DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12458 – 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · DIMANCHE 17-LUNDI 18 FÉVRIER 1985

Pologne : l'acharnement

On prend les mêmes et on recommence. Trois militants très connus de l'opposition polonaise, hôtes réguliers des prisons, MM. Frasyniuk, Lis et Michnik, ont été formellement mis en état d'arrestation vendredi 15 février, deux jours après leur interpellation au cours d'une réunion tenue à Gdansk en présence de M. Lech Walesa. *Les quatre autres responsables de Solidarité interpellés ce jour-là ont été remis en liberté,* mais tous seront poursuivis pour *« tentative de troubler l'ordre public ».* Ils risquent trois ans de prison.

M. Walesa lui-même était convoqué ce samedi matin chez le procureur de Gdansk, *en qualité de « suspect ».* Depuis sa remise en liberté, en novembre 1982, le président de Solidarité a été convoqué à de multiples reprises par la justice, mais en tant que témoin, et les autorités n'ont jamais osé (en dehors d'un « enlèvement » de quelques heures *le 16 décembre 1982) aller au-delà,* alors même que M. Walesa ne s'est pas privé de rencontrer à plusieurs reprises les dirigeants clandestins de son syndicat et de *s'associer* à leurs déclarations.

Le motif apparent des récentes arrestations est l'appel à un arrêt de travail symbolique de quinze minutes, le 28 février, pour protester contre les nouvelles hausses de prix, qui risquent de détériorer un peu plus un niveau de vie déjà indigne d'un pays européen. La réunion de mercredi était notamment consacrée à préparer cette action, modeste mais ~~fort difficile~~ à mettre sur pied, tant sont grands les risques de répression. Elle a été précédée — et suivie — d'autres rencontres de M. Walesa avec d'anciens responsables régionaux de Solidarité. Mais les autorités ont visiblement voulu faire un exemple, et le choix des trois personnes formellement arrêtées est tout sauf surprenant, au point que *l'affaire* prend l'allure d'un règlement de comptes.

M. Wladyslaw Frasyniuk, ancien dirigeant du syndicat à Wroclaw, puis organisateur efficace de la clandestinité dans sa région, où il jouit d'une très grande popularité, pousse parfois l'audace jusqu'à l'insolence. A peine avait-il été libéré, l'été dernier, aux termes de l'amnistie, qu'avant même de rentrer chez lui il échappait aux filatures pour rencontrer le principal dirigeant de la clandestinité, Zbigniew Bujak. Il avait déjà payé ce geste par un nouveau séjour de deux mois en prison, sous un prétexte futile. Il risque de payer, plus chèrement cette fois-ci, son obstination.

M. Bogdan Lis, ouvrier, ancien membre du parti, dirigeait lui le réseau clandestin de Gdansk, jusqu'à son arrestation en juin dernier. Il fut menacé d'un procès pour « haute trahison » et ne doit sans doute sa libération qu'à l'insistance mise par les Etats-Unis à obtenir une application *« complète »* de l'amnistie.

Quant à Adam Michnik, une des figures les plus connues de l'ancien KOR, il a, à trente-huit ans, vingt années d'opposition derrière *lui,* et le pouvoir ne lui pardonne pas d'avoir largement contribué, du fond de sa prison, à faire capoter, au printemps dernier, les projets d'expulsion du pays des opposants les plus notoires.

L'étrange « trêve » imposée par *l'affaire Popieluszko est donc définitivement rompue. Le pouvoir ne se contente pas de montrer que cet* épisode tragique n'a en rien modifié *sa manière de diriger le pays. Fort* des quelques succès qu'il vient *d'enregistrer (la levée du veto* opposé par Washington à un retour *de la Pologne au sein du FMI,* le premier voyage du général Jaruzelski *en dehors du bloc socialiste, en* Inde), il semble décidé à pousser son avantage, en tapant un peu plus fort sur l'enclume de la normalisation. *Le général Jaruzelski* démontre sans peine qu'il est bien au pouvoir à Varsovie. *L'imagination, elle,* n'y est pas.

JAN KRAUZE.

(Lire nos informations page 5.)

292 000 chômeurs de plus en un an

Premières victimes : les ouvriers et les employés des entreprises traditionnelles



Pour le chômage, l'année commence mal, plus mal que n'avait fini 1984. A la fin du mois de janvier, on comptait en données brutes 2 553 200 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et en données corrigées 2 443 500 selon les statistiques publiées le 15 février par le ministère du travail. Soit respectivement 28 300 chômeurs de plus en un mois (+ 1,1 %) et 37 200 (+ 1,5 %), ce qui correspond à des rythmes de progression inconnus depuis le mois de juin 1984. En un an, 292 000 personnes de plus ont été privées de travail en données corrigées (+ 13,6 %) et 301 100 en données brutes (+ 13,4 %).

Si, dans son communiqué, le ministère du travail se borne à observer que cet accroissement *« est sensiblement plus rapide »,* le service des études et de la statistique, dans sa note mensuelle, souligne que la croissance du chômage *« est devenue plus vive ».* Ce qui ne fait d'ailleurs que confirmer une tendance remarquée *depuis qu'on a abandonné* le « traitement social » en novembre 1983.

A l'évidence, les travaux d'utilité collectives les TUC, imaginés à la rentrée scolaire pour limiter la montée du chômage des jeunes, n'ont pas encore fait sentir leurs effets. Les pouvoirs publics comptent sur 100 000 TUC pour la fin février, soit en application, soit signés ou répertoriés.

On voit mieux d'autre part le besoin, exprimé à maintes reprises par le gouvernement, de trouver d'autres mesures capables de canaliser le mouvement, ou en tout cas de dégonfler les statistiques avant les échéances électorales. D'où la floraison de projets, de mesures rapidement présentées. Les contrats de formation-*reclassement ou de recherche* d'emplois (CFR) qui sont actuel*lement soumis* à l'examen des partenaires sociaux *(le Monde* du 15 février) ou les dispositions qui seront arrêtées par le prochain conseil des ministres en faveur du travail à temps partiel participent de cette recherche fébrile.

De fait, les statistiques mensuelles sont là pour le démontrer, l'évolution du chômage est de plus en plus catastrophique. Tandis que le nombre de jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans représente 39,5 % des chômeurs, et progresse en données corrigées de 1,7 % en deux mois, le « noyau dur » des salariés âgés de vingt-cinq ans à quarante-neuf ans est de plus en plus touché avec un bond de 3,2 % à comparer au mouvement enregistré chez les plus de cinquante ans (+ 0,7 %).

Cela revient à dire que la conséquence des restructurations industrielles se fait pleinement sentir jusque, paradoxalement, dans la relative stabilité du chômage féminin. Les hommes travaillant dans des structures traditionnelles forment les nouvelles légions de chômeurs.

Les inscriptions à l'ANPE à la suite d'un licenciement économique ont augmenté de 30,6 % en un mois et de 9 % en un an, quand les inscriptions à la suite d'une *démission régressaient* de 15,1 % par rapport à janvier 1984.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 13.)

Voir également page 13
« Une nouvelle stratégie pour la croissance »
par ALAIN VERNHOLES

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Le mal des grands ensembles : les Minguettes, Rome, Liverpool

Dessins animés : les atouts du label France

Il y a vingt-cinq ans, les indépendances africaines (Page 2)

Tsahal : l'armée sans militaires (Pages 4 et 5)

Paris laisse partir ses dernières industries (Page 9)

LE RPR ET LE PS FACE A M. LE PEN

Du bon usage du diable

M. Jean-Marie Le Pen estime, dans *le Figaro Magazine* du samedi 16 février, que les accusations lancées contre lui visent « surtout à empêcher l'opposition de s'unir contre la gauche ». Le président du Front national ajoute : « A mon avis, je vais être l'objet d'un attentat. A mon avis, le but de la manœuvre, c'est ça (...). Si demain un FLN indigné par les révélations qu'on répand partout me tire dessus, ça paraîtra normal. Spontané en tout cas... »

M. Le Pen n'a pas fini de gêner la classe politique. Le voilà solidement installé sur le devant de la scène, fort d'une audience électorale dont rien n'indique qu'elle soit inférieure aux 11 % obtenus au scrutin européen ; fort également d'un capital de sympathie qui frôle les 20 %. Ces chiffres apparaissent, à en croire l'opposition, au passif du bilan déjà lourd de la gauche au pouvoir. L'« effet Le Pen » se prolonge, voire s'affermit : si les candidats uniques de la droite sont si nombreux pour le scrutin cantonal de mars prochain *(le Monde* du 16 février), n'est-ce pas, entre autres nécessités, pour éviter que le Front national n'arrive en tête des candidats de l'opposition dans un certain nombre de cantons, du sud de la France notamment ?

Il est cependant difficile d'imputer ce mouvement à une quelconque *radicalisation* de la gauche. *« Moderniser, rassembler » : tel* est le slogan, apparu avec M. Fabius au lendemain des élections européennes, d'un pouvoir ayant perdu son élément radical – le PCF – en cours de route.

Il doit donc y avoir autre chose, dans le phénomène Le Pen, que le simple effet mécanique de l'arrivée de la gauche au pouvoir (1). Les choses sont plus compliquées que ne veut le faire croire M. Chirac lorsqu'il rappelle que l'extrême droite, avant 1981, n'était qu'une force marginale.

Mais, au-delà de ce débat, la question est maintenant de savoir ce que l'on fait avec ce diable-là. Or plus M. Le Pen sera le diable, plus diabolique apparaîtront non seulement toute alliance avec lui, pour gouverner en 1986, mais aussi toute réforme du mode de scrutin permettant de lui donner toute sa place sur l'échiquier politique et parlementaire. Si bien que M. Le Pen est lui-même un piège pour la droite comme pour la gauche ; pour le RPR comme pour le PS.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Comment Moscou dicte sa loi

En 1932, en pleine terreur stalinienne, Nikolaï Krylenko présidait le congrès de la Fédération soviétique d'échecs. Celui qui allait devenir un implacable procureur, avant d'être fusillé à son tour, ouvrait la séance en déclarant : *« Il faut en finir avec la neutralité aux échecs. Il faut commencer immédiatement la mise en œuvre d'un plan quinquennal. »* Tout était dit. Les échecs, dont l'objectivité est la définition même, devaient être *mis au service du régime.* Le joueur soviétique devait démontrer la supériorité de la pensée marxiste-léniniste. Désormais il y avait deux façons de jouer aux échecs : la « neutre » et la « communiste ».

Mais pour cela il fallait que le noble jeu cesse d'être un divertissement bourgeois pour devenir, plus qu'un sport, une science infaillible. Seul le Parti était capable de faire appliquer un tel programme. Il l'a bel et bien fait, hormis, heureusement, pour l'infaillibilité.

A partir de 1948, excepté l'intermède Fischer (*1972-1975*), tous les champions du monde et tous les finalistes du championnat du monde ont été des Soviétiques. En 1984, la Fédération soviétique comptait 4 063 000 licenciés (51 000 aux Etats-Unis, 18 000 en France) ; 52 grands maîtres, 700 maîtres et 1 520 000 joueurs classés. Il y a en URSS des centaines d'écoles d'échecs et des universités qui délivrent des diplômes d'entraîneurs. On est loin, on le voit, du divertissement, et on mesure mieux le poids fantastique que pèse la *Fédération soviétique* sur le monde des échecs.

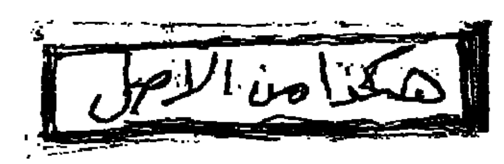
En face d'elle, si l'on peut dire, la Fédération internationale (FIDE), pourtant deuxième fédération sportive du *monde,* ne pèse pas lourd. Pourtant, son président dispose d'immenses pouvoirs. Le flou du règlement lui permet de prendre seul, entre deux congrès, les décisions qu'il veut. Seul ? Si les Soviétiques sont d'accord... Le scandale inouï de Moscou en est une bonne illustration.

M. Campomanès, le président philippin de la FIDE, a en effet été élu grâce à l'appui des Soviétiques, qui voulait se débarasser de l'Islandais Olafsson, jugé par eux trop indépendant. Homme d'affaires, très controversé, le nouveau président a semblé au début de son mandat vouloir se détacher de ses « protecteurs ».

L'épisode des demi-finales du *tournoi des candidats au championnat* du monde en 1983-1984 *est connu.* D'abord, M. Campomanès impose son choix (faire jouer Kasparov aux *Etats-Unis* et Smyslov à Abou-Dhabi). Refus soviétique.

BRUNO DE CAMAS.

(Lire la suite page 8.)



Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 18 février. – *Italie :* visite du premier ministre israélien, M. Shimon Perès. *Bruxelles :* visite de M. Laurent Dumas.

Mardi 19 février. – *Vienne :* Conversation Etats-Unis–U.R.S.S sur le Proche-Orient.

Mercredi 20 février. – *Philippines :* reprise du procès des meurtriers de Benigno Aquino. *Washington :* réception de Mme Thatcher par le président Reagan.

Vendredi 22 février. – *Paris :* visite du premier ministre italien, M. Bettino Craxi.

Dimanche 24 février. – *U.R.S.S. :* élections aux soviets des Républiques.

SPORTS

Dimanche 17 février. – *Athlétisme :* championnats de France en salle (INSEP Paris).
Cyclisme : championnats du monde de cyclocross (Munich).
Patinage de vitesse : championnats du monde en Norvège.
Ski alpin : championnats de France (jusqu'au 23).

Jeudi 21 février. – *Natation :* championnats de France d'hiver à Aix-en-Provence (jusqu'au 24).

Vendredi 22 février. – *Escrime :* Coupe d'Europe des clubs et Challenge Rommel (fleuret) à Paris (jusqu'au 24).

IL Y A VINGT-CINQ ANS

L'année des indépendances africaines

En cette année 1960, qui restera celle des indépendances de l'ancienne Afrique française, quelques figures de proue dominent le continent africain. Le colonel Gamal Abdel Nasser se veut déjà, en Egypte, héraut, ou héros, des mondes arabe, africain et, au-delà, musulman.

Sur la côte est, plus que Jomo Kenyatta, c'est Julius Nyerere, le « mualim », le lettré du Tanganyika, qui occupe le devant de la scène. Donneur de leçons invétéré, il a le don de hérisser la plupart des dirigeants anglophones.

En Afrique occidentale, Félix Houphouët-Boigny domine le lot. Fondateur du Syndicat des planteurs africains et du Rassemblement démocratique africain (RDA), parti sans conteste majoritaire en AOF, il est surtout le dirigeant du territoire le plus riche. Lui-même grand planteur, il cherche moins l'indépendance que l'émancipation de son pays de l'ensemble fédéral dans lequel la Côte-d'Ivoire, il l'affirme, *fait figure de « vache à lait »*.

Opposé à ce projet, M. Léopold Sédar Senghor est un intellectuel prestigieux, considéré comme le plus grand poète africain. Il représente, c'est là peut-être son défaut majeur, l'un des territoires les moins riches de la côte ouest. Ses collègues le jalousent pourtant car, avec Dakar comme siège du gouvernement fédéral, son territoire reçoit une part des recettes hors de proportion avec son apport à la caisse commune. Comment s'étonner que M. Senghor se fasse le chantre de la préservation, sous une forme ou une autre, de la fédération ?

En Guinée, Sekou Touré, syndicaliste qui se veut homme du peuple, a atteint la notoriété internationale avec son « non » à de Gaulle, à sa Constitution, à ses projets d'association. Tous les intellectuels africains en herbe et d'autres, plus mûrs, saluent dans l'enthousiasme celui qui ose ainsi défier l'ancienne puissance coloniale à travers *« le plus illustre des Français »*. Il les enchante, lorsqu'il ne craint pas de jeter l'anathème contre ses collègues noirs *« qui préfèrent le pain beurré dans l'enceinte de la prison au plat de manioc cultivé par eux-mêmes »*. M. Houphouët-Boigny aura pourtant vite fait de le marginaliser.

Face à ces partenaires, le général de Gaulle, arrivé depuis peu aux affaires, hésite. Il ne sait quel parti adopter, même si l'objectif ultime lui paraît clair. *« En prenant la direction de la France*, écrira-t-il, *j'étais résolu à la dégager des astreintes désormais sans contrepartie que lui imposait son empire. »* Mais comment s'y prendre en présence d'options aussi divergentes ? Pour essayer de contenter un peu tout le monde, on décidera finalement de donner à ces territoires le choix entre le *statu quo*, la départementalisation et une association de type fédéral avec la France.

ROUIL.

Quelle fédération ?

Le *statu quo* est rejeté d'emblée. Par ailleurs, aucun dirigeant n'ose envisager la départementalisation alors qu'une vague puissante de recherche de la « personnalité africaine », submerge le continent. Reste la structure fédérale. Mais quel genre de fédération ?

Le Parti du regroupement africain de M. Senghor opte pour *« l'indépendance immédiate et la négociation avec la France d'une confédération multinationale »*. En somme, il s'agit là d'une union confédérale entre la métropole et ses anciennes colonies considérées comme une entité. Dans un tel contexte institutionnel, la Côte-d'Ivoire aurait continué à régler les factures des autres territoires.

M. Houphouët-Boigny ne veut pas entendre parler de cette *« fédération primaire »* qui constituerait un frein certain à l'épanouissement économique de la Côte-d'Ivoire. Mais face à une Afrique où l'on parle d'union, d'unité, voire d'« Etats unis », le dirigeant d'Abidjan ne peut admettre que son hostilité découle de considérations économiques *« mesquines »*, selon lui. Ne l'accuse-t-on pas déjà de vouloir *« balkaniser »* l'Afrique pour défendre les intérêts égoïstes de son territoire ? Il rejette également l'édifice institutionnel préconisé à Dakar en arguant de son caractère de *« superstructure politique et administrative, source de dépenses inutiles et de discorde »*. Lui, veut tenir compte des *« cicatrices indélébiles de l'histoire »* que constituent, dit-il, les frontières administratives des différents territoires. Il propose donc la création d'une fédération franco-africaine composée de la France et de chacune des anciennes colonies. Ainsi, la France, et non la Côte-d'Ivoire, aura à fournir le gros de l'effort financier.

Cette construction va à l'encontre des desseins du général. Pour des raisons de nature politique plus qu'économique, il refuse de s'encombrer d'un fardeau aussi volumineux. Il aurait pu, à la rigueur, s'accommoder d'un cadre confédéral, mais *« la République française n'était nullement prête à abdiquer les attributs de sa propre souveraineté au profit d'un super-Etat de type fédéral »*. De Gaulle annonce donc le rejet par la France de la solution préconisée par M. Houphouët-Boigny au cours de la cinquième session du conseil exécutif de la communauté, en septembre 1959. Il va plus loin en donnant officiellement son accord à l'accession du Sénégal et de l'ex-Soudan français à l'indépendance. En admettant, de plus, qu'ils restent membres de la Communauté, il marque sa préférence pour une sorte de Commonwealth, un *« club francophone »*...

Une séparation dans l'amitié

C'est au cours de ces tribulations qu'une douzaine d'Etats minuscules apparaissent sur la scène internationale. Chacun d'eux compte de cinq cent mille à cinq millions d'habitants, très peu de cadres administratifs et quelques rares diplômés d'université. Pratiquement dépourvus de techniciens d'un certain niveau, ils doivent, de plus, affronter une situation économique grave. Au plan des finances publiques en particulier, hormis pour la Côte-d'Ivoire, unique bénéficiaire du démantèlement de l'AOF, la situation est sombre. Avec de tels handicaps au départ, comment leur jeter la pierre, comment les accuser en bloc d'être « mal partis » ?

Dans l'immédiat, l'ensemble de l'opération apparaît comme un succès, comme une séparation dans l'amitié, et non comme un divorce, fût-il à l'amiable, entre Paris d'une part et ses anciennes colonies de l'autre. C'est le sentiment prédominant en France. Aucune voix discordante. Les jeunes Etats, leurs jeunes cadres, provoquent un mouvement de sympathie incontestable et général, surtout à l'intérieur de la Communauté économique européenne. Et comme l'économie occidentale se trouve dans une période ascendante, les projets d'aide se multiplient.

La désillusion viendra, hélas ! bien vite. La mise en place de structures étatiques, les efforts pour créer des nations malgré les antagonismes tribaux vivaces, les conflits de générations, la quête de ressources financières, ne facilitent guère la tâche des nouveaux dirigeants.

A Paris, la coopération, objectif du départ, cède très bientôt le pas au souci de clientèle. Les édifices institutionnels mis en place en Afrique s'écroulent les uns après les autres. Ainsi, la Communauté aura une vie fantomatique avec un secrétaire général sans fonctions précises comme unique pilier. Le Conseil de l'entente, groupant le Niger, la Haute-Volta et le Dahomey autour de la Côte-d'Ivoire, ne dépassera pas le stade de la vie végétative. L'UAM (Union africaine et malgache), malgré une base géographique plus étendue, aura une efficacité aussi limitée qu'éphémère avant de passer le flambeau francophone à l'OCAM (Organisation commune africaine et malgache), pourtant déjà moribonde à sa naissance. Incapables de s'unir alors que l'énorme Nigéria accède à l'indépendance à la même époque, les nouveaux Etats seront bien vite frappés par la gangrène des pays sous-développés.

La Fédération du Mali, qui groupait le Sénégal et l'ex-Soudan français, avait deux chefs charismatiques : elle s'effondre du fait de leur antagonisme. Le Dahomey en avait trois : il apparaît vite ingouvernable. De plus, les jeunes chefs d'Etat se montrent particulièrement susceptibles, d'où la brouille entre le président Maurice Yaméogo et le président Houphouët-Boigny... Les coups d'Etat se succèdent. A quelques mois d'intervalle, Sylvanus Olympio est assassiné au Togo, l'abbé Fulbert Youlou est acculé à la démission au Congo-Brazzaville, tandis qu'au Dahomey le colonel Soglo renverse le président Hubert Maga, et qu'au Gabon les parachutistes français libèrent le président Léon M'ba et le ramènent au pouvoir.

Aujourd'hui, un quart de siècle après « l'année des indépendances », l'instabilité prévaut un peu partout en Afrique. Elle se trouve accentuée par une crise financière généralisée. La démocratie, la liberté, sont des notions vides de sens avec le parti unique, le journal unique. Les affaires de corruption foisonnent, de même que les comptes en banque à l'étranger des hiérarques, qui ont apparemment perdu confiance dans l'avenir de leurs propres pays. Le fait tribal n'a pas disparu.

Enfin, plus personne ne prône l'unité ou l'union. Les Etats, même dépourvus de substrat national, se figent, au fil des ans, dans les frontières administratives léguées par le pouvoir colonial.

JACQUES BAULAIN.

IL Y A CENT ANS, LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN

L'acte de naissance du futur Zaïre

Il y a cent ans, le 26 février 1885, l'acte final de la conférence de Berlin était signé par les représentants de quatorze puissances : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède et Norvège, Turquie. On en retient aujourd'hui surtout que : *« La conférence de Berlin a eu pour tâche de partager l'Afrique entre les puissances européennes »*.

A cette définition s'ajoutent habituellement des commentaires amers sur le caractère aberrant des frontières « européennes » de l'Afrique noire, qui ont partagé certaines ethnies entre deux ou même trois puissances coloniales. La condamnation de l'arbitraire qui a présidé à leur tracé à la fin du dix-neuvième siècle apparaît tout à fait justifiée.

En revanche, il n'est pas possible, pour qui a lu le texte complet de l'acte général de la conférence de Berlin de souscrire à la thèse du « partage ».

Certes, le programme de la conférence, établi conjointement par l'Allemagne et la France, comprenait dans son troisième point *« la fixation des formalités à observer pour assurer leur validité aux futures annexions de territoire sur le continent africain »*. Mais l'acte ne traite que fort brièvement, dans les articles 34 et 35, de ces questions et il envisage seulement *« les occupations nouvelles sur les côtes »*. Or, le 26 février 1885, il n'existait plus de côte non appropriée par une puissance européenne.

Le deuxième point de l'ordre du jour envisageait, à la demande des Français, la liberté de navigation sur le fleuve Niger. Avec l'appui de Bismarck, les Anglais refusèrent l'établissement d'une commission internationale de contrôle analogue à celle qui réglait la navigation sur le Danube.

Le premier point du programme portait : *« la liberté de navigation et du commerce dans le bassin du Congo »*. Sous cette façade économique se cachait une réalité politique, la reconnaissance des droits souverains de l'Association internationale du Congo et la naissance d'un nouvel Etat : l'Etat indépendant du Congo. Ce fut bien la véritable tâche de la conférence, comme le montrent les conventions de reconnaissance passées entre l'Association internationale du Congo et les puissances invitées ainsi que le nombre d'articles de l'acte (vingt-cinq sur trente-cinq) consacrés à ce problème.

Un drapeau bleu étoilé

C'est une histoire compliquée et passionnante que celle de la genèse de l'Etat indépendant du Congo, devenu depuis lors le Zaïre. Elle se termine le 26 février 1885, une demi-heure avant la séance de signature, par l'adhésion de l'Association internationale du Congo à l'acte général de la conférence, et par les vœux adressés par le chancelier Bismarck *« pour le développement prospère du nouvel Etat du Congo et pour l'accomplissement des nobles aspirations de son illustre fondateur, le roi Léopold II de Belgique »*.

Elle a commencé en septembre 1876 avec la création à la fin de la conférence internationale de géographie réunie à Bruxelles, à l'invitation de Léopold II, d'une Association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale. On n'a alors parlé que de *« lutter contre la traite des esclaves »* et de *« planter l'étendard de la Civilisation* (avec un grand « C ») *sur le sol de l'Afrique centrale »*. Mais, en 1878, il commence à être question (officieusement) de gros sous après que Stanley a rendu compte de son extraordinaire traversée du continent effectuée d'est en ouest entre le 17 novembre 1874 et le 7 août 1877. Seul obstacle à l'exploitation de ces richesses, mais il est de taille, les trente-deux chutes et rapides sur les 350 kilomètres séparant l'actuel Kinshasa de Matadi. Invité par Léopold II, Stanley propose en juin 1878 *« la création d'une compagnie pour faire un tramway à vapeur sur une voie coupant la zone des rapides, et l'établissement de stations et de navires à vapeur sur le Haut-Congo »* (en amont de Kinshasa).

En juillet 1879, lors de son passage à Gibraltar, Stanley est tout étonné de recevoir de nouvelles directives d'un caractère nettement politique. Il devra *« faire reconnaître aux chefs locaux la souveraineté de l'Association internationale africaine et leur faire adopter son drapeau bleu étoilé d'or »*.

Atteint d'une grave maladie en juin 1882, Stanley revient passer quatre mois en Europe. Durant son absence, Léopold II a constitué, le 17 novembre 1879, l'Association internationale du Congo, devant laquelle Stanley expose les premiers résultats de son travail.

Il faut maintenant construire un chemin de fer en posant comme condition première à une exploitation bénéficiaire la liberté absolue du commerce. Pour ce faire, il est indispensable que soit reconnu à l'Association internationale du Congo, association privée, le droit de fonder un Etat.

Lors de son retour en Europe en juin 1884, Stanley annonce qu'il a passé des traités avec plus de quatre cent cinquante chefs locaux et construit une quarantaine de postes. Cependant, la situation diplomatique en Europe a considérablement évolué depuis la ratification par le Parlement français, le 21 novembre 1882, du traité passé le 10 septembre 1880 par Brazza avec Makoko, le roi des Batékés, qui contrôle la rive droite du Stanley Pool, et est d'autant plus inquiétante pour l'avenir économique du futur Etat que le Portugal, réveillé d'une longue somnolence, entend obtenir le contrôle des deux rives du Congo au niveau de son embouchure.

Le pari de Leopold II

Le traité anglo-portugais du 26 février 1884 entraîne les protestations de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas et des Etats-Unis. Il est évidemment très mal vu de Léopold II.

C'est alors que le roi des Belges met en œuvre toutes les ressources de sa diplomatie pour faire reconnaître la valeur internationale du drapeau bleu à étoiles d'or. A l'Angleterre il propose, en avril, la neutralisation du fleuve et l'établissement du libre-échange dans tout le bassin. Le 22 avril 1884, les Etats-Unis *« reconnaissent le drapeau de l'Association internationale comme celui d'un pays souverain et ami »*.

A l'égard de la France le roi use d'un procédé plus subtil : le même 22 avril, une letre du colonel Strauch à Jules Ferry précise que l'Association lui accordera un *« droit de préférence si par des circonstances imprévisibles elle était amenée un jour à réaliser ses possessions »*. Paris accepte, reconnaissant *de facto* les droits de souveraineté et fournissant un atout de poids au roi des Belges, qui demandera aux puissances rivales de le soutenir en cas de difficultés *« pour éviter l'annexion du Congo par les Français »*.

Le 27 juin, Bismarck annonce qu'il soutiendra la création d'un Etat indépendant du Congo, *« à condition d'obtenir la liberté commerciale pour les Allemands »*. Dans le même temps, il discute avec le gouvernement français du programme et de la date de la conférence de Berlin. Le 8 novembre, une semaine avant l'ouverture, Bismarck signe la convention reconnaissant la souveraineté de l'Association internationale dans *« l'Etat indépendant et neutre qu'elle fonde en Afrique centrale »*.

Avant même l'ouverture de la conférence, on peut dire que Léopold II a déjà gagné une grande partie de l'audacieux pari qu'il a engagé en 1878 : donner à la petite Belgique l'immense et riche territoire dont Stanley a découvert les richesses. Il aura pendant les trois mois de la conférence le soutien fidèle de Bismarck.

Les frontières de l'actuel Zaïre ont donc été tracées presque entièrement à la conférence de Berlin, y compris celles du Katanga (Shaba) minier, acquis par une « ajoute » tracée d'un coup de crayon rageur sur la vieille carte de Stanley par Léopold II apprenant la cession à la France du Kouilou Niari. Saluée avec un dédaigneux *« Nous aurons bien du mal à nous en contenter »*, l'adjonction de cet assez petit territoire devait procurer au Congo belge puis au Zaïre l'essentiel de ses ressources minières !

R. CORNEVIN.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

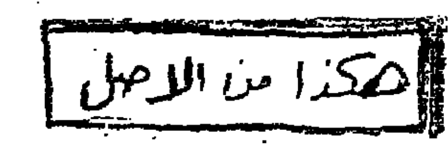
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 8 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





Étranger

ABUS DE POUVOIR, MALVERSATIONS, « TENDANCES MALSAINES »

La corruption mine l'appareil du parti et l'Etat chinois

De notre correspondant

Pékin. – Les dirigeants chinois font donner la grosse artillerie contre la multiplication des cas d'abus de pouvoir et de prévarication des cadres. La commission de discipline du PC, le gouvernement, le parquet, ont réuni des conférences de travail, des responsables ont fait des déclarations menaçantes contre ce fléau qui s'étend, parallèlement à la libéralisation économique, et qui risque non seulement de remettre en cause une bonne partie des acquis de ces dernières années, mais aussi de ternir un peu plus l'image de marque du parti et de l'administration. Qui plus est, les « durs », rétifs aux réformes imposées à la hussarde par M. Deng Xiaoping, pourraient tenter d'en tirer profit pour renforcer leur position.

Les gens ne se cachent pas pour en parler. Chaque jour apporte son lot de révélations sur les hausses illégales de prix, les crimes économiques, la dépravation morale de certains cadres, la contrebande ouverte à laquelle se livrent fonctionnaires et militaires, non seulement individuellement mais aussi par services ou unités entières, le sabotage des réformes, les résultats désastreux de décisions prises par des cadres incompétents ou corrompus. Ces *« tendances malsaines »* ne cessent de s'étendre avec la relative prospérité. Les principales causes en sont, selon M. Wang Heshou, secrétaire de la commission de discipline du PCC, le relâchement de la discipline et le manque d'éducation des membres et des cadres du parti.

PLusieurs exemples montrent la profondeur et la variété de ce phénomène. D'abord, l'importation illégale de véhicules, sans doute en provenance de Hongkong, par une division – non identifiée – de la région militaire de Canton. Deux officiers de la base navale de Canton ont, d'autre part, été emprisonnés pour avoir vendu du carburant pour avion à un trafiquant... La contrebande avec Hongkong marche dans les deux sens : l'exportation illégale d'objets d'art chinois se fait quasiment à l'échelle industrielle et serait sans doute impossible sans la complicité de cadres. Lundi 11 février, la police de Hongkong a arrêté les membres d'un gang qui importait dans la colonie armes et drogue en provenance de Chine.

De nombreux cadres profitent de la multiplication des « entreprises mixtes » avec des partenaires occidentaux pour obtenir des invitations à l'étranger, voire des « cadeaux » plus tangibles. Ils usent de leur position pour prendre la place des techniciens, plus qualifiés pour négocier. Dans le Fujian, des cadres en goguette aux frais d'une compagnie étrangère ont ainsi commandé du matériel inutilisable pour un demi-million de dollars.

Vautours...

Ces cadres, qui se sentent protégés, vont parfois plus loin : brutalisés envers leurs administrés, comme ce secrétaire municipal du parti au Guangxi qui terrorisa un village pendant un an, forçant un paysan au suicide, attribution illégale d'appartements, denrée rare (quatorze mille cas officiellement recensés), extorsion de fonds sous *divers prétextes*. Ainsi la gare de Yongjiawan, au Hunan, retenait-elle toujours la semaine dernière, en dépit d'ordres venus de la capitale, des wagons de riz destinés à alimenter Pékin pendant la prochaine « fête du printemps », dans le but d'obtenir des *« frais de service »* illicites.

Les entreprises qui font des bénéfices se plaignent de ces vautours qui fondent sur elles dès qu'ils apprennent que leur caisses sont pleines, se font entretenir à festoyer, prélèvent des taxes inconnues, sollicitent des « dons » et des « emprunts », voire même, comme au Shanxi, confisquent purement et simplement l'entreprise au nom de la « collectivivé ». Ce qui ne manque pas de la conduire derechef au déficit. Des paysans enrichis, de petites entreprises de bourgs, se plaignent également de ces abus d'autorités locales trop loin du pouvoir central pour être contrôlables, et qui disposent de moyens de pression efficaces. Ainsi, le PC vient-il de décider de protéger l'anonymat des plaignants pour leur éviter des représailles.

Autre type de délit largement répandu : des dirigeants d'entreprise *dissimulent leur bénéfices pour ne* pas payer trop d'impôts à l'Etat. D'autres se font verser de confortables indemnités. D'autres, encore, augmentent illégalement les émoluments de leur personnel – par le biais de primes, de dons en nature d'un montant parfois équivalent à plusieurs mois de salaires – risquant de réduire à néant les projets de réforme et d'accélérer le cycle de l'inflation... Ce qui crée aussi des distorsions de revenus considérables avec ceux qui doivent se contenter *du maigre salaire versé par* l'Etat.

Enfin, Pékin n'arrive pas à faire respecter l'interdiction formelle faite aux cadres du parti et de l'Etat de se livrer au commerce ou de faire des affaires. Il faut dire que c'est bien tentant d'utiliser sa position pour s'enrichir. D'autant que – et c'est souvent là où le bât blesse – les cadres sont mal payés, souvent moins bien que des ouvriers, pour ne pas parler des commerçants privés ou des paysans.

PATRICE DE BEER.

APRÈS QUATORZE MOIS DE LABORIEUSES NÉGOCIATIONS

La rupture est consommée entre le gouvernement irakien et le mouvement kurde de M. Talabani

Après près de quatorze mois de négociations laborieuses émaillées de multiples incidents, les combats entre les forces gouvernementales irakiennes et les pechmergas (guérilléros) de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), dirigés par M. Jalal Talabani, ont repris. L'échec des pourparlers avait été annoncé le 15 janvier dernier par le comité directeur de l'UPK, qui a proclamé à cette occasion sa volonté de reprendre la lutte armée *« par tous les moyens possibles »*, non sans avoir constaté au préalable que le gouvernement de Bagdad n'avait pas *« l'intention réelle de reconnaître les droits des Kurdes à une véritable autonomie et de résoudre le problème du Kurdistan d'une manière démocratique et pacifique »*. Dès le 20 janvier, les premiers affrontements étaient signalés dans le secteur de Soleymanieh, le fief des forces de M. Talabani. Les véritables combats ne reprenaient cependant que trois jours plus tard à la suite de la mort du chef militaire de l'UPK pour la région de Kirkouk, le commandant Mama Richa, tué au cours d'une embuscade tendue par les forces gouvernementales. Ils se propageaient rapidement à l'ensemble des secteurs contrôlés par les *forces talabanistes*.

Les négociations avaient débuté en décembre 1983 à la suite d'une démarche entreprise par M. Ghassemlou, chef du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI) qui entretient de bonnes relations aussi bien avec le président irakien qu'avec M. Talabani. Les premiers résultats avaient été très encourageants. Reçu le 24 décembre au palais présidentiel de Bagdad, le chef de l'UPK concluait rapidement avec le président Saddam Hussein un accord de principe sur la révision de la loi d'autonomie du 11 mars 1974, qui régit les relations de Bagdad avec les Kurdes d'Irak.

Tout militait alors en faveur d'une concrétisation rapide de cet accord de principe, et les deux parties semblaient également pressées d'aboutir. Engagé dans une lutte à mort contre les Iraniens dans le sud du pays, le président Saddam Hussein souhaitait normaliser la situation au Kurdistan irakien pour mieux pouvoir faire face au danger principal venant de Téhéran. Pour sa part, M. Talabani, dont les forces étaient épuisées par la longue lutte qu'elles menaient presque sans interruption depuis 1975 dans les maquis du Kurdistan, cherchait un compromis avec Bagdad, estimant que la véritable menace contre le mouvement nationaliste kurde provenait du khomeynisme.

Vers un front uni de l'opposition ?

Cette conjonction d'intérêts s'est finalement heurtée à des problèmes particulièrement litigieux, considérés comme d'autant plus fondamentaux par M. Talabani que ce dernier était soupçonné de vouloir conclure la paix à n'importe quel prix par ses détracteurs barzanistes et communistes, qui contrôlent d'importants maquis dans le nord du Kurdistan, notamment dans la région du Badinan.

Parmi les problèmes litigieux, le plus important est celui de l'appartenance de la ville pétrolière de Kirkouk et des agglomérations de Sindjar et Khanaquin à la région autonome kurde. En ce qui concerne Kirkouk, une formule boiteuse avait été élaborée, aux termes de laquelle cette ville, qui, selon Bagdad, est *« par essence arabe »* deviendrait *« la ville de la fraternité »*, escamotant ainsi le fond du problème.

En fait, cette solution aurait pu être mise en application si le climat de confiance qui avait présidé au début des entretiens ne s'était dégradé au fil des incidents plus ou moins sanglants qui ont ponctué les négociations. Le communiqué de l'UPK annonçant la rupture accuse le gouvernement irakien d'*« avoir continué sa politique d'arrestations, d'intimidation, de terreur, de tortures et d'exécutions massives durant toute la période des négociations »*. Il lui reproche aussi et surtout d'avoir signé en octobre 1984 avec la *« junte militaire de Turquie »* un accord anti-kurde *« qui stipule en particulier une coopération militaire entre les deux régimes, afin de supprimer les mouvements de libération kurdes en Iran et en Turquie »*.

La signature de cet accord qui avait été rendu public le 17 octobre 1984 par M. Turgut Ozal, le premier ministre turc (*le Monde* du 19 octobre 1984), lequel avait annoncé devant l'Assemblée nationale à Ankara que son gouvernement avait conclu avec Bagdad un accord pour une *« action coordonnée »* contre les rebelles kurdes, semble avoir joué un rôle déterminant dans l'échec des négociations entre le gouvernement irakien et l'UPK. Le même jour, celles-ci étaient interrompues d'un commun accord. Cette rupture ne fut toutefois pas suivie d'hostilités sur le terrain, mais elle avait apparemment sonné le glas des pourparlers qui, en dépit des nombreux efforts déployés depuis, n'ont jamais repris d'une manière sérieuse, avant d'être définitivement enterrés il y a un mois.

Le divorce entre Bagdad et les talabanistes semble d'autant plus irrémédiable qu'il a été accompagné d'un rapprochement entre l'UPK et les barzanistes et les communistes, qui n'ont jamais dissimulé leur hostilité à tout accord avec le président Saddam Hussein. Peut-être est-ce dans le but d'empêcher la création d'un front uni de l'opposition que le chef de l'Etat irakien vient d'offrir *une amnistie générale à tous les opposants* installés en Irak ou vivant à l'étranger, y compris les membres du parti islamiste Al Daoua. Le porte-parole à Londres de ce mouvement, qui a été décimé par une répression implacable, a réagi aussitôt en affirmant qu'il s'agissait certainement d'une *« plaisanterie politique »* de la part du régime de Bagdad. Il est peu probable que les autres mouvements de l'opposition réagissent différemment à une initiative qui arrive bien tard.

JEAN GUEYRAS.

A travers le monde

Espagne

- M. GONZALES CONFIRME L'EXPULSION DE DEUX DIPLOMATES AMÉRICAINS. – *Le président du gouvernement espagnol*, M. Felipe Gonzales, a confirmé vendredi *15 février* l'expulsion de deux diplomates américains dont les *activités, a-t-il dit, ne correspondaient* pas à leur statut (*le Monde* du 16 février).

Selon le quotidien *El Pais*, toutefois, les deux hommes ont été *surpris en train de photographier* les antennes de communication du palais gouvernemental.

Centrafrique

- ARRESTATION A BANGUI. – M. François Guéret, haut commissaire chargé des entreprises d'Etat, aurait été arrêté, mercredi 13 février, à Bangui, apprend-on de bonne source à Paris. Aucun motif pour cette mesure n'aurait été encore donné à M. Guéret, qui est toujours détenu *au commissariat du port*, où il a pu s'entretenir avec sa femme.

LA CHUTE DU QUARTIER GÉNÉRAL DES KHMERS ROUGES

Le prince Sihanouk demande à Pékin d'« infliger une leçon » au Vietnam

A la suite de la chute de Phnom-Malai, quartier général des Khmers rouges, entre les mains des Vietnamiens, l'attention se reporte, ce samedi 16 février, sur une éventuelle riposte de Pékin sur la frontière entre la Chine et le Vietnam. Le prince Sihanouk, chef de la coalition opposée au gouvernement provietnamien de Phnom-Penh, a, pour sa part, lancé un appel aux Chinois, *« pour qu'ils infligent une nouvelle leçon »* aux Vietnamiens. *« La Chine souhaite-t-elle ou non nous sauver ? Si elle le souhaite, elle doit infliger au Vietnam une nouvelle leçon »*, a déclaré, samedi, à Bangkok, le prince, qui revenait de Pékin. Il a toutefois ajouté que la Chine ne semblait pas prête à mettre ses menaces à exécution.

La Chine, qui a déclaré qu'elle donnerait au Vietnam *« une leçon méritée quand ce sera nécessaire »* (*le Monde* du 16 février), a fait état, vendredi, d'une tension croissante sur la frontière sino-vietnamienne. Hanoï a également rapporté l'existence, quasi quotidienne, d'accrochages sur la frontière entre les deux pays. Mais aucun bilan n'a encore été fourni d'un côté comme de l'autre.

Au Cambodge, Phnom-Penh a indiqué samedi que les combats de Phnom-Malai ont fait des *« centaines »* de tués et de blessés dans les rangs des défenseurs khmers rouges. Mais à Bangkok on estime cependant que ces derniers ont réussi leur opération de repli menée vendredi face à la poussée vietnamienne. Selon une source militaire thaïlandaise, quarante-cinq Khmers *rouges auraient été tués et cent* trente blessés lors de l'assaut final.

Samedi, la situation était redevenue calme sur la frontière khméro-thaïlandaise. Les Khmers rouges, *qui font état* d'opérations de harcèlement contre les troupes vietnamiennes, se seraient repliés sur la chaîne des Cardamones, dans le sud-ouest cambodgien. Leur radio a annoncé que cinquante-trois soldats vietnamiens avaient été tués mardi dernier et que du matériel avait été détruit au cours de combats dans la région de Siem-Reap, quartier général des forces vietnamiennes dans l'ouest cambodgien. – *(AFP, Reuter.)*

Les interprétations jordaniennes et palestiniennes de l'accord d'Amman divergent

De notre correspondant

Tunis. – Les déclarations faites jeudi 14 février, lors d'une brève escale à Tunis, par le premier ministre jordanien, M. Ahmed Obeidat, ont suscité des réactions contradictoires et un certain malaise dans les cercles politiques palestiniens, habituellement proches des positions de M. Yasser Arafat.

Evoquant *« la formule d'actions communes »* mise au point par le roi Hussein et M. Arafat, le premier ministre jordanien avait précisé que cet accord se réfère *« aux droits intangibles du peuple palestinien à l'autodétermination, dans le cadre de rapports harmonieux et privilégiés entre les peuples jordanien et palestinien »*. Il avait ajouté que, dans l'éventualité d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, l'OLP y participerait au sein d'*« une délégation commune jordano-palestinienne »*.

Ces deux affirmations sans équivoque tranchaient avec le commentaire intentionnellement vague publié vingt-quatre heures plus tôt par l'agence palestinienne WAFA, selon laquelle *« la formule »* d'Amman était conforme aux engagements du sommet arabe de Fès de 1982, aux résolutions des Nations unies et aux décisions de la dix-septième section du conseil national palestinien d'Amman de novembre dernier. Et, de fait, les déclarations de M. Obeidat n'ont pas manqué de provoquer mises au point, réserves, puis irritation.

Ces prises de position ont retenu d'autant plus l'attention qu'elle émanent de personnalités ou d'instances qui ne peuvent être taxées d'hostilité à l'égard du président de l'OLP, les adversaires déclarés ou non de ce dernier ne s'exprimant pas à partir de Tunis.

C'est ainsi que le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, le bras droit de M. Arafat à la direction du Fath, M. Salah Khalaf, et l'Union générale des étudiants palestiniens ont tour à tour, au cours de ces dernières quarante-huit heures, exprimé implicitement leurs réserves à l'égard de la présentation qui a été faite par la partie jordanienne de cet accord, dont la teneur n'a toujours pas été révélée.

Deux points ont été mis en relief, avec des nuances selon leurs auteurs, à travers ces réactions. Ils concernent les deux principes fondammentaux de la ligne de conduite de l'OLP : droit pour les Palestiniens à l'autodétermination et à un Etat indépendant, qui, seulement une fois créé, pourrait se constituer en confédération avec la Jordanie ; participation ès *qualités d'une « délégation indépendante de l'OLP »* à tout pourparler sur le Proche-Orient (1). Les interprétations jordaniennes de l'accord d'Amman sont loin d'y être *conformes*.

Rentré vendredi soir à Tunis, après un voyage éclair en Roumanie, M. Yasser Arafat est ainsi confronté à ce qui pourrait bien être l'amorce d'une *fronde interne au Fath, la composante la plus importante de* l'OLP. La principale instance de décision de ce mouvement, le Conseil révolutionnaire, devait siéger à *Tunis le 11 février*. La réunion a été reportée déjà à deux reprises, mais, selon des sources palestiniennes, elle aura lieu dans les prochains jours et, en tout état de cause, avant la convocation à Alger, d'ici à la fin du mois, du conseil central de l'OLP (instance intermédiaire entre le comité exécutif et le conseil national).

Lors de ces assises, le président de l'OLP aura très prochainement à « jouer serré » pour faire accepter sa nouvelle initiative. Mais ce n'est ni la première ni sans doute la dernière fois que M. Arafat affronte l'irritation de ses pairs, et cet épisode jordanien n'est pas sans rappeler les remous aujourd'hui bien estompés qu'avait suscités son voyage impromptu au Caire en décembre 1983.

MICHEL DEURÉ.

(1) A Amman, Abou Jihad, commandant en chef des forces armées palestiniennes, considéré généralement comme le numéro deux du Fath, a affirmé que l'OLP *« n'a donné de mandat à personne »* pour parler en son nom, et refuse *« la représentation conjointe »* avec quiconque, l'OLP étant *« le seul représentant légitime du peuple palestinien »*.

Étranger

Liban

Le retrait israélien sera total en septembre
déclare le général Ori Orr

La Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (FINUL) a informé les autorités de Beyrouth que les forces israéliennes avaient commencé, ce samedi matin 16 février, à se retirer de la région de Saïda, chef-lieu du sud du Liban. Selon les radios locales, les opérations de retrait ont, en effet, commencé à 5 heures GMT (7 heures, heure locale).

En prévision de ce retrait, l'armée libanaise a interdit la circulation pour une durée de quarante-huit heures, à partir de samedi 6 heures GMT (8 heures, heure locale), sur le tronçon de la route du littoral comprise entre le sud de la capitale et le fleuve Awali, limite nord de l'occupation israélienne, indique un communiqué diffusé par Radio-Liban (radio officielle). Un millier de soldats de l'armée libanaise sont déployés sur ce tronçon long d'une quarantaine de kilomètres, prêts à remplir tout vide laissé par l'armée israélienne.

Vendredi, le général Ori Orr, commandant des troupes israéliennes au sud du Liban, avait annoncé, dans une interview publiée par *Yediot Aharonot*, que la deuxième phase du retrait israélien commencera à la fin du mois d'avril et que ce retrait sera total en septembre, *« à moins de retards ne dépendant pas de l'armée »*.

Le général Orr a estimé, d'autre part, qu'il s'attendait à une intensification des attaques contre l'armée israélienne pour *« nous obliger à accélérer notre départ »*. Le général s'est élevé, par ailleurs, contre ceux qui souhaitent qu'Israël garde le contrôle du mont Baroukh. *« Cette position*, a-t-il fait remarquer, *constituerait un atout stratégique, si nous avions l'intention d'attaquer la Syrie. Mais Israël n'attaquera pas la Syrie. »*

A Washington, le département d'Etat a indiqué, vendredi, que les Etats-Unis avaient *« apprécié beaucoup »* le rôle joué par la Syrie dans l'affaire Jeremy Levin, le journaliste américain qui a retrouvé, jeudi, la liberté, après avoir été détenu par un groupe extrémiste durant près d'un an au Liban.

Correspondant de la chaîne de télévision américaine CNN au Liban, M. Levin avait indiqué qu'il avait réussi à s'échapper dans la nuit de mercredi à jeudi du lieu où il était détenu dans la plaine libanaise de la Bekaa. Après avoir marché durant deux heures, avait-il raconté, il avait rencontré une patrouille syrienne qui l'avait pris en charge avant de le conduire à Damas, où les autorités l'ont remis à l'ambassade des Etats-Unis.

Le porte-parole s'est refusé à fournir la moindre indication sur le rôle précis joué par la Syrie dans cette affaire.

Jeudi après-midi, l'ambassadeur de Syrie à Washington, M. Rafic Jouejati, avait affirmé que son pays avait obtenu la libération de M. Levin. Mais, dans la soirée, le gouvernement syrien à Damas avait fait valoir que M. Levin s'était bel et bien échappé. – *(AFP, Reuter.)*

LA CRISE DE L'UNESCO

M. M'Bow accuse Washington de vouloir remettre en cause le système des Nations unies

Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a affirmé, vendredi 15 février, que la crise de son organisation faisait partie d'une attaque généralisée des Etats-Unis contre le système des Nations unies.

Commentant une nouvelle fois la décision américaine de quitter l'UNESCO en dépit de la volonté de l'organisation de réformer son fonctionnement, M. M'Bow a déclaré : *« Tout se passe, en effet, comme si certains milieux voulaient remettre en cause le fondement de tout le système international créé au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Ce qui se passe autour de l'UNESCO n'est que le reflet des profondes contradictions politiques, idéologiques et philosophiques qui caractérisent le monde actuel »*, a poursuivi M. M'Bow en faisant allusion aux tensions entre pays industrialisés et du tiers-monde. Le directeur général, qui s'adressait au conseil exécutif de l'UNESCO réuni jusqu'à ce samedi, a, d'autre part, dénoncé avec vigueur ce qu'il a appelé *« la campagne de presse sans précédent que certains journalistes ont menée contre l'organisation et son directeur général, déshonorant ainsi, par les méthodes qu'ils ont employées et les voies qu'ils ont choisies, leur profession »*. Il a aussi déploré l'utilisation de *« la stratégie de la rumeur »* pour *« déprécier »* l'organisation et son directeur général – *« dont on n'a même pas eu la pudeur d'épargner la famille et de respecter les convictions religieuses »*, a-t-il dit – et a regretté qu'*« il y ait parmi les informateurs des délégués permanents et des membres du conseil exécutif »*.

● *Nouveau président de la Cour de justice de La Haye.* – Le juge indien Nagendra Singh a été élu, vendredi 15 février, à la présidence de la Cour internationale de justice de La Haye, alors que le juge français, Guy Ladreit de Lacharrière, était élu à la vice-présidence. Le mandat des deux magistrats expirera en 1988, précise un communiqué publié à La Haye. Le juge Singh est membre de la Cour internationale depuis 1973 et a servi en tant que vice-président de 1976 à 1979. Le juge Ladreit de Lacharrière siège à La Haye depuis 1982. – *(Reuter.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Naissance du Mozambique »
de René Pélissier

Spécialiste de l'Afrique lusophone, René Pélissier nous avait donné, il y a une demi-douzaine d'années, deux tomes magistraux consacrés à l'histoire contemporaine de l'Angola. René Pélissier est un auteur qui laboure en profondeur : il vient de publier non seulement le premier ouvrage en langue française sur le Mozambique (deux volumes totalisant plus de huit cents pages dont cinquante de bibliographie commentée), mais sans doute l'ouvrage majeur sur ce pays.

L'auteur dégage et met en perspective des données neuves ; il décrit le processus chaotique de la pénétration portugaise. Celle-ci, contrairement à un mythe, est récente, puisque, en 1896, l'hinterland occupé dépasse à peine quelques dizaines de kilomètres. René Pélissier dénombre au moins cent soixante campagnes et actions militaires d'envergure entre le milieu du dix-neuvième siècle et la première guerre mondiale, attestant la stupéfiante résistance des populations.

La pénétration est en réalité, comme il l'écrit, une succession de « tragédies rurales ». Elles ne tournent pas toutes, il s'en faut, au désavantage des Africains. En témoigne l'épopée de Bonga, chef traditionnel qui, entre 1866 et 1879, défait quatre expéditions portugaises, tandis que, en 1894, les Portugais sont quasiment menacés d'être rejetés à la mer.

D'une belle écriture, élégante et serrée, René Pélissier dresse, sans manichéisme, en historien, mais non sans empathie pour son sujet, un tableau saisissant de la pacification portugaise. Il restitue par ce travail pionnier leur histoire aux Mozambicains. Le colonialisme a, en effet, été la matrice de presque tous les Etats sub-sahariens, et c'est là que commence l'histoire moderne des pays africains d'aujourd'hui.

Avec l'ensemble monumental que représentent ses quatre volumes concernant l'Angola et le Mozambique, René Pélissier vient de se hisser, au terme d'un travail de deux décennies, au rang de meilleur spécialiste mondial de l'Afrique lusophone.

GÉRARD CHALIAND.

★ « Naissance du Mozambique. Résistance et révoltes anticoloniales (1854-1918) », 2 volumes. R. Pélissier, Montamets 78630 Orgeval. 360 F.

● *Condamnation de l'Afrique du Sud.* – Les cinq chefs d'Etat africains lusophones, dont le cinquième sommet s'est achevé vendredi 15 février à Sao-Tome, ont sévèrement condamné l'Afrique du Sud pour *« le maintien de ses troupes dans le sud angolais »* et pour les attaques *« terroristes dirigées contre le territoire mozambicain »*. *« Certains citoyens portugais qui appuient les actions terroristes en Angola et au Mozambique »* ont également été dénoncés, sans plus de précision. Ce cinquième sommet des pays africains lusophones, qui s'était ouvert officiellement jeudi, réunissait les présidents José Eduardo Dos Santos (Angola), Aristides Pereira (Cap-Vert), Joao Bernardo Vieira (Guinée-Bissau), Samora Machel (Mozambique) et Manuel Pinto Da Costa (Sao-Tome-et-Principe). – *(AFP.)*

Tsahal : l'armée sans militaires

Une démocratie de permissionnaires

De notre correspondant

Jérusalem. – Depuis bientôt quarante ans d'une histoire – ô combien tumultueuse, – l'armée juive nourrit quelques-uns des plus vigoureux mythes d'Israël. Objet d'un orgueil unanime, inspirant l'absolue loyauté d'un peuple, Tsahal (1), l'« invincible », est tout à la fois le « noyau dur » de l'Etat, son épine dorsale, instrument de sa survie, une *« machine de guerre parfaite et bien huilée »*, un *« creuset ethnique et social »*, une *« école de vie et de démocratie »* pour le *« nouveau juif, soldat sans peur ni reproche »*.

Israël, dit-on souvent à juste titre, est une *« nation en armes »*. Mais ce n'est pas pour autant un *« Etat-garnison »*. Dans un pays où la paix n'a toujours été qu'une parenthèse, plus ou moins longue, entre deux guerres, où l'armée joue un rôle central, où les règles et les contraintes de la sécurité nationale sont acceptées de tous comme autant de maux nécessaires, les valeurs et les réflexes militaires n'ont ni déteint sur la société civile ni dépravé une démocratie politique – la seule du Proche-Orient – au parlementarisme échevelé. Partiellement militarisé, l'Etat hébreu n'est pas militariste, du moins à l'intérieur de ses frontières. Israël aurait pu ressembler à Sparte, il est resté plus proche d'Athènes.

Au cœur de cet étonnant paradoxe se trouve une réalité incontournable : Tsahal est avant tout une armée de réservistes. C'est un truisme d'évoquer le déséquilibre démographique entre Israël et ses ennemis arabes. Dotés pour la plupart d'armées de métier, ceux-ci peuvent en théorie aligner un million et demi de combattants (sans compter ceux de l'Egypte). En mobilisant tous ses réservistes, Israël dépasse à peine cinq cent mille hommes, soit un rapport de un à trois.

40 000 « professionnels »

Tsahal est une armée-gigogne, où s'emboîtent trois forces numériquement très inégales : le noyau des quelque quarante mille soldats professionnels, les jeunes conscrits avec lesquels ils forment l'osature militaire permanente en temps de paix (cent soixante-dix mille hommes au total), enfin la masse des réservistes. *« Le civil est un soldat en permission onze mois sur douze »*, aimait dire le général et archéologue Yigael Yadin, ancien chef d'état-major mort l'an dernier.

Après son service militaire accompli à dix-huit ans – pendant trois ans pour les hommes et deux pour les femmes, – chaque adulte assure, selon son grade et son âge, une période de réserve annuelle, appelée « milouim », qui oscille entre quatorze et trente-huit jours. Il peut, de surcroît, être mobilisé un jour par mois jusqu'à l'âge limite de cinquante-cinq ans. Un Israélien passe ainsi, en moyenne, de six à sept ans de sa vie sous les drapeaux.

Pour les femmes, ce système est allégé. En temps de paix, elles ne sont réservistes que jusqu'à vingt-quatre ans et la maternité les dispense de toute obligation. Les juifs religieux orthodoxes et « antisionistes » qui poursuivent des études rabbiniques sont, s'ils le souhaitent, exemptés du service national.

Parmi les non-juifs, seule la communauté druze (soixante-dix mille personnes), jugée loyale envers l'Etat, porte l'uniforme. La minorité arabe (17 % de la population) ne remplit aucun devoir militaire. Ses membres échappent ainsi au risque de combattre un jour leurs « frères arabes ou palestiniens ». Ceux qu'un tel dilemme moral indiffère peuvent, depuis près d'un an, s'enrôler dans Tsahal.

La mobilisation des réservistes est l'arme secrète de la nation, la clé de sa survie. Chaque fois que le hululement des sirènes annonça une guerre, le peuple tout entier endossa l'uniforme et se lança sur les routes, vers les champs de bataille, en des cortèges désordonnés.

Pour entretenir les réflexes et diminuer autant que possible le délai de mobilisation, l'armée déclenche périodiquement de minutieux exercices. « Glace chaude », « Boucles d'oreille », « Sac en papier déchiré » : ces noms de code insolites égrenés par la radio israélienne invitent des dizaines de milliers de réservistes à rejoindre au plus vite leurs points de ralliement.

Bien des raisons, liées à la mobilisation des réservistes, expliquent pourquoi le virus militariste a épargné Israël. De l'époque pionnière, Tsahal conserve certains traits originaux. C'est une armée sans passé colonial, aux structures souples et au fonctionnement peu autoritaire, où l'on ne se soucie guère de discipline formelle, encore moins du cérémonial si cher aux armées d'Europe. Par rapport à Tsahal, même l'armée américaine paraît guindée.

Les officiers israéliens partagent la vie de leurs hommes qui les appellent souvent par leurs sobriquets. On s'y dit « combattant » plutôt que « soldat » et l'on ignore le salut réglementaire, sauf les jours de parade. On raconte ici l'histoire de ce commandant qui voulait imposer le salut mais y renonça de guerre lasse après que ses hommes, en le croisant sans cesse, l'eurent obligé à d'épuisantes civilités. Le joyeux désordre et le débraillé fraternel appartiennent à la légende de Tsahal.

Israël n'a pas d'académie militaire. Les recrues sont formées sur le tas et toutes logées à la même enseigne. Les réservistes ne fournissent pas seulement la masse de manœuvre de Tsahal. Ils appartiennent à la hiérarchie et nombre de militaires de carrière servent sous leurs ordres. L'existence d'un tel corps d'officiers « à dominante civile » empêche l'émergence d'une caste militaire.

Des officiers « trop jeunes »

Les réservistes ignorent quasiment la vie de caserne. Ou bien ils bivouaquent dans des camps de toile, lors des exercices, ou bien ils rentrent chaque soir chez eux quand ils ont la chance d'être affectés près de leur domicile. La plupart des officiers de carrière retrouvent quotidiennement leurs foyers. La petitesse du pays réduit les distances physiques et sociales entre les soldats et leur environnement civil. Même un réserviste mobilisé au Liban du Sud se trouve à moins d'une heure de route de Haïfa. Les veilles de sabbat, des grappes d'autostoppeurs en tenue kakie s'agglutinent au bord des autoroutes.

L'armée encourage les contacts informels entre les soldats et leurs familles en multipliant notamment les « journées portes ouvertes » sur les bases. Grâce au téléphone, les parents anxieux ont des nouvelles en permanence de leur fils en opérations ou de son unité. Les soldats professionnels maintiennent des liens étroits avec leur milieu social ou leur communauté d'origine. C'est le cas par exemple des membres des kibboutzim.

Pour éviter le vieillissement des cadres et faire prévaloir l'esprit combatif sur l'expérience, Moshe Dayan, alors chef d'état-major, imposa dans les années 50 un système de retraite anticipée qui ouvrait à l'officier quadragénaire une seconde vie professionnelle. Cette louable initiative a entraîné une réaction en chaîne aux effets parfois néfastes : course aux promotions, avancements trop rapides, rajeunissement excessif du commandement. Un officier supérieur, aujourd'hui, se croit sanctionné s'il demeure plus de dix-huit mois dans son grade.

Il reste que les généraux d'active quinquagénaires sont rares et de véritables « pools » d'officiers ont rejoint le corps de réserve en tissant des réseaux d'amitié dans tous les milieux professionnels. Mais ces officiers à la retraite, en entamant une nouvelle carrière, ont plus contribué à « civiliser » l'armée – où ils sont réservistes – qu'à militariser la société civile.

Une valeur sûre

Toujours en quête de personnages prestigieux, les multiples partis israéliens ont accueilli à bras ouverts les officiers retraités désireux d'investir dans une carrière politique la popularité gagnée au combat. En Israël, le « général-politicien » est une valeur sûre. Parmi les plus célèbres, il y eut Moshe Dayan, Yigal Allon et Yigael Yadin. L'actuelle Knesset compte sept généraux dont quatre anciens chefs d'état-major : MM. Yitzhak Rabin, Haïm Bar Lev, Motta Gur et Rafael Eytan.

A priori, une telle brochette de prétoriens, auxquels s'ajoutent les nombreux colonels devenus députés ou hauts fonctionnaires, pourrait encourager le goût du césarisme. Or, il n'en est rien car les anciens officiers se distinguent par leur remarquable diversité d'opinions. Si Ariel Sharon et Rafael Eytan – artisans privilégiés, ce n'est pas par hasard, de la guerre du Liban – appartiennent à la « droite musclée », Ezer Weizman, inlassable avocat de l'Egypte, incarne l'« homme de la paix » tandis que la « super-colombe », Matti Peled, vient de rencontrer une nouvelle fois Yasser Arafat.

En politique, intérieure comme extérieure, les généraux ne sont pas plus « faucons » que leurs collègues civils. Leur participation aux prises de décision accroît même la liberté de manœuvre du gouvernement à l'égard de l'armée. Experts écoutés du pouvoir, ils peuvent contester efficacement les avis de l'état-major, ainsi dépossédé du monopole de la fourniture d'informations aux civils.

Certes, le lobby militaire existe et son autorité est multiforme. En Israël, le cabinet tout entier s'estime collectivement responsable des grands choix en matière de sécurité. Les chefs de l'armée sont disponibles à tout moment pour venir présenter leurs options devant le conseil des ministres et le service des renseignements militaires est la principale source d'information du gouvernement.

L'armée a d'autres moyens d'influence : plusieurs porte-parole officiels, une presse périodique, un bureau de la censure et surtout sa propre station de radio, Galei-Tsahal. Mais ses informations, de l'avis général, sont plus impartiales et plus crédibles que celles diffusées sur les autres ondes nationales.

Heureuse schizophrénie !

Autre source de puissance : l'armée est au cœur d'un véritable complexe « militaro-industriel » qui emploie un Israélien sur quatre. De l'aéronautique au nucléaire en passant par les usines d'armement, son rôle économique est crucial. L'Etat hébreu, au fil des ans, est devenu un « marchand de canons » dont les affaires étaient florissantes jusqu'à une date récente.

La défense d'Israël, en guerre depuis toujours, est celle d'une grande puissance. Au prorata de sa population, l'Etat hébreu entretient la plus nombreuse armée du monde. Il consacre un quart de son budget à la sécurité et 35 % de ses recettes au remboursement d'une dette extérieure en grande partie militaire. Les Israéliens n'en finissent pas de payer pour les guerres du passé. En ces temps d'austérité, l'armée réduit son train de vie mais protège l'essentiel : l'importance de ses effectifs, la formation de ses cadres, la recherche de pointe, la qualité de ses renseignements. Autre paradoxe : la prépondérance des ressources financières de l'armée n'a pas empêché une diminution de son rôle politique et une perte de prestige. Le tremblement de terre du Kippour, où Israël fut pour la première fois attaqué par surprise, avait fait surgir le doute. Dès les premières semaines de la guerre du Liban, les citoyens-soldats ont montré, en descendant dans la rue, qu'on ne les « intoxiquerait » plus à bon compte.

Pourtant, les Israéliens conservent une grande confiance dans leur armée qu'ils tiennent pour « professionnelle » et non partisane. Les scénarios de putsch, échafaudés par les auteurs de politique-fiction, font sourire les experts autant que l'homme de la rue. Israël n'est pas fait pour l'ordre kaki. *« Un candidat putschiste aurait le plus grand mal à manipuler Tsahal*, note M. Dan Horowitz, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem. *Avant même de rêver d'un coup d'Etat, il lui faudrait limoger des centaines de gêneurs et modifier le fonctionnement même de l'armée. »*

En somme, les Israéliens font largement confiance à leur armée, pour accomplir son « job », mais lui dénient tout droit d'ingérence dans la vie civile. La démocratie, bien entendu, ne s'en porte que mieux. *« Israël prouve qu'on peut concilier état de guerre et démocratie*, ajoute M. Horowitz. *A cet égard, on pourrait dire que notre société souffre, pour son bonheur, d'une schizophrénie qui contribue au maintien de la stabilité politique. »* Ainsi vont Israël et Tsahal, un Etat et une armée pas comme les autres.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Initiales hébraïques des Forces de défense d'Israël par lesquelles on désigne couramment l'armée.

هكذا من الأصل

Lundi, l'armée israélienne entame la première phase de son retrait du Liban.
Tsahal l'invincible y a rencontré surtout des mécomptes et des épreuves depuis juin 1982.
L'armée a perdu, dans le pays voisin, plus de six cents hommes. Fallait-il faire cette guerre-là ?
Certains des soldats-citoyens sont allés au bout de leur refus, en renvoyant leur feuille de route.
Mais Tsahal reste ce qu'elle était : une armée qui ne saurait infester la nation du virus militariste,
car, grande sans être muette, peuplée de réservistes
et commandée par de futurs civils,
elle est, en fin de compte, une armée sans militaires.

Liban, première guerre « non imposée », premier repli sans gloire

De notre correspondant

Jérusalem. – Devant le cercueil drapé dans une étoile de David, un peloton rend les honneurs militaires et tire une salve vers le ciel. Les amis du disparu récitent le Kadish, la prière des morts, et l'on entend les sanglots d'une femme.

La scène se passait, l'autre lundi, au cimetière du mont Herzl, à Jérusalem, face aux indiscrètes caméras de la télévision israélienne. Le soldat mort, Yehuda Tuval, avait quarante ans et trois enfants. Informaticien à la mairie, il avait gardé, il y a dix ans, les buts d'Hapoel, le club de football de la capitale. Sur les registres des pertes de l'armée israélienne, il n'est plus qu'un numéro, le six cent seizième soldat tombé au Liban... à 2 kilomètres de la frontière.

Depuis trente-deux mois, le temps de quelques images dans un cimetière militaire, Israël compte ses morts à l'heure du journal télévisé. Sur un lit de l'hôpital Ramban à Haïfa, les soldats plus chanceux racontent l'embuscade ou l'attaque, fatale au camarade d'unité. Six cent seize morts, plus de trois mille cinq cents blessés : un bilan qui s'alourdit sans cesse.

« Duellistes et non gendarmes »

La guerre du Kippour avait déjà été une « autre guerre » parce qu'imprévue. Du moins y eut-il la victoire au bout. Celle du Liban n'est qu'une « sale guerre », trop longue et impopulaire. Au moment où les Israéliens en entrevoient la fin, cinq sur cent seulement souhaitent le maintien coûte que coûte de Tsahal au Liban, selon un sondage du quotidien *Maariv*.

Pour la première fois de son histoire, après quatre guerres gagnées, l'armée juive abandonne le terrain sans gloire et en proie à l'amertume d'une demi-victoire trop cher payée. En quittant le bourbier libanais avant l'automne – si son calendrier est respecté, – Tsahal refermera la parenthèse d'une guerre politiquement et moralement controversée, mais aussi stratégiquement hérétique.

C'est peu dire que l'armée israélienne se trouve mal à l'aise au pays du Cèdre. Elle a dû y mener un combat aux règles et aux pièges inédits. Tsahal a toujours brillé et vaincu dans une situation de guerre « classique », brève, préventive. Ses célèbres qualités – audace, souplesse, rapidité – lui furent de peu de profit au Liban, face à un ennemi insaisissable pratiquant la guérilla.

Les méthodes et le style propres au « modèle » militaire israélien ne répondent pas aux exigences d'une guerre d'usure, proche d'un conflit de type colonial. Comme le rappelle un livre récent (1), les « légions d'Israël » jouent à merveille les duellistes, pas les gendarmes. Tsahal a le bras long, mais le souffle court. Le retour au pays marquera donc également un retour à l'orthodoxie doctrinale.

Selon le professeur Dan Horowitz, expert militaire à l'université hébraïque de Jérusalem, la guerre du Liban a introduit pour Tsahal trois changements fondamentaux. D'abord, elle a élargi la notion de *casus belli*. Jusqu'en 1982, Israël ne livra que des guerres défensives ou préventives, dont dépendait la survie de l'Etat.

Si Israël frappait le premier, lors d'offensives-éclairs, c'était, en quelque sorte, pour des raisons « existentielles » : vulnérabilité géographique, absence de « profondeur stratégique », besoin de disposer d'un délai minimum d'alerte anticipée, impuissance à maintenir longtemps la masse des réservistes sur le pied de guerre. Au moment d'envahir le Liban, Israël n'était pas menacé dans son être. Pour justifier l'équipée libanaise, MM. Begin et Sharon inventèrent un concept inconnu jusqu'alors d'Israël : *« la guerre décidée délibérément »*, en vertu d'un *« choix »*, qui rompait avec une longue tradition de « guerres imposées ».

Deuxième changement : la guerre du Liban est la première qui ne bénéficiait pas d'emblée d'un consensus national, ne cristallisait pas l'union sacrée. Phénomène nouveau : les adversaires du conflit adressèrent leur pétition initiale aux dirigeants de l'État à peine une semaine après le début de l'invasion. Et c'est le puissant courant de contestation à l'intérieur d'Israël, relayé par le mouvement Chalom Archav (« La paix maintenant ») – et conjugué aux protestations internationales, – qui empêcha Tsahal d'investir Beyrouth.

Des mobiles politiques

Enfin, la guerre du Liban obéissait à des mobiles plus politiques que militaires. Son ressort profond et avoué était le désir de casser l'infrastructure combattante de l'OLP, de provoquer une nouvelle dispersion des Palestiniens loin des frontières d'Israël et d'amener à composition la population arabe de Cisjordie et de Gaza. Les gouvernements antérieurs s'étaient résolus à plusieurs guerres après une évaluation lucide du rapport de forces ; le gouvernement Begin livra cette guerre-là pour des raisons d'abord idéologiques.

Il est un peu tôt pour prévoir, avant même qu'elle ait pris fin, si la mésaventure libanaise laissera des marques profondes sur la société israélienne. Pendant chacune de ses guerres, Israël eut comme atout majeur le facteur humain, en particulier le moral de ses troupes. Au Liban, la multiplication des embuscades, l'alourdissement des bilans, la difficulté d'identifier et de frapper l'ennemi, l'enlisement dans un conflit aux objectifs devenus incertains ont de toute évidence affecté le moral de l'armée.

Mais cette morosité ambiante se dissipera sans doute avec le retour au pays. Selon une enquête récente conduite par l'armée chez des futurs soldats de dix-sept ans, leur disponibilité à servir dans les rangs de Tsahal et la confiance dont ils l'honorent restent très fortes. Neuf adolescents sur dix feraient leur service militaire, même si celui-ci n'était plus obligatoire.

Le conflit libanais ne semble pas avoir suscité dans l'armée des troubles de conscience et un désarroi comparables à ceux nés du choc du Kippour. A une exception près, et de taille : Sabra et Chatila. Mais c'est tout Israël qui réclama alors dans la rue qu'on fasse la lumière sur le drame du massacre dans les camps palestiniens, au nom de cette fameuse « pureté des armes », l'un des mythes moralisateurs de l'Etat juif – *« Avons-nous le droit ? »*, – ce vieux code de l'honneur que les soldats oublient parfois face à l'« ennemi intérieur » palestinien.

Reste l'empreinte de la guerre sur les réflexes politiques. Lors des élections de juillet 1984, les soldats stationnés au Liban – on l'a souvent noté ici – votèrent nettement plus à droite que la moyenne nationale, accordant leurs plus beaux scores au parti annexionniste Tehyia et au mouvement Kach du rabbin raciste Meir Kahane. Rien n'atteste que cette radicalisation dans l'armée sera tenace. Elle émane surtout de jeunes recrues du contingent séduites par les idées et les solutions simplistes. C'est plus affaire d'âge, semble-t-il, que de changement en profondeur de l'électorat ou, même, de guerre au Liban.

J.-P. L.

(1) *Tsahal. Les légions d'Israël. Des milices paysannes à la puissance nucléaire*, par Jacques Benaudis. Editions Ramsay. 1984.

Feuilles de route refusées

« Yesh Gvul. » L'expression en hébreu a un double sens : *« Il y a une frontière »* – en l'occurrence celle du Liban ; *« Il y a une limite »*... au devoir du citoyen-soldat. Une devise idéale pour les quelque six cents Israéliens qui refusèrent ouvertement d'aller se battre au « pays du Cèdre ».

Tout commença, dès les premières semaines de la guerre, par une pétition. Ses signataires, dont la liste ne cessera ensuite de s'allonger, demandaient d'avance au gouvernement qu'on ne les envoie pas « crapahuter » au Liban. Scandale ! *« Nous avions brandi le drapeau noir de l'illégalité »*, raconte M. Gideon Spiro, l'un des animateurs de l'association Yesh Gvul. *« Cette guerre, qui se prolongeait, était à nos yeux inutile et illégitime. Après les bombardements de civils à Beyrouth et les massacres de Sabra et de Chatila, elle devint en outre immorale. »*

Arriva ce qui devait arriver. A mesure qu'ils reçurent leurs feuilles de route, les militaires indociles refusèrent de rejoindre leurs unités stationnées au Liban. Pour éviter à chaque fois un procès public trop tapageur, l'armée les condamna à trente-cinq jours de détention selon une procédure expéditive.

A ce jour, cent quarante-cinq Israéliens ont purgé leur peine à la prison n° 6 d'Atlit, près de Haïfa. Le dernier en date est le professeur de physique et militant connu de défense des droits de l'homme, Dan Amit. Tous étaient des réservistes, à l'exception d'un nouvel immigrant venu d'Union soviétique (et fort peu représentatif, au demeurant, de sa communauté d'origine, généralement ultranationaliste).

Le plus souvent, les soldats réfractaires purent ensuite servir en Israël. Certains « négocièrent » *même leur lieu d'affectation*. Cinq d'entre eux durent à des chefs incommodes un doublement de leur peine. Un autre, spécialement malchanceux, passa cent cinq jours en prison (soit trois périodes consécutives).

Car, pour dissuader les récalcitrants, l'armée s'était libérée à leur égard d'une règle traditionnelle qui l'oblige à informer tout réserviste, six semaines à l'avance, du lieu et de la date de sa mobilisation. Avant de quitter leur prison, les contestataires étaient de nouveau jugés et condamnés. Yesh Gvul porta l'affaire devant la Haute Cour mais fut débouté, l'armée étant libre, selon la justice, de mobiliser un soldat *« en fonction de ses seuls besoins »*.

Un mouvement marginal

Au début, l'obstination tranquille des militants de Yesh Gvul prit l'armée par surprise. L'objection de conscience était chose rare en Israël. Avant la guerre du Liban, une quinzaine de recrues seulement avaient été emprisonnées pour refus d'accomplir le service national dans les territoires occupés. Le cas le plus célèbre est celui du jeune Gadi Algazi, condamné à un an de prison en 1981 après avoir annoncé sa décision dans une lettre solennelle au ministre de la défense, cosignée par vingt-six lycéens.

Aujourd'hui encore, certains réservistes *refusent de jouer les* gendarmes en Cisjordanie ou à Gaza, et ils obtiennent souvent satisfaction. L'affaire se règle à l'amiable et un peu à la tête du client, selon l'humeur et les idées des chefs. *« On ne m'a jamais envoyé dans les territoires*, nous dit M. Spiro. *Ils savent que je n'accepterais pas d'y aller. »*

Les membres de Yesh Gvul ne sont pas des objecteurs de conscience comme les autres. La plupart viennent des meilleures unités de combat. Dans le civil, ils sont professeurs, ingénieurs ou médecins, et, dans l'armée, tankistes, parachutistes ou marins. Passer pour « traître » aux yeux du plus grand nombre n'est jamais exaltant, et se résoudre à l'indiscipline, au nom d'une certaine idée de l'armée, leur fut un choix difficile.

Les Israéliens, par dizaines de milliers, ont manifesté leur opposition à la guerre du Liban. Peu sont allés au bout de leurs convictions. En acceptant la prison pour prix de leur engagement, ceux-là ont pourtant troublé certaines bonnes consciences, à mesure surtout que le conflit devenait impopulaire.

N'ont-ils pas montré plus de courage, après tout, que les milliers de réservistes qui, en invoquant de fausses excuses – familiales, professionnelles ou de santé – réussirent à échapper au Liban ? *« Certains officiers*, précise M. Spiro, *informés longtemps à l'avance du calendrier de mouvement de leur unité se trouvaient toujours, comme par hasard, à l'étranger au moment de leur mobilisation. Parce qu'elle n'était pas vitale et qu'elle a trop duré, la guerre du Liban a entamé la loyauté des soldats, encouragé les petites ruses et les échappatoires. »*

Yesh Gvul est resté un mouvement marginal, sans effet sur le cours de la guerre. La hiérarchie militaire, qui craignait un effet de contagion, l'a pourtant pris au sérieux car il reniait la règle d'or de l'obéissance sous les drapeaux. A la différence de certains juifs religieux orthodoxes qui, au nom du respect de la Thora, échappent au port des armes, les militants de Yesh Gvul ne peuvent prétendre, aux yeux de l'armée, à l'objection de conscience, car leurs mobiles sont d'abord politiques, non moraux.

Les réservistes récalcitrants ont tout de même obtenu gain de cause en échappant au Liban, fût-ce après un ou deux séjours en prison. *« Nous avons surtout*, souligne M. Spiro, *réhabilité la responsabilité personnelle du soldat. Un militaire ne doit jamais être un robot ou une simple marionnette. »*

J.-P. L.

Portugal

M. Rui Machete, leader des sociaux-démocrates devient numéro deux du gouvernement Soares

De notre correspondant

Lisbonne. – Le gouvernement portugais va poser la question de confiance au Parlement, a annoncé M. Mario Soares lors de la cérémonie d'investiture des nouveaux membres de son cabinet, le vendredi 15 février. Le premier ministre socialiste vise ainsi un double objectif : d'une part, répondre au président de la République, le général Eanes, qui, dans son discours de Nouvel An, avait vigoureusement critiqué certains aspects de la politique économique en vigueur, et, d'autre part, éprouver la solidité de la coalition au pouvoir. C'est en effet la crise récemment survenue au sein du Parti social-démocrate allié du PS qui a été à l'origine du dernier remaniement gouvernemental.

M. Rui Machete, nouveau chef du PSD, en remplacement de M. Mota Pinto, occupe désormais les postes que ce dernier détenait au sein de l'exécutif : il a ainsi quitté le ministère de la justice pour devenir vice-premier ministre et chargé de la défense. Le portefeuille de la justice a, dès lors, été confié au social-démocrate M. Mario Raposo, qui avait déjà exercé les mêmes fonctions en 1978 et 1980. Au ministère de l'éducation, le recteur de l'université de Braga, M. Joao de Deus Pinheiro, un ingénieur de quarante ans, remplace M. Seabra, dont l'activité avait été très contestée, en particulier par les syndicats de professeurs et par les organisations d'étudiants. M. Carlos Melancia quitte le ministère de la mer pour succéder à M. Rosado Correia au ministère de l'équipement social. Il était convenu que ces deux personnalités socialistes échangeraient purement et simplement leurs fonctions. Ce n'est que quelques heures avant l'investiture que M. Correia a annoncé sa volonté de quitter l'exécutif. Aussi M. Soares a-t-il été obligé de faire appel à M. Almeida Serra, secrétaire d'Etat à la marine marchande, pour diriger le ministère de la mer.

Ce remaniement, qui porte donc sur cinq ministères, est considéré par le Parti communiste comme une simple opération de « replâtrage ». Il est également dénoncé par la Confédération générale des travailleurs portugais (pro-communiste), qui appelle à une journée nationale de lutte.

Il est probable, cependant, que les choses n'en resteront pas là. Seules les objections formulées par la hiérarchie militaire à certains noms d'abord proposés pour le ministère de la défense ont amené M. Rui Machete à suivre l'exemple de son prédécesseur, M. Mota Pinto, qui cumulait les fonctions de ministre de la défense avec celles de vice-premier ministre : il ne s'agit donc que d'une solution provisoire, comme l'a souligné le nouveau numéro deux du gouvernement et président des sociaux-démocrates. Il est d'autre part fort possible que les ministères de la qualité de la vie et de la culture soient dissous. L'actuel ministre de la culture, M. Coimbra Martins, pourrait alors revenir à l'ambassade du Portugal à Paris.

JOSÉ REBELO.

Un arbitre habile

A Lisbonne, on dit de M. Rui Machete qu'il est *« un des rares sociaux-démocrates du Parti social-démocrate »*. Discret, peu enclin à la polémique, il se veut surtout un arbitre au sein d'une formation globalement située beaucoup plus à droite que son sigle ne l'indique. C'est cette qualité de modérateur qui lui a d'ailleurs été reconnue au moment où il fallait trouver une solution à la crise récemment déclenchée par le départ de M. Mota Pinto de la présidence du PSD. M. Machete ne représentait, en effet, aucune tendance au sein de son parti. Elu lors du dernier congrès premier vice-président, il a su ensuite prendre ses distances à l'égard de M. Mota Pinto – sans pour autant se compromettre avec ceux qui s'opposaient au président !

Né en avril 1940, le numéro deux du gouvernement est entré dans la politique au lendemain de la « révolution aux œillets » de 1974. Membre du PSD (alors PPD) dès sa création, il a abandonné le parti en 1979, après un affrontement avec le chef « charismatique » des sociaux-démocrates Francisco Sa Carneiro. Sa traversée du désert a cessé presque aussitôt après la mort accidentelle de ce dernier, fin 1980.

Ministre de la justice dans le gouvernement de coalition PS-PSD formé par M. Soares à la suite des élections législatives d'avril 1983, M. Rui Machete a été au centre de plusieurs controverses. Il devra maintenant se garder de ceux qui, à droite, l'accusent d'être un *« socialiste déguisé »*.

J. R.

Pologne

L'épiscopat proteste contre la campagne de dénigrement de l'Eglise

Les évêques polonais ont vivement portesté, vendredi 15 février, contre la campagne de dénigrement de l'Eglise lancée par le pouvoir à la faveur du procès des policiers assassins du Père Jerzy Popieluszko.

Dans un communiqué publié à l'issue de la deux cent quatrième Conférence de l'épiscopat, les évêques dénoncent cette campagne de *« propagande organisée intentionnellement »* et mettent en garde les responsables du pays contre le recours à de tels procédés, qui, selon eux, ne peuvent que conduire à la *« perturbation des relations Eglise-Etat »* en Pologne.

« Le fait de saper l'autorité de l'Eglise, qui demeure au service du peuple, est non seulement injuste, mais est aussi dirigé entre le bien nationale » poursuivent les évêques. Cette campagne, lit-on encore dans le document, *« n'est dans l'intérêt ni du dialogue, ni de la réconciliatiton nationale sans cesse demandée par l'Eglise, ni du renforcement de la paix sociale »* dans le pays.

D'autre part, MM. Lech Walesa et Jacek Kuron (un des principaux animateurs de l'ancien Comité de défense des ouvriers, KOR), ont publié le même jour un communiqué à la suite des arrestations intervenues à Gdansk (notre article en première page). Les deux hommes estiment que ces arrestations *« démontrent que l'amnistie* [de juillet dernier] *n'était qu'un épisode passager destiné à tromper les opinions publiques polonaise et mondiale »*, et ils invitent la population à *« réagir fermement (...) pour qu'il soit clair que les Polonais n'acceptent pas passivement ce retour à la haine et à la répression »*.

M. Craxi ne constate aucun progrès dans l'affaire de l'élargissement de la CEE

Madrid *(Reuter)*. – Le président du conseil italien, Bettino Craxi, s'est rendu vendredi 15 février à Lisbonne, puis à Madrid, pour tenter de débloquer les négociations sur l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, dont son pays assure la présidence depuis janvier. La veille, à Londres, M. Craxi s'était entretenu avec le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher.

A l'issue de son entretien avec M. Craxi, le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a déclaré à la presse que les négociations pouvaient encore échouer. *« J'ai dit à M. Craxi (...) que l'Espagne était à la limite de ses possibilités de négociation »*, a-t-il affirmé, ajoutant avoir demandé à la CEE d'assouplir ses conditions. M. Craxi a reconnu la persistance de différends entre Madrid et les Dix, mais il espère les résoudre avant le conseil européen du mois prochain. La tournée de M. Craxi coïncide avec un nouveau durcissement des agriculteurs européens opposés à la politique agricole commune et à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, qui devrait en principe intervenir le 1er janvier 1986.

JAPON

Le français tel qu'on l'affiche...

Tel qu'on l'affiche à Tokyo, le français est une langue savoureuse. D'abord parce qu'il agrémente l'enseigne et les menus des restaurants où le général de Gaulle se transforme en maître d'hôtel. Mais aussi parce que, dans les bouches nippones, notre dictionnaire devient un régal.

Correspondance

Tokyo. – On peut s'amuser, dans diverses capitales, des enseignes et publicités qu'une volonté d'exotisme et un usage approximatif des idiomes étrangers rendent insolites ou cocasses. Cela existe un peu partout ; mais sans doute nulle part plus qu'à Tokyo. Ici, les emprunts sont proportionnels aux engouements pour les modes occidentales et à la prolifération des boutiques. Ils ne se préoccupent pas toujours de faire rimer le nom et la raison. Qu'importe l'ivresse pourvu qu'on ait le flacon.

La capitale du Japon peut, tout particulièrement, faire sourire (non sans fierté cocardière) les résidents et touristes français qui s'y promènent, un œil sur les vitrines, publicités et prospectus. En effet, la langue française est présente dans la forêt des signes. Mais les raisons de son choix peuvent laisser songeur.

Ni de Gaulle ni *le Monde* n'échappent à un étonnant mélange des genres, pour ne pas dire un détournement de symboles à des fins mercantiles plus ou moins honorables. Dans le quartier à la mode de Shibuya, le label de notre quotidien sert d'enseigne à un *toruko* (bain turc) où opèrent une dizaine de masseuses à demi nues. Dans un pays atteint de boulimie d'information la tâche de ces « *Mondo girls* » n'est évidemment pas de lire au client un journal dont elles ignorent tout, et qui, même vu d'aussi loin, ne passe guère pour érotique.

Pourquoi *le Monde*, utilisation apparemment paradoxale pour ce genre de commerce ? La question reste sans réponse, mais on peut imaginer que la raison est, tout simplement, que cela « *fait français* », que le voisin avait déjà pris « Pigalle », « Château d'amour » ou « Mon savon ».

« Un jour, sortant du métro de Tokyo, je me suis trouvé, à ma grande surprise, face au nom du général de Gaulle qui ornait la façade d'une pâtisserie, dit M. Kurata, ancien correspondant de presse à Paris. *Nombre de cafés, salons de thé, bars intimes, pâtisseries et boulangeries raffolent d'une enseigne française et de rubans tricolores. Mais pourquoi aller mettre « Mon général » dans les choux à la crème et les croissants ? Le serveur semblait l'ignorer. Peut-être, ici aussi, le patron avait-il pensé qu'un nom français célèbre sonnerait bien. Mais, pour moi qui ai couvert les funérailles du général, cette récupération publicitaire avait de quoi étonner. D'autant que, sur le menu, on pouvait lire :* « De Gaulle vous recommande : *cream cheese cake, cake, cassis layer cake, soufflé cheese.* » *Le général aurait-il apprécié que son nom, outre l'utilisation commerciale, soit associé à la promotion de l'anglais ?* » Une boutique de costumes porte également le nom illustre. Drôle de *french connection !*

La langue des « dames bien »

Malgré la « bataille de Poitiers, qui vit, en 1983, les douanes françaises arrêter dans la capitale de l'ancien duché l'« invasion » des magnétoscopes *made in Japan* (ce qui suscita pas mal de passion à Tokyo), nombre de Japonais continuent à admirer la France, ses spécialités, sa culture, sa langue.

Dans une société où les multinationales du hamburger, du hot-dog et du fried chicken prolifèrent à l'ombre de Coca-Cola et servent des générations habillées façon *US campus*, être francophile ou suivre les modes françaises reste bien porté, surtout chez les femmes et dans certaines enclaves intellectuelles.

Le français n'est plus la *lingua franca* de la diplomatie, ni des affaires, et encore moins des sciences et des techniques, mais il demeure relativement populaire. On l'enseigne dans les collèges et les universités, à la radio, à la télévision. Les librairies mettent en vente de nombreux livres, cassettes et disques français. Mais, n'étant pas la langue des affaires dans un pays où les hommes n'arrêtent pas d'en faire (et où les Français sont si mal implantés), la langue de Molière est, surtout, celle des jeunes filles et femmes « de bonne famille ». On l'apprend au collège, à l'âge où l'on rêve déjà de troquer l'uniforme petit-marin et le cartable noir obligatoires contre des parures importées. Les « écoles de conversation », fréquentées par des épouses de cadres qui ont du temps et de l'argent, se multiplient. On s'y rend habillée par Dior, parfumée par Chanel et équipée par Vuitton. On en ressort rarement avec un bagage linguistique aussi élégant.

Les Français, qui voient facilement la paille dans l'œil du voisin, s'étonnent parfois du fait que les Japonais, amoureux de leur langue, aient tant de mal à la maîtriser. Mais, au fond, à de notables exceptions près, à quoi servirait un tel approndissement ? Pour les jeunes filles à marier, apprendre le français et le piano, cela fait partie du trousseau. Leur destin étant d'être des mères et femmes au foyer, le vernis suffit.

Cela dit, sans ouvrir ici le débat sur les capacités (infinitésimales) des Français à maîtriser le japonais, notons que certains termes français sont absorbés par la langue japonaise, mélangés, déformés et utilisés pragmatiquement, sans rencontrer la résistance que rencontre, par exemple, le franglais. Au contraire, on raffole des mots et néologismes importés, qu'ils soient gardés nature ou phagocités, et à tel point japonisés qu'ils deviennent indistincts.

Surprise ! Le Français ignorant montre certains produits du doigt. La vendeuse, intercalant régulièrement voyelles et consonnes et mélangeant les L et les R à plaisir dira, aussi naturellement qu'on dirait chewing-gum à Paris : *muru* (pour moule), *buruzon* (blouson), *rira* (lilas), *kafé-bar*, *turabayo* (travail, employé ici à contre-sens, tout comme *arbaito* (de l'allemand *arbeit*) et, horreur, *aparu pai a ra modu* pour apple-pie à la mode. Mais jamais tarte aux pommes !

Pour l'anglophone, les mots anglais japonisés foisonnent. Pas de problèmes au *sunaku (snack)* pour trouver une *teburu (table)*, commander un *suteki raissu (stek rice)* avec *biru (beer)* – servie dans un *garassu (glass)* – et *kohi buraku (black coffee)*. Et attention à ne pas tacher votre *sukato (skirt*, jupe) ou votre *sebiro* (costume, vieille perversion de Savile Road, temple londonien de l'élégance). On pourrait remplir ainsi plusieurs pages.

Souvent, l'apparence et le renom étrangers paraissent des arguments de vente suffisants. Comprendre les mots est superflu. Il suffit que le produit soit identifiable et le présentateur connu. Quand Alain Delon, après avoir slalomé au volant d'une voiture japonaise sur une route de France, lève le pouce, on a compris, quoi qu'il dise. D'autres : Catherine Deneuve, Paul Mauriat, Yannick Noah, font ainsi vendre au Japon des produits japonais saupoudrés du prestige français.

Le « joli Père-Lachaise »

« Le Japon est probablement le seul pays au monde où l'engouement pour ce qui est étranger est tel que l'on puisse faire passer des publicités dans une langue incompréhensible pour les consommateurs. Ceux-ci réagissent au son de la langue et à l'image du prestige tout comme danseraient des serpents charmés par la flûte », dit M. Kurata. *« Un jour,* ajoute-il, *un ami qui cherchait à commercialiser des appartements me demanda de suggérer quelques noms bien français pour attirer les clients. En plaisantant, je suggérai « Père-Lachaise ». Après avoir tourné les mots plusieurs fois sur sa langue, il me dit : « Père-Lachaise », c'est très élégant, cela me plaît beaucoup. » Pour moi qui rentrais de France, sa réaction était inattendue et déconcertante. A l'idée d'une campagne publicitaire sur ce thème, je lui avouai son aspect funéraire. Il finit par renoncer, mais à contrecœur. L'essentiel était que cela sonne bien. »*

Parcourir l'annuaire du téléphone de Tokyo pour y dénicher les mots français utilisés, avec plus ou moins de bonheur, dans divers commerces peut prêter à rire. Cependant, au fil des colonnes, et nonobstant les approximations, on voit se dessiner une image stéréotypée de la France et de quelques-unes de ses spécialités : bonne chère, châteaux et cabarets, mode, cognac, parfums, et puis l'amour, toujours.



FRANCHINI.

On a ainsi des dizaines de « Château » quelque chose *(Love hotels*, résidences et appartements) et une quantité respectable de « Chambord » et de « Régence. Suivent une trentaine de « Napoléon » (bars et cabarets), autant de « Chanel » (salons de beauté, bars et cafés), une vingtaine de « Très Bien » onze « Champs-Elysées » (boutiques, bars et un bain public), deux « Jeanne d'Arc » et un « Louis XIV » (tous des bars), sept « Le Monde » (bain turc déjà mentionné, bars, pâtisseries et boutique pour hommes) et trois « Figaro » (coiffeurs et café). Un agent immobilier a choisi « L'Humanité ».

Pour des raisons évidentes, « Amour », qui rime avec France comme cognac rime avec Napoléon, a la faveur de plusieurs dizaines de bars et cafés. Deux bonne douzaines de « Bonjour » et « Bonsoir » viennent compléter ce tableau qui est loin d'être exhaustif. On y trouverait aussi des boulangeries « Pompadour », des « Seine » et « Loire » où aller manger et boire, des couturiers en vogue : « Comme des garçons » et « Comme ça du mode » *(sic)*, enfin un nombre toujours plus grand de noms de restaurants français et de revues pour jeunes filles.

De Gaulle est le seul président français à figurer sur les enseignes tokyoïtes. MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand n'y attirent pas encore le client. Ronald Reagan non plus, *d'ailleurs. Par* contre, on peut aller passer un moment dans une boîte de nuit « Thatcher », où les hôtesses n'ont, dit-on, rien de « dames de fer ».

Cela dit, ce pillage du dictionnaire peut finir en justice lorsqu'il s'approprie des marques déposées à des fins préjudiciables à leur renom. Deux grands couturiers français ont gagné des procès intentés à des cafés pornos. Leurs noms prestigieux conviaient le chaland à des shows qui n'avaient rien de défilés de mode.

Enfin, il y a Paris, mis à toutes les sauces. C'est d'ailleurs une caractéristique du genre que la prolifération des bars et cafés dotés de noms de villes étrangères. En plein cœur de Tokyo, capitale internationale, le salarié moyen, *superman* local, peut se donner des frissons cosmopolites en naviguant du « London » au « San-Francisco », en passant par « Athènes » et « Rome ». Qu'importe, après tout, si les hôtesses qui l'accueillent à chaque escale sont moins exotiques que les noms des bars où elles font boire. Et tant pis si les « Châteaux » préfabriqués n'ont que quelques mètres carrés, tout cela fait tellement plus chic, plus romantique. Comme ailleurs les « Tokyo Bar ».

YASUO KURATA et R.-P. PARINGAUX.

PAYS-BAS

La croisade contre l'« argent noir »

Le fisc néerlandais est d'une rare impudence. Il vient de fouiller les comptes et bilans des caisses d'épargne, vieilles maisons insoupçonnables où les citoyens sans reproche avaient coutume de déposer leurs économies. Mais le contribuable néerlandais, saigné aux quatre veines, est-il aussi scrupuleux que jadis ?

De notre correspondant

Amsterdam. – Le goût de l'épargne compte parmi les vertus nationales qu'encouragent traditionnellement les autorités néerlandaises. Pourtant, au fil des ans, elles ont fini par être exaspérées en constatant que de plus en plus de citoyens sont décidés à tenir leurs revenus et leurs économies à l'abri du fisc.

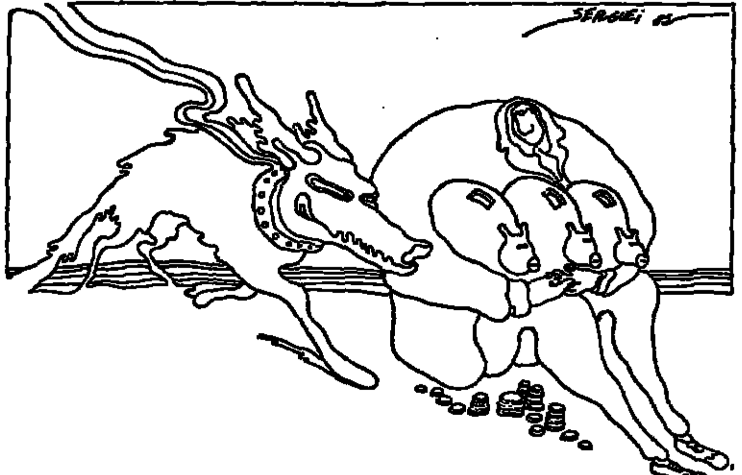
Dans un pays où la charge fiscale est l'une des plus élevées du monde, disputant la première place à la Suède, ce comportement n'a d'étonnant. La vigueur de la riposte du ministère des finances de La Haye est plus surprenante. Son service des recherches fiscales (FIOD) a procédé ces derniers temps à des perquisitions dans des caisses d'épargne à Amsterdam. Ces honorables institutions ont vu leur respectabilité mise à dure épreuve. Les épargnants se plaignent de ce que l'Etat, avide et omniprésent, « *ne respecte plus rien* », et certains en ont déduit que la protection de leur pécule vaut bien un voyage vers des banques belges et allemandes réputées plus sûres.

Les fébriles enquêtes du FIOD se sont accélérées à mesure que s'émoussait l'image du citoyen néerlandais imprégné de calvinisme et éprouvant un respect inné pour les autorités. Ces vertus ne sont plus ce qu'elles étaient, et dans le domaine des finances l'Etat constate que leur écroulement se traduit, en ce qui le concerne, par une diminution de revenus de l'ordre de plusieurs milliards de florins. Ces dernières années, selon La Haye, le montant des sommes détournées approche du déficit officiel du budget : quelque 30 milliards de florins, soit 10% du produit national brut, selon l'Institut central de la statistique.

La « chasse à l'argent noir », nom que l'on donne ici aux revenus non déclarés au fisc, est menée sans ménagement par les autorités. Le proverbial Etat-providence donne, en effet, des signes d'usure avec l'accroissement constant du nombre des citoyens qui font appel au système de protection sociale financé pour la plus grande partie par les deniers publics.

Une myriade d'abus

Devant des étrangers admiratifs, les Néerlandais aiment assez se targuer de ce que, dans leur pays, chacun soit soigné « *du berceau jusqu'à la tombe* ». Ils apprécient moins cependant que les contribuables entretiennent ce coûteux système, et leur grogne s'accroît du fait que les abus sont légion.



Une chaîne de télévision américaine, dans une émission consacrée aux Pays-Bas, avait, l'année dernière, donné la parole à quelques fraudeurs, dont un jeune « videur » de boîte de nuit qui n'en touchait pas moins l'allocation pour « inaptitude physique au travail ».

Autorités et médias néerlandais dénoncèrent alors d'une seule voix une telle « *approche anecdotique* » du système de protection sociale et des abus en découlant. En effet, ce sujet pénible reste tabou aux Pays-Bas.

La chasse à l'« argent noir » continue toutefois pour renflouer les caisses sociales. Peu de jours se passent sans des entrefilets dans les journaux faisant état de « combines » entre patrons et employés, ces derniers travaillant « au noir » au moins deux jours par semaine.

Les estimations officielles les plus récentes chiffrent l'évasion à une somme de 30 à 60 milliards de florins. Les Néerlandais sont donc des « fraudeurs moyens » en Occident. Hélas ! il y a seulement une dizaine d'années, le « réseau noir » n'existait pratiquement pas chez eux.

Les coiffeurs clandestins

M. Arnold Heertje, professeur d'économie qui a publié plusieurs articles sur ce phénomène, ne croit pas que seul le niveau élevé de l'imposition soit en cause. « *Il faut tenir compte également de la vague de démocratisation des années 60 qui a, plus que dans d'autres pays, profondément modifié l'attitude des Néerlandais envers les autorités, la hiérarchie et les normes sociales* », observe-t-il dans une interview accordée au journal d'Amsterdam *Het Parool*.

Quoi qu'il en soit, le réseau noir ne fait que croître et embellir. Exécutés le plus souvent par des bénéficiaires d'allocations sociales doués pour le bricolage, les travaux dans les appartements, certains services aussi échappent tant au fisc qu'aux entreprises ayant pignon sur rue. Les professionnels en pâtissent à tel point qu'à Amsterdam un groupe de coiffeurs a mis sur pied une « brigade de recherche » chargée de dépister des concurrents en « chômage » qui visitent les clients à domicile et leur offrent des coupes et mises en plis à des tarifs avantageux et... clandestins. Ce réseau parallèle compte environ quatre cents personnes et accomplit dans l'illégalité le dixième du travail effectué aux Pays-Bas.

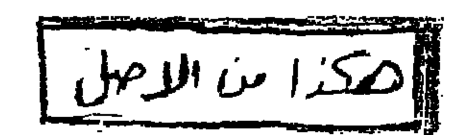
Le service des recherches fiscales semble avoir des cibles de prédilection. Ses agents font irruption très souvent chez des propriétaires de bars, des garagistes, des médecins et des dentistes, repartant chargés de documents. En 1983, le même sort fut réservé à la banque Slavenburg à Rotterdam, où les agents du FIOD découvrirent 90 millions de florins d'« argent noir ».

La perquisition fut retransmise, quelques heures plus tard, par le journal télévisé du soir. Spectacle insolite d'employés de banque tirés à quatre épingles sommés d'ouvrir leur serviette devant des agents fiscaux méfiants ! Slavenburg, qui après cette débâcle fut incorporée au Crédit lyonnais, jouissait depuis belle lurette de la réputation d'accueillir très libéralement l'« argent noir ». Tel n'était pas le cas des Caisses d'épargne réunies d'Amsterdam, auxquelles, vers la fin de l'année dernière, les limiers du fisc réservèrent le même sort. Rien n'a encore été divulgué sur les résultats des recherches.

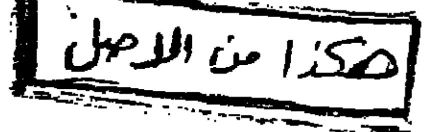
Ceux qui n'ont pas de grosse fortune à cacher ou qui, prudents, l'ont mise à l'abri au-delà des frontières, auraient tort de sous-estimer la vigilance des autorités ou... les activités des mouchards. L'indignation fut de taille lorsqu'il apparut, le mois dernier, que bon nombre d'inspecteurs des allocations sociales ne dédaignaient pas les services peu reluisants de délateurs. Ils savaient ainsi que tel ou tel « bricolait » chez autrui tout en étant officiellement au chômage, ou qu'une fraudeuse vivait avec un ami sans l'avoir signalé à l'assistante sociale et touchait toujours les allocations pour mère seule.

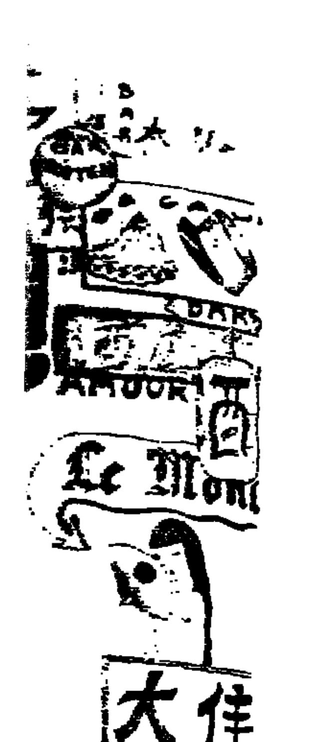
L'actuel gouvernement – une coalition de droite – est loin d'être satisfait des résultats de sa croisade contre l'« argent noir ». Toutefois, certains estiment que La Haye encourage indirectement la fraude par la loi, entrée en vigueur le 1er janvier dernier, qui impose plus lourdement que jamais les familles recevant plus d'un salaire. Même l'État ne peut pas prétendre à gagner sur tous les tableaux.

RENÉ TER STEEGE.









France

LE FRONT NATIONAL A L'ASSAUT DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Ralliés et transfuges

Comme il l'avait annoncé de longue date, le Front national se lance à l'assaut des conseils généraux, à l'occasion des élections cantonales des 10 et 17 mars prochain.

Il présentera, indiquent ses responsables, environ 1 500 candidats. Trois objectifs : faire un pourcentage national de voix significatif ; placer un certain nombre de candidats en position de demeurer au second tour ou de négocier chèrement leurs voix : ici ou là, enfin, qui sait ? en faire élire, là où le Front national est le mieux implanté.

Parmi les militants et les candidats du Front national, un certain nombre sont des ralliés, ou des transfuges, originaires d'autres fonctions politiques. Sont-il vraiment 20 % à provenir du RPR et 10 % de l'UDF comme l'affirme un proche collaborateur de M. Le Pen ? Nous en avons en tout cas rencontré trois et parlé avec eux de la trajectoire qui les a menés au Front national, en provenance du PR, du RPR... ou du PCF.

UN DÉÇU DU RPR

Jean-Pierre Bouissel sans Alain Delon

« Si Alain Delon venait faire campagne avec moi, je lui piquerais 20 % de ses voix, à Dominique Baudis. Les femmes préfèrent Alain Delon à Dominique Baudis, j'en suis sûr. » Las, le beau et ténébreux héros, en dépit de ses atomes crochus avec Jean-Marie Le Pen, ne distraira sans doute nulle parcelle de son précieux temps pour venir soutenir, dans le quatrième canton de Toulouse, Jean-Pierre Bouissel, quarante-cinq ans, garagiste de son état, candidat du Front national aux élections cantonales.

Car sur le terrain des trottoirs défoncés, du tout-à-l'égout ici ou là absent, de la circulation urbaine ou de la (mal)propreté de telle rue de la cité, le candidat du Front national en remontrerait peut-être à son rival le plus obsédant, le jeune maire d'opposition de Toulouse.

A peu de chose près, l'ordinaire d'une campagne cantonale est, du reste, le même pour tout le monde. En revanche, il faut en convenir, côté look, Jean-Pierre Bouissel rend plusieurs longueurs à Dominique Baudis.

Mais objectera-t-on, il y a le plus (ou le moins) strictement politique. C'est ce que ne manquerait pas de faire remarquer le conseiller général sortant, le député socialiste Jacques Roger-Machart, qui risque d'avoir du fil rose à retordre face à la lisse et inéluctable machine baudisienne.

C'est ce que pourrait susurrer, plus prudemment, Dominique Baudis, habilement *nimbé* depuis les élections municipales de 1983 dans une philosophie exclusivement gestionnaire *(« Tous pour Toulouse »)*, aussi commode que peu compromettante et économique pour l'avenir.

C'est enfin le point sur lequel Jean-Pierre Bouissel aura le plus de mal à argumenter. Etiquette politique oblige. Ou interdit. Et pourtant... haineux ? *« Les socialistes sont de braves gens qui se trompent toujours. »*

Et s'il juge que *« Toulouse est sous la coupe d'une mafia d'influence de deux familles : les Baylet et les Baudis »*, il le dit sans acrimonie, pour préciser aussitôt qu'il pense ne pas tenir semblables propos pendant la campagne. D'ailleurs, il a fait campagne pour Baudis fils en 1983, et jadis pour Baudis père. Est-ce là un brevet d'extrémisme ?

Non, le cocktail que Jean-Pierre Bouissel a absorbé avant de se réveiller, un beau matin, au Front national s'appelle banalement déception-fidélité. Et si son parti présente ici ou là des candidats peu ordinaires, Jean-Pierre Bouissel fait, lui, figure d'aspirant lambda, un peu gris mais ni plus ni moins que bien d'autres de toutes les formations, à un siège de conseiller général.

La fidélité, c'est le culte gaulliste qui en fournit la substance. *« A dix-huit ans, en 1958, j'ai suivi De Gaulle. J'ai toujours été gaulliste. Je le suis encore. »*

On l'a sans doute compris, dans le cocktail entrent deux mesures de déceptions-amertume pour une de fidélité. *« En 1974, je n'ai pas approuvé la mise à mort de Chaban-Delmas. J'ai fait partie de son comité de soutien. Après, j'ai été lassé par les zizanies, les querelles de personnes. En 1981, j'ai soutenu Debré en m'occupant aussi de son comité de soutien. J'étais devenu personna non grata. Je suis parti du RPR. »*

Un dîner d'explication et d'information en compagnie de Jean-Marie Le Pen — *« après tout, ça me convenait »* — et voilà Jean-Pierre Bouissel inscrit au Front national au moment des élections européennes, avec une foi renouvelée : *« Le Front national va devenir un RPR* bis. »

Il en devient bientôt le secrétaire général pour la Haute-Garonne. En 1982, Jean-Pierre Bouissel a déjà tenté un galop d'essai dans un autre canton renouvelable cette année-là. Il a essayé en vain de faire mordre la poussière à un notable RPR. *« J'ai tout de même réussi à faire plus de 6 %, après seulement six jours de campagne. »*

1985 : c'est reparti pour un tour. Ou deux, espère Jean-Pierre Bouissel. Mais il mesure bien qu'en cette affaire il faudra faire la part du *désirable et* celle du possible.

Le possible, c'est d'écouter et d'approuver, sans en rajouter, les doléances, et dans bien des cas leur conclusion inéluctable : trop de faveurs faites aux immigrés au détriment des Français.

Le possible, c'est enfin de crier haro sur le sortant socialiste Roger-Machart, accusé de s'être montré plus député lointain que conseiller général de terrain.

Mais le désirable — il faut bien revenir au point de départ, qui risque d'être aussi le point de chute de toute l'histoire, — ce serait pour Jean-Pierre Bouissel, abstraction faite de toute autre considération, de tenir la route plus d'une seconde face au beau gosse que Toulouse adule et paraît prête à porter aux sommets, face à ce produit lisse de seconde génération du holding politico-médiatique Baudis et fils, en un mot comme en cent, face à Dominique. Ah, Delon...

Dossier établi par MICHEL KAJMAN

● *Le procès de M. Le Pen contre le* « Canard Enchaîné » *reprendra après les cantonales.* — Les débats du procès en diffamation intenté par M. Le Pen au *Canard enchaîné*, qui l'accusa, au moment des élections européennes de 1984, d'avoir pratiqué la torture en Algérie, reprendront le 21 mars prochain après les élections cantonales. C'est la date qu'a fixée, vendredi 15 février, la 17e chambre du tribunal de Paris présidé par M. Emile Cabié.

Du bon usage du diable

(Suite de la première page.)

Le RPR est, de tous les partis « traditionnels », celui qui est le plus gêné. M. Chirac est en premier lieu victime de la stratégie d'union de l'opposition et le la vogue libérale. Car en homogénéisant l'idéologie de la droite, le libéralisme libère... un espace pour une droite autoritaire *qui a, en France, toujours existé.*

En second lieu, la montée de M. Le Pen casse l'opération de recentrage de son image tentée par le maire de Paris. Celle-ci était d'autant plus facile à conduire que M. Chirac n'avait pas d'ennemi à droite. Dès lors qu'un tel ennemi existe, que faire ? Durcir à nouveau ? Mais, alors, comment l'opinion s'y retrouvera-t-elle ?

M. Chirac est bel et bien gêné aux entournures : ses militants le sont, sur le terrain, au point que certains passent purement et simplement au Front national ; et surtout son électorat est atteint : les milieux les plus réceptifs au discours de M. Le Pen se situent, le plus souvent, dans la mouvance RPR (2).

Si l'on ajoute que, dans une telle situation, le seul qui paraisse pouvoir fédérer l'électorat des droites est M. Barre, on comprend mieux que le chœur des responsables chiraquiens insiste si fortement, comme pour détourner l'attention sur la responsabilité du pouvoir.

Tel est cependant le versant socialiste du piège Le Pen. Comment lancer contre l'extrême droite une campagne nationale, de *« longue haleine »*, et donner à ce courant, par le biais d'une réforme électorale, une chance qu'il n'aurait pas eue autrement ? L'objectif de M. Mitterrand n'est-il pas, pour 1986, de créer un certain désordre à l'Assemblée nationale pour affaiblir la droite « classique » ?

Voilà une contradiction bien difficile à gérer, même s'il est vrai que le candidat Mitterrand s'était engagé en faveur de la proportionnelle avant 1981, alors que le Front national n'était qu'un groupuscule.

La gêne des socialistes est également électorale. La crainte exprimée à Antenne 2 par M. Jean Poperen était précisément celle-ci : le Front national détourne, *in fine*, au profit de la droite, un électorat populaire que cette dernière avait, après de Gaulle, perdu.

Communistes et giscardiens ne sont pas indemnes. Le PCF peut se voir privé par meilleur que lui, sur ce terrain, de la « fonction tribunitienne » vers laquelle il fait retour. L'UDF peut éclater sous l'effet d'une alliance électorale, voire gouvernementale, que sa composante centriste refuserait.

Or la propension de la droite, face à la montée de l'extrême droite, est d'accepter, même si elle s'en défend, l'alliance lorsque le pouvoir est au bout : la Corse hier, les Alpes-Maritimes aujourd'hui, Paris demain.

On touche là aux perspectives politiques ouvertes par la présence de M. Le Pen. Il y a, à long terme, une possibilité de recomposition du paysage politique ; mais elle peut être précédée, à court terme, par sa décomposition.

La recomposition est évidemment l'espoir de M. Mitterrand. De même que M. Giscard d'Estaing rêvait de casser le PS, en détachant sa fraction social-démocrate, de même l'actuel président caresse l'espoir de casser la droite, en détachant sa fraction « républicaine », par opposition à celle qui accepterait de s'allier avec l'extrême droite. Une personnalité du pouvoir n'estime-t-elle pas que, dans les années à venir, un reclassement s'effectuera autour de la défense — ou non — des idées de la République ? Ce scénario peut se nourrir de quelques ébauches : déjà apparaît une symétrie entre l'isolement du PCF, d'un *côté*, le refus de certaines personnalités de s'allier avec M. Le Pen, de l'autre. N'est-ce pas M. Séguin, député RPR des Vosges, qui confie à *l'Express* que, *« à la limite »*, il préfère *« faire passer un candidat socialiste plutôt que de faire alliance avec le Front national »* ? Cet argument de l'alliance avec le diable, qui jouait contre les socialistes au temps de l'union de la gauche et du gouvernement d'union, c'est au tour de la droite d'en être victime.

Dans les deux cas, la cible est la même : le centre ; non pas tant les forces politiques centristes que les électeurs réputés flottants. Une campagne sur les idéaux républicains peut permettre de les rassembler, pour peu que le danger « noir » (et non plus « rouge ») se profile à l'horizon.

D'ici là, cependant, risque de s'instaurer une période de désordre, dans les esprits, mais aussi peut-être dans les institutions, sous la double pression des électeurs de M. Le Pen et d'une réforme du mode de scrutin.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(2) Dans leur « profil » de l'année 1984 (*revue Pouvoirs* n° 31), MM. Jean-Luc Parodi et Olivier Duhamel établissent que les sympathisants de M. Le Pen viennent plus fortement du RPR que de tout autre parti.

VENU DU PCF

André Isoardo : envie d'ailleurs

L'agent commercial d'EDF André Isorado, quarante-sept ans, ci-devant membre du Parti communiste français, aujourd'hui responsable marseillais du Front national et candidat dans le canton 14B de la cité phocéenne, n'aime ni la violence, ni les agités, ni la misère.

Lorsqu'il la voit de près, cette misère, en allant couper l'électricité des mauvais payeurs dans les quartiers nord de Marseille qu'il connaît bien, le cœur n'y est pas. Et devoir accomplir parfois ce travail-là en escouade escortée par des voitures de police lui reste sur l'estomac.

Les agités, *« ceux qui s'imaginent qu'ils vont pouvoir s'extérioriser, ceux qui se pointent au Front national et sortent tout de suite ou au bout de quelque temps un couteau »* en expliquant que s'il faut *« tailler du bougnoule »*, ils sont prêts, il leur demande d'aller voir ailleurs.

La violence ? Pour le passé, l'allusion aux témoignages d'Algériens, torturés par Jean-Marie Le Pen ou sous son regard, il y a vingt-huit ans, le laisse un temps silencieux. Pour le présent et l'avenir, il dit d'une voix égale : *« Je quitterais le Front national sur l'heure s'il devait y avoir un appel à quelque forme de violence que ce soit. »*

La petite histoire locale a aussi ses petites ironies. Le conseiller général sortant que va affronter André Isoardo est le communiste François Caccinttolo. Nous sommes d'ailleurs, dans le « 14e B », en terre communiste. Même si aux élections européennes de 1984 la liste PC (22,26 %) n'y est venue qu'en troisième position, derrière Mme Veil et ses amis (28,76 %)... et Jean-Marie Le Pen (23,35 %).

Sainte-Marthe, Saint-Barthélemy, Le Merlan : si la petite musique douce des noms de quartiers vous fait songer à Pagnol, sachez que le film a beaucoup changé. Sentiment d'insécurité exacerbé, insécurité pas seulement imaginaire.

Dans les quartiers et à l'intérieur du scénario, André Isoardo se promène à l'aise.

« D'abord engagé à la CGT, je suis entré au PC en 1962 ou 1963.

» Mon premier désaccord avec le PC a été relatif à la dissuasion nucléaire. J'y étais favorable, sans doute déjà par nationalisme. Mais, pour l'Algérie, j'étais partisan de l'indépendance. »

Mai 68 en France, août 68 à Prague : les dissensions, les déchirements se font plus forts. Le lien se défait. Lentement : *« J'ai toujours été discipliné, hier au PC, aujourd'hui au Front national. »* 1971 est la dernière année où il prend sa carte.

Lettres sans réponse

André Isoardo a entendu parler du Front national en 1978, sur des chantiers. Il écrit à deux reprises à Paris, en 1978 et 1979, *« pour en savoir plus »*. Pas de réponse. Son flirt avec le chiraquisme sera bref : *« J'avais un peu cette image du chef, mais très vite je me suis senti en retrait. »*

En 1981, saisi par une *« envie d'ailleurs »* qui n'a rien à voir avec les événements de cette année-là, il part s'installer à la Réunion pour deux ans. Expérience de chef d'entreprise et échec. Tout l'atteint là-bas : l'attitude de Paul Vergès et du PC réunionnais, les manifestations antifrançaises.

Retour en France. La suite est édifiante, pour une histoire non mythique du développement du Front national. *« A partir de janvier 1983, je suis venu aux permanences dès que j'avais un moment de libre, toujours pour en savoir davantage. J'ai été très vite choqué par le manque d'esprit pratique. Beaucoup d'idéologie, de belles idées, et rien n'était fait pour les faire connaître. On attendait le client. Moi qui venais d'un parti fortement structuré, ça me choquait ».*

» J'ai essayé d'apporter petit à petit une structure, une organisation. Cent cinquante à deux cents personnes mobilisées quand Le Pen est venu à la gare Saint-Charles en janvier 1984 après l'attentat, c'était encore un miracle. En janvier 1984, j'ai pris en charge Marseille-Ville. Les gens ont commencé à affluer, du simple ouvrier aux retraités qui ont parfois occupé des postes importants dans des entreprises.

» Petit à petit, je me suis efforcé de développer une structure du parti calquée sur l'organisation municipale. Puis les élections européennes sont venues. Nous étions mille deux cents sur Marseille vers la fin de 1984. Pendant la période décembre 1984 - janvier 1985, nous avons reçu 115 adhésions.

» Notre objectif est d'avoir une permanence par arrondissement. Nous allons essayer de mettre en place des permanences de type social. Bien souvent, nos concitoyens sont désorientés et plus mal reçus qu'un étranger dans les bureaux. »

Ainsi sont allées les choses. Il y eut pléthore de candidatures à la candidature pour les cantonales. Lui a pris un canton *« qui n'était pas pourvu »*. Il est aidé dans une campagne qu'il dit facile jusqu'à présent par un ancien de la France libre en rupture de RPR, Joseph Tramoni, qui connaît chaque repli du « terrain » et nombre de familles, qu'il leur ait ou non *« rendu service »* au cours des trente dernières années.

Le mouvement de la boule de neige fait le reste et vient agréger le patron de bistro, le militant CFDT franco-français d'origine italienne, l'employé de nettoyage qui n'a *« ni fierté ni honte d'avoir torturé en Algérie »*, les amis et les amis des amis.

Et la force du mouvement paraît telle que l'on en vient à se dire que, en terre marseillaise au moins, André Isoardo peut voler à d'autres, en mars ou plus tard, le slogan de la « force tranquille » et jouer dans le nouveau film politique « Envie d'ailleurs » un rôle. Même si les titres de films se révèlent parfois trompeurs.

RETOUR AUX SOURCES, VIA LE PR

Le docteur André Cathala-Delmas : entre amertume et joyeusetés

Racines communes. Destins croisés. Le docteur André Cathala-Delmas, trente-neuf ans, et M. Serge Didier, trente-trois ans, ont un solide passé d'extrême droite, enraciné dans leur vie étudiante. A Toulouse, la chose n'est point rare. Tous deux ont connu jadis, *« barre de fer contre barre de fer »*, Jean-Marc Rouillan, dont la célébrité est maintenant synonyme d'Action directe.

Serge Didier est aujourd'hui président de la fédération de Haute-Garonne du Parti républicain, membre du bureau politique de cette formation et secrétaire départemental de l'UDF. Si la protection — parfois un peu encombrante, il est vrai — de la famille Baudis ne se dément pas, il a devant lui un bel avenir.

André Cathala-Delmas, candidat soutenu par le Front national — dont il est très proche sans y avoir pour le moment adhéré — dans le septième canton de Toulouse, avait pris sa carte du PR à la fin de 1978 et y avait eu des responsabilités. Il s'est cru en 1981 *« appelé à devenir le président départemental »*. Luttes intestines, histoires sombres, intense rivalité entre les deux hommes... la fédération PR de Haute-Garonne est dissoute. Reformée, elle échoit à Serge Didier. *Exit* André Cathala-Delmas.

Dire que les deux hommes sont désormais séparés par une solide inimitié est un euphémisme. Pour Didier, Cathala-Delmas est un *« mégalomane ambitieux »*. *« Je me situe à droite, je suis un homme de droite,* réplique Cathala-Delmas, *et Didier est à l'extrême droite dure, intransigeante. Je suis resté sur mes positions en allant chez Le Pen. »* Au PR, Cathala-Delmas n'a plus qu'un passé qui est venu se fracasser sur la zizanie et, dit-il, sur la violence de plus ambitieux que lui.

Les péripéties furent ce qu'elles furent. Elles n'ont pas changé la fibre, le cuir, qui sont d'un militant. Sous des dehors de rondeurs et d'apparente mollesse, André Cathala-Delmas a encore « ça » dans le sang, mélange de coups de gueules et de coups de cœur, de coups tout court et de coups astucieux ou efficaces, dont les dosages inégaux ont composé toutes les incarnations d'une droite extrême, quelquefois moins bête que sa voisine plus raisonnable.

Le jour et la nuit

Côté public de la médaille, André Cathala-Delmas se laisse convaincre — pas trop difficilement, imagine-t-on — de défendre les couleurs du Ffront national, dont il a tout, sauf la carte, dans un canton toulousain.

Côté privé, il ajoute, à son travail de médecin de ville, l'achat et la gérance en association d'un complexe (un restaurant et deux boîtes de nuit) où il s'active parfois jusqu'à quatre ou cinq heures du matin avant de reprendre visites et consultations.

Rancoeurs, vindictes, convictions, blessures anciennes — un lointain cousin, Maurice Cathala, a été tué en 1958 par le service d'ordre communiste au cours d'un collage d'affiches — se bousculent et se rattrapent en permanence dans une course poursuite où André Cathala-Delmas n'a pas peur en apparence du moins, de trébucher.

Alors, pourquoi pas un tour de piste cantonale symbolique, tout en maugréant qu'on aurait bien autre chose à faire, sous la bannière Le Pen, contre un sortant socialiste, Gérard Bapt, qui pèse aussi son poids, électoral, de député ?

Sur une étagère de l'armoire-locomotive, on trouvera bien, entre autres réflexions et gamberges, le bocal « immigrés », la boîte étiquetée « sécurité » et dans le sac à sentences : *« A travail égal, salaire égal. »*
proclamer qu'*« il faut des hommes responsables et honnêtes »*.

Son de cloche diurne. Avant de retourner veiller au grain, est-ce que le restaurant tourne ? Est-ce que le petit barman qui a piqué une ou deux fois 100 ou 200 balles dans la caisse s'est calmé ? *(« le virer, ça aurait servi à quoi ? »)*. Est-ce que le défilé de mode dans le restaurant — des vêtements de cuir importés dont Madame assure la vente — marche comme il faut ?

On n'est d'ailleurs jamais si bien servi que par soi-même. André Cathala-Delmas vous laissera seul un moment pour aller lui-même décrire au micro les merveilles dont sont successivement vêtues les deux mignonnes qui font le défilé à elles toutes seules.

Retour à table. Salutations à deux camarades du Front national venus boire un verre au bar. Mais, chut ! Le spectacle commence. On en parlait justement à l'instant : les gens, étudiants en médecine et autres, savaient mieux rigoler, avant. C'est une petite troupe de travestis qui se produit sur scène : *« Toute la réputation ancienne de la maison était fondée sur ça ; alors vous comprenez, je n'allais pas changer cette tradition. Mais pour le reste, la clientèle s'est pas mal élargie, si vous voyez ce que je veux dire, depuis que nous avons repris le restaurant et les boîtes. »* Et de sourire aux plaisanteries froufroutantes et masculines qui se succèdent.

Voilà tout le portrait du candidat-docteur Cathala-Delmas vu par ses amis : homme d'ordre, mais pas bégueule. Ou bien tel que le dépeignent ses ennemis : Front national, et pas regardant.

France

Le Quai d'Orsay précise que les archives remises à Alger sont d'ordre technique

M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS, a protesté auprès du gouvernement et en appelle à l'arbitrage du président de la République à la suite de l'annonce de la restitution d'archives d'avant l'indépendance par le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, lors de son passage à Alger. Le RECOURS rappelle que ce projet de transfert avait provoqué, en octobre 1981, un émoi tel, chez les rapatriés d'Algérie, que le gouvernement avait décidé d'y surseoir. *« Les rapatriés ne comprendraient pas plus aujourd'hui qu'hier l'abandon de ce qu'ils considèrent comme leur patrimoine culturel »*, a déclaré M. Roseau.

Le ministère des affaires extérieures a précisé, le vendredi 15 février, que les archives remises à l'Algérie par M. Dumas comprennent *« cinquante-huit cartons d'archives techniques de la série hydraulique, qui complètent une série de vingt-quatre cartons précédemment remis aux autorités algériennes ». « Ces documents ne comportent aucune archive historique et de souveraineté »*, c'est-à-dire touchant à la vie et à la sécurité des personnes ou de l'Etat, a ajouté le porte-parole du Quai d'Orsay, en rappelant que, lors du tremblement de terre d'Al-Asnam (ex-Orléansville), en octobre 1980, la France avait remis aux autorités algériennes des archives techniques.

De son côté, M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, s'est déclaré prêt *« à se mobiliser physiquement, comme il y a trois ans »*, contre le transfert à Alger des archives françaises d'Algérie. M. Léotard devait réunir, samedi, à sa mairie de Fréjus (Var), ses amis maires des autres grandes villes du Sud-Est. Vendredi, à Montpellier, au cours d'une conférence de presse, il a déclaré : *« Il y a des libertés que nous ne laisserons pas mutiler. Ces archives sont le dernier niveau de la dignité et de la mémoire des rapatriés. »*

M. Quilès a inauguré le chantier du TGV atlantique

Le 22 septembre 1981, M. Mitterrand avait inauguré le TGV Paris-Lyon, dont la construction avait été décidée par ses prédécesseurs. Il avait demandé alors à la SNCF d'étudier la réalisation d'un autre TGV pour desservir l'Ouest et le Sud-Ouest. Le vendredi 15 février, si la neige ne l'avait pas bloqué dans la Nièvre, où il s'était rendu aux obsèques d'une de ses amies, le président de la République aurait ouvert officiellement les travaux de ce TGV Atlantique.

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a remplacé le chef de l'Etat pour couper le ruban tricolore qui barrait le chantier de Boinville-le Gaillard, à la frontière des Yvelines et de l'Essonne. Les travaux dans la direction du Mans doivent être totalement engagés à la fin de 1985 et ceux de la branche du Sud-Ouest au premier semestre 1986. Leur coût global est évalué à 9,43 milliards de francs.

Le président de la Fédération nationale des travaux publics, présent à cette inauguration, ne cachait pas sa satisfaction, non plus que les nombreux élus qui y ont assisté, y compris ceux de l'opposition, comme M. Olivier Guichard, député (RPR) de la Loire-Atlantique, président du conseil régional des Pays de la Loire.

Échecs

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Une conférence de presse-happening

De notre correspondant

Moscou. — Quelle belle empoignade ! *« Comédie ! »*, *« Mise en scène ! »*, s'écriait Garri Kasparov. *« J'ai des chances de gagner et « on » veut me priver de la victoire en interrompant ce championnat du monde »*, expliquait-il, visiblement furieux. *« J'ai pris ma décision dans l'intérêt du sport »*, répliquait le président de la Fédération internationale des échecs (FIDE), le Philippin Florencio Campomanes. La scène se passait dans la salle de conférences de l'Hôtel Sport, une bâtisse moderne de la banlieue de Moscou. Pour sa part, le champion du monde Anatoli Karpov ne parlait guère et avait l'air plutôt penaud.

Les autorités soviétiques organisent rarement des conférences de presse-happening. Celle qu'elles ont involontairement rendue possible le vendredi 15 février est due au tempérament de Kasparov, qui n'a pas accepté le rôle stupide qu'on voulait lui faire jouer. Il y a eu un raté dans le système, le résultat est un scandale considérable, qui éclabousse aussi bien Karpov que M. Campomanes.

Tout avait commencé normalement ou presque. M. Campomanes annonçait que le match *« était terminé »* et qu'un nouveau match aurait lieu en septembre prochain entre les deux hommes. Le vainqueur serait proclamé champion du monde. C'est alors que Kasparov a fait sa « sortie » qui remet tout en question et que Karpov, en rajoutant, a déclaré qu'il veut lui aussi continuer le championnat. Abasourdi, M. Campomanes demande une « pause », les trois protagonistes se retirent dans une salle voisine.

Au bout d'une heure et demie, le président de la FIDE déclare : *« Le champion du monde accepte ma décision, le challenger s'incline. »* Karpov a l'air pris en faute. Il a les yeux rougies et semble avoir pleuré. Kasparov ne veut pas participer à cette mascarade. Un peu plus tard, devant des journalistes occidentaux, il met sévèrement en cause le comportement de M. Campomanes. Il se dit prêt à continuer à jouer. *« Je suis en pleine forme depuis quelque temps ; « on » me dit que je ne suis pas en mesure de continuer. « On » a commencé à me le faire savoir lorsque j'ai réduit le score de 5 à 2, puis de 5 à 3. »*

Dans cette affaire ni Karpov ni le président de la FIDE ne sortent grandis. Le premier a montré que, face au risque de perdre, il préférait laisser agir les autorités soviétiques pour faire pression sur les différents protagonistes du championnat. Le second a vu son autorité contestée, même si la décision finale qu'il a prise sera appliquée. Le seul vainqueur moral est jusqu'ici le jeune Garri Kasparov.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le match en chiffres

Durée : Première partie le lundi 10 septembre 1984. Dernière partie les vendredi 8 et samedi 9 février. Annulé officiellement le vendredi 15 février.

Nombre de parties : quarante-huit.

Parties gagnées par Karpov : cinq (3e, 6e et 7e les 17, 27 et 29 septembre; 9e le 6 octobre et 27e le 23 novembre).

Parties gagnées par Kasparov : trois (32e le 13 décembre, 47e le 30 janvier et 48e le 9 février).

Parties nulles : quarante principalement en deux séries : dix-sept, de la 10e partie à la 26e partie incluse, et quinze, de la 32e partie à la 46e incluse.

Durée moyenne des parties : trente-quatre coups (la plus longue : la 15e avec 93 coups; la plus courte : la 29e avec 13 coups).

Nombre de coups joués : 1 655.

« Time-out » (temps de repos) pris par les deux joueurs : six pour Karpov (les 20 septembre, 14 et 26 novembre, 10 décembre et 6 février); six pour Kasparov (les 14 septembre, 1er octobre, 9 novembre, 3 et 31 décembre et 11 février).

« Time-out » qualifiés de « techniques » décidés par les organisateurs : sept. Le 7 novembre : 67e anniversaire de la Révolution d'octobre; le 14 décembre : remise de décorations à l'Académie de médecine; le 21 décembre : mort du maréchal Oustinov; le 25 janvier : conférence syndicale; les 1er et 4 février : déménagement du championnat de la salle des Colonnes à l'hôtel Sport; le 13 février : décision de M. Campomanes.

AUX ASSISES DE PARIS

Deux complices de l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont sont condamnés à huit et six ans de réclusion

Au terme d'un débat de cinq jours et d'une délibération de deux heures, la cour d'assises de Paris a condamné, vendredi 15 février, à huit ans de réclusion criminelle Horacio Rossi et à six ans de la même peine Hector Iriarte. Les deux hommes, après avoir été extradés, le premier du Brésil, le second d'Italie, avaient à répondre de leur complicité dans l'enlèvement à Paris, le 13 avril 1977, de M. Lucchino Revelli-Beaumont, dont la séquestration se prolongea ensuite jusqu'au 11 juillet.

Cet arrêt, qui reconnaît à l'un et à l'autre de larges circonstances atténuantes puisqu'ils encouraient la peine de réclusion criminelle à perpétuité, signifie pourtant que le caractère politique de ce crime, pour lequel la défense avait demandé le bénéfice de la loi d'amnistie française du 4 août 1981, n'a pas été retenu (*le Monde* du 13 février).

Ces deux ressortissants argentins, militants du mouvement péroniste des années 50, ne discutaient pas le rôle qui leur était prêté dans cette affaire, et notamment l'organisation par leurs soins de la remise en Suisse des 2 millions de dollars, montant de la rançon qui devait être effectivement versée et dont les quatre cinquièmes ont ensuite été récupérée. Mais ils soutenaient qu'ils avaient agi dans le seul dessein d'attirer l'attention sur la situation de l'époque en Argentine, où M. Revelli-Beaumont avait été directeur général de Fiat, multinationale à laquelle les opposants reprochaient d'avoir contribué à l'établissement de la dictature. Les deux accusés avaient été arrêtés l'un et l'autre en Espagne en juillet 1977, mais, dès ce moment-là, la justice espagnole avait refusé l'extradition réclamée par la France, précisément en raison du caractère politique de l'action.

Tout au long des débats, la défense a produit des attestations de personnalités de l'opposition argentine à la dictature et fait entendre une douzaine de témoins qui, eux aussi, estimaient tous que l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont à Paris ne fut jamais autre chose qu'un acte politique. Les avocats, Mes Henri Leclerc et Germain Latour, faisaient valoir, en outre, que l'homme considéré comme l'organisateur de l'enlèvement et que l'on n'avait jamais pu identifier, s'appelait en réalité Jorge Caffati, qu'il était, lui aussi, un militant politique arrêté en 1978 par les militaires argentins et finalement supprimé par ceux-ci après avoir été torturé.

Les limites de l'action politique

L'avocat général, M. Charles Michon, qui avait demandé des peines de l'ordre de dix années de réclusion criminelle et l'avocat de la partie civile, Me Jacques Chanson, tout en admettant que Rossi et Iriarte avaient bien pu être effectivement des militants politiques dans leur pays, retenaient de leur côté que l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont avait eu, sur la victime, des conséquences trop graves pour que l'on puisse absoudre une telle entreprise.

De plus, il leur apparaissait que cette affaire, fût-elle politique, avait été conduite avec le concours de délinquants de droit commun. Enfin, bien que les accusés aient soutenu que les 2 millions de dollars qui furent finalement versés par Fiat et permirent la libération de M. Revelli-Beaumont étaient destinés uniquement à financer la lutte des guérilleros argentins, on constatait que cette somme avait été placée à Genève dans plusieurs coffres de banque loués préalablement par Horacio Rossi, laissant supposer qu'il devait bien y avoir un projet de répartition. De surcroît, l'enquête de police avait montré que Rossi et Iriarte, tant à Paris que ensuite à Marbella, dans le sud de l'Espagne, menaient un train de vie plus proche des habitudes de truands bien nantis que de l'ascèse du militant politique.

Il n'en restait pas moins que l'idée d'un enlèvement politique s'était imposée dès les premiers jours puisqu'elle fut émise aussi bien par l'ambassadeur d'Italie en France que par M. Giovanni Agnelli lui-même.

La cour d'assises a fait la part entre ces éléments contraires. En infligeant deux peines criminelles, elle semble avoir voulu signifier que le combat politique des opposants argentins de 1977 *n'autorisait* pas, en France, un enlèvement et une séquestration, fût-elle assurément de *bien moindre conséquence*, comme le plaidait la défense, que les milliers d'arrestations et de disparitions dont a, aujourd'hui, à répondre une dictature.

J.-M. Th.

● *Protestation contre la mise en liberté de Paul Andréani.* — Les avocats de la famille du nationaliste corse Guy Orsoni, disparu en 1983, ont protesté vendredi 15 février, au cours d'une conférence de presse, contre la prochaine mise en liberté de Paul Andréani, l'un des inculpés dans cette affaire. *« C'est le permis d'inhumer de l'affaire Orsoni »*, ont déclaré les défenseurs.

Paul Andréani, inculpé d'assassinat, avait été épargné, le 7 juin 1984, par le commando de l'ex-FLNC qui avait abattu, dans la prison d'Ajaccio, deux autres inculpés.

Comment Moscou dicte sa loi

(Suite de la première page.)

Disqualification de Kasparov par M. Campomanès, qui revient vite en arrière et accepte de faire jouer la demi-finale à Londres (1).

Dans l'affaire de Moscou, l'attitude de M. Campomanès est, cette fois, parfaitement inadmissible. Comment pourra-t-il jamais justifier sa décision, qu'il affirme avoir pris seul ? Heureusement que le malin et courageux Kasparov a démoli la « mise en scène » laborieuse du président de la FIDE *(voir l'encadré ci-contre)*. Mais, derrière le rideau, se cache le vrai commanditaire de ce curieux spectacle, la Fédération d'échecs soviétique.

BRUNO DE CAMAS.

(1) Le même scénario s'est déroulé pour la demi-finale Ribli-Smyslov.

En bref

Le grand rabbin d'Israël en visite en France

Pour sa première visite pastorale en France, le grand rabbin d'Israël, Mordehai Elyahou (de rite sépharade), a pendant une semaine rencontré les autorités civiles et religieuses du pays ainsi que de nombreuses communautés juives de Paris, de la banlieue et de Lyon. Il s'est déclaré *« très favorablement impressionné »* par ces contacts.

Hôte du grand rabbin de France, M. René Samuel Sirat, le grand rabbin Elyahou a, pour la première fois, lancé un appel pour un échange de prisonniers entre la Syrie et Israël, précisant que son pays était *« prêt à libérer beaucoup plus de Syriens »* que d'Israéliens détenus en Syrie.

Interrogé sur la coexistence des cultes à Jérusalem, le grand rabbin Elyahou a souhaité voir se rétablir une tradition antérieure à l'existence de l'Etat d'Israël qui voulait que *« les chefs des communautés musulmane et chrétienne se rendent mutuellement visite à l'occasion des fêtes réciproques, ce qui contribuera à un rapprochement »*. Il a ajouté qu'*« il existe actuellement de bonnes relations entre les autorités musulmane et rabbinique à Jérusalem »*.

Dressant un bilan de sa visite aux institutions juives de France, il s'est déclaré *« agréablement surpris par la qualité des dirigeants communautaires et du corps rabbinique »*. Il a néanmoins regretté qu'*« une partie importante des juifs de France ne soient pas liés aux institutions »*. Il a relevé également un *« trait caractéristique »* du judaïsme français, ses *« liens étroits avec Israël »*.

● *Jean-Paul II condamne l'antisémitisme.* — Les rapports entre juifs et chrétiens se sont *« radicalement améliorés »*, a estimé le pape Jean-Paul II en recevant, vendredi 15 février, au Vatican, une délégation de l'American Jewish Committee, une des plus importantes organisations juives américaines. Le pape a réaffirmé la condamnation de l'antisémitisme par l'Eglise catholique et a déclaré : *« Où régnaient la méfiance et peut-être la peur, il y a maintenant la confiance. »* Cette rencontre a eu lieu à quelques jours de la visite en Italie du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, qui pourrait être reçu par le pape le 19 février. — *(AFP.)*

Les prostituées à la recherche de leurs droits

Un comité international pour les droits des prostituées a été créé, vendredi 15 février, à l'issue du congrès qui a réuni, trois jours durant à Amsterdam, plusieurs centaines de représentants, hommes et femmes, de cette « profession ».

Dans un manifeste, les délégués venus des Etats-Unis, du Canada et de huit pays européens, souhaitent obtenir une amélioration du sort des prostituées, notamment la décriminalisation de leur fonction et l'égalité des droits sociaux et fiscaux. Le comité international revendique aussi une formation professionnelle pour celles et ceux qui se reconvertissent.

Les délégués d'Amsterdam ont affirmé que les conditions de travail étaient *« les plus mauvaises en France »*, mais que les prostituées étaient maltraitées dans tous les pays. Ainsi, deux mille péripatéticiennes seraient assassinées chaque année aux Etats-Unis.

La démission du secrétaire général d'Interpol

Le secrétaire général d'Interpol a démissionné, a annoncé, le 15 février, le porte-parole de l'organisation internationale de la police criminelle. M. André Bossard, cinquante-huit ans, dirigeait le secrétariat général installé à Saint-Cloud, près de Paris, depuis 1978.

Voilà plusieurs mois que ce policier français, élu en 1983 pour quatre ans, avait fait savoir qu'il souhaitait prendre sa retraite avant la fin de son mandat (*le Monde* des 21 et 22 novembre 1984). M. Raymond Kendall, secrétaire adjoint, ancien de Scotland Yard, assurera l'intérim jusqu'à la nomination du successeur de M. Bossard.

● *Hold-up à Nice.* — Un convoyeur de fonds a été grièvement blessé au cours d'une attaque à main armée, vendredi 15 février, à la poste centrale de Nice par deux malfaiteurs, qui ont réussi à prendre la fuite. Soupçonnés d'avoir déjà attaqué la poste l'an dernier, ces deux hommes, selon les premiers éléments de l'enquête, pourraient être aussi les auteurs de deux autres hold-up commis vendredi à Cannes et à Vallauris.

● *Un suicide en prison.* — Un détenu âgé de dix-neuf ans, Frédéric Guinchard, de Lunel (Hérault), impliqué dans une affaire de viol, s'est pendu au cours du dernier week-end, a-t-on appris le 15 février, dans sa cellule de la prison de Montpellier. Une enquête administrative a été ouverte pour déterminer comment le jeune homme a pu se procurer une corde.

La société Panhard équipera l'armée de terre en véhicules blindés légers

Le ministère de la défense a choisi, vendredi 15 février, Panhard, plutôt que Renault-Véhicules industriels (RVI), pour équiper l'armée française du futur véhicule blindé léger, la jeep de la nouvelle génération étanche et amphibie. Faisant l'objet d'un concours ouvert en 1978 par l'armée de terre qui avait présélectionné ces deux constructeurs, ce choix débouchera sur une première commande de quelque 600 véhicules, prévue par la loi de programmation militaire 1984-1988. Mais, selon Panhard, il représentera à terme 3 000 véhicules (1 000 en version de combat, 2 000 en reconnaissance), si l'on compte les commandes à l'exportation.

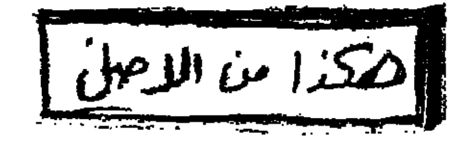
Déjà vendu à quarante exemplaires au Mexique, en juin 1984, le VBL M-11 de Panhard a convaincu les experts, malgré un poids légèrement supérieur au véhicule de Renault. Son originalité est dans la localisation du moteur, à l'avant du véhicule, qui renforce la protection de l'équipage tout en dégageant une large porte à l'arrière, utile sortie de secours dans les missions de reconnaissance. Le cahier des charges exigeait un véhicule de moins de 3,3 tonnes en deux versions, l'une de reconnaissance et l'autre de combat anti-char, cette dernière devant emporter et tirer des missiles (Milan). L'engin devait être amphibie et apte à combattre en ambiance nucléaire et chimique.

Le choix de Panhard pour la construction du futur véhicule blindé léger est assorti de compensations pour Renault-Véhicules Industriels (RVI), qui recevra des sous-traitances importantes.

Sports

● SKI ALPIN : *toujours les Suisses.* — La supériorité des skieurs suisses lors des derniers championnats du monde de Bormio se confirme en Coupe du monde. Après Alpiger, vainqueur de la descente de Bad-Kleinkirchheim, c'est Buergler qui s'est imposé le 15 février dans le slalom géant de Kranjska-Gora (Yougoslavie) à 1 centième devant Zurbriggen. Troisième de cette épreuve, le néo-Luxembourgeois Girardelli a néanmoins conservé la tête du classement de la Coupe du monde avec 215 points, devant Zurbriggen 207 points.

● RUGBY : *Pays de Galles-Angleterre reporté.* — Après France-Pays de Galles et Irlande-Angleterre, matches du Tournoi des cinq nations qui ont été reportés au 30 mars, Pays de Galles-Angleterre, qui devait avoir lieu samedi 16 février à Cardiff, a été reporté à une date indéterminée en raison des conditions atmosphériques.



مكرر من الأصل

UNE CAPITALE SANS INDUSTRIES

Paris laisse partir ses derniers ouvriers

Ce fut une belle inauguration avec discours officiels, congratulations et petits fours. Le 29 janvier, dans le douzième arrondissement de Paris, *une vieille usine complètement* récurée et rebaptisée « hôtel industriel » dévoilait ses avantages. Sur les six étages et les 10000 mètres carrés de cette bâtisse de briques rouges qui appartient à la Ville, tout a été refait.

Promoteur : l'Union pour le financement d'immeubles de sociétés (UIS), une firme spécialisée dans la construction de locaux industriels. Coût : 37 millions de francs. Mais aujourd'hui dix-sept entreprises employant trois cents personnes sont les clientes de cet hôtel où elles louent de l'espace.

La grande migration qui a vidé Paris de ses industries s'inverserait-elle ?

On pourrait le croire puisque en *quelques années on a inauguré* à Paris d'autres zones ou hôtels industriels (*le Monde* du 14 décembre 1982 et du 3 avril 1984). Chaque fois, les responsables de l'Hôtel de Ville se félicitent de ce mouvement qu'ils disent encourager. Ils soulignent *que c'est là le résultat* d'une politique lancée dès 1978 et citent les nouvelles opérations qui vont permettre aux activités artisanales et industrielles de se maintenir dans la capitale. Les deux plus importantes se situent de part et d'autre de la Seine. La première offrira 60000 m² à Tolbiac, dans le treizième arrondissement. L'autre, juste en face, consistera à réaménager les chais des pinardiers de Bercy. Là, ce sont 100 000 m² qui sont envisagés et qui pourraient accueillir, en sus des entrepôts vinicoles, des entreprises agro-alimentaires.

Un bénéfice politique

Les industriels sont aujourd'hui demandeurs d'espace à l'intérieur même de Paris. Pour contenter leurs souhaits il faudrait, selon les estimations, entre 60 000 et 120 000 m² par an. En apparence, les choses se présentent bien. La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'aménagement régional (DATAR), qui, depuis quinze ans, s'échinait à faire partir ces activités vers la province, vient de changer de cap.

Déjà, en 1982, elle avait renoncé à exiger une redevance pour les nouveaux locaux industriels. Sa réglementation s'assouplit encore. Désormais les PME qui veulent agrandir leurs ateliers ou en créer de nouveaux n'ont plus besoin d'autorisation si ces projets ne dépassent pas 3 000 m².

L'hôtel industriel du douzième arrondissement serait-il une réalisation pionnière annonciatrice du renouveau économique de Paris ? *Rien n'est moins sûr. La réalité* tient en deux chiffres : on construit ou l'on rénove 50 000 m² de locaux industriels et artisanaux chaque année, mais il en disparaît trois fois autant.

Il ne reste plus dans la capitale que quatre-vingts unités de fabrication employant plus de cent salariés. Elles occupent en tout et pour tout 20000 ouvriers et techniciens. Le tissu industriel parisien n'est plus qu'une poussière de mini-entreprises. Et la dégringolade continue. Pour l'arrêter, il faudrait des moyens exceptionnels et une volonté de fer. La Ville ne les a pas.

Car il en va pour les activités comme pour les logements. Les prix des terrains sont tels à Paris qu'ils excluent ceux qui n'ont que des revenus moyens ou modestes. Actuellement nombre de petites entreprises parisiennes travaillent *dans des arrière-cours louées 200 F* par an le mètre carré. Ce qu'on leur propose dans des locaux neufs ou rénovés coûte 500 F le mètre carré plus 120 F de charge. On comprend que beaucoup renoncent.

Pour le logement des Parisiens modestes, on a surmonté ce type de difficulté en créant les HLM. La Ville apporte le terrain, l'Etat subventionne la construction et on aboutit à des loyers modérés. Dans le *domaine des activités économiques*, rien de semblable. Au nom du libéralisme économique, la Ville se refuse à faire cadeau du sol. Quant à l'Etat, il n'est pas question pour lui d'aider des entreprises à s'installer dans Paris. A moins d'un double changement de politique, il n'y aura donc pas de locaux industriels à loyer modéré dans la capitale.

En revanche, la Ville mise à fond sur la construction de bureaux pour lesquels il y a une forte demande solvable. Sur ce front aussi, la DATAR vient de lever ses défenses. Désormais, dans Paris, la rénovation des bureaux anciens et la construction des bureaux neufs non affectés sont libres. *Seul l'utilisateur effectif de* bureaux neufs de plus de 2000 m² doit encore demander une autorisation.

Dans ces conditions, les constructeurs d'immeubles de bureaux vont l'emporter facilement sur les promoteurs de bâtiments industriels. La majorité municipale table ouvertement là-dessus c'est pour plusieurs raisons convergentes. D'abord, en laissant faire le marché, on est fidèle à ses convictions libérales. Ensuite on a tout à y gagner. En vendant du terrain pour la construction de bureaux (et il peut se vendre plus cher que du terrain pour l'industrie), la Ville se rembourse des sommes qu'elle consacre aux logements. Par la suite, à surface égale, les services emploient plus de personnel que les ateliers. Ils payent donc davantage de taxe professionnelle alimentant les caisses de la Ville.

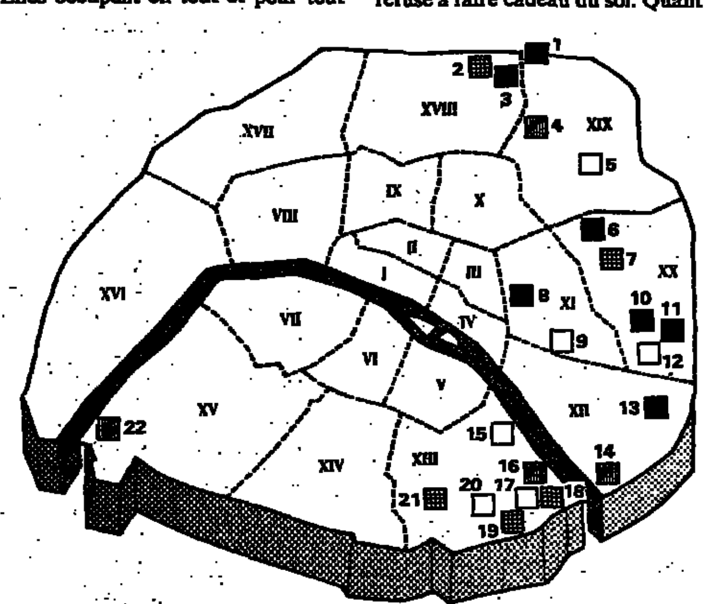
Pour le quartier, les bureaux ne sont pas gênants alors que les activités industrielles peuvent l'être. Enfin, on attend de tout cela un bénéfice politique. En privilégiant les cols blancs par rapport aux cols bleus, on se débarrasse d'une population ouvrière qui est réputée « mal » voter.

L'Hôtel de Ville accélère, en effet, un mouvement de fond : le départ des ouvriers. En vingt ans, ceux-ci ont diminué de moitié à Paris où ils ne représentent plus que *18 % de la population active. La* capitale a perdu 250000 ouvriers, artisans et petits commerçants. Il reste maintenant si peu d'entreprises dans les arrondissements que le tiers des ouvriers habitant encore Paris sont obligés d'aller travailler en banlieue. Cette proportion atteint 40 % dans le vingtième arrondissement.

Conséquence : depuis les années 60, Paris vote de plus en plus à droite. Phénomène aggravant : parmi les ouvriers restants, 40 % sont des étrangers qui ne votent pas.

M. Jacques Chirac, ses adjoints et la majorité municipale sont politiquement logiques en pariant sur les bureaux plutôt que sur les ateliers. Mais en exilant sa population ouvrière traditionnelle, Paris perd une part de sa *substance. L'*embourgeoisement a pour corollaire, non seulement la diminution de la population en nombre absolu, mais aussi la moindre diversité, la chute de la natalité et le vieillissement (on vit plus longtemps dans les beaux quartiers). De plus en plus livré au tertiaire, Paris se vide, vieillit et se singularise à l'image du huitième arrondissement, voué aux bureaux, aux musées et aux hôtels de tourisme.

MARC AMBROISE-RENDU.



Nouveaux centres industriels et artisanaux créés à Paris depuis 1982 et en projet : 1. Macdonald (3000 m²) ; 2. Ney (10 000 m²) ; 3. Cap-18 (37 000 m²) ; 4. Aubervilliers (10 000 m²) ; 5. Marin-Jaurès (10 000 m²) ; 6. Bisson (5 000 m²) ; 7. Amandiers (5 000 m²) ; 8. Allée Verte (7 000 m²) ; 9. Dorian (6 000 m²) ; 10. Saint-Blaise (3 000 m²) ; 11. Davout (6 000 m²) ; 12. Réunion (6 000 m²) ; 13. Wattignies (10 700 m²) ; 14. Bercy (100 000 m²) ; 15. Chevaleret (3 000 m²) ; 16. Tolbiac (60 000 m²) ; 17. Watt (3 000 m²) ; 18. Berlier (10 000 m²) ; 19. Masséna (5 000 m²) ; 20. Château-des-Rentiers (10 000 m²) ; 21. Baudricourt (3 000 m²) ; 22. Victor (30 000 m²).

Au total 350 000 m² de locaux devraient être disponibles d'ici à la fin du siècle. Plus de 90 % de ces surfaces sont, comme par le passé, localisées dans les arrondissements de l'Est.

LES FOUILLES DU GRAN PAJATEN

« Découverte » d'un site bien connu

« *Une ville perdue, vestige d'une civilisation pré-incaïque inconnue, a été redécouverte.* » Des journaux et des agences de presse ont récemment annoncé cette nouvelle à grands sons de trompe. Selon eux, des archéologues américains de l'université du Colorado venaient de retrouver le Gran Pajaten, la ville légendaire, construite probablement entre 500 et 1500 après J.-C. Certes, les ruines avaient été vues il y a une vingtaine d'années, mais elles n'avaient jamais été vraiment étudiées et leur emplacement avait été quasiment oublié, étant donné que le Gran Pajaten est situé sur le versant amazonien de la cordillère des Andes péruvienne, dans une région dépourvue de routes, presque inhabitée, très accidentée et couverte d'une forêt tropicale extrêmement dense.

La réalité est sensiblement différente, comme nous l'a dit Mme Danièle Lavallée, maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique. Les ruines ont bien été découvertes en 1963. Peu après, on les a *baptisées Ruinas del Abiseo, du* nom de la rivière près de laquelle elles sont situées. Mais elles sont plus connues sous leur premier nom du Gran Pajaten, car on avait cru d'abord qu'elles étaient situées dans la vallée de la rivière Pajaten.

Quoi qu'il en soit, grâce au président du Pérou, M. Fernando Belaunde Terry (qui est, d'ailleurs, l'actuel président), deux courtes expéditions archéologiques furent envoyées au Gran Pajaten en 1965 et 1966. Et *M. Duccio Bonavia, du Musée* national d'anthropologie et d'archéologie de Lima, en a publié les résultats dans une brochure de cent douze pages *Las Ruinas del Abiseo*, illustrée de photographies, de plans et de cartes.

Parc national depuis 1983

Toute la région du Gran Pajaten a été classée, en 1983, parc national, dont la visite est soumise à autorisation de façon à préserver aussi bien les ruines que le milieu naturel. Mais, jusqu'à présent, les Péruviens n'ont jamais eu les crédits importants indispensables à l'étude approfondie des unes et de l'autre.

La nouveauté de cette année est que l'université du Colorado à Boulder vient de signer, avec l'université catholique de Lima et l'université d'agriculture et d'agronomie La Molina de Lima, un accord selon lequel des équipes pluridisciplinaires américano-péruviennes vont étudier systématiquement pendant cinq ans, et avec des moyens financiers très importants, les sites archéologiques et la forêt du Gran Pajaten. L'équipe américaine sera dirigée par Mme Jane Wheeler, professeur d'archéologie, et M. Thomas Lennon, archéologue à l'université du Colorado.

C'est la publication de cet accord qui a déclenché l'annonce de la redécouverte de la « cité perdue » du Gran Pajaten. Mme Wheeler s'est déclarée stupéfaite de l'étrange publicité faite à cet accord.

On sait déjà que le Gran Pajaten comprend au moins seize grandes constructions rondes, faites en pierres et décorées de motifs géométriques dessinés par des plaquettes de schistes. Certains murs sont même encore peints. A Los Pinchudos, situé à trois heures de marche du Gran Pajaten, il y a des constructions de pierres semi-circulaires adossées à la paroi rocheuse. Là aussi, des peintures aux couleurs vives ont survécu aux siècles d'humidité. Encore plus étonnant, des statues en bois, hautes d'environ 50 centimètres, pendent toujours à leurs emplacements originels, un peu abrités par la corniche en saillie des toits. Il semble que les ruines de Los Pinchudos aient été des mausolées.

Qui a construit le Gran Pajaten et Los Pinchudos ? En l'état *actuel des connaissances*, personne ne peut le dire. Les spécialistes pensent qu'il s'agit d'un des peuples vivant sur le versant des Andes à partir, semble-t-il, du sixième ou du septième siècle de notre ère, dont les chroniques espagnoles parlent à plusieurs reprises. Mais la céramique prouve que les Incas — probablement à la recherche de terres pour la culture du maïs — ont colonisé la région dans la seconde moitié du quinzième siècle de notre ère.

Pour le moment, on sait très peu de chose sur la vie au Gran Pajaten. Les constructions circulaires sont peut-être des édifices religieux. Les habitants vivaient sans doute dans des cabanes qui ont disparu. Mais on peut espérer que les fouilles retrouveront les sols de ces habitats et les vestiges des cultures et que les archéologues tireront de tous ces restes beaucoup d'informations.

On peut aussi penser que le Gran Pajaten n'est pas un site *unique. Les pentes et le piémont* amazoniens des Andes péruviennes doivent compter beaucoup d'autres « cités perdues » enfouies dans la très épaisse forêt.

YVONNE REBEYROL.

Iouri Lioubimov, à Paris, parle de Moscou d'Andropov, de son ancien théâtre

Du 16 au 28 février est créé en anglais, à l'Odéon Théâtre de l'Europe, *les Possédés*, de Dostoïevski, adaptation et mise en scène de Iouri Lioubimov, en coproduction avec le Piccolo Teatro de Milan, Channel 4 et le théâtre Almeida de Londres, où des avant-premières ont été présentées entre le 4 et le 9 février, et où le spectacle reviendra du 20 mars au 20 avril après une tournée en Italie. Il sera filmé par Channel 4.

Les représentations marqueront la réouverture de la salle londonienne, actuellement fermée pour rénovation. Après avoir été un institut littéraire et scientifique, puis un music-hall, l'Almeida est devenu un théâtre subventionné — en particulier par l'Art Council de Londres. Il est géré par une association qui y organise un festival annuel et établit des programmes variés, très contemporains, comparables à ceux du Théâtre de la Bastille. L'association, qui a un bureau à Paris, entretient des échanges privilégiés avec la France. En 1984, elle a accueilli à Londres le *Jean-Jacques Rousseau*, de Jean Jourdheuil, Jérôme Deschamps, Hélène Delavault, Georges Arperghis avec l'ATEM...

★ Odéon. Du 16 au 28 février. 20 heures.

LE LIVRE DE L'EXIL

« Et si on prenait votre enfant pour le tuer ? »

On imagine mal quel pouvoir détenait Iouri Lioubimov à Moscou du haut de son petit Théâtre de la Taganka ! Le metteur en scène qui arrive aujourd'hui à l'Odéon-Théâtre de l'Europe avec une troupe d'acteurs britanniques, qui interprètent Dostoïevski en anglais — langue qu'il ne parle ni ne comprend, — fut pendant vingt ans un homme puissant, capable de faire valoir son point de vue auprès de lauréats de Prix Nobel comme auprès du patron du KGB, capable d'écrire à Leonid Brejnev pour exposer son bon droit, capable de remplir sa salle n'importe quel jour, avec n'importe lequel de ses spectacles.

On savait quelle amitié le liait à Kapitsa, le physicien nucléaire, avec qui il faisait de longues promenades sur les rives de la Moskova à Nikolina-Gara. On savait aussi qu'Andropov le protégeait et le tenait en grande estime, parce que, a raconté Lioubimov, il avait dissuadé les enfants du chef du KGB de faire carrière dans le théâtre. Du moins, celui-ci le « protégea » tant qu'il ne fut pas au sommet de la hiérarchie du Parti communiste de l'Union soviétique.

Paradoxe empreint d'humour noir. Car alors, le maître du pays perdit la responsabilité des problèmes culturels... qui échurent à Constantin Tchernenko, qui ne faisait pas partie des admirateurs de la Taganka. En URSS, comme on le voit, l'art n'est jamais loin de la politique. Pour le mauvais et pour le pire.

Aujourd'hui donc, Iouri Lioubimov est un exilé. Célèbre certes, au rang des plus grands metteurs en scène d'aujourd'hui, mais privé à jamais de son vrai public, celui pour qui une mise en scène de *la Maison du quai* ou du *Maître et Marguerite* représentait beaucoup plus qu'une simple soirée au théâtre. Il n'y a qu'à l'Est qu'existe une telle faim de culture, une telle complicité entre le metteur en scène et son public.

La belle et brillante aventure, hélas ! ne put fêter son vingtième anniversaire et, en quelques mois, le vilain canard fut exclu du parti (il avait pris sa carte l'année de la mort de Staline), chassé de la direction de son théâtre, privé de la nationalité soviétique. C'est l'histoire de ces vingt années lumineuses, ses *« souvenirs d'une vie de théâtre »* que retrace Iouri Lioubimov dans un livre qui vient de paraître : *le Feu sacré*. C'est, en quelque sorte, pour paraphraser Boulgakov, *le Roman théâtral* de la Taganka, le théâtre au carré rouge.

De Brecht à Dostoïevski, de *la Bonne Ame de Sé-Tchouan* en 1964, à *Crime et Châtiment* et aux *Possédés*, c'est l'itinéraire artistique et spirituel de l'homme qui se révèle. A quarante-sept ans, comédien au théâtre Vakhtangov et professeur d'art dramatique, il avait rencontré la chance de sa vie grâce au triomphe de *la Bonne Ame* par les élèves de troisième année. L'époque était encore au libéralisme : on décida de mettre à sa disposition une salle vétuste d'un quartier périphérique où habitèrent Maïakovski et les Brik.



Répétition au Théâtre National de Chaillot, en 1977.

Une grande place, dans le répertoire, était faite aux poètes et aux auteurs. Dès le début, Lioubimov décida de faire non pas de l'avant-garde — ce qui ne signifierait pas grand-chose à Moscou, — mais d'aller à contre-courant, de jeter des pavés dans la mare, de suivre la trace de ses modèles : : Meyerhold, Vakhtangov, Stanislavski et Brecht.

La Taganka devint le théâtre de l'intelligentsia et des étudiants, mais aussi une « vitrine » qu'on fait admirer aux officiels ainsi qu'aux hôtes étrangers de passage pour les amener à penser que le régime ne va pas contre la hardiesse. *« On m'envoyait, pour la soirée, toutes les personnalités soviétiques ou étrangères de passage,* dit Lioubimov dans son livre. *Mais c'était une contrainte terrible, je devais chaque soir laisser un contingent de cent à deux cents places à la disposition des officiels, du haut en bas de la hiérarchie »* (sur une salle de six cents places !)

Quand André Malraux, ministre de la culture, était venu à Moscou, il s'était littéralement enthousiasmé pour le second spectacle de la Taganka, *les Dix Jours qui ébranlèrent le monde* d'après John Reed ; on n'y voyait pas Trotski mais le jeune acteur-chanteur-poète Vladimir Vissotski était superbe. Pendant plus de dix ans alors, on lança des invitations à Iouri Lioubimov — Jean-Louis Barrault qui dirigeait, à l'époque, l'Odéon-Théâtre de France, le Théâtre des nations, Marcel Maréchal, etc. Sans succès. Les voyageurs et les journalistes en poste à Moscou continuaient à être émerveillés par ce théâtre « différent », mais hors d'URSS, personne ne l'avait jamais vu.

Enfin, la Taganka vint... C'était en 1977, à Chaillot. Le public français put voir *la Mère, Tartuffe, Maïakovski*, mais, malgré toute la volonté de Lioubimov, l'autorisation ne fut pas donnée pour *le Maître et Marguerite*. Il en conçut un véritable désespoir. Une véritable cassure.

Dans *le Feu sacré*, on peut suivre la série des déconvenues qui iront en s'accélérant au fur et à mesure que s'éloigne Khrouchtchev, que s'éloigne Brejnev, et que l'esprit combatif de ce lutteur infatigable s'émousse. Tous les soutiens sont morts : Andropov, Iouri Trifonov, Vladimir Vissotski. Il se retrouvait la semaine dernière à Londres, pour les avant-premières des *Possédés*. La neige tombait qui augmentait la nostalgie. A soixante-sept ans, malgré des propositions de mises en scène dans le monde entier, il est comme un saltimbanque international, fixé pour deux ans à Bologne, en attendant il ne sait quoi. Il n'avait pas eu de réponse des *« Messieurs de Bobigny »*. *« Ils réfléchissent trop longtemps dans cette commune-là »*, sourit-il.

« Cela fait plus de six mois, ajoute-t-il. *Je devrais déjà avoir en mains le contrat depuis janvier. C'est pourquoi j'ai décidé de reprendre ma liberté. J'ai envoyé ma lettre au ministre Jack Lang. Je ne peux plus attendre davantage. Il me faut planifier ma vie, parce qu'ici en Occident, la vie est différente de l'Union soviétique. J'ai attendu des années pour avoir la permission de monter les* les Possédés *ou* le Maître et Marguerite, *on a interdit Pouchkine, Vissotski. Vous savez bien qu'ils ne m'ont jamais permis de travailler. ci, je n'ai pas de problèmes pour travailler, j'ai beaucoup d'invitations et je ne peux pas attendre plus longtemps les décisions de Bobigny.*

— Comment expliquez-vous qu'Efros ait accepté de vous succéder à la direction de la Togauka ?

— *Même parmi les saints, il y avait un Judas. Nous ne sommes pas des apôtres... Il veut sans doute faire une carrière, obtenir une voiture, une datcha, être fat « artiste du peuple » d'URSS, recevoir l'ordre des trayeuses...* (rire).

— Vous êtes fâché ?

— *Seulement triste qu'il termine ainsi sa carrière. Il était un de mes ami. Maintenant, il répète qu'il est un de mes disciples. Les ministres chantent à l'unisson qu'enfin la Taganka est devenue un vrai théâtre. Dans tous les journaux soviétiques, et même en France, on prépae sa visite et les Russes insistent pour qu'il vienne présenter son spectacle autobiographique : les Bas-Fonds !...*

— *Aujourd'hui, quels sont vos sentiments à l'égard de votre pays ?*

— *Pouvez-vous imaginer que le jour même de la mort d'Andropov on a voulu m'exclure du parti. La réunion du comité du parti a duré six heures et tous ont voté contre. C'est incroyable en URSS. Et ils m'ont exclu parce que je n'avais pas payé ma cotisation de l'année.*

» Je ne pourrai jamais oublier ce qu'ils m'ont fait. C'est impossible. Si on vous prenait votre enfant pour le tuer, vous ne pourriez pas oublier. »

NICOLE ZAND.

★ *le Feu sacré*. Fayard, 246 pages, 120 F.

Les imbroglios de Bobigny

Iouri Lioubimov est à Paris avec *les Possédés*, mais — c'est maintenant décidé — il ne dirigera pas la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny. Une histoire en plusieurs épisodes :

En juillet dernier, la municipalité (PCF) et le conseil général (à majorité communiste) signent un accord avec le ministère de la culture, qui ouvre les négociations avec Iouri Lioubimov et son agent. Négociations d'autant plus complexes que le metteur en scène négocie également avec la ville de Bologne, en Italie, pour la direction du théâtre Arena del Sol, où il a signé un contrat de deux ans.

Jack Lang, ministre de la culture, et l'agent de Iouri Lioubimov parviennent à un accord sur les questions d'art et d'argent. La subvention de la Maison de la culture (20 millions de francs) payés à parité par l'Etat et les collectivités locales, devrait être augmentée d'environ 10 %. Augmentation que les responsables des collectivités locales demandent également à partager.

Mais ils souhaitent connaître le projet artistique de Iouri Lioubimov, qui risquerait de modifier le rôle de la Maison de la culture. Ils ne souhaitent pas qu'elle devienne un théâtre. Dans ce cas, disent-ils au cours d'une réunion avec les représentants du ministère le 14 janvier, celui-ci doit prendre ses responsabilités, y compris sur le plan financier, comme il l'a fait à Nanterre, quand la Maison de la culture est devenue le Théâtre des Amandiers, dirigé par Catherine Tasca et Patrice Chéreau. Ils proposent cependant d'inviter Iouri Lioubimov à monter un spectacle par an. Proposition que l'intéressé et le ministère refusent.

Le ministre de la culture demande alors à la municipalité et au conseil général de confirmer leur accord ou leur désaccord sur le projet initial. Chacun reste sur ses positions, y compris l'association qui gère la Maison de la culture. Iouri Lioubimov déclare qu'il ne peut plus attendre et qu'il renonce. Il souffre de se voir traiter par les élus communistes comme il l'a été en URSS. Cependant, si la politique n'est pas étrangère à cette suite de malentendus, elle se place peut-être sur un autre plan. Déjà à Nanterre, les négociations avaient été longues et difficiles. C'était en 1981. Aujourd'hui, le budget de la culture laisse moins de marge de manœuvre au ministère et les communistes ne sont plus dans les mêmes dispositions à l'égard du gouvernement.

Jack Lang regrette l'échec des négociations et promet à son tour que Iouri Lioubimov — qui n'a pas encore donné de réponse — viendra créer un spectacle par an *« dans un grand théâtre français »*. Il insiste sur la nécessité de confier les maisons de la culture en général à *« des personnalité artistiques de premier plan »*, et de régler rapidement le cas de Bobigny. Le contrat de son actuel directeur, Joël Chosson, nommé pour un an prend fin le 30 juin 1985.

Les collectivités locales n'ont aucune envie de voir le ministère retirer sa part de financement en cas de désaccord. Deux autres maisons de la culture attendent : celle du Havre dont le directeur a démissionné et celle de Rennes où Pierre-Jean Valentin ne tient pas à renouveler son contrat.

C. G.

AU THÉATRE DE LA TAGANKA

Efros et la statue du commandeur...

De notre correspondant

Moscou. — Le Théâtre de la Taganka reste une institution à Moscou, mais le soupçon s'y est installé. Son nouveau directeur, Anatoli Efros, est bourré de talent, et la salle est presque toujours pleine. Mais le public n'y est plus tout à fait le même, et la troupe a des états d'âme. Il est difficile de savoir quelle est la part de l'affabulation et celle de la vérité à propos des tracasseries dont seraient victimes les comédiens restés fidèles au fondateur et ancien directeur du théâtre, Iouri Lioubimov, exilé en Occident. Mais le malaise, à en croire certains, serait profond.

La situation de toute façon est paradoxale : le nom de Lioubimov n'apparaît plus nulle part, mais plusieurs des pièces qu'il a mises en scène continuent à être jouées *« telles quelles »*, d'autres ne le sont plus et suscitent des nostalgies dans l'intelligentsia, qui ne va pourtant guère plus au théâtre, malgré un mythe tenace, qu'à Paris. Le nouveau directeur, pour sa part, a monté au début de l'année un remarquable spectacle très « visuel » et très « enlevé » : *les Bas-Fonds*, de Gorki.

Efros a-t-il trahi celui qui lui avait donné jadis l'hospitalité dans son théâtre (notamment pour une *Cerisaie* en 1978) et qui — cela n'est pas indifférent en Russie — est largement son aîné ? Le simple fait d'avoir, au printemps dernier, accepté de « succéder » à Lioubimov est considéré par certains comme un pêché mortel.

Les autorités idéologiques et culturelles de tutelle, par leur maladresse, ont contribué d'autre part à mettre Efros, qu'elles avaient pourtant vivement incité à prendre ce poste, dans une position difficile. A la suite d'instructions venues « d'en haut », aucun des acteurs de la Taganka ne peut actuellement se faire engager dans un autre théâtre. Efros est donc obligé de travailler avec l'ancienne troupe de Lioubimov, alors qu'il souhaiterait, comme il l'a suggéré le 18 mars 1984 dans la *Literatournaya Gazeta*, apporter un peu de sang neuf. De leur côté, les anciens acteurs de Lioubimov, qui lui gardent une grande admiration, ne peuvent ni « collaborer » avec le nouveau directeur, ni travailler ailleurs... Tous les éléments sont donc réunis pour créer une atmosphère malsaine.

Celle-ci ne nuit cependant pas à la qualité des spectacles proposés. La célèbre affiche marquée d'un carré rouge continue d'annoncer *Tartuffe, les Trois Sœurs* et *Les dix jours qui ébranlèrent le monde*. Toutes ces mises en scène sont celles de l'exilé, et leur fidélité n'est contestée par personne. Mais deux des plus célèbres ont été retirées du répertoire : *la Maison du quai*, d'après le roman de Trifonov, et *le Maître et Marguerite*, d'après celui de Boulgakov. C'étaient les pièces les plus *« sensibles »*, surtout *la Maison du quai*, qui apportait un éclairage saisissant sur les années de la terreur stalinienne.

Lioubimov s'était laissé imposer, à côté de la petite salle un peu vétuste où il a travaillé vingt ans, un autre local beaucoup plus spacieux, confortable et moderne, mais à la lourde technologie. C'est son successeur qui en a hérité. Les experts du théâtre à Moscou affirment qu'Efros est plus à l'aise dans un espace où il peut utiliser largement des techniques nouvelles et jouer avec les projecteurs. Mais nombreux sont ceux qui regrettent l'ancien directeur. et même l'ancienne salle.

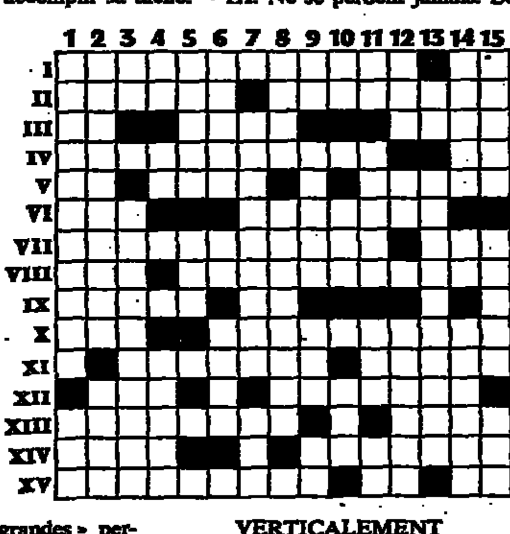
DOMINIQUE DHOMBRES.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3904

HORIZONTALEMENT

I. N'a pas toujours les poches bien remplies. Est en déplacement. — II. Peut atteindre des sommets s'il n'est pas stoppé dans son ascension. Ne met pas longtemps à accomplir sa tâche. — III. Ne se perdent jamais. Le dessus du panier. Affluent de l'Oubangui. — IV. Prouve, sans doute possible, qu'on n'est pas passé inaperçu. Conjonction. — V. Personnel. De quoi se faire enguirlander. Permet de voir venir. — VI. Fuse des tribunes madrilènes. Rend impossible toute mise au clair. — VII. Quand on n'a pas la folie des grandeurs. Monta un bateau. — VIII. Graines. N'ont vraiment pas l'air fin. — IX. Réservée à de « grandes » personnes. N'a pas souvent les pieds sur terre. — X. Devait avoir un sommeil de plomb ! A l'habitude de tout laisser en plan. — XI. N'est donc pas sèche. Portent des lunettes. — XII. Fit piocher des archéologues. Sort toujours avec un chapeau. — XIII. Où l'on peut pêcher des carpes. Diminutif d'un prénom. — XIV. Au nord d'Alençon. Beaucoup plus consistants. — XV. Il est agréable d'être couché dessus. Fait trébucher. En instance.



VERTICALEMENT

1. Souvent consulté après une chute, même sans gravité. Participait aux combats. — 2. Là, on en prend de la graine ! Aussi salée que poivrée. — 3. Note. N'hésitent pas à nous faire porter le chapeau. — 4. Symbole. Adverbe. Le monde des affaires. — 5. Était appelée à juger sur pièces. Poussait des cris de bête. — 6. Mène souvent l'escrimeur à la victoire. Se retrouva avec un collier sur la poitrine. Préfixe. — 7. Ses multiples connaissances sont à l'origine de sa réussite. Son homme est n'importe qui. — 8. Mener vers la destruction. Est tout indiqué pour le soin des plantes. — 9. Fut bien obligée de porter la culotte. Un qui aurait mieux fait de ne jamais prendre la plume. Interjection. N'est jamais le mot de la fin. — 10. Compris par signes. Retient parfois une larme. Aimé de Noé. — 11. Parcouru par tous les pousse-pousse. Soumise à une sélection. — Possessif. Aperçu quotidiennement par d'innombrables Lombards. — 12. Avait donc tout pour plaire. Conjonction. Représentent plus d'un devoir à accomplir. — 13. Article. Permettent de recevoir à bras ouverts. — 14. Ne plus avoir les pieds sur terre. Points. Ne font ni chaud ni froid. — 15. Domine son entourage. Peuvent porter la culotte. Un point c'est tout.

Solution du problème nº 3903

Horizontalement

I. Ascétisme. — II. Déroute. — III. Oran. Ilot. — IV. Lac. On. — V. Éphémères. — VI. Shah. Rude. — VII. Ci. Sade. — VIII. Équations. — IX. Nursery. — X. C.E.E. Réels. — XI. Es. Fessée.

Verticalement

1. Adolescence. — 2. Séraphiques. — 3. Cracha. Ure. — 4. Eon. Eh. As. — 5. Tu. OM. Stère. — 6. Itinéraires. — 7. Sel. Rudoyés. — 8. Eden. Le. — 9. Extase. Suse.

GUY BROUTY.

مكرر من الاصل

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VEILLÉE IRLANDAISE : Petit Odéon (325-70-32), sam., dim., 18 h 30.

L'ENTRACTE : A Dejazet (887-97-34), sam., dim., 18 h 30.

LES POSSÉDÉS : Odéon, Théâtre de l'Europe (325-70-32), sam. 20 h, dim. 15 h, en anglais.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam., 18 h 30 : Tristan et Isolde.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim., 20 h 30 : le Triomphe de l'amour ; sam., 20 h 30 : Bérénice.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : sam., 20 h ; dim., 15 h : Hernani.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam., 20 h ; dim., 15 h : The Possessed (les Possédés, de Dostoïevski, en langue anglaise).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.

BEAUBOURG (277-12-33) Cinéma-Vidéo : sam., dim., 13 h : Salvador, un autre Vietnam, de G. Silber et T. Vasconcellos ; 16 h : les Gibbons, de M. Pernot ; les Enfants d'Okalach, de A. Morat ; 19 h : Ecoutez May Picqueray, de B. Baissat ; Cinéma chinois : sam., 17 h 30 : Meurtre dans l'oratoire, de F. Mu ; 20 h 30 : Bao père et fils, de X. Tieli ; dim., 14 h 30 : la Légende des monts Tianyun, de X. Jin ; 17 h 30 : Qiu Jin, de X. Jin ; 20 h 30 : Pour l'honneur, de Z. Huaxun ; sam., dim., 15 h : Donation Louise et Michel Leiris ; 18 h : Année 80, Nouvelle génération.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30 ; dim., 16 h : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), sam. dim., 21 h : Renseignement généraux ; 18 h 30 : l'Entracte.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), sam. 20 h : Piedigrotta ; 21 h : la Vie cause de mort.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Damné.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h, dim. 15 h : ☞ Asmodée.

ASTELLE- THÉATRE DU XIX[e] (238-35-53), dim. 15 h : Vae Soli.

☞ ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

BARAQUE (707-14-93), sam. 21 h, dim. 15 h : 2 + 2 + 2 = 1.

BASTILLE (357-42-14), sam. 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini ; ☞ 21 h, dim. 17 h : Still Life.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : la Maison de Bernarda Albe. Th. de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Rêves.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre sam. 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre sam. 20 h 30 . Le train était à l'heure.

Galerie sam. 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir ; sam. 22 h 30, dim. 17 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉÂTRE (356-64-37), sam. 21 h, dim. 17 h : Architruc.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 17 h et 21 h, dim. 17 h : le Misanthrope.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), sam. 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25). sam. 20 h 30 : Cœlina ou l'enfant du mystère.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants.

ESSAION (278-46-42), I. sam. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; sam. 17 h et 20 h 30 : Un habit d'homme. II. sam. 21 h : Caméléon.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), sam. 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 21 h 30, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : les Prénoms effacés.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 16 h et 21 h : Usinage.

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra monde.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M. Petite salle, 18 h : Parlons français n° 2.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 19 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler ; ☞ sam. 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MADELEINE (265-07-09), sam. 18 h 30 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 20 h 30 et 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau. Petite salle sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser Cochonnette.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle sam. 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle sam. 21 h, dim. 16 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE - DE - GENTILLY (580-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Toi et tes nuages.

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam. 20 h 30 : Du sang sur le cou du chat.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : Evasion.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam. 20 h 45, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam., dim. 20 h 30 : le Rôdeur.

THÉATRE 14 (545-49-77), sam. 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30). Petite salle sam. 21 h, dim. 17 h : Games. – Grande salle sam. 21 h, dim. 17 h : les Bonnes.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Exil.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h : Le Petrel Fulmar ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). ☞ Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), sam., dim. 20 h 30 : les Mille et une nuits ; sam. 22 h 30 : Carmen cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), dim. 18 h : Deux sous pour tes pensées.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (335-21-50), dim. 16 h 30 : Steckar Tubapack.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam., 20 h 30 : Duo Cobra ; 22 h 30 : Gougoui Kangni.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam. 21 h 30 : J. Lacroix ; Dim. : Parodi quartet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) Sam. : 22 h 30 : Makumba Carnaval.

DUNOIS (584-72-00), sam. 20 h 30 : Jouvelet/E. et B. Binet : Ph. Deletrez.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), sam. 20 h 30 : F. Guierre.

FITZCARRALDO (236-13-14), 24 h : sam., dim. : F. Someday, R. Troadec.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h, sam. : A. Gulbay ; dim. : A. Lévy ; 0. h 30, sam. : Worthy Funks ; dim. : M. Battlefield.

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), sam. : 21 h 30, Orchestre Jazira.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : sam. : JCJB Old Finest Stompers.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam. dim. : 23 h : R. Raux, A. Jean-Marie, M. Michel, V. Cordelette.

PHIL'ONE (776-44-26), sam. : 22 h : Ghetto Blaster.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : Parodi.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), sam. 22 h : La Velle.

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim. 21 h 30. F. Guierre.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Pour adhérer au Club du Monde des Spectacles envoyez le bulletin ci-dessous au journal Le Monde, service publicité, 5 rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal Le Monde.

Nom ____ Prénom ____

Ville ____ Rue ____

N° ____ Code postal ____ N° tél ____

☞ Ce sigle dans nos lignes programmes signale des spectacles qui bénéficient des services « Club du Monde des Spectacles ».

INFORMATIONS : 878-48-48 et 878-37-37
24 heures sur 24.

Samedi 16 - Dimanche 17 février

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 16 FÉVRIER

17 h : Manèges, de Y. Allégret ; 19 h : 70 ans d'Universal : Opérations jupons, de B. Edwards (v.o.) ; 21 h : cinéma japonais : le documentaire : Journal de Yunbogi, de N. Oshima ; les Mères, de T. Matsumoto.

DIMANCHE 17 FÉVRIER

15 h : Mademoiselle Docteur/Salonique nid d'espions, de G.-W. Pabst ; 17 h : le Colonel Durand, de R. Chanas ; 19 h : 70 ans d'Universal : Une balle signée X, de J. Arnold ; 21 h : cinéma japonais : le documentaire : la Mer de Minamata, de N. Tsuchimoto (v.o. s.t.f.).

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 16 FÉVRIER

17 h : Doctor Jekyll and Mister Hyde, de J.-S. Robertson ; cinéma allemand des années 80 : 19 h : le Cascadeur de la mort, de B. Trautmann (v.o.) ; 21 h : l'Avocat allemand, de N. Kuckelmann.

DIMANCHE 17 FÉVRIER

15 h, : Classiques du cinéma mondial : les Quatre Cavaliers de l'apocalypse, de R. Ingram ; 19 h : Cinéma allemand des années 80 : le Sommeil de la raison, de U. Stockl ; 21 h : Drame en blond, de L. Lambert.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; UGC-Odéon, 6[e] (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Calypso, 17[e] (380-30-11). – V. f. Rex, 2[e] (236-83-93) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : 7[e] Art Beaubourg, 4[e] (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02). – V.f. : Lumière, 9[e] (246-49-07).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Club de l'Etoile, 17[e] (380-42-05).

L'AUBE ROUGE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9[e] (770-10-41).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14[e] (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; V.f. : George V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8[e] (562-41-46) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25)

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6[e] (633-10-82).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Passy, 16[e] (288-62-34). – V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC-Normandie, 8[e] (563-16-16). – V.f. : Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; UGC-Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; UGC-Convention, 15[e] (564-93-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Gaîté Boulevard, 9[e] (233-67-06) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).

LE DÉFI DU TIGRE (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10[e] (770-21-71).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6[e] (222-72-80) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2[e] (236-83-93) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Bastille, 11[e] (700-21-65) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16[e] (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

ELEMENT OF CRIME (Danois, v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Action Lafayette, 9[e] (329-79-89) ; Olympic, 14[e] (544-43-14) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC-Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6[e] (575-94-94) ; UGC-Champs-Élysées, 8[e] (562-20-40) ; UGC-Gobelins, 13[e] (335-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8[e] (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9[e] (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Studio Alpha, 5[e] (354-39-47) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8[e] (562-41-46) ; Rialto, 19[e] (607-87-61). – V.f. : Capri, 2[e] (508-11-69).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11[e] (700-89-16).

HORROR KID (A., v.o.) : Paramount-City, 8[e] (562-45-76).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6[e] (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8[e] (561-94-95). – V.f. : Capri, 2[e] (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Logos-I, 5[e] (354-42-34) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Olympic-Marilyn, 14[e] (544-43-14) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6[e] (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6[e] (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; George-V, 8[e] (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2[e] (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; Lucernaire, 6[e] (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11[e] (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

NI AVEC TOI NI SANS TOI (Fr.), UGC Rotonde, 6[e] (575-94-94) ; Biarritz, 8[e] (562-20-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8[e] (561-10-60).

LES ORGIES DE CALIGULA (It.) (**) : V.F. : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40).

PALACE (Fr.) : Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Panthéon, 5[e] (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5[e] (325-78-37).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Lumière, 9[e] (247-49-07).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15[e] (554-46-85).

PROFESSION MAGLIARI (I. v.o.) : Reflet quartier Latin, 5[e] (326-84-65).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).

RAZORBACK (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Boulevards, 9[e] (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Ranelaght, 16[e] (288-64-44).

ROUGE GORGE (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5[e] (633-63-20) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Olympic, 14[e] (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) ; Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83).

LA 7[e] CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8[e] (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Action La Fayette, 9[e] (329-79-89) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (544-43-14).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : George-V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9[e] (878-81-77) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Images, 18[e] (522-47-94).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Bastille, 11[e] (700-21-65) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11[e] (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

LA DECHIRURE, film américain de Roland Joffe, v.o. : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE, film français de Jean-François Laguionie : Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; Gaumont Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21).

OUT OF ORDER, film allemand de Carl Schenkel, v.o. : UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8[e] (562-20-40) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

PETER LE CHAT, fim suédois de Stig Lasseby-Jan Gissberg, v.f. : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5[e] (326-84-65) ; Reflet Balzac, 8[e] (560-10-60) ; Studio 43, 9[e] (770-63-40).

PERIL EN LA DEMEURE, film français de Michel Deville, Forum, 1[er] (297-53-74) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16[e] (525-27-06) ; Calypso, 17[e] (380-30-11) ; Images, 18[e] (522-47-94).

PURPLE RAIN, film américain d'Albert Magnoli, v.o. : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e]. (539-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

STAR TREK III : A LA RECHERCHE DE SPOCK, film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).

LA VIE DE FAMILLE, film français de Jacques Doillon : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Parnassiens, 14[e] (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Au théâtre ce soir : Courteline.
De Sacha Guitry avec F. Maistre, G. Caillaud, G. Montillier...
Courteline au travail.
Une piécette en un acte qui précède Boubouroche.
Boubouroche.
De Georges Courteline avec G. Caillaud, d. Évenou, R. Manuel.
22 h 10 Droit de réponse : les pirates de l'hertz.
Emission de Michel Polac.
F. Folea, Cl. Fouchier...
0 h Journal.
0 h 20 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *le Secret de M. Blanchard.*
Extérieur nuit : *les grottes secrètes de Michel Siffre.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés Champs-Élysées.
De Michel Drucker.

22 h 5 *Magazine* : Les enfants du rock.
Rock à... Nice : « Riviera Rock » : Musicalifornia.
23 h 20 Journal.
23 h 45 Rugby : Tournoi des cinq nations.
Tournoi des 5 nations : Galles-Angleterre.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de divers programmes de Walt Disney Channel.
21 h 50 Journal.
22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
Réveil de Jeff à l'hôpital. Blake lui apprend que Fallon est partie à Tahiti pour son divorce...
23 h La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes, selon l'actualité culturelle.
23 h 36 Musiclub : Mozart.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Will Cwac Cwac ; 17 h 10, Thalassa ; 17 h 35, Ecoute le vent sur la lande ; 17 h 55, Paris clin d'œil ; 18 h 5, Musique occitane ; 18 h 30, Présence du cinéma ; 18 h 50, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Néo polar : Saute ma puce ; 21 h 20, Show Chantal Goya ; 22 h 10, Le radeau d'Olivier ; 23 h, l'Amérique interdite, film de R. Vanderbes ; 0 h 30, Meurtre dans un jardin anglais, film de P. Greenway ; 2 h 15, Rock concert ; 2 h 55, De si petits monstres, de M. Kalmanowics ; 4 h 25, Boxe ; 5 h 25, les Montagnards sont là, film de J.-G. Blystone.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Série noire : mardi gris, de H. Prudor.
22 h 10 *Démarches avec René de Ceccatty.*
22 h 30 Musique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la Salle Pleyel à Paris) : Symphonie nº 10, « Kindertotenlieder », de Mahler, Symphonie nº 1 en ut mineur, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. B. Klee, sol. D. Fischer-Dieskau, baryton.
23 h Les soirées de France-Musique : à 23 h 05, Club des archives : à 1 h, L'arbre à chansons : Michel Arbatz.

Dimanche 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Bonjour la France.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe
12 h 2 Midi presse, de P.-L. Séguillon.
12 h 30 Téléfoot.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 25 Sports dimanche.
16 h 30 Variétés : La belle vie.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 10 Série : Le vent d'Australie.
19 h Sept sur sept.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Z.
Film français de C. Gavras (1968), avec Y. Montand, I. Papas, J.-L. Trintignant, J. Perrin, F. Périer, C. Denner, J. Guiomar (Rediffusion).
Dans un pays où la démocratie est menacée, un député libéral est victime d'un meurtre camouflé en accident.
22 h 45 Sports dimanche soir.
23 h 30 Journal.
23 h 50 C'est à lire.
0 h Nuit brésilienne.
En direct du Carnaval de Rio, quatre heures de folie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 38 Journal et météo.
9 h 40 Les chevaux du tiercé.
10 h 10 Récré A 2. Candy.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : Molière ou la vie d'un honnête homme.
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Série : Clémence Aletti.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Le grand raid.
21 h 35 Série : Pour le meilleur ou pour le pire.
USA : Panne d'amour à New-York, une enquête de C. Haas et D. Chegaray.
22 h 40 Magazine : Désir des arts.
Réal. P. Collin et P.-A. Boutang. Dans le secret des tableaux.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h Emission pour les jeunes.
Inspecteur Gadget, Disney Channel...
10 h Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Portugal : le Carnaval ; Dossier : face-à-face des générations ou le choc des cultures ; variétés.
13 h Magazine 85.
15 h Musique pour un dimanche (et à 17.40).
15 h 15 Théâtre (cycle shakespeare) : Coriolan.
18 h Emission pour les jeunes.
19 h Au nom de l'amour.
20 h RFO Hebdo.
20 h 35 Architecture et géographie sacrée.
Egypte, miroir du ciel. Série de Paul Barba-Négra.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle M. L'Herbier) : la Tragédie impériale.
Film français de M. L'Herbier (1938), avec H. Baur, P. Richard-Willm, M. Chantal, J. Worms, D. D'Inès, J. Baumer, C. Nelson, J. Holt (N.).
0 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Spécial Tous en scène ; 7 h 40, Documentaire : Japon, l'héritage des samouraïs ; 8 h 40, Cabou Cadin (Sherlock Holmes, Paul et les Dizygotes, Mister T, les 4 Filles du Dr March, un bateau pour l'aventure) ; 10 h 15, Gym à gym ; 11 h, la Boum 1, film de C. Pinauteau ; 13 h 30, Cabou Cadin (Heathcliff et Marmaduke, Max Romana) ; 14 h 15, Ellis Island ; 15 h, Soap ; 15 h 25, Batman ; 16 h, Robin des Bois ; 16 h 50, Document : En tournage avec Paul Mac Cartney ; 17 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Club de la presse ; 20 h 30, Napoléon, film de Sacha Guitry ; 23 h 35, l'Ami de Vincent, film de P. Granier-Deferre ; 1 h 5, Trocadéro bleu citron, film de M. Schock.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous ; 7 h 45, Dits et récits ; 8 h, Foi et tradition ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h, Messe à Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris ; 11 h, Histoire du futur ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : Exposition Gustave Mathler ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, Comédie-Française : « Onle Vania, pièce en quatre actes d'A. Tchekhov ; 17 h, La tasse de thé : Rencontre avec le prof. J.Hamburger, à 17h 45, histoire-actualités : vous avez dit parasciences ? ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : la vie de famille ; 20 h, Musique : Passions opus 11.
20 h 30, Atelier de création radiophonique : Prince de la nuit appelle mélodie...
22 h 30 Musique : Concert Alexandre von Zenlinski.
0 h Clair de nuit : tentatives premières.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Schubert, Lanner, Stolz, Offenbach, Kreisler... ; 9 h 5, Cantate : Ya, mir hast du Arbeit gemacht », de J.-L. Bach ; 10 h, Gustav Mahler à Vienne : la saison 1904-1905 ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Disques compacts : œuvres d'Allegri, Auber, Bach, Barber, Beethoven, Mendelssohn, Rachmaninov ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? A la recherche de la beauté, par Peter Ustinov ; œuvres de Moussorgski, Prokofiev, Berlioz, Beethoven, Janacek, Mozart, Hindemith, Glinka, Schubert ; 19 h 5, Jazz vivant : jazz canadien au festival de Paris et au festival de Montréal ; 20 h 4, Avant-concert : Suite nº 5 pour violoncelle seul de Bach.
20 h 30 Concert (festival de Berlin 1984) : « Sinfonia » pour double orchestre en ré majeur de C. Bach, Concerto pour violon et orchestre nº 4 de Schnittke, « Ainsi parlait Zarathoustra », poème symphonique de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C. Von Dohnanyi, sol. G. Kremer, violon. Complément de programme : œuvres de R. Strauss, Prokofiev, Stravinsky.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex Libris : Nietzsche ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 18 FÉVRIER

TF 1	20 h 35, Cinéma : *Key Largo*, film de John Huston ; 22 h 25, Etoiles et toiles, magazine du cinéma ; 23 h 15, Journal ; 23 h 40, C'est à lire.
A 2	20 h 35, Le Grand Échiquier : Ivry Gitlis ; 23 h 20, Journal.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *Échec à l'organisation*, film de John Flynn ; 22 h 20, Journal ; 22 h 45, *Thalassa*, magazine de la mer ; 23 h 30, *Histoire des trains* ; 23 h 35, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 17 FÉVRIER

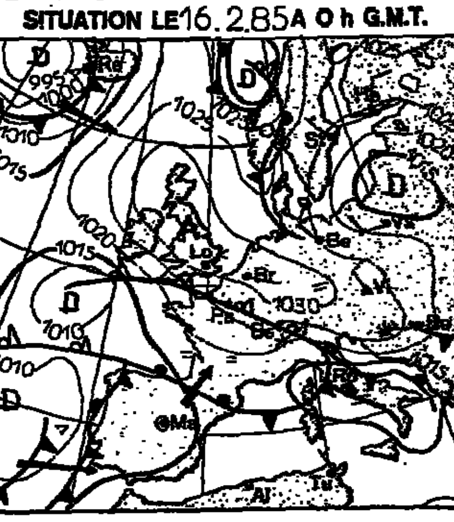
– *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, est reçu à l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

– *M. Henri Emmanuelli*, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget et de la consommation, est invité à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

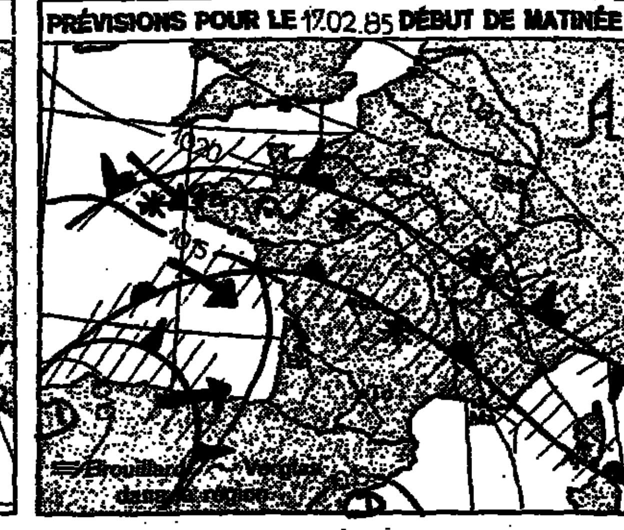
– *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, diffusé simultanément sur Canal Plus, à 19 h 15.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16.2.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17.02.85 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le dimanche 17 février à 0 heure et le lundi 18 février à 24 heures.

La dépression centrée au large du Portugal, qui apporte de l'air chaud, remontera vers le nord-ouest de l'Espagne puis vers le centre-est de la France. La perturbation associée réactivera la masse nuageuse située de la Bretagne au Centre et aux Alpes. Sur le nord et le nord-est du pays, maintien des conditions anticycloniques et de l'air froid. Conflit entre ces deux masses d'air (air froid du nord et air chaud du sud) en travers de la France.

Dimanche, temps doux et pluvieux sur les régions situées au sud du 45e. Ces pluies seront abondantes sur le sud du Massif Central et sur le sud des Alpes. Elles s'étendront vers la Vendée, d'une part, et le Centre-Est d'autre part. Elles seront précédées de chutes de neige abondantes du Massif Central au nord des Alpes, au sud de la Bourgogne et au Jura. A l'avant, le ciel sera très nuageux ou le deviendra, de la Bretagne et du sud de la Normandie au Bassin parisien, à la Champagne et à la Lorraine, avec des chutes de neige faibles à modérées. Plus au nord, le temps froid et ensoleillé persistera.

Le vent d'est se renforcera de la Manche à toutes les frontières de l'est du pays. Les températures minimales seront en baisse averses, tandis qu'à l'ouest le ciel sera sur la moitié nord du pays, mais les températures maximales seront stationnaires par rapport à celles de samedi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, était, le samedi 16 février, à 7 heures, de 1026,3 millibars, soit 769,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 février ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16 février) : Ajaccio, 16 et 4 degrés; Biarritz, 16 et 10; Bordeaux, 15 et 7; Bourges, 1 et −3; Brest, −1 et −2; Caen, −1 et −5; Cherbourg, −1 et −2; Clermont-Ferrand, 11 et −1; Dijon, −2 et −6; Grenoble-St-M.-H., 10 et 0; Grenoble-St-Geoirs, 11 et 0; Lille, −4 et −9; Lyon, 8 et −2; Marseille-Marignane, 15 et 3; Nancy, −4 et −12; Nantes, 3 et −2; Nice-Côte d'Azur, 20 et 5; Paris-Montsouris, 0 et −5; Paris-Orly, −1 et −6; Pau, 18 et 9; Perpignan, 20 et 9; Rennes, −2 et −3; Strasbourg, −5 et −14; Tours, −2 et −4; Toulouse, 16 et 8; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 7; Amsterdam, −1 et −7;

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 7; Amsterdam, −1 et −7;

Athènes, 10 et 5; Berlin, −7 et −12; Bonn, −3 et −14; Bruxelles, −5 et −12; Le Caire, 15 et 9; Iles Canaries, 21 et 14; Copenhague, −4 et −14; Dakar, 24 et 18; Djerba, 24 et 16; Genève, 7 et −4; Istanbul, 1 et 0; Jérusalem, 6 et 3; Lisbonne, 16 et 12; Londres, 0 et −5; Luxembourg, −6 et −10; Madrid, 14 et 2; Montréal, −3 et −8; Moscou, −12 et −21; Nairobi, 28 et 16; New-York, 1 et −3; Palma-de-Majorque, 19 et 7; Rome, 15 et 6; Stockholm, −15 et −24; Tozeur, 25 et 14; Tunis, 24 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Carnet

Décès

– Françoise Abou Chahine,
née Flizot,
Pierre, Sophie, Valérie,
ont le regret de faire part du décès de leur époux et père,

Faouzi ABOU CHAHINE.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 février 1985, à 13 h 45, en l'église grecque orthodoxe Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

Prière de considérer cet avis comme un faire-part personnel.

Les donations seront faites en faveur des œuvres de l'église grecque orthodoxe d'Antioche.

Les condoléances seront reçues jusqu'au mardi 19 février à son domicile, 115, avenue Henri-Martin, Paris-16e.

– Mme Dolly Dana,
son épouse,
Litzie Dana-Dominique Leducq,
Corinne Dana,
ses enfants,
M. et Mme André Dana
et fils,
Les familles Rochais, Assuied et Benari,

ont la douleur de faire part du décès de

Robert DANA,

survenu le 14 février 1985.

Les obsèques auront lieu le 18 février, à 14 h 30, au cimetière de Garges-lès-Gonesse, rue Hippolyte-Bossin.

– On nous prie d'annoncer la mort de

M. Noël ILARI,
ancien président
de l'Assemblée territoriale de Polynésie,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914 et 1939,

pieusement décédé à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

De la part de
Mme Noël Ilari,
son épouse,
Et de toute la famille.

L'inhumation a eu lieu à l'île Tubuai (archipel des Australes), Polynésie française.

Anniversaires

– Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Pierre ROSENSTOCK

au jour du dixième anniversaire de sa mort, le 17 février 1985.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 17 FEVRIER

« L'église russe de la rue Daru », 15 h, 12, rue Daru (Arcus). « Dans l'hôtel de Mme de Miramion », 15 h 15, 47, quai de la Tournelle (Promenades Barbier).

« Les hôtels et l'église de l'île St-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (G. Botteau).

« Les salons du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli.

« Le Sénat », 10 h 30, entrée de la cour, rue de Vaugirard (D. Bouchard).

« L'Académie française et les autres académies », 15 h, 23, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Moulins et vieux villages de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« Le Val-de-Grâce », 14 h 30, 277 bis rue St-Jacques (la France et son passé).

« L'hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois, (I. Hauller).

« Les alons de l'ambassade de Pologne », 15 h, 57, rue St-Dominique (Histoire et archéologie).

LUNDI 18 FEVRIER

« Les salons de l'hôtel de Lassay, 15, h, 2, place du Palais-Bourbon (Arts et curiosités de Paris).

« L'hôtel Lauzun, 15 h, 17, quai d'Anjou.

« La Conciergerie », 15 h, 1, quai d'Anjou.

« La Conciergerie », 15 h, 1, quai de l'Horloge.

« Le Grand Orient de France », 15 h, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« L'Ecole des Beaux-Arts et les salons de l'hôtel de Chimay, 15 h, 17, quai Malaquais (M.C. Lasnier).

« L'atelier d'un tourneur d'étain », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers, guichet des billets (P.Y. Jaslet).

« L'appartement d'été d'Anne d'Autriche, 15 h, métro Louvre (Messer).

« La crypte archéologique, 15 h, entrée crypte Notre-Dame (Paris autrefois.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 16 février 1985 :

UN DÉCRET

● Du 14 février 1985 relatif à l'assurance volontaire des mères de famille et des femmes chargées de famille de nationalité française résidant à l'étranger.

DES ARRÊTÉS

● Du 4 février 1985 relatif aux ratios et autres éléments caractérisant la situation financière et économique des entreprises industrielles, commerciales et artisanales adhérant à un centre de gestion agréé.

● Du 6 février 1985 relatif au traitement par rayonnements ionisants des viandes de volailles séparées mécaniquement.

● Du 31 janvier 1985 modifiant l'arrêté du 17 juin 1982 portant création du diplôme de premiers secours en milieu sportif.

Du 1er février 1985 modifiant l'arrêté du 29 juin 1983, portant agrément d'organismes et d'associations pour la formation au diplôme de premiers secours en milieu sportif.

Du 8 février 1985 modifiant l'arrêté du 26 juillet 1983 fixant la liste des diplômes d'études spécialisées et des diplômes d'études spécialisées complémentaires de médecine.

● Du 8 février 1985 fixant la réglementation des diplômes d'études spécialisées de la filière de santé publique.

● Du 4 janvier 1985 relatif au contrôle des circuits d'élimination de déchets générateurs de nuisances.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 17 FÉVRIER

10 h, 14, rue de la Rochefoucauld, L. Winckler : « Gustave Moreau, peintre symboliste ».
14 h 30 : 60, bd Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « Victor Hugo ».

LUNDI 18 FÉVRIER

20 h 30 : 12, rue des Fossés-St-Jacques, P. Caucanas-Pisier : « La morale de la mort ».
14 h 30 : 25, rue du Dr Roux, M.L. Boudier, « Pasteur ».

مكرر من الاصل

Économie

REPÈRES

Conflits du travail : au plus bas

Selon les statistiques du ministère du travail publiées le 14 février, les conflits du travail ont touché, en décembre 1984, 192 établissements, occupant habituellement 83 600 salariés, parmi lesquels 24 800 ont cessé le travail, entraînant la perte de 66 400 journées de travail. Ces résultats traduisent une *« baisse sensible »*, puisqu'on recensait 112 100 journées individuelles non travaillées en novembre 1984 et 179 200 en décembre 1983. Tout en restant à un *« niveau très limité »*, les conflits généralisés ont augmenté : ils ont entraîné la perte de 4 200 journées en décembre 1984, contre 500 le mois précédent et 2 700 en décembre 1983. Pour les conflits localisés, l'évolution des journées perdues pour fait *de grève, en moyenne mensuelle, était de 109 000 de janvier à* décembre 1984, contre 110 000 en 1983, 187 000 en 1982 et 120 000 en 1981. Le ministère du travail souligne que, en 1984, les conflits du travail ont atteint le niveau le plus bas observé au cours des vingt dernières années.

Agriculture : les jeunes du MODEF *plus autonomes*

Le Mouvement des jeunes du MODEF change de dénomination et devient la Fédération nationale des jeunes exploitants familiaux (FNJEF). Cette décision a été prise lors du congrès national du Mouvement tenu, à Cahors, les 13 et 14 février. L'abandon de la référence au MODEF par les jeunes du Mouvement est destiné à affirmer leur autonomie par rapport au Mouvement de défense des exploitations familiales, avec lequel ils conserveront cependant *« certaines attaches »*. Au cours de ce congrès, la FNJEF s'est fixé comme objectif l'installation, en France, de trente mille jeunes agriculteurs par an.

M. Bérégovoy et la croissance

Une nouvelle stratégie

Parce qu'elle a rétabli en 1984 l'équilibre de ses paiements extérieurs, la France peut-elle à nouveau miser sur la croissance économique pour combattre le chômage et améliorer le niveau de vie de sa population après deux années de baisse du pouvoir d'achat et quatre cent mille chômeurs de plus (1) ?

Sur ce sujet brûlant qui divise partis politiques, écoles de pensée et ministres de l'actuel gouvernement, M. Bérégovoy a laissé échapper, il y a quelques jours – c'était le mercredi 13 février, – deux ou trois phrases dont on peut penser qu'elles n'étaient pas sans intention et ne resteront pas sans conséquences.

La croissance de l'économie française *« ne devrait pas être loin de celle de la RFA, qui prévoit cette année 2,5 %, et devrait approcher 3 % pour peu qu'on insuffle un certain dynamisme aux entreprises françaises »*, a précisé le ministre. *« Il n'y a pas de raison pour qu'on ne se fixe pas un objectif plus ambitieux »*, confie-t-il même en privé.

Si les chiffres ont une signification, ceux qu'a avancés M. Bérégovoy impliquent que l'activité s'accélérera très fortement au cours des mois à venir. Certes, 1984 a été meilleur que prévu : + 2 % environ, au lieu de 1,3 % en termes de produit intérieur brut. Mais ce beau résultat s'explique presque totalement par d'exceptionnelles récoltes. Les calculs de probabilités nous donnent peu de chances d'avoir, cette année, les mêmes dosages de pluie et de soleil qui ont permis d'établir un record avec 57 millions de tonnes de céréales, soit un tonnage supérieur de 24 % à ce qu'il avait été en 1983.

Stimuler l'activité

Viser un taux de croissance de 2,5 % à 3 % apparaît donc excessivement optimiste. Plus qu'un taux d'expansion avancé un peu imprudemment, le raisonnement de M. Bérégovoy doit retenir l'attention en ce qu'il annonce probablement – par optimisme excessif – l'abandon d'une stratégie adoptée il y a deux ans et qui n'a pas si mal réussi. Lorsque fut lancée, en mars 1983, la deuxième phase du plan de rigueur, M. Mauroy avait expliqué très clairement qu'il s'agissait, pour le gouvernement, de réduire la demande intérieure – c'est-à-dire la consommation, les investissements et les stocks – pour comprimer nos importations.

Consommer moins, vendre plus, telle était l'idée, nécessaire correction de l'erreur commise l'année précédente qui avait vu la demande intérieure croître de 4 % en France, alors qu'elle régressait de 2 % en RFA, avec pour résultat un déficit monumental du commerce extérieur (2).

Le rééquilibrage de la balance des paiements courants de la France et les progrès accomplis dans la lutte contre l'inflation donnent à M. Bérégovoy le sentiment qu'il n'y a plus de raisons sérieures de se contenter de faibles taux de croissance. D'où la tentation de stimuler l'activité soit par des allégements d'impôts, comme cela a déjà été fait pour la fiscalité sur le revenu (le ministre a de plus évoqué un nouvel allégement de la taxe professionnelle), soit par des faveurs consenties aux secteurs en difficulté (cas récent du bâtiment).

N'est-ce pas s'engager trop tôt sur la voie d'une relance que l'état de notre économie n'est peut-être pas encore à même de supporter sans nouveau déséquilibre ? L'inflation est encore plus forte chez nous qu'à l'étranger, et nos prix à l'exportation progressent plus vite. Quant au commerce extérieur, nous pourrions, de l'avis même de l'INSEE, connaître un mauvais premier semestre.

M. Delors était, sur ce point, beaucoup plus prudent. Il avait prévu que le pays ne baisserait sa garde qu'après avoir non pas seulement rééquilibré ses comptes extérieurs, mais aussi engrangé des dizaines de milliards de francs d'excédents de ses paiements courants (un chiffre de 30 à 40 milliards de francs chaque année avait été avancé).

La France doit en effet payer ses dettes, c'est-à-dire rembourser les intérêts et le capital des emprunts extérieurs qu'elle a contractés ces dernières années. Elle doit aussi continuer à emprunter, ne serait-ce que pour accorder à ses clients étrangers les crédits commerciaux que ceux-ci exigent presque systématiquement quand ils nous passent commandes. Elle doit enfin investir hors de ses frontières pour être présente partout dans le monde. C'est dire les excédents que notre commerce extérieur et notre tourisme doivent chaque année réaliser.

Telle était la vision du gouvernement précédent, dont il serait peut-être imprudent de se détourner trop vite.

ALAIN VERNHOLES.

(1) + 110 000 en 1983 ; + 300 000 en 1984.

(2) Evolution de la demande intérieure en RFA : - 2,4 % en 1981, - 2,1 % en 1982, + 1,4 % en 1983, + 1,9 % en 1984. En France : - 0,7 % en 1981, + 4 % en 1982, - 0,5 % en 1983, + 0,9 % environ en 1984. Evolution du déficit du commerce extérieur de la France : 50,9 milliards de francs en 1981 ; 93,5 milliards en 1982 ; 48,9 milliards en 1983 ; 19,8 milliards en 1984.

EN GRANDE-BRETAGNE

Les mineurs ont rejeté une formule de compromis

De notre correspondant

Londres. – L'histoire de la grève des mineurs ne cesse de se répéter. Après une série de contacts secrets avec la direction des charbonnages, M. Norman Willis, secrétaire général du TUC, la confédération générale des syndicats britanniques, a présenté, *le 15 février, aux dirigeants* de l'Union nationale des mineurs (NUM) une formule de compromis qui pouvait servir de base à des négociations. Mais les membres de l'exécutif national de la NUM ont rejeté la proposition, non sans quelque hésitation.

Le président de la NUM, M. Arthur Scargill, devait finalement déclarer que la formule suggérée par les charbonnages (NCB) n'était qu'une *« recette »* pour le *« démantèlement »* de l'industrie des houillères. Pourtant le plan comportait d'apparentes concessions de la part de la direction des charbonnages et du gouvernement. Le NCB renonçait à son exigence d'un engagement écrit du syndicat par lequel celui-ci aurait accepté, avant la négociation, le principe de la fermeture des puits de mines considérés comme *« économiquement non rentables »*.

Le plan allait au-delà de ces préliminaires. Il suggérait la mise au point d'une procédure en cas de fermeture de puits, et le NCB ne demandait plus que la NUM *« coopère »* dans de tels projets. Ces propositions reprenaient une part de l'accord conclu en octobre dernier entre la direction des charbonnages et le Syndicat des agents de maîtrise et de sécurité des houillères, le Nacods, c'est-à-dire la création d'un organisme consultatif chargé d'examiner, cas par cas, le projet de fermeture de puits.

Le secrétaire général du TUC, M. Willis, n'a pas caché qu'il *« regrettait »* l'échec de sa médiation, alors qu'il pensait manifestement que le compromis était acceptable dans la situation difficile où se trouve le syndicat des mineurs.

FRANCIS CORNU.

EN ARGENTINE

Les négociations sociales sont interrompues

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. – Coup dur pour M. Alfonsin : la Confédération générale du travail (CGT), immédiatement suivie de l'Union industrielle argentine (UIA), s'est retirée le 14 février de la table des négociations autour de laquelle le président argentin était parvenu à réunir représentants du gouvernement, des syndicats et des entreprises.

La décision du gouvernement de limiter l'augmentation des salaires à 14 % pour le mois de février, alors que la hausse des prix a atteint en janvier le chiffre record de 25,1 %, serait à l'origine de l'interruption des négociations. *« A quoi bon discuter si on nous met devant le fait accompli »*, estiment les responsables de la CGT. Les représentants de l'UIA ont emboîté le pas, *« des conversations à deux n'ayant pas de sens »*. Le patronat se déclare prêt à accorder des augmentations supérieures à 14 %, à condition de pouvoir les répercuter sur les prix, ce que le gouvernement juge inacceptable.

Tout n'est pourtant pas joué. D'abord, parce que le thème des prix et des salaires n'est pas le seul en discussion. Il y a aussi l'épineux problème de la gestion des œuvres sociales, l'une des grandes conquêtes du péronisme. Le gouvernement radical souhaite contrôler l'utilisation de ces fonds ; mais il pourrait lâcher du lest sur ce terrain afin de renouer le dialogue avec les syndicats. Ensuite, parce que l'Argentine est entrée en pleine phase récessive. Le chômage augmente. Les entreprises publiques ne sont même plus en mesure de couvrir leurs frais de fonctionnement et retardent le paiement de leurs fournisseurs. Le secteur privé doit faire face à la chute des ventes et à des coût financiers très élevés.

Le « Campo », traditionnel moteur de l'économie argentine, connaît lui aussi des difficultés. Les cours internationaux du blé, du maïs et de la viande se situent à un niveau bas, alors que les impôts ont considérablement augmenté. Résultat : on assiste à une liquidation massive d'animaux. Une telle conjoncture devrait logiquement amener les syndicats à faire passer la défense de l'emploi avant les revendications de salaires et les chefs d'entreprise à freiner les « dégraissages » en échange d'une aide financière de l'Etat.

Toutefois, le temps presse et les experts du FMI veillent. Après un an de négociations durant lesquelles l'Argentine a successivement soufflé le chaud et le froid, M. Alfonsin est certes parvenu à mettre de l'ordre dans les finances extérieures, mais ce montage repose sur l'application du programme d'ajustement convenu avec le FMI. Or les premiers résultats sont loin d'être satisfaisants. L'objectif fixé pour l'année en matière d'inflation, soit 300 % (+ 688 % en 1984), a peu de chances d'être atteint. Les efforts du gouvernement radical pour réduire le déficit budgétaire, qui doit être ramené de 10 % du PIB en 1984 à 5 % fin 1985, sont indéniables – ils consistent essentielleemnt en une augmentation des impôts, – mais seront-ils suffisant ? Comment, en particulier, concilier les impératifs budgétaires et l'aide aux entreprises en difficulté ?

JACQUES DESPRÈS.

292 000 chômeurs de plus en un an

(Suite de la première page.)

Les ouvriers qualifiés, qui représentent 25,7 % des chômeurs, et les employés qualifiés (28 %) supportent le poids de cette aggravation et leurs effectifs au chômage ont respectivement progressé de 17,1 % et de 14,9 % en un an.

Les tendances sur une longue période ne permettent pas d'espérer une amélioration. La précarité de l'emploi, qui est surtout le fait des plus jeunes, continue d'alimenter les registres du chômage avec 18,9 % d'inscriptions supplémentaires en un mois à la fin d'un contrat de travail à durée déterminée, et 17,4 % de plus à la fin d'une mission d'intérim. Même les allocations d'insertion servies à ceux qui viennent à l'ANPE sans avoir jamais trouvé un premier emploi progressent dans des proportions inquiétantes (+ 8 % en un mois, + 21,3 % en un an), tandis que grossissent les rangs des demandeurs d'emploi de longue durée.

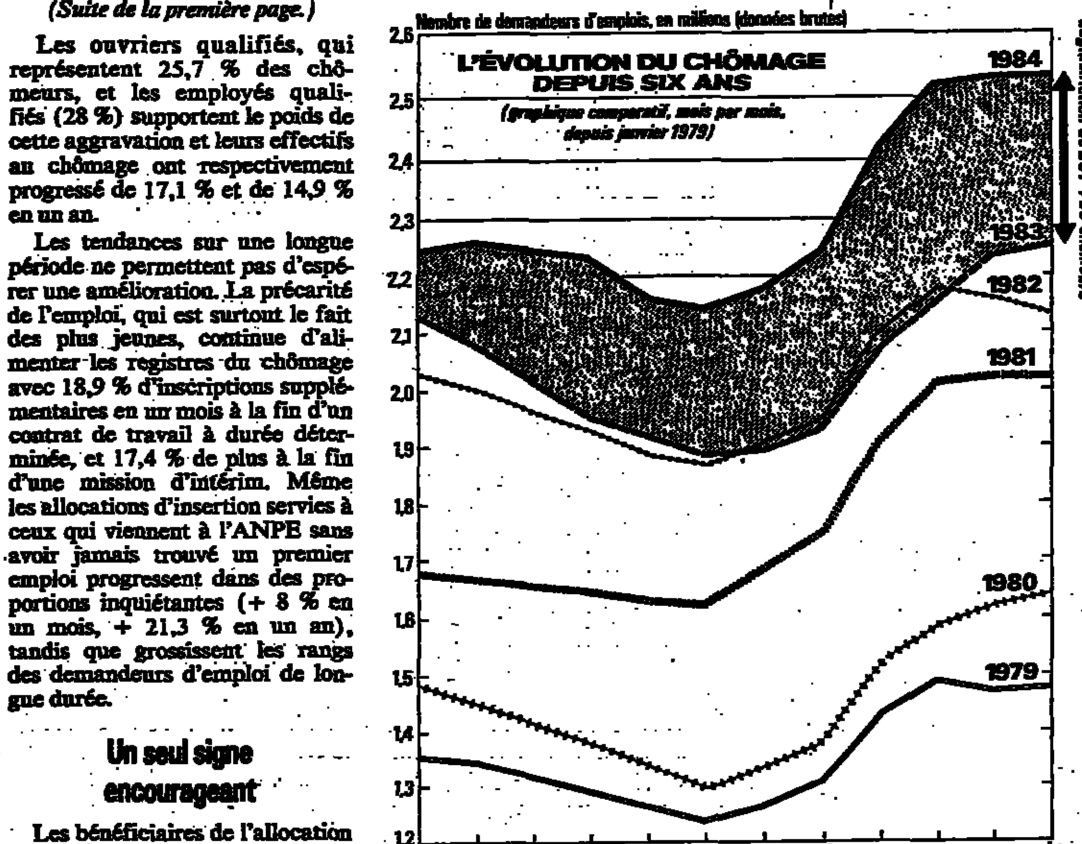
Un seul signe encourageant

Les bénéficiaires de l'allocation de solidarité ont augmenté de 10,9 % en un mois et de 98,2 % en un an, alors que l'ancienneté moyenne des demandes d'emploi était de trois cent onze jours en janvier dernier, soit trois de plus qu'en décembre 1984 et vingt de plus qu'en janvier 1984.

Comme la courbe des offres d'emplois enregistrées par l'ANPE ressemble à un encéphalogramme plat tant pour les offres en fin de mois (43 100 en données corrigées, soit moins 2,9 % en un mois et moins 17,7 % en un an) que pour les offres enregistrées en cours de mois (28 400 en données corrigées, soit moins 15,7 % en un mois et moins 19,3 % en un an), on ne peut attendre un changement que d'une mesure gouvernementale. D'autant que, selon les résultats provisoires de l'enquête sur l'emploi, on aurait enregistré au quatrième trimestre 1984 une baisse de 0,6 % des effectifs salariés dans les secteurs marchands non agricoles, soit un recul de 1,5 % sur toute l'année dernière.

Un seul signe encourageant vient corriger cette impression pessimiste. Jamais on n'aura observé un tel engouement pour les stages de formation, dont le succès ne se dément pas : ils progressent de 73,5 % en un mois. C'est sûrement pour accompagner ce mouvement positif que le ministère du travail cherche à étendre l'usage des congés de conversion à tous les licenciés économiques.

ALAIN LEBAUBE.



Les courbes en données brutes de l'évolution mensuelle du chômage observée sur une année mettent bien en évidence des constantes cycliques. Elles permettent de constater les résultats obtenus par « le traitement social du chômage » jusqu'à sa disparition en novembre 1983.

Ce graphique fournit également l'occasion de justifier l'intérêt des données corrigées des variations saisonnières qui, quand elles sont fiables, donnent une lecture plus aisée de l'évolution. A ce propos, il faut constater que sur toute l'année 1984, le solde entre le chiffre des données brutes et ceux des données corrigées s'établit à 13 000 de plus en faveur des premières. Ce qui, ramené à un nombre de chômeurs avoisinant les 2,5 millions, paraît être une marge d'erreurs acceptable et d'ailleurs intégrée dans la définition du nouvel indicateur CVS mis au point par l'INSEE et le ministère du travail, avec la publication des premières statistiques mensuelles de 1985.

LE GOUVERNEMENT ANNONCE DES MESURES POUR L'EMPLOI

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, présentera, au conseil des ministres du 20 février, deux mesures pour favoriser le travail à temps partiel. L'objectif du gouvernement est double : inciter les entreprises par des aides financières et encourager les demandeurs d'emploi à s'orienter vers ce type de travail en leur versant des indemnités compensatoires.

Les entreprises qui recourront au travail à temps partiel pourront bénéficier de primes dont le montant par salarié et par heure réduite varie entre 1 000 et 1 500 F pour la première année. L'aide est ensuite dégressive et n'est accordée que pour trois ans.

Par ailleurs, M. Delebarre a annoncé, le 15 février à Arras, la mise en place prochaine dans chaque département d'un « Fonds pour l'initiative des jeunes ». Ce fonds permettra aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans qui sont *« dans l'impossibilité de faire aboutir leurs idées faute de moyens suffisants »* de mettre au point des projets économiques, sociaux, culturels qui *« favorisent leur insertion sociale et professionnelle »*. Le montant de cette aide pourrait être de 10 000 à 50 000 F par individu. Le gouvernement consacrera 100 millions de francs à cette opération.

MASTERCARD VA ACHETER 50 000 CARTES A MÉMOIRE AU GROUPE FRANÇAIS BULL

Mastercard, le plus grand réseau de cartes bancaires du monde, va commander cinquante mille cartes à mémoire françaises à la société Bull, a annoncé, à Paris, le 15 février, M. Hogg, son président. Ces cartes sont destinées aux clients de la Bank of Virginie et à ceux de la Maryland National Bank, aux Etats-Unis. Mastercard a déjà commandé le même nombre de *« cartes à puces »* au Japonais Casio pour une expérience similaire en Floride.

Visa, le réseau concurrent de Mastercard, a annoncé, en début de semaine, son intention de lancer une étude sur les avantages de la carte à mémoire avec la Bank of America et le groupement Carte bleue (*le Monde* du 14 février). L'invention française faite il y a dix ans par M. Moreno prend donc pied outre-Atlantique, le marché le plus important pour les cartes bancaires.

Faits et chiffres

Agriculture

● **M. Guillaume annonce une manifestation.** – M. François Guillaume a annoncé une manifestation européenne dans la seconde quinzaine de mars. Le président de la FNSEA, qui s'exprimait jeudi 14 février à Toul, devant les agriculteurs de Meurthe-et-Moselle, a déclaré que les Allemands étaient disposés à participer à cette manifestation qui devrait coïncider avec la période de fixation des prix agricoles par les ministres de l'agriculture des Dix.

Affaires

● **M. T. Boone Pickens a pris 7,9 % d'Unocal.** – M. T. Boone Pickens, le spécialiste des OPA pétrolières aux Etats-Unis, à la tête de la petite compagnie MESA Petroleum, a annoncé qu'il avait acquis 7,9 % d'Unocal, société dont dépend la *compagnie pétrolière Union* Oil of California. Il n'a pas l'intention de prendre le contrôle d'Unocal, a précisé M. Pickens, mais de réaliser un placement financier.

Conjoncture

● **Hausse des matières premières.** – Les prix internationaux *des matières premières importées* par la France a augmenté de 0,7 % en janvier (– 1,4 % pour les matières premières alimentaires, mais + 1,9 % pour les matières premières industrielles). L'indice (base 100 en 1978) s'est inscrit à 234,3.

ERRATUM. – Une erreur nous *a fait écrire, à propos du regroupement* de la construction des tracteurs Ford en Grande-Bretagne (*le Monde* du 16 février), que Ford était *« un nouveau venu »* sur le marché du tracteur agricole. Il n'en est rien. Si l'activité « machinisme agricole » est marginale dans l'ensemble du chiffre d'affaires du *constructeur américain, les tracteurs* Ford ont derrière eux une longue histoire

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 11 au 15 février

DEPUIS le début de l'année et avec la régularité d'un métronome, la Bourse de Paris avait habitué ses familiers au régime de l'alternance et, invariablement, une semaine de repos succédait à une semaine de hausse. Une fois n'est pas coutume : elle a ces derniers jours dérogé à la règle. Nul ne lui en tiendra rigueur. Ce fut pour la bonne cause. Grâce à l'effort produit, le marché a réussi à se hisser sur une cime jusqu'ici inviolée.

L'indice de la Compagnie des agents de change (base 100, le 31 décembre 1981), plus familièrement appelé «indice CAC», le plus précis de tous les thermomètres mesurant la température à la corbeille, a franchi la barre des 200. L'événement s'est produit jeudi 14 février. Ce fut un grand moment de l'histoire que tous les médias, télés en tête, ne se sont pas privés de monter en épingle pour nourrir une actualité financière déjà riche d'un dollar à 10 F.

Rien, pourtant, au départ ne prédisposait le marché parisien à réaliser cet exploit. Du 4 au 8 février, il avait fait son devoir bimensuel et monté de 2,5 %. Le droit au repos lui était acquis. Du reste, la plupart des indices étaient déjà à leurs plus hauts niveaux, et, avec l'approche de la liquidation générale – celle-ci se déroulera mercredi 20 février – tout portait à croire que, sous le double effet du facteur technique et des ajustements de portefeuille, la Bourse reviendrait tout naturellement en dessous du pic atteint pour y consolider ses positions. C'est ce qui s'est d'abord produit.

Lundi et mardi, les cours avaient un peu baissé, moins qu'on ne l'avait cru, de 0,31 % le premier jour, de 0,69 % le second. La cause paraissait entendue. Pas du tout. Mercredi une sensible reprise s'amorçait (+ 0,74 %), qui allait s'accélérer le lendemain (+ 0,82 %) et déclencher l'événement de l'année. Quand même, à la veille du week-end, le marché s'assagissait un peu (- 0,19 %, dont 0,04 % imputable au recul de Havas). Mais le « CAC » restait accroché à la cote des 200. Mieux : bravant la tendance générale, il gagnait encore un peu de terrain pour s'inscrire à 200,8 (contre 200,5 la veille).

Le « CAC » à 200

Le bilan de ces cinq séances n'est certes pas époustouflant (+ 0,3 %). Mais c'est un témoin précieux. Il atteste que la Bourse a conservé ses forces intactes et, surtout, remis en lumière, avec l'énorme choc psychologique causé, tout le chemin parcouru par les actions françaises. En un peu plus de trois ans (trente-huit mois exactement), elles ont doublé de valeur. Si l'on se reporte un peu plus loin dans le temps, au 10 mai 1977, date à laquelle le marché avait touché le fond de son histoire, l'on s'aperçoit que leur prix a été multiplié par quatre en un peu moins de huit ans.

Mais qu'est-ce donc qui pousse la Bourse à monter ainsi ? C'est le sempiternel refrain : les capitaux sont abondants. L'argument est inattaquable, tout comme celui consistant à expliquer le phénomène par l'effet de contagion. Toutes les places mondiales, ou presque, sont au zénith, y compris Wall Street, où, cette semaine, le « Dow Jones », pour la première fois de l'histoire, a dépassé la cote des 1300, sans toutefois parvenir à s'y maintenir. Mais on peut tenir l'essai pour réussi.

Les commentateurs se frottaient les mains. On dit merci à New-York en reliant à ce coup de chapeau quelques achats de SICAV, différés jusqu'ici en prévision d'une baisse, qui ne vient pas, et, pour faire bonne mesure, l'explication donnée à Antenne 2 par M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change. *«Le maintien en France d'une politique économique de rigueur»* constitue pour lui une des causes fondamentales de la bonne santé de la Bourse de Paris. Mais, même rassemblés, tous ces éléments ne donnent-ils pas encore une vision trop partielle du phénomène ?

Petit à petit autour de la corbeille l'idée fait son chemin, que la hausse du billet vert n'y serait pas étrangère, non pas en gonflant seulement les bénéfices réalisés par les entreprises dans la zone dollar, mais en exportant de la croissance économique. Comment ? C'est simple. La force du dollar donne aux Etats-Unis les moyens d'alimenter leur expansion, sans inflation et sans recours à des taux élevés, en acquérant à très bon marché à l'étranger des biens industriels et autres.

A des degrés divers, cette expansion profite aux autres pays dont les exportations s'accroissent, pas seulement outre-Atlantique, mais sur tous les marchés internationaux. Ce schéma d'une croissance importé par ricochet n'est pas nouveau, mais la Bourse le découvre avec un œil assez neuf. Mais, pas plus que les économistes les plus réputés, elle n'est encore capable de faire la part des choses. En l'absence des repères habituels fournis par l'expérience, on navigue en terrain inconnu.

Tout le monde constate les avantages de la situation, analyse les inconvénients (renchérissement des matières premières, aggravation du déficit commercial américain, augmentation de la dette des pays en voie de développement), sans trop savoir lesquels prennent le pas sur l'autre, et pour qui ni jusqu'où la hausse du dollar sera bénéfique.

« Croissance, croissance quand tu nous tiens », murmurait un professionnel. Pour l'instant le marché n'a que ce mot en tête et le conjugue dans tous les sens. Il n'accorde cependant ses faveurs qu'aux actions des entreprises les mieux placées pour en profiter. D'où une certaine sélectivité. Beaucoup parlaient cette semaine des prévisions de la SAFE sur les bénéfices pour 1985 des sociétés cotées : + 8,5 % hors inflation, contre 4 % l'an dernier.

Les conversations portaient aussi sur l'étude faite par le Crédit national confirmant que les investissements industriels ont bien repris l'an dernier. Encourageant. Faut-il s'étonner dans ces conditions de la vigueur manifestée par le marché ?

Reste à savoir combien de temps la Bourse tiendra la cadence et aura la cote d'amour. La Saint-Valentin ne se fête qu'une fois par an. Selon M. Xavier Dupont, l'année sera *« pleine d'agitation avec quelques connotations politiques »*. C'est vraisemblable. Dans un avenir plus immédiat et dès la semaine prochaine, avec la liquidation, la Bourse devrait prendre le repos qu'elle s'est exceptionnellement refusé cette semaine et qu'elle s'offre souvent en février.

ANDRE DESSOT.

Monneret : le baby-foot au second marché

Après Smoby, introduite en juin 1983 sur le second marché de la Bourse de Lyon, une autre entreprise jurassienne, Monneret, fera son entrée le 22 février prochain sur cette même place régionale. Ce jour-là, 31 752 actions, représentant les 10 % du capital requis sur ce type de marché, seront offertes au public selon la procédure de l'offre publique de vente au prix ferme et définitif de 100 F par action Monneret. A l'occasion de cette opération menée par la Société lyonnaise de banque et par la charge d'agents de change Girardet, il a été prévu que le nombre maximum de titres susceptibles d'être demandés par un donneur d'ordre ne pourrait pas dépasser 1 500 actions, un moyen d'essayer de limiter le déséquilibre constaté lors de chaque introduction en Bourse, par trop préjudiciable aux « petits porteurs ».

Considéré comme le berceau du jouet — un musée et une maison du jouet vont d'ailleurs être ouverts en juillet prochain à Moirans, — de la pipe et de la lunetterie, le Jura va déléguer à la Bourse de Lyon l'une des entreprises familiales les plus caractéristiques de ce secteur, Monneret Jouets, une consécration pour trois générations d'artisans devenus industriels et dont les débuts ont été on ne peut plus modestes.

C'est par le troc que le grand-père a commencé son activité commerciale en visitant systématiquement les tourneurs de la région pour leur échanger les produits finis (des perles de chapelet, des pots de moutarde, des salières...) contre quelques litres de vin...

Le père, André Monneret, l'actuel président, qui vient de fêter ses quatre-vingts ans, crée des années plus tard — en 1936 — la société qui devait porter son nom avant de lui faire quitter, en 1946, le petit village de Villard d'Heria, où elle avait vu le jour, pour Lons-le-Saunier. C'est là que le *« patron »*, comme l'appelle encore son fils, Alain, âgé de cinquante ans, a commencé à travailler sur des *« billards russes qu'il fallait transformer en baby-foot »*, une activité qui allait permettre à l'entreprise d'acquérir une spécialité dans le travail du bois en attendant une diversification sur d'autres matériaux : le métal, le plastique et le tissu.

Aujourd'hui, Monneret ne réalise plus que 32 % de son chiffre d'affaires dans le secteur des baby-foot, la société détenant 55 % du marché européen et 70 % du marché français avec plus de 100 000 unités vendues chaque année. La puériculture (45 % du chiffre d'affaires) a pris le relais des avant-centre en bois, et Monneret offre à présent une gamme complète d'articles destinés à l'environnement de la poupée (des poussettes, des couffins, des lits...).

Après la poupée, est venu le temps du poupon (avec ou sans cheveux, s'il vous plaît), et l'équipe de vente (quatre permanents et deux VRP pour visiter environ 1 500 clients, des grossistes pour la plupart) sillonne tous les salons internationaux du jouet à l'affût des nouveautés. Cette année, le salon de Nuremberg, qui vient de fermer ses portes, a consacré la réussite de la « Rainbow Brite », une poupée de chiffon beaucoup plus colorée que la célèbre « Patouf » et lancée par l'Américain Mattel.

Troisième domaine de l'entreprise de Monneret, les activités manuelles (métiers à tisser, à tricoter, à tapisser), qui représentent 8 % du chiffres d'affaires et, enfin, les jouets de plein air (15 % des ventes) destinés à compenser une activité trop saisonnière puisqu'axée pour l'essentiel sur les cadeaux de Noël. Ainsi, la société qui s'est lancée dans la fabrication de ballons a conquis au bout de la deuxième année environ 18 % d'un marché évalué à 5 à 7 millions de pièces.

Monneret qui a réalisé au cours de l'exercice 1984-1984, un chiffre d'affaires de 71,4 millions de francs (dont 20 % à l'exportation) et un bénéfice net de 2,3 millions de francs durant l'année en cours. Les perspectives de croissance du marché français du jouet (11 milliards de francs en terme de consommation) restent modestes : 2 % à 4 % en moyenne, mais la firme table sur un développement important grâce, notamment, à un programme d'investissement qui doit permettre de doubler la capacité de production des ballons d'ici à 1986, la compression des frais financiers devant permettre d'améliorer sensiblement (plus 35 %) les résultats

A 100 F, cours d'introduction, le prix d'offre de l'action Monneret capitalise 10,6 fois le bénéfice net par action estimé pour l'exercice en cours et, souligne la charge Girardet, à titre de comparaison, l'action Smoby capitalise actuellement plusd de vingt fois les estimations de profit au 31 mars 1985. De simples éléments d'appréciation pour ces deux entreprises du jouet, très différentes tant par leurs gammes que par leurs marchés et qui figurent parmi les dix premières entreprises du secteur du jouet. Celui-ci en compte un peu plus de deux cents actuellement contre six cent quatre-vingt en 1968.

S. M.

Valeurs diverses

	15-2-85	Diff.
Accor	260	– 1,90
Agence Havas	639	– 9
L'Air Liquide	627	+ 12
Appl. Gaz	203	– 11
Arjomari	848	+ 76
Bic	568	+ 4
Bis	335	– 12
CGIP	575	– 21
Club Méditerranée	1 251	+ 10
Essilor	2 911	– 37
Europe 1	979	– 49
Hachette	1 890	– 10
L'Oréal	2 320	+ 30
Navigation Mixte	350	– 6,90
Nord-Est	75	– 2,5
Presses de la Cité	1 990	– 35
Sanofi	596	+ 1
Skis Rossignol	2 025	– 65

Matériel électrique

	15-2-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	225,90	– 1
CIT-Alcatel	1 280	+ 11
Crouzet	243	– 13
Générale des Eaux	574	+ 12
Intertechnique	2 186	– 64
Legrand	2 047	+ 27
Lyonnaise des Eaux	741	– 33
Matra	1 653	+ 88
Merlin-Gérin	1 689	+ 44
Moteurs Leroy-Somer	513	+ 18
Moulinex	103,10	+ 0,60
PM Labinal	438,10	– 0,60
Radiotechnique	259,80	– 7,70
SEB	437	+ 25
Signaux	674	– 2
Télémée. Electrique	2 435	+ 125
Thomson-CSF	491	– 2
IBM	1 415	– 61
ITT	358	+ 12
Philips	172,50	– 5,30
Schlumberger	450	+ 13
Siemens	1 810	– 5

Alimentation

	15-2-85	Diff.
Béghin-Say	283	– 2
Bongrain	1 660	+ 12
BSN G.-Danone	2 485	+ 5
Carrefour	1 962	+ 1
Casino	880	– 20
Cédis	559	+ 9
Euromarché	860	– 52
Guyenne et Gasc.	309	– 15
Lesieur	908	+ 38
Martell	1 830	– 45
Moët-Hennessy	1 980	+ 11
Mumm	771	+ 28
Occidentale (Gle)	776	+ 36
Olida-Caby	281	– 14
Pernod-Ricard	785	+ 40
Promodès	1 465	+ 35
Source Perrier	528	+ 22
St-Louis-Bouchon	355,50	+ 2,50
C.S. Saupiquet	565	+ 29
Veuve Clicquot	2 480	– 85
Viniprix	875	+ 15
Nestlé	24 680	– 860

Métallurgie construction mécanique

	15 fév.	Diff.
Alspi	105	– 8,05
Avions Dassault-B.	975	+ 57
Chiers-Châtillon	37,20	– 1,75
Creusot-Loire	–	–
De Dietrich	416	+ 27
FACOM	1 072	– 21
Fives-Lille	362	– 11
Fonderie (Générale)	58,50	– 1,40
Marine Wendel	174,50	+ 1,70
Penhoët	692	+ 1
Peugeot SA	285,80	– 1
Poclain	54	+ 3,5
Pompey	169,90	inch.
Sagem	1 312	+ 40
Valéo	239,50	inch.
Vallourec	96,10	– 2,40

Pétroles

	15-2-85	Diff.
Elf-Aquitaine	242	+ 7
Esso	512	+ 28
Francarep	275	+ 5
Pétroles (Française)	259,90	+ 0,10
Pétroles B.P.	119,30	– 0,5
Primagaz	299	– 14
Raffinage	77,90	– 4,20
Sogerap	432	– 9
Exxon	514	+ 7
Petrofina	1135	– 37
Royal Dutch	584	+ 10

Mines, caoutchouc,

	15 fév.	Diff.
Géophysique	863	+ 43
Iméral	80,20	– 2,70
Michelin	839	– 6
Min. Pennaroya	71,50	– 3,60
Charter	24,50	– 0,30
INCO	145	– 1
RTZ	81,20	– 1,40
Zambia	2,13	– 0,06

Produits chimiques

	15-2-85	Diff.
BASF	600	– 6
Bayer	655	+ 8
Hoechst	630	+ 4
Imp. Chemic	99,80	– 2,5
Institut Mérieux	1 780	+ 50
Laboratoire Bellon	880	– 9
Norsk Hydro	128	– 1,90
Roussel-Uclaf	1 546	– 94

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8 fév.	Cours 15 fév.
Or fin (kilo en barre)	96 700	97 800
– (kilo en lingot)	96 800	97 480
Pièce française (20 fr.)	671	674
Pièce française (10 fr.)	416	465
Pièce suisse (20 fr.)	565	587
Pièce latine (20 fr.)	548	557
● Pièce tunisienne (20 fr.)	548	557
Souverain	688	700
Souverain Elizabeth II	694	700
● Demi-souverain	382	382
Pièce de 20 dollars	3 840	4 000
– 10 dollars	2 085	2 080
● – 5 dollars	1 350	1 380
– 50 pesos	3 600	3 645
● – 20 marks	675	683
– 10 florins	572	589
● – 5 roubles	406	398

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Perrier	159 880	79 859 721
BSN	30 295	72 424 813
Pernod-Ricard	100 214	67 870 285
IBM	44 426	64 439 791
L'Air liquide	97 563	60 320 954
CSF	112 560	55 451 707
Schlumberger	120 439	54 340 823
Club Méditer	36 325	44 669 275
Générale Occid	56 668	42 742 832
Bic	70 943	40 378 558
Elf	167 338	39 664 053
Siemens	19 877	35 907 145
L'Oréal	15 312	34 845 540
Lafarge	84 021	34 768 131
Peugeot	114 941	33 112 800

(*) Du 7 au 14 février inclus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 fév.	12 fév.	13 fév.	14 fév.	15 fév.
RM	413 635	406 733	391 126	504 597	– (1)
Comptant					
R. et obl.	1 798 092	2 364 299	2 656 199	2 209 373	–
Actions	104 617	93 874	116 038	103 043	–
Total	2 316 324	2 864 906	3 163 363	2 817 013	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	106,7	106,1	107	107,8	–
Étrang.	112,1	110,9	111,6	113,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	108,4	107,7	108,5	109,3	109,1
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	199,2	197,9	198,9	200,5	200,8

(1) Non parvenues.

SECOND MARCHE (base 100, 28 décembre 1984)

	8 fév.	15 fév.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	107,2	107,2	0	107,3	99,7

« NOÉMI » : un nouveau système interbancaire de gestion informatique des titres nominatifs.

Gap Gemini Sogeti, premier groupe européen de services informatiques, a annoncé la réalisation d'un système de gestion informatique de titres nominatifs pour le compte de douze banques françaises regroupées dans un Groupement d'intérêt économique (GIE), baptisé « Noemi » (Nominatif Emetteur).

Ce système gère actuellement plus de quatre mille services-titres pour plus de six cent quarante mille actionnaires obligataires, précise Gap Sogeti tertiaire, filiale du groupe spécialisée dans l'informatique bancaire, qui a développé et commercialisé « Noemi ».

Le logiciel traite les comptes des actionnaires ou obligataires par société. Il est directement exploité par les services-titres des banques qui peuvent par un dialogue à l'écran faire toutes les opérations de gestion des informations (*titulaires, émetteurs, valeurs*) des mouvements de *titres*, de comptabilité, de paiement des coupons, *d'amortissements* et remboursements, etc.

Le GIE « Noemi » se compose de : Crédit commercial de France, Crédit lyonnais, Banque nationale de Paris, banque Paribas, banque Worms, Crédit industriel et commercial de Paris, Caisse centrale des banques populaires, Caisse nationale de crédit agricole, Société générale, Crédit chimique, Compagnie bancaire, Crédit foncier de France.

Gap Gemini Sogeti avait déjà réalisé, en 1978, pour le compte du Crédit commercial de France, un logiciel de gestion de titres nominatifs. La mise en place de la loi sur la dématérialisation des titres a conduit les banques utilisatrices de l'ancien logiciel à lui confier la réalisation d'un nouveau système adapté aux dispositions issues de cette loi et applicables depuis le 3 novembre 1984.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Essai non transformé à 1 300

Un record est tombé cette semaine à Wall Street. L'indice Dow Jones est monté à 1 297,92, niveau jamais atteint de toute l'histoire du marché. Mais il n'a pas réussi à s'accrocher à la cote des 1 300, pourtant franchie par trois fois en cours de séance. L'essai n'a pas été transformé, mais la performance n'en reste pas moins excellente. Quelque peu ébranlée ces derniers temps par les doutes nourris sur la politique monétaire que le Fed entendait suivre, la confiance est revenue autour du « Big Board ». La croissance économique se poursuit sans inflation. Les dernières statistiques le prouvent. En janvier, la production industrielle a progressé de 0,4 %, les ventes au détail de 0,7 %, et l'indice des prix de gros n'a pas bougé. Cependant, à l'approche du long week-end – le marché sera fermé lundi pour la célébration de l'anniversaire de Washington – les opérateurs ont jugé préférable de prendre leurs bénéfices. Vendredi, l'indice des industrielles s'établissait à 1 282,01 (contre 1 289,91 le 8 février). Les valeurs d'informatique ont été malmenées à cause des perspectives d'expansion amoindries par la cherté du dollar.

	Cours 8 fév.	Cours 15 fév.
Alcoa	38 1/4	38 1/8
ATT	21 1/2	21 3/8
Boeing	63 3/4	65 1/8
Chase Man. Bank	55	54 1/8
Du Pont de Nemours	53 1/8	53 3/4
Eastman Kodak	73 1/4	69 1/2
Exxon	47 3/4	47 3/8
Ford	45 5/8	45 5/8
General Electric	63 7/8	63 7/8
General Foods	56 3/4	59 1/2
General Motors	79 3/4	78 1/8
Goodyear	28 3/4	28 1/2
IBM	137 1/8	131 5/8
ITT	33 3/8	33 3/8
Mobil Oil	28 1/8	27 3/4
Pfizer	40 5/8	39 7/8
Schlumberger	41 3/8	41 5/8
Texaco	34 3/8	35 1/2
UAL Inc.	45	45 5/8
Union Carbide	37 7/8	39 1/2
US Steel	28 1/8	28 1/8
Westinghouse	32 3/8	31 3/4
Xerox Corp	44 1/4	45 1/2

LONDRES

Repli en fin de semaine

Le marché londonien a fidèlement suivi les indications de Wall Street, cette semaine. D'abord en baisse, il s'est redressé pour, ensuite, reperdre tout le bénéfice de son avance et même un peu au-delà.

Les valeurs du secteur bancaire ont subi de fortes pertes, en liaison avec la décision du FMI de retarder le versement d'un prêt de 400 millions de dollars au Brésil.

Les actions ICI et Jaguar ont atteint leurs plus hauts niveaux.

Indices « FT » du 15 février : industrielles, 979,9 (contre 988,5) ; mines d'or, 495,8 (contre 484,5) ; fonds d'Etat, 80,13 (contre 80,04).

	Cours 8 févr.	Cours 15 févr.
Beecham	353	358
Bowater	233	235
Brit. Petroleum	543	570
Charter	205	205
Courtaulds	147	142
De Beers (*)	460	487
Dunlop	42 1/2	46
Free State Ged. (*)	22	23
Glaxo	11 15/16	11 3/4
Gt. Univ. Stores	724	699
Imp. Chemical	861	854
Shell	746	781
Unilever	11 29/32	11 3/4
Vickers	237	247
War Loan	34 5/8	35

(*) En dollars.

TOKYO

Au plus haut de toujours

Favorisé par la reprise des achats de la clientèle étrangère, également des particuliers, le mouvement de hausse a repris en milieu de semaine, concernant surtout les grandes valeurs internationales.

De nouveaux records sont tombés, et l'indice Nikkeï Dow Jones s'est inscrit, samedi 16 février, à 12 169,92 (contre 12 009,01), son plus haut niveau de toujours. De son côté, l'indice général a gagné 20,55 points à 945.

	Cours 8 fév.	Cours 15 fév.
Akaï	470	464
Bridgestone	525	521
Canon	1 380	1 420
Fuji Bank	1 320	1 430
Honda Motors	1 410	1 460
Matsushita Electric	1 590	1 610
Mitsubishi Heavy	242	247
Sony Corp.	4 150	4 410
Toyota Motors	1 280	1 330

FRANCFORT

Irrégulier

D'importants achats étrangers enregistrés à l'approche du week-end ont permis au marché d'effacer ses pertes initiales et même de progresser un peu d'un vendredi à l'autre.

Indice de la Commerzbank du 15 février : 1 170 (contre 1 162,6).

	Cours 8 fév.	Cours 15 fév.
AEG	116,30	113
BASF	184,40	186,30
Bayer	195,70	196,80
Commerzbank	167,50	168
Deutschebank	402,70	403,50
Hoechst	190	189,50
Karstadt	206	210,50
Mannesman	154	156
Siemens	544,50	547
Volkswagen	195	192,70

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

LONDRES

TOKYO

FRANCFORT

Crédits – Changes – Grands marchés

L'euromarché

Absurde, abscons et obsolète

En avril prochain, les porteurs des 1,8 milliard de dollars d'euro-obligations à taux d'intérêt variable, que la CEE avait levé pour le compte de la France en juin 1983, se verront offrir 2,25 millions de dollars pour les encourager à conserver leur papier jusqu'en 1990. L'ironie est que, compte tenu des conditions avantageuses pour les prêteurs dont est dotée l'euro-émission, cela revient, purement et simplement, à proposer une prime à un gagnant du gros lot pour qu'il ne déchire pas son billet. Lorsque l'euro-emprunt fut lancé il y aura bientôt deux ans, il fut à l'époque proposé avec un intérêt semestriel représentant l'ajout d'une marge de 0,125 % au taux du Libor à six mois. Or, il est aujourd'hui aisé d'emprunter à un coût au minimum deux fois moins élevé. Il paraît donc tout autant absurde, abscons qu'obsolète d'offrir un stimulant à seule fin de convaincre les porteurs à continuer de prêter des capitaux deux fois plus chers que ceux du marché.

Lorsque la France demanda à la CEE d'emprunter pour son compte 1,8 milliard de dollars à la fin du premier semestre de 1983, la transaction fut montée sur les bases suivantes : l'échéance serait de sept ans avec la possibilité pour les prêteurs d'en demander le remboursement anticipé après cinq ans, c'est-à-dire en juin 1988. Toutefois, les prêteurs qui, dès avril 1985, s'engageraient, sous réserve d'un préavis de soixante jours, à renoncer à leur option de remboursement anticipé, étaient assurés de recevoir 0,125 % supplémentaire sur le montant de leur engagement. Cela veut dire que, non seulement, les prêteurs initiaux vont recevoir 2,25 millions de dollars s'ils acceptent de renouveler leurs engagements initiaux, mais qu'ils percevront chaque année 2,25 Millions de dollars d'intérêts jusqu'en février 1990, c'est-à-dire 11,25 millions. Ce montant pourrait maintenant être *facilement réduit de moitié permettant* ainsi d'économiser plus de 56 millions de francs au cours des cinq prochaines années si le gouvernement se décidait à renégocier la transaction.

Le même raisonnement s'applique à l'euro-crédit de 4 milliards de dollars directement levé par la République française en octobre 1982. Sa marge de 0,50 %, représente un coût annuel de 20 millions de dollars. Il pourrait être ramené à 10 millions à partir d'une marge deux fois plus faible qui est le niveau auquel la France peut aisément aspirer compte tenu de sa très bonne crédibilité financière. Au taux actuel du dollar, cela représenterait une économie supplémentaire de 100 millions de francs par an, soit 700 millions sur les sept années qui restent encore à courir. Ajoutés à l'opération CEE, ce sont plus de 750 millions de francs qui risquent d'être absurdement gaspillés si les autorités ne se décident pas à renégocier rapidement.

Tout directeur financier, dont la gestion s'avérerait aussi négative qu'est celle de la dette française, se ferait rapidement mettre à la porte de sa société. On ne peut *toutefois* incriminer le Trésor français qui est certainement très conscient de la nécessité de réaménager la dette française, parce que, lorsqu'il s'agit de celle de l'Etat, la décision lui échappe. Le problème devient purement politique ce qui, une fois de plus, plaide en faveur de la création d'un office *national de la dette, indépendant du pouvoir politique.*

Dans l'immédiat, il faut se tourner vers le ministère des finances, vers Matignon, voire vers l'Elysée et tenter de leur faire comprendre qu'ils commettent une grave erreur ! Par crainte de voir mal interprété un réaménagement de la dette *extérieure de la France*, ils en arrivent à pratiquer une mauvaise gestion financière. Il a fallu autrement plus de courage pour imposer le plan d'austérité. Pourquoi donc reculer devant une décision qui nuit directement à sa réalisation ?

Pause pour les émisssions en DM

La *Société générale* a, à son tour, montré cette semaine qu'il était possible de lever en un tournemain des euro-capitaux à des conditions bien inférieures à celles dont sont dotés les prêts directs ou indirects à l'étranger de la République française. « Socgen », ainsi que la dénomment familièrement ses consœurs anglo-saxonnes, est venue offrir au pair mardi des titres pour 300 millions de dollars sur douze ans à partir d'un taux d'intérêt variable. Celui-ci sera semestriellement composé de l'addition d'une marge de 0,0625 % au taux du Libor à six mois. Compte tenu d'une commission bancaire totalisant 0,16 %, le coût non actualisé pour l'emprunteur sera légèrement supérieur à 7,5 points de base par an. L'euro-émission s'est immédiatement révélée un très vif succès, ce qui a permis, *vingt-quatre heures plus* tard, d'en porter le montant à 400 millions de dollars. Cet excellent résultat est dû en grande partie à la volonté de la Société générale de ne pas pressurer à l'extrême les prêteurs. La banque française aurait pu, en effet, imposer des conditions bien inférieures ainsi qu'en faisait la preuve, vendredi matin, un grand débiteur canadien.

Hydro-Québec dont la notoriété sur l'euromarché est aussi ancienne que solidement établie, a proposé, à la veille du week-end, 200 millions de dollars sur vingt ans à partir d'un intérêt variable dénué de toute marge. Les prêteurs recevront semestriellement le taux « sec » du Libor à six mois, mais celui-ci sera réajusté chaque mois pour serrer de plus près ses variations. Le tout étant assorti d'une commission bancaire *globale* de 0,375 %, le coût annuel pour l'emprunteur sera inférieur à 1,9 point de base, soit 5,6 points de moins que la Société générale pour une durée de huit ans plus longue. L'offre d'Hydro-Québec n'en a pas moins été très bien accueillie. Elle se traitait vendredi après-midi avec une décote de l'ordre de 0,18, c'est-à-dire *légèrement* au-dessous de la seule commission de ventes de 0,185 %.

A un moment où l'existence du Libor comme taux de référence fondamental est remise en question, il est intéressant de voir que la Banque mondiale a choisi un taux du marché monétaire américain pour drainer 500 millions de dollars au travers d'une émission perpétuelle. Son intérêt variable sera composé de l'ajout de 50 points de base au rendement des bons à trois mois du Trésor américain. A partir du mois de septembre prochain, les porteurs auront toutefois la possibilité d'échanger leurs obligations à durée infinie *contre des notes à trois mois*, dont le taux d'intérêt ne sera plus équivalent qu'au seul rendement des bons à trois mois du gouvernement américain. L'abandon de la marge compensera le passage d'un papier à caractère perpétuel à des *« notes sam. »* à court terme. Ce faisant, la Banque mondiale se tournera vers les directions financières des grandes sociétés industrielles et commerciales qui investissent, généralement, une grande partie de leurs liquidités en bons à court terme du Trésor parce que leurs rendements sont satisfaisants.

Il n'y aura pas d'émissions internationales libellées en deutschemarks au cours des trois prochaines semaines. Le comité *ad hoc* du marché allemand des capitaux a décidé qu'une pause était indispensable, à la suite de la dégradation intervenue au cours des dernières semaines. La faiblesse continue de la devise allemande vis-à-vis du dollar a contraint *à un relèvement des taux d'intérêt* qui s'est évidemment révélé néfaste pour ce marché et pouvait avoir une influence négative sur l'emprunt de 2,5 milliards de deutschemarks que la République fédérale entend lancer très prochainement. Ce gel, décrété par les autorités d'outre-Rhin, a été positif. A la veille du week-end, le marché secondaire des emprunts internationaux en deutschemarks montrait des signes de reprise tandis que l'espoir renaissait au niveau primaire.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Une semaine d'euphorie pour le dollar

La veille d'un long week-end pour le marché de New-York, qui sera fermé le lundi 18 février en raison de l'anniversaire de la naissance de George Washington, le dollar a terminé une semaine particulièrement faste pour lui sur une note haussière. Il avait pourtant, au début de la matinée de vendredi, ouvert à Francfort à 3,2781 DM, en retrait sur le cours de jeudi, lui-même plus bas que celui du jour précédent. Mais il devait ensuite remonter jusqu'à 3,2690 DM, tandis qu'à Paris le cours de clôture était de 10,050 F.

Beaucoup d'opérateurs pensaient que le dollar était parti pour atteindre, dans un avenir plus ou moins proche, le cours de 3,40 DM après avoir touché, mardi 12 février, à Montréal, le seuil de 3,30 DM, une cotation qu'on n'avait plus jamais revue depuis la première dévaluation du dollar le 18 décembre 1971.

Beaucoup de records de baisse auront été enregistrés, pendant la période sous revue, sur les marchés d'Europe. Pour la première fois lundi, le dollar était coté à Milan 2000 lires, et, à Londres, la livre descendait au-dessous de 1,10 dollar.

En raison de la nervosité du marché, les tables de change de la plupart des banques devaient, le lendemain, mardi, rester ouverts à New-York malgré le Lincoln (Lincoln's Day), jour férié. C'est ce jour-là que le cours du dollar devait, à Paris, atteindre, puis dépasser, les 10 F pour s'inscrire à 10,03 F. Voilà que la monnaie de M. Mitterrand, devait écrire deux jours plus tard, *le Wall Street Journal*, avec une ironie quelque peu méprisante, vaut moins qu'une petite pièce de 10 cents, la minuscule «dime» qui sert à payer une communication téléphonique intra-muros.

Est-ce à dire que le président Reagan, dans le court commentaire qu'il devait faire avant de partir pour la Californie, avait raison de déclarer : *« Les problèmes actuels sur les marchés des changes ne tiennent pas à la force du billet vert mais à la faiblesse des autres monnaies »* ? Affirmer cela, c'est soutenir que les mouvements actuellement constatés sur les marchés des changes doivent s'analyser d'abord comme une attaque contre le mark, puisque c'est la cotation dollar-mark qui gouverne aujourd'hui l'orientation des marchés européens.

Une telle interprétation n'est guère justifiée. Elle fait notamment bon marché du fait que les taux d'intérêt allemands sont restés stables (jeudi, la Bundesbank n'a pas monté le taux Lombard, porté de 5,5 % à 6 % il y a quinze jours), alors que les taux américains ont continué, quoique à un rythme ralenti, leur ascension égale à *1 point* en l'espace de trois semaines. Ce qui est vrai c'est que les capitaux continuent de quitter l'Allemagne et beaucoup d'autres pays pour se placer aux Etats-Unis, pour toute une série de motifs, dont l'engouement collectif n'est pas le moins important. Ces exportations n'ont certainement pas été découragées par *l'interview* du ministre de l'économie du gouvernement de Bonn, M. Martin Bangemann, qui devait déclarer qu'il n'était nullement question que l'Allemagne procède par anticipation à la baisse des impôts prévue pour 1986 et 1988.

Il reste qu'un jour viendra sûrement où les marchés s'apercevront que l'évolution actuelle des taux de change favorise la rentabilité des affaires européennes (et japonaises), tandis qu'elle affaiblit celle des sociétés américaines qui souffrent de plus en plus de l'incidence de la compétition étrangère sur leur propre territoire et aussi, bien sûr, sur les marchés extérieurs. Encore faudrait-il un signe de la part des pays européens pour renverser les mouvements de capitaux.

Pour en revenir au fil de la semaine, rappelons encore que, mercredi, les cours du dollar devaient monter encore plus haut, atteignant à Francfort 3,2920 DM et, à Paris, *10,05 F. C'est seulement* jeudi que, sous l'effet des prises de bénéfices, le dollar devait s'inscrire en recul, passant à Francfort à 3,28 DM, tandis qu'à Paris il revenait à 10,02 F. A Tokyo, la Banque du Japon serait intervenue ce jour-là. Vraie ou fausse, la rumeur a, là aussi, déterminé des ventes de dollars, qui ont ramené son cours de 2,62 à 2,6046 yens. Le yen devait encore améliorer sa position, le cours du dollar revenant en fin de semaine à 2,56 yens.

De cette succession de séances agitées des marchés des changes ressort une impression pénible, qui n'est pas seulement due aux nouvelles déconvenues essuyées par les Européens. N'est pas non plus en cause l'absence de devises apparentes des banques centrales, qui ne sont intervenues que sporadiquement (44 millions de dollars vendus par la Bundesbank vendredi). Il est vrai que, vendredi soir, le secrétaire au Trésor américain, M. James A. Baker, devait déclarer que, cours des dernières semaines, les Etats-Unis sont, contre leur habitude, intervenus sur les marchés pour freiner la hausse du dollar. Les Américains seraient-ils prêts à donner leur bénédiction à d'importantes interventions sur les marchés des changes ? A supposer même que l'accord conclu entre les Cinq à Washington, le 17 janvier dernier, dans ce sens, soit vraiment appliqué, on peut se demander si l'effet de retardement sur les changes résulte d'une action concertée et ne favoriserait pas... les fuites de capitaux en offrant aux amateurs de dollars un prix plus avantageux.

Ce qui est inquiétant, c'est de voir simultanément, outre la montée du dollar, celle des taux d'intérêt américains et européens (français et bri*tanniques notamment*), *tandis que* le prix de l'or s'est raffermi (cotant en fin de semaine 304 dollars l'once contre 299,50 F vendredi 8 février). Les précédents ne laissent rien augurer de très bon d'un tel ensemble.

PAUL FABRA.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 15 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,1040	–	9,9950	35,9582	30,5903	1,5213	27,0124	0,0495
	1,1155	–	10,0959	36,1664	30,8166	1,5378	27,2219	0,0502
Paris	11,0455	10,0050	–	359,76	306,65	15,2213	270,25	4,9529
	11,0490	9,9850	–	358,23	305,24	15,2314	269,63	4,9674
Zurich	3,0702	2,7810	27,7963	–	85,0718	4,2309	75,1215	1,3767
	3,0844	2,7650	27,9152	–	85,2000	4,2519	75,2609	1,3867
Francfort	3,6089	3,2690	32,6743	117,54	–	4,9733	88,3036	1,6183
	3,6198	3,2450	32,7612	117,36	–	4,9900	88,3354	1,6274
Bruxelles	72,5659	65,73	6,5697	23,6353	20,1070	–	17,7552	3,2539
	72,5410	65,03	6,5654	23,5190	20,0400	–	17,7025	3,2613
Amsterdam	4,0870	3,7020	37,0027	1,3311	113,24	5,6321	–	1,8326
	4,0978	3,6773	37,0873	1,3286	113,20	5,6409	–	1,8423
Milan	2230,08	2020	201,90	736,35	617,92	30,7317	545,65	–
	2224,31	1994	201,31	721,16	614,48	30,6628	542,81	–
Tokyo	283,17	256,50	25,6377	92,2330	78,4643	3,9023	69,2868	0,1269
	290,14	260,10	26,2595	94,0687	80,1541	3,9997	70,8044	0,1304

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 février, 3,9005 F contre 3,8082 F le vendredi 8 février.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du cuivre, repli du sucre

La nouvelle flambée du dollar fausse toujours l'évolution des cours. Une importante banque ne prévoit pour l'année en cours que de modestes hausses pour la plupart des métaux non ferreux, alors que les prix des denrées agricoles devraient plutôt rester déprimés. Le marché des sucres blancs de Paris a, sur le plan de l'activité, bien tiré son «épingle du jeu» en 1984, enregistrant un accroissement de 2 % du volume de ses échanges, ce qui a représenté 46 % des transactions réalisées à Londres et 18 % de celles réalisées à New-York au lieu de respectivement 18 % et 3 % seulement il y a cinq ans. L'échec du marché des tourteaux de soja ouvert à Paris depuis 1982 ne semble pas décourager les professionnels qui veulent réaliser au commencement de l'année prochaine une première mondiale en traitant le beurre de cacao à Paris.

METAUX. – *Nouvelle avance des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui atteignent, certes, dans une monnaie dépréciée, leurs meilleurs niveaux depuis cinq ans. Les stocks britanniques de métal s'amenuisent au fil des semaines avec une réduction de 3600 tonnes les ramenant ainsi à 112800 tonnes. Autre élément favorable pour le marché, la grève qui paralyse depuis le 26 janvier une des unités d'une importante société péruvienne la forçant à invoquer la clause de force majeure pour réduire ses livraisons (capacité réduite à 50 %).*

Les cours de l'étain à Londres ont franchi pour la première fois la barre des 10 000 livres la tonne, en faible progression sur ceux de la semaine précédente. L'activité reste toujours réduite sur le marché de Kuala-Lumpur qui a succédé à celui de Penang (Malaisie).

A son niveau record depuis plus d'un an, l'aluminium se traite légèrement au-dessous de 1 000 livres la tonne à Londres. Les stocks mondiaux de métal viennent d'enregistrer leur première baisse depuis mars 1984. En effet, ils sont revenus à fin décembre à 2,588 millions de tonnes contre 2,623 millions de tonnes à fin novembre. Ils restent encore sensiblement supérieurs à ceux d'il y a un an (2,024 millions de tonnes).

Le nickel poursuit sa lente progression à Londres. Le second producteur mondial en Nouvelle-Calédonie travaille toujours à capacité réduite.

TEXTILES. – *Faibles variations des cours du coton à New-York. La consommation mondiale de fibres devrait augmenter d'un million de balles pour la saison 1984-1985 et les stocks atteindrent 36,3 millions de balles.*

DENRÉES. – *Repli des cours du sucre sur les différents marchés. Pour la campagne 1984-1985, la production mondiale est évaluée à 95,97 millions de tonnes, inférieure à la consommation mondiale estimée à 97,26 millions de tonnes. Les stocks mondiaux sont amplement suffisants pour combler ce léger déficit prévu.*

CÉRÉALES, OLÉAGINEUX. – *Les cours du blé ont fléchi sur le marché aux grains de Chicago. Plusieurs pays font concurrence aux Etats-Unis, comme l'Australie, qui vient de vendre 950 000 tonnes de blé à l'URSS, ou l'Argentine, qui tend à supplanter les Etats-Unis comme fournisseur du Pérou.*

Les tourteaux de soja se sont repliés sur l'ensemble des marchés. La récolte brésilienne de soja est, désormais, estimée à 15,2 millions de tonnes, en augmentation de 600 000 tonnes sur la précédente. Quant à l'Indonésie, elle compte accroître de 300 000 tonnes ses exportations d'huile de palme.

LES COURS DU 15 FÉVRIER 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 286,50 (1 247) ; à trois mois, 1 309,50 (1 270) ; étain comptant, 10 002 (9 940) ; à trois mois, 10 015 (9 925) ; plomb, 336,75 (339) ; zinc, 781 (755) ; aluminium, 998,50 (995) ; nickel, 4 560 (4 540) ; argent (en pence par once troy), 570 (545). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 62,30 (61,40) ; argent (en dollars par once), 6,25 (6,12) ; platine (en dollars par once), 276,3 (272). – Penang : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mars, 64,32 (65,02) ; mai, 65,47 (66,10). – Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 517 (571). – Roubaix (en francs par kilo), laine, mars, (53,60).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 700 (640).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 110 (2 280) ; mai, 2 151 (2 320) ; sucre, mars, 3,85 (4,05) ; mai, 4,16 (4,42) ; café, mars, 144,20 (148,20) ; mai, 143,28 (146,10). – Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 112 (113) ; mai, 119 (120,7) ; café, mars, 2 347 (2 352) ; mai, 2 379 (2 364) ; cacao, mars, 2 120 (2 236) ; mai, 2 137 (2 256). – Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 305 (2 397) ; mai, 2 325 (2 420) ; café, mars, 2 538 (2 547) ; mai, 2 570 (2 554) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 370 (1 372) ; mai, 1 395 (1 417). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mars, 132,40 (137,50) ; mai, 138,40 (143,3). – Londres (en livres par tonne), juin, 142,50 (145) ; août, 143,50 (145,8).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 345,75 (354,5) ; mai, 338,75 (346,7) ; maïs, mars, 269 (271,7) ; mai, 276,75 (279).

INDICES. – Moody's, 968,30 (969,1) ; Reuter, 2 022,20 (2 020).

Marché monétaire et obligataire

La France fait cavalier seul

La semaine a été marquée par les inquiétudes provoquées par le dollar à 10 F. La plupart des banques suisses ont relevé d'un demi-point la rémunération des dépôts, et la Banque centrale du Canada a porté son taux d'escompte de 10,31 % à 10,48 %, tandis que la Bundesbank décidait de ne pas modifier sa politique de crédit. La France est restée quelque peu à l'écart de ces tensions malgré un relèvement d'un quart de point à 103/4% du marché monétaire principalement attribué à des facteurs techniques.

Tout au long de la semaine, M. Bérégovoy a réaffirmé sa volonté de faire baisser les taux en France, mouvement qu'il juge indispensable à une reprise économique. Le ministre de l'économie et des finances a déclaré devant les chefs d'entreprise du SNPMI que cette année la croissance économique française *« ne devait pas être loin de celle de la RFA, estimée à 21/2% et qui pourrait même approcher 3% »*. Il a ajouté que remonter les taux, pour contrer le dollar, aboutirait *« exactement au contraire du but recherché; nous devons donc poursuivre notre baisse des taux qui doit épouser les résultats que nous obtenons sur le terrain de l'inflation »*.

Sur ce point, M. Bérégovoy est parfaitement « en phase » avec le gouverneur de la Banque de France, M. Michel Camdessus, qui a déclaré à *la Dépêche du Midi* : *« Les taux d'intérêt continueront à baisser, et, si la France ne peut avoir des taux inférieurs à ceux de ses voisins, nous pouvons cependant suivre le mouvement de désinflation, la santé du franc sur les marchés des changes l'autorise. »* Il faut cependant souligner que la tenue du franc à un impact moins direct sur les taux d'intérêt, car, depuis 1983, la Banque de France fait porter l'essentiel de son soutien sur le marché de l'eurofranc lorsque la situation l'exige. Ce qui n'est pour le moment pas le cas.

La poursuite de la baisse des taux en France, après une pause, est généralement prévue par les professionnels, et les experts de la Banque nationale de Paris estiment, dans une étude récente, qu'il *« semble très probable que le mouvement de détente des taux se poursuivra »* et *« que les taux à court terme devraient baisser d'un à deux points par rapport à leur niveau moyen de 1984 »*.

Aux Etats-Unis, les experts sont partagés quant à l'évolution de leurs taux, après l'annonce d'une augmentation moins forte que prévu de la masse monétaire M-1. Si certains interprètent les injections de liquidités de la Réserve fédérale comme une volonté du FED de ne pas resserrer sa politique, d'autres conseillent aux opérateurs de ne pas s'engager trop fortement sur les marchés, car ils pensent que la Réserve fédérale pourrait procéder rapidement à un durcissement si les agrégats monétaires continuent d'évoluer au-delà de la fourchette prévue (4 à 7 % en 1985).

En France, la semaine obligataire a été marquée par une journée organisée par *le Journal des finances* sur la crise de croissance du marché des obligations. Devant six cents institutionnels, M. Bernard Iricot, ancien président de la Commission des opérations de Bourse, a attiré l'attention sur le déséquilibre qui s'instaure entre le marché des actions et des obligations. Il a estimé nécessaire de fixer plus librement les commissions et a plaidé pour un système de classement (rating) des différents produits et émetteurs.

M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, a, pour sa part, déclaré que la mise en place d'un marché en continu et la création d'un marché à terme devraient permettre de faire face à la crise de croissance. La plupart des intervenants ont jugé que le marché primaire, dont le volume a été multiplié par 25 depuis sa création en 1968, a finalement bien réagi après les secousses provoquées par l'annonce du lancement de certificats de dépôts. Le Conseil national du crédit pourrait prendre à la fin du mois les dispositions réglementaires nécessaires à la matérialisation de ce projet.

Sur le marché secondaire de la Bourse de Paris, les rendements ont progressé : 11,32 % contre 11,14 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,98 % contre 10,82 % pour ceux à moins de sept ans, selon les indices Paribas. La hausse du marché monétaire et l'engorgement relatif provoqué par les 20 milliards de l'*emprunt d'Etat ayant produit* leur effet. C'est d'ailleurs pour permettre au marché de souffler que le montant global des émissions prévues au *BALO* du 18 février a été sensiblement réduit : 2 milliards pour le Crédit lyonnais et 3,2 milliards pour la Caisse nationale de Crédit agricole.

(Intérim.)

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. La corruption mine l'appareil du parti et l'État chinois.

FRANCE

7. Le Front national à l'assaut des conseils généraux.
8. Le procès des ravisseurs de M. Revelli-Beaumont.

CULTURE

10. Iouri Lioubimov, à Paris, parle de Moscou, d'Andropov, de son ancien théâtre.

ÉCONOMIE

13. M. Bérégovoy et la croissance : une nouvelle stratégie.
14. Revue des valeurs.
15. Crédits, changes et grands marchés.

RADIO-TÉLÉVISION (12)

Carnet (12) ; Programmes des spectacles (11) ; Météorologie (12) ; « Journal officiel » (12) ; Mots croisés (10).

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pisani interdit un « pique-nique » prévu à Thio par les anti-indépendantistes

Le ministère de la défense a annoncé que le général de gendarmerie Jean-Louis Deiber, qui avait été mis à la disposition du délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie pour y assurer le commandement des forces de gendarmerie, regagnera la métropole le 1er mars. Son successeur *« sera désigné prochainement »*. Le général Armand Wautrin, major-général de la gendarmerie, se rendra dans le territoire le 20 février pour visiter les unités en place. Poursuivant ses entretiens à Paris, le chef du mouvement Libération kanake socialiste (LKS), M. Nidoish Naisseline, a été reçu, jeudi 14 février, par le bureau de la Ligue des droits de l'homme. Au cours d'une conférence de presse, il a proposé, vendredi, que seuls les Calédoniens présents dans le territoire en 1958, lors du référendum sur la Constitution de la Ve République, et leurs descendants puissent participer au prochain scrutin d'autodétermination. Selon M. Naisseline, les indépendantistes n'ont *« pas l'intention de faire la guerre aux Français »*. *« Mais si l'on nous y obligeait*, a-t-il ajouté, *nous irions chercher de l'aide dans d'autres pays. »* Dans le numéro de février de son bulletin *Population et sociétés*, l'Institut national d'études démographiques estime que la population mélanésienne de la Nouvelle-Calédonie *« paraît sous-estimée d'environ 4 000 personnes »*. Il souligne que sur les 54 000 Européens recensés il y a deux ans dans le territoire, 33 300 sont nés en Nouvelle-Calédonie.

De notre correspondant

Nouméa. – Le « pique-nique de solidarité » prévu à Thio pour la journée du dimanche 17 février a été interdit, vendredi, par M. Edgard Pisani. Cette manifestation, organisée par le Front calédonien (extrême droite) et « récupérée » par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) à l'occasion de la visite M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, devait conduire les élus de la majorité territoriale à se rendre, en compagnie du sénateur, dans la localité minière de la côte est. Le Front calédonien, par une petite annonce publiée dans le quotidien local, appelait la population de Nouméa à se rendre en cortège automobile jusqu'à Thio qui était restée durant plusieurs semaines sous le contrôle du FLNKS (Front de libération nationale kanake et socialiste) après les élections du 18 novembre.

Le point de ralliement avait été fixé face au bureau de la société métallurgique Le Nickel, à Thio-Mission, c'est-à-dire à quelques centaines de mètres à peine du territoire de la tribu indépendantiste la plus radicale de la région. Les manifestants, pour se rendre au lieu de rendez-vous, n'auraient pas eu d'autre possibilité que de passer devant l'entrée de ce fief indépendantiste. A l'annonce de cette initiative (qui n'incombait pas au RPCR mais, avec la présence de M. Pasqua, avait-on dit dans l'entourage du député RPR, M. Jacques Lafleur, on ne peut pas faire autrement que de prendre le train en marche), le FLNKS avait crié à la provocation et certains cadres du mouvement, dont Mme Marie-Françoise Machoro, sœur aînée d'Eloi Machoro, n'avait pas caché leur volonté d'empêcher cette manifestation. *« Raison de plus pour y aller »*, avait commenté, vendredi soir, M. Pasqua.

Le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, grand partisan des manifestations d'hostilité à toute forme d'indépendance, avait immédiatement emboîté le pas au Front calédonien et convié la pomulation à se rendre au pique-nique de Thio. Parmi les partis anti-indépendantistes, seul le Front national n'avait pas soutenu cette initiative qui lui semblait un peu trop aventureuse.

En vertu de l'état d'urgence, M. Pisani a fait diffuser, samedi soir, le communiqué suivant : *« Dans le cadre de l'arrêté du 27 janvier 1985 et pour éviter toute tension, le délégué du gouvernement n'a pas autorisé la manifestation. Par mesure de précaution, les forces de gendarmerie ont reçu mission de refuser l'accès au site de Thio à toute personne n'y ayant pas à faire, dès le 16 février à 19 heures et pendant la journée du 17 février. »*

Interrogé peu avant l'annonce de l'interdiction du rassemblement, le maire de Nouméa avait indiqué qu'il imaginait mal M. Pisani prendre une telle décision et que, si tel était le cas, il appellerait probablement les habitants de Nouméa à descendre dans la rue.

Si quelques manifestations spontanées avaient lieu samedi soir, le délégué du gouvernement, qui avait consenti la veille à assouplir *« à titre expérimental »* les modalités d'application du couvre-feu, pourrait revenir sur sa décision.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

UNE FAMILLE AFGHANE EXPULSÉE DE FRANCE

La famille afghane qui était bloquée à l'aéroport d'Orly dans l'attente d'un droit d'asile en France a été refoulée, sans ménagement, vendredi 15 février. M. Kadim Latifi, sa femme, son fils de trois ans et son frère ont été embarqués de force sur le vol régulier d'Iran Air pour Téhéran. Devant leur refus de quitter la France, il n'a pas fallu moins de dix-huit policiers pour les contraindre à gagner l'appareil.

Porté à bout de bras, M. Kadim Latifi déclarait qu'il aurait *« préféré mourir au pied de l'avion plutôt que de repartir pour l'Iran »*. Il a répété qu'il ne possédait plus rien et que sa maison avait été *« brûlée à Kaboul par les Russes »*. *« Nous avons fui au Pakistan puis à Téhéran. Dans la capitale iranienne, j'ai été, sans en connaître les raisons, emprisonné pendant six mois »*, a-t-il déclaré.

● *Sept gardes civils inculpés de tortures au Pays basque.* – Sept gardes civils ont été inculpés par un tribunal de Saint-Sébastien d'avoir infligé des tortures à un détenu, M. Olano, au cours de l'été 1983, a-t-on appris le vendredi 15 février de source judiciaire. Les sept gardes, qui ont été suspendus de leurs fonctions, ont été laissé en liberté, mais devront verser 500 000 pesetas (27 000 F) de caution. Le cas de M. Olano avait été évoqué par l'organisation Amnesty International dans son rapport 1983 sur les droits de l'homme en Espagne. – *(AFP.)*

LE MARCHÉ DU LIVRE DE GRANDE DIFFUSION

Hachette s'associe avec Harlequin

La société nord-américaine Harlequin, numéro un mondial du livre sentimental, a vendu pour 50 millions de francs, 50 % des parts de sa filiale française à Hachette, numéro un de l'édition française. MM. Jean-Claude Lattès, directeur de l'édition du groupe Hachette, et David Galloway, PDG du groupe Harlequin, ont signé, vendredi 15 janvier à l'aube, un contrat de huit cents pages qui marque leur accord après huit mois de discussions.

La revanche du roman rose

Harlequin, c'est le triomphe du marketing, la victoire du livre-produit. Elaboré à partir de tests, de programmes informatiques et, selon des règles précises, inscrit dans la littérature sérielle, le roman rose moderne a supplanté, dans le domaine du rêve et de l'évasion, les ouvrages de Delly et Magali, aux délices un peu fanés. Harlequin-France publie huit séries de volumes (conçues selon la segmentation du marché) et chaque titre (de 10 francs à 20 francs) est vendu entre quarante mille et cent trente mille exemplaires. Vingt et un millions de volumes ont été achetés l'année dernière en France, ce qui place Harlequin à la seconde place, après le « Livre de poche » (Hachette). La durée de vie et la distribution de ces livres s'apparentent à celles des magazines sentimentaux (*le Monde* du 25 février 1983).

La société canadienne Harlequin, qui dépend du groupe de presse Torstar (qui publie notamment le journal *Toronto Star*, quatre cent mille exemplaires), vend deux cent quinze millions de volumes en dix langues dans le monde, dont 45 % pour l'Amérique du Nord et 25 % pour les pays francophones.

L'accord intervenu vendredi matin marque une petite revanche pour Harlequin. Quand cette société s'est implantée en France en 1975, elle a vainement cherché à s'associer avec un partenaire français. Aujourd'hui, elle fait payer son association au prix fort. Harlequin, qui a déjà passé des accords similaires, par exemple aux Etats-Unis avec Simon and Schuster, en RFA avec Springer, et en Italie avec Mondadori, partage ainsi les risques et assure progressivement l'implantation à l'échelle planétaire d'un produit de masse dont il maîtrise parfaitement les techniques d'élaboration. Ce n'est pas le cas pour Hachette, qui a essuyé plusieurs échecs ou semi-échecs dans ce domaine.

Hachette y gagne un avantage immédiat : il se garantit la fidélité d'un éditeur qui fait 8 % du chiffre d'affaires de son centre de distribution de Maurepas. A moyen terme, il peut obtenir l'impression des ouvrages Harlequin dans ses propres unités. Pour ses collections populaires, Hachette, qui touche douze mille points de vente et Harlequin dix-huit mille, peut joindre sa production à celle de son associé et diminuer ses frais d'envoi, de facturation et de démarchage. Le groupe français dispose en particulier de la réserve des collections « Bibliothèque verte » et « Bibliothèque rose » (huit cents titres) et il envisage de lancer une collection populaire pour enfants.

Hachette renforce donc sa position sur le marché du livre de grande diffusion ; ce qui ne sera pas sans poser quelques problèmes à Flammarion. Celui-ci, en effet, diffuse, avec « Duo », une collection concurrente, « Silhouette », créée par Simon and Schuster et rachetée par Harlequin au terme d'une vive bataille et d'un armistice entre les deux éditeurs nord-américains.

A long terme, l'association avec Harlequin sert les perspectives « mondialistes » du grand groupe français de la communication. Grâce aux accords conclus entre les différents partenaires du groupe canadien, Hachette peut s'insérer dans un réseau de distribution international de livres populaires à bon marché. La célèbre « Bibliothèque verte » pourrait, par exemple, être lancée dans le monde entier. Harlequin, Springer, Mondadori, Simon and Schuster, Hachette, pourraient créer un réseau de distribution unique – projet irréalisable pour chacun d'entre eux – varier et renouveler à l'infini les produits dits « populaires »...

L'association avec Harlequin marque-t-elle une orientation de Hachette vers le bas de gamme ? Jean-Claude Lattès répond, par avance, aux inquiétudes que pourraient avoir les maisons d'édition de son groupe en annonçant des *« développements prochains dans chacune des branches de Hachette »*.

BERNARD ALLIOT.

Le numéro du « Monde » daté 16 février 1985 a été tiré à 451 931 exemplaires

A B C D E F G I

L'ATTENTAT D'ORLY

Trois Arméniens devant les assises du Val-de-Marne

Le procès d'un terrorisme aveugle

De tous les attentats commis et revendiqués dans les dix dernières années par des militants de mouvements arméniens, celui qui, le 15 juillet 1983, à l'aéroport d'Orly, causa la mort de huit personnes et entraîna de graves blessures pour cinquante autres victimes, est assurément le plus tragique dans ses conséquences et, du même coup, le plus embarrassant pour les défenseurs de la cause arménienne. Il a contribué à aggraver des scissions et des dissensions qui apparaissaient déjà entre les diverses tendances de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) et le Mouvement national arménien (MNA). Mais, surtout, il a frappé l'opinion française par son caractère de terrorisme aveugle.

A partir du 19 février, la cour d'assises du Val-de-Marne aura à juger les trois inculpés qui en sont considérés comme les auteurs ou complices principaux. Ils auront ainsi à répondre de l'assassinat des huit personnes tuées, de tentatives d'assassinats pour les cinquante blessés, du crime d'attentat à la paix publique, à quoi s'ajoutent les délits de détention et transport d'armes et d'engins explosifs, de détention de faux papiers et d'association de malfaiteurs

Les trois accusés, Varoujan Garbidian, Ohannès, Semerci et Soner Nayir, ne reconnaissent pas leur culpabilité ou entendent la minimiser. Ce n'est donc pas d'eux qu'il faut, en principe, attendre des éclaircissements sur les raisons qui commandèrent l'acte qui leur est reproché. S'agissait-il, comme le pense l'accusation, d'une entreprise dévastatrice et meurtrière qui aurait eu pour objet de contraindre l'Etat français à des prises de position plus radicales sur la question arménienne, en vue d'une reconnaissance par la Turquie du génocide de 1915 ? Ou bien était-ce seulement, une fois encore, des Turcs qui étaient visés, l'engin devant seulement exploser à bord de l'avion dans lequel on entendait l'embarquer et non dans l'aéroport où sa mise à feu aurait été accidentelle.

Ce drame, en tout cas, devait révéler l'existence, à Paris et dans sa proche banlieue, d'un réseau de soutien logistique à l'ASALA.

Tel qu'il se présente, le dossier a pour base essentielle une enquête de police qui, dans les trois jours qui suivirent l'attentat, avait pratiquement permis d'appréhender tous les protagonistes de l'affaire. Au départ pourtant, en dehors d'une revendication sans équivoque de l'ASALA la brigade criminelle disposait de peu d'éléments. Elle savait que l'explosion avait eu lieu le 15 juillet 1983 à 14 h 11 dans le hall de l'aéroport d'Orly-Sud, à proximité des comptoirs d'enregistrement de la Turkish Airlines, dont un appareil devait décoller à 15 h 10 à destination d'Istanbul. Les effets avaient été horribles.

Les experts, immédiatement sur les lieux, constatèrent que l'engin avait été déposé sur un chariot à bagages. De son dispositif de mise à feu, rien ne subsistait.

Une DST bien renseignée

Le 17 juillet, la brigade criminelle reçut de la direction de la surveillance du territoire (DST) une note particulièrement riche en informations. Il y était exposé que, après la scission survenue quelques mois auparavant à Athènes entre l'ASALA et certains mouvements arméniens, l'Armée secrète avait constitué en France un réseau bien structuré dans le dessein de préparer d'autres actions.

Ce réseau, disait surtout la DST, a une branche militaire et une branche politique. Le chef de la première s'appelle Garbidian, et celui de la seconde Roobik Avanessian. De surcroît, la note mentionnait les noms et adresses d'un certain nombre de personnes. La DST assurait aussi que Garbidian avait demandé à l'un de ses amis, Nayir, le 14 juillet, veille de l'explosion à l'aéroport, d'acheter six recharges de camping-gaz dont on retrouva les débris à Orly.

Forts du renseignement, les inspecteurs de la brigade criminelle débarquaient en force, à l'aube du 18 juillet, aux différentes adresses indiquées. Ils y interpellaient une vingtaine de personnes et découvraient un impressionnant lot d'explosifs, d'armes diverses, en provenance de pays de l'Est notamment, au domicile de Garbidian, rue de Reuilly à Paris et à celui de Semerci à Villiers-le-Bel.

Garbidian, pour avoir été présenté par la DST comme le chef militaire, fut tout particulièrement interrogé. Ses premières déclarations furent celles d'un homme qui s'assure innocent. Le 15 juillet, disait-il en substance, j'ai passé l'après-midi, de 13 heures à 18 heures, à la piscine d'Asnières. Je n'ai rien à voir avec l'ASALA, même si je suis sympathisant de la cause arménienne. Aussi bien, ajoutait-il, n'ai-je jamais commandé à Nayir d'acheter ces bouteilles de camping-gaz.

Mais plus tard, Varoujan Garbidian, changea d'attitude. Il se reconnaissait membre de l'ASALA à part entière : il expliquait qu'il avait suivi au Moyen-Orient un entraînement particulier et qu'il avait bien été envoyé en France pour conduire des actions violentes. Il reconnaissait encore avoir confié à Ohannès Semerci des valises contenant des explosifs, des armes et des systèmes de retardement. C'est bien lui, encore, qui, ayant reçu par téléphone l'ordre de préparer un engin explosif et de le porter à Orly, s'était rendu chez Semerci, dès le 14 juillet, y avait pris dans les valises le nécessaire pour confectionner ce qu'on lui demandait, l'avait effectivement confectionné à son domicile, rue de Reuilly et l'avait finalement porté le lendemain en taxi jusqu'à l'aéroport.

En revanche, même dans ses aveux les plus extrêmes, il devait toujours nier avoir utilisé les fameuses recharges de gaz butane. De même, il soutenait que l'explosion n'aurait pas dû avoir lieu dans l'aéroport. Il avait pour mission de faire prendre en charge le sac dans lequel avait été placée la bombe par un passager du vol de la Turkish Airlines, ce qu'il avait fait effectivement après avoir offert 500 francs à la personne à laquelle il demandait ce service, au prétexte d'un excédent de bagages dont il ne voulait pas acquitter le prix.

Aveux très nuancés

Aujourd'hui, Varoujan Garbidian a changé d'attitude. S'il se reconnaît toujours membre de l'ASALA, s'il admet avoir déposé, chez Semerci, les valises contenant tout ce qu'il fallait, il assure que ce n'est pas lui qui confectionna ni porta à Orly la bombe. Il s'est borné, dit-il, à obéir à un supérieur, dont il ignore l'identité. Celui-ci demandait simplement que lui soit remis le nécessaire pour fabriquer l'engin. Il est donc allé chez Semerci quérir ce nécessaire, qu'il a remis ensuite à l'inconnu.

Mais pourquoi donc était-il auparavant passé aux aveux ? Pour protéger, assure-t-il, les autres Arméniens mis en cause. Quant à Semerci et à Nayir, que l'accusation tient pour ses complices, ils assurent, eux, qu'ils ignoraient tout, à commencer par le contenu des valises qu'on leur avait confiées en garde. Comment, font-ils valoir, aurions-nous gardé ces valises chez nous, alors que nous savions par la télévision et la radio qu'un attentat venait d'être commis le 15 juillet ? A quoi il leur sera opposé plus d'un élément et notamment que Nayir a bien acheté des bouteilles de gaz butane. Ce ne sont là que quelques aspects d'une discussion qui promet d'être rude.

D'autant plus rude que, si Ohannès Semerci, défendu par Mes Michel Zavrian et Soner Nayir, assistés de Mme Christian Bourguet, se battront essentiellement sur le dossier, Varoujan Garbidian a choisi, lui, pour défenseur Me Jacques Vergès. Celui-ci n'a pas pour habitude de conduire des défenses paisibles. Lorsqu'on sait qu'il entend faire citer comme témoins non seulement MM. Gaston Defferre et Joseph Franceschi, mais encore le président de l'Assemblée nationale, le garde des sceaux et le président de la République lui-même, on peut en inférer, même si ceux-ci ne défèrent pas à la convocation, qu'il entend bien mettre en cause l'attitude du gouvernement dans la question arménienne et opposer cette attitude à certaines déclarations faites avant 1981 par des hommes comme MM. Defferre, Badinter, Mitterrand et Franceschi.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

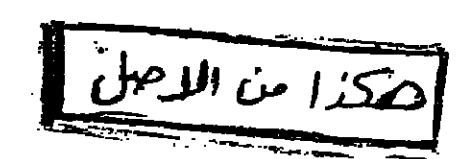
● *M. Roland Dumas reçu par le roi Hassan II.* – Le souverain marocain a reçu, vendredi après-midi 15 février, le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas. L'entretien s'est déroulé en tête-à-tête pendant soixante-quinze minutes, et a porté essentiellement, indique-t-on dans les milieux informés, sur l'évolution du problème du Sahara occidental. A l'issue de cet entretien M. Dumas, assisté des membres de la délégation l'accompagnant au Maroc, a tenu une séance de travail élargie avec le ministre marocain des affaires étrangères, M. Abdelouahed Belkziz et plusieurs de ses proches collaborateurs. Au cours de cette réunion, les deux parties ont notamment fait le bilan de la coopération bilatérale. – *(AFP.)*

M. HENRI EMMANUELLI

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat auprès du ministre des finances chargé du budget et de la consommation, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 17 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Emmanuelli, président du conseil général des Landes, ancien député socialiste de ce département et qui fut de 1981 à 1983, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, répondra aux questions d'André Passeron et de François Simon du *Monde*, de Bruno Cortès et de Christian Ménanteau de *RTL*, le débat étant dirigé par Henri Marque.



Le Monde
Aujourd'hui


LA CITÉ DES MINGUETTES A VÉNISSIEUX EN 1981. PHOTOGRAPHIE DE LELOUP-TORREGANO/COLLECTIF.

GRANDS ENSEMBLES : COMMENT LES RENDRE HABITABLES

Une semaine aux Minguettes, quartier bouc émissaire de la France (page III).

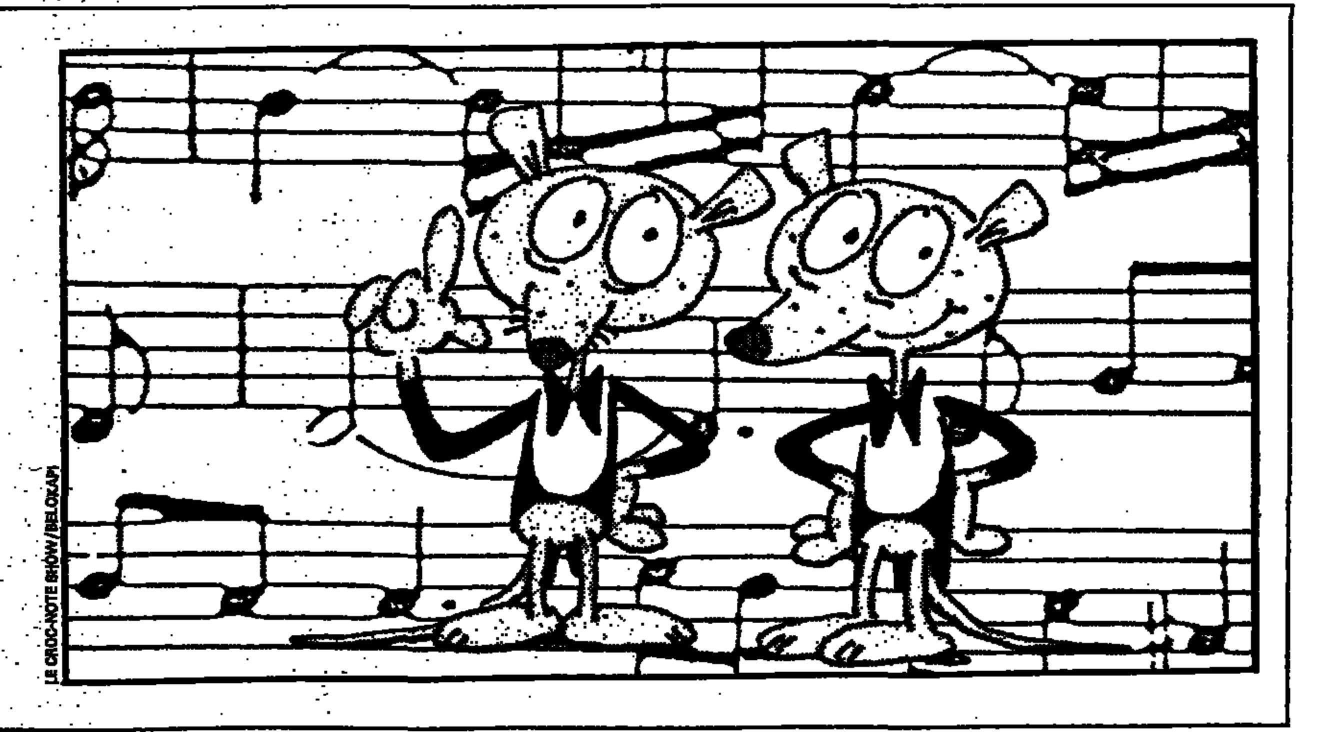
Près de Rome, le Corviale : toute une ville dans l'immeuble le plus long du monde (page VI).

Liverpool au cœur de la crise : 72 000 logements sociaux vides (page VII).

Avec l'équipe de Banlieues 89 : pour réconcilier les hommes et la cité (page VIII).

CINÉMA D'ANIMATION A LA FRANÇAISE

Gwen, le long métrage de Jean-François Laguionie, est sorti mercredi dans les cinémas.
Cet automne, *Les mondes engloutis* de France-Animation seront diffusés sur Antenne 2.
En décembre, Canal Plus accueillera *Robot story*, feuilleton produit par Belokapi.
Trois grosses productions, trois dessins animés français.
Le signe d'une vive activité créative et, peut-être, le début d'une industrie.
Si la télévision, principal animateur du marché national, joue le jeu, le film d'animation à la française pourrait même s'imposer à l'exportation.
Une brèche dans les productions américaines et japonaises.
(Pages XII et XIII.)



Supplément au n° 12458. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 17-Lundi 18 février 1985.

Kiosque

HISTOIRE GROTESQUE

GROTESQUES, paix à vos cendres ! Ou plutôt à vos débris. Pendant douze ans, Mesdames et Messieurs les grotesques, vous ornâtes, à Sarcelles, jeune ville banlieusarde, le forum des Cholettes. Nul passant, nul visiteur de ce forum à vocation culturelle et à « salle polyvalente » ne pouvait se présenter sans affronter, du regard, vos frimousses étranges.

Vous étiez là, onze, assis, vautrés, couchés, immobilisés dans vos corps cimentés. Vos os étaient des armatures de fer. Vous étiez de ciment armé et vous paraissiez armés de patience pour affronter les quolibets. Hélas ! il vous manquait cette solidité du marbre qui permet d'affronter, des ans, l'irréparable outrage. Grotesques vous étiez, grotesquement vous mourûtes. Sculptures vous fûtes, gravats vous êtes devenus.

« Onze victimes »

De sa fenêtre, Jean-Jacques Popille, sculpteur sarcellois, peut vous voir reposer aujourd'hui — nostalgiquement — posés, entreposés, déposés, brisés. Tas d'immondices stockés au fond d'un terrain communal. Et Popille, l'artiste, doit surmonter sa peine, son deuil, sans cesse ravivé par cette vision d'horreur de son œuvre détruite. Imaginez Phidias contraint de contempler les débris d'Apollon !

L'affaire est grave : *« C'est un assassinat,* dit Popille, *il y a onze victimes, onze morts. »* Et le meurtrier impuni siège à la mairie : c'est le premier magistrat de la ville ! Aurait-on rétabli subrepticement, à Sarcelles, ville de gauche passée finalement à droite sous la houlette de M. Lamontagne, la peine de mort ? Assurément : pour les délinquants de la laideur, les marginaux de l'esthétique, les criminels du mauvais goût.

Les « grotesques » de M. Popille — c'est le nom qu'il donna lui-même à ses sculptures et non pas une formule imaginée par ses détracteurs — étaient de couleur verte, ou bleue. *« Pour qu'aucune des nombreuses ethnies représentées à Sarcelles ne puisse se sentir visée »,* précise Jean-Jacques Popille, créateur prudent. Ils étaient grands (jusqu'à 3 mètres), lourds (jusqu'à 3 tonnes), laids, mafflus, ventrus, demis-nus et fessus. Leurs postérieurs immenses mettaient des courbes dans le paysage urbain (plutôt cubique en cet endroit) par leur rotondité volontairement envahissante. *« Horribles, affreux, moches »,* dit-on à la mairie. *« Grotesques, tout simplement »,* dit leur géniteur. C'était voulu, en somme. Donc risqué.

Résumons la carrière et l'injuste fin de ces personnages décriés. Ils étaient nés en 1973. La municipalité de l'époque, dirigée par M. Canacos (PCF) en avait passé la commande à l'artiste à l'occasion de la construction du forum. Popille, *« bourguignon depuis cinq siècles, sarcellois depuis 1965 »,* avait travaillé dur pendant tout un trimestre. Ancien du bâtiment, il avait forgé les armatures, colmaté, cimenté, peint ces onze gros vilains. Y eut-il polémique ? L'artiste ne s'en souvient pas. La mairie l'affirme. Il y a fort à parier qu'il se trouva, en effet, des gens pour s'esbaudir ou s'indigner. C'est ce qui se passe chaque fois qu'on change un caillou de place, en France. Alors, des « grotesques » en plus ! C'était une provocation. Elle durera douze ans, mais ne survivra pas à la défaite de la gauche. *« Eh bien ! Monsieur le maire, quand est-ce que vous nous débarrassez de ces horreurs ? »,* lança-t-on au nouvel élu.

La pluie, les vents, les vandales avaient fini par entamer la placidité de ces grotesques. Des trous se firent, agrandis au fil des ans. Il y a quelques mois, un gamin qui jouait à saute-grotesques se trouva coincé à l'intérieur de la cuisse d'un de ces « jupiters » de ciment. Il fallut l'en extirper. C'en était trop ! Quand à la certitude bien ancrée de la laideur s'ajouta le risque de l'accident — et la responsabilité civile de la mairie propriétaire (par héritage !) des statues — l'heure fut à l'action.

Les événements, soudain, se précipitent. Le 31 janvier 1985, le maire écrit à Jean-Jacques Popille qu'il faut en finir : *« D'un avis unanime, l'etat de vos œuvres est tel qu'elles nuisent grandement non seulement à l'esthétique du cadre de cet équipement public, mais également à vos rang, qualité et œuvre. »* Il propose un délai : dans les huit jours (après treize ans !) M. Popille devra dire s'il accepte de reprendre ses œuvres ou *« d'abandonner son droit de propriété à titre d'auteur d'œuvre de l'esprit ».* Las, le destin des « grotesques » est — si l'on peut dire — scellé : par une de ces aberrations dont les administrations ont le secret, l'enlèvement débutera, par une entreprise de travaux publics, trois jours après l'envoi de la lettre sans attendre la fin de l'ultimatum.

Bulldozer

Popille accourt, tempête sur les lieux, constate les offenses faites à ses enfants. L'entrepreneur n'y va pas avec le dos de la pelleteuse. Des tronçonneuses coupent tout ce qui dépasse, bras, jambes, têtes. Les troncs sont descellés au bulldozer : *« Il n'y avait pas d'autre moyen d'opérer,* dit le chef d'entreprise, *une bonne partie est récupérable. »* Notre sculpteur, qui affirme avoir été blessé lors de la sacrilège manœuvre (*« faux »*, dit l'entrepreneur) saisit la justice. Huissier, avocat, vaine tentative de référé. Le tribunal de Pontoise entend les parties mais se déclare incompétent. L'affaire ira au tribunal administratif.

M. Popille, que les anti-grotesques accusent d'être *« proche du PC »*, affirme, lui, qu'il n'appartient à aucun parti, sauf celui des artistes, tendance artistes lésés. *« Je n'en fais pas une affaire politique. Je suis sculpteur. Je suis bête : je demande seulement à comprendre pourquoi on a cassé mes sculptures. On pouvait les déplacer, d'accord, mais de façon sauvage. J'appelle ça une curée, un massacre à la tronçonneuse. Que dirait-on si Chirac décidait de raser le Sacré-Cœur ou l'Arc de Triomphe ? »*

Notre homme, trapu, sanguin, l'allure d'un marin breton rescapé d'un naufrage, savait sans doute que l'art est un combat. Mais à ce point ! Soyons juste : on ne signale pas, pour l'instant, de création de comité de soutien aux grotesques défunts. Les masses laborieuses ne se sont pas levées pour défendre les droits de ces gros hommes verts et bleus qui, comme l'écrivait (un peu hypocritement ?) le maire à l'artiste, ont *« si joliment orné l'un des pôles les plus fréquentés de notre bonne ville ».*

Ainsi va la culture dans les proches banlieues. On est toujours l'affreux de quelqu'un. On se demande, quand même, s'il ne reste pas quelques grotesques bien vivants dans les parages.

BRUNO FRAPPAT.

AVORTEMENT : LE DÉBAT RESTE OUVERT

Le Monde Aujourd'hui du 10-11 février a publié sur l'avortement un numéro intéressant et surtout bien titré.

Relâchement des mœurs, baisse de natalité, liberté des avortements : disparition de la responsabilité et des droits du géniteur, tout va de pair. Est-ce l'avantage du pays, de son avenir et de son rôle dans le monde ? Si le nombre des avortements augmente lentement pour un nombre réduit de conceptions, cela signifie nécessairement que l'avortement est devenu une solution facile, banale.

On refuse de lier la chute de la natalité aux lois d'IVG, malgré les constatations officielles de Mme Blayo, qui observe une contagion, élégamment baptisée « effet de cohorte ». La raison invoquée est que la dénatalité avait commencé avant la loi. Pourquoi alors attribuer à la loi la diminution des complications mortelles, qui avait également débuté avant, et qui est liée aux techniques médicales ?

La loi de 1975 a été appliquée avec un complet laxisme et surtout sans qu'ait été mis en place un réel dispositif d'aide aux femmes enceintes en difficulté. Cela continue : les articles 13 et 44-1 de la loi de 1979 sont toujours inappliqués, les commissions d'aide sont ignorées.

Dans une ville comme Paris, qui fait un réel effort d'aide aux femmes enceintes en difficulté, c'est à grand-peine qu'un logement est attribué à une femme enceinte qui en a absolument besoin pour garder son enfant. Il en faudrait cent fois plus. Comparez avec l'effort d'Israël qui trouve le moyen, dans sa détresse financière, d'attribuer cinq cents logements et d'en construire plus encore pour les familles juives rapatriées d'Ethiopie.

On nie la banalisation ? Mais des femmes enceintes se voient proposer d'entrée de jeu un avortement par des gynécologues, alors même qu'elles n'en réclamaient pas. Des assistantes sociales l'envisagent comme la solution normale, et la mutuelle de l'éducation nationale a dépensé en 1979 sept fois plus pour l'avortement que pour la protection de la maternité (*J.O.* 31872). Les 200 millions de francs remboursés par l'Etat pour frais d'IVG pourraient être employés pour les logements familiaux qui font dramatiquement défaut (...).

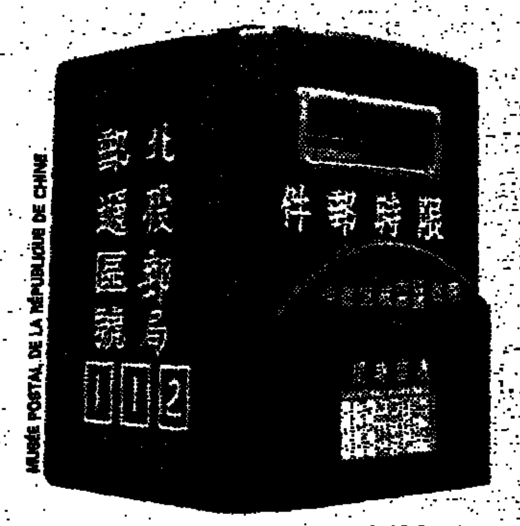
Les groupes qui ont réclamé, à grands cris, la législation actuelle n'ont pas, à ma connaissance, cherché à aider les femmes enceintes, sinon en sacrifiant l'enfant. Les groupes opposés, avec des styles très différents, ont développé beaucoup d'efforts pour aider dans la réalité quotidienne, celles qui étaient en peine. Cela a permis de sauver des enfants (...).

Ajoutons que la répression, sous l'ancienne législation, n'avait pas cessé peu à peu, mais bien par la volonté délibérée de ceux qui étaient chargés de la surveiller. Après la circulaire de la chancellerie du 10 juin 1971, le nombre des condamnations annuelles passe de cinq cents à dix en deux ans.

Les conditions ont changé, mais le débat demeure. La répression est devenue impensable à l'égard des avortées, mais on voudrait que le « travail » des avorteurs ne soit pas facile, lucratif et protégé lorsque est violée la loi (amnistie après l'affaire de la Pergola). Il semble en tout cas inadmissible de demander au corps médical d'avoir à réaliser des IVG, comme on obtient de l'essence chez le pompiste.

Malheureusement, ce qui était présenté comme une tolérance est devenu en fait un droit (voir séance du Conseil d'Etat 17 octobre 1980). L'article 1 de la loi protège en théorie l'enfant dès sa conception, en fait il est aisément sacrifié au « bénéfice » de la mère, à sa convenance et parfois sous les prétextes les plus futiles, ou arrogants, « j'ai la loi, j'en use ».

Professeur
ANDRÉ MONSAINGEON.


MUSÉE POSTAL DE LA RÉPUBLIQUE DE CHINE

Boîte aux lettres moderne à Taïwan.

BELLES LETTRES

Quel réconfort de voir un grand journal parler de typographie avec une compétence rare !

Je suis issu d'Estienne — il y a longtemps ! —, il est de fait que l'esprit de cette école nous a tous marqués.

Les professeurs étaient de véritables professionnels, qui nous ont formés avec un bon sens « en béton » et surtout nous ont communiqué le véritable amour de nos métiers.

Cela m'a beaucoup facilité la vie — même à Marseille — et me permet de continuer à demander aux fournisseurs « in » de se dépasser, de tenter de réaliser ce qui ne semble pas possible aussi bien techniquement (exploits de tous genres, de la photocomposition aux façonnages « diaboliques ») et dans le temps : mon dernier ouvrage a été décidé début novembre et s'est trouvé chez les libraires cinq semaines plus tard...

MICHEL SCHEFER.
(Marseille.)

★ On trouve notamment chez cet éditeur *Marseille, ville,* de Jean-Paul Olive et Jean Boissieu et *Louis, architecte du Livre et des Baux,* de Pierre Seghers.

★★ Le numéro « D » de la revue éditée par SCG, 47, rue Ampère, Paris-17e, vient de paraître. Il contient, comme les précédents, cités dans notre dossier « Typographie et graphisme » dans *le Monde Aujourd'hui,* daté 20-21 janvier, des variations de graphistes, de maquettistes et de publicitaires, sur le thème de la lettre « D ».

L'invitée

« IL EST PARTI APPRENDRE »

« IL va y avoir cent ans au printemps.

Cent ans que l'instituteur poussa la porte de l'échoppe de mon arrière-grand-père et déclara : *« Votre fils doit continuer ses études. »*

Je vois la scène comme si je l'avais vécue, écrite, tournée. Je me la passe et repasse sur écran de tendresse à la lumière de la mémoire des miens, je l'arrête, je repars en arrière, je cours en avant avec l'image, et jamais je ne me rassasie de cette phrase-clef, de cette phrase-liberté, de cette phrase-promesse : *« Votre fils doit continuer ses études. »*

Valleraugue, chef-lieu de canton du Gard, au bout du département, sous l'Aigoual, ni ville ni village, confluent de vallées étroites, maisons de pierre rassemblées autour du temple, de l'église et de la fabrique, haute filature où se retrouvent dans la même œcuménique pauvreté les descendantes des camisards et des papistes.

La scène commence à la fin claire et lumineuse d'une journée bourdonnante d'insectes neufs.

L'instituteur a fermé la porte de l'école et mis la clef sous la grosse pierre à côté de l'entrée, là où tout le monde sait qu'elle est cachée. Puis il a pris le pont en dos d'âne sur l'Hérault, qui a sa voix des beaux jours, et, salué par petits et grands : *« Bonjour, monsieur l'instituteur ! »*, il a gagné, sur l'autre rive, le quai où s'arrêtent les diligences et les colporteurs avant d'attaquer l'ascension de la montagne.

Jean Mazauric, grand-père paternel de ma mère, était « tailleur d'habits » et, tous les jours de la semaine, il cousait, assis en lotus dans son échoppe ouverte, tirant l'aiguille aux yeux des passants, comme dans un conte arabe.

Que sais-je de lui ? Où apprit-il son métier, comment, pourquoi ? Je l'ignore. Fut-il compagnon du Devoir et s'en alla-t-il par les routes, un flot de rubans sur le cœur pour connaître les secrets ? Fut-il soldat et entendit-il sonner la mitraille ? Hélas, personne n'est plus là pour me donner les réponses, et ma trop tardive curiosité butte contre une mémoire éteinte. Je sais qu'avant lui il n'y eut chez les siens que des paysans aux mains dures, mais j'ignorerai toujours comment il passa de la charrue à l'aiguille, de la terre à l'étoffe, et personne ne me dira non plus où, comment, pourquoi il rencontra Pauline, la fileuse, qui devait devenir sa femme.

Etre fileuse, dans les Cévennes, au moment de l'Année terrible et des terribles années qui lui firent escorte, c'était la chance des pauvres gens. Le mûrier de Chine croissait sur les contreforts de nos montagnes comme sur un paravent de laque, le mûrier de Chine, seule et indispensable nourriture du ver à soie, bête immonde à la mort miraculeuse. Dans ma petite enfance, il y avait encore des filatures d'autrefois ; leur visite me remplissait d'épouvante. D'abord l'odeur douceâtre des vers installés sur des branchettes, dans des débris pourrissants de feuilles semi-digérées, et puis le bruit d'acier que faisaient les mâchoires de ces larves molles et blêmes vautrées dans une chaleur humide, malsaine, suffocante. En 1905, les fileuses d'Alès gagnaient 5 centimes par heure...

Mais ce soir-là d'il y a cent ans, l'instituteur a poussé la porte de l'échoppe, Jean a lâché le pantalon de futaine qu'il finit pour un bûcheron de Cap-de-Coste, un de ces pantalons qui ne craignent ni la griffe des ronces, ni le coupant des rochers, ni les chutes dans les ravines, un de ces pantalons qui font une vie — il le faut bien, tout coûte, compagnon !, — et il s'est levé. Et Pauline, qui venait de rentrer de la fabrique, a avancé une chaise pour le maître. Les deux hommes se sont assis gravement l'un en face de l'autre. Pauline est restée droite, attentive, oubliant de cacher ses mains crevassées par l'eau bouillante dans laquelle elle trempe les magnans à longueur de journée pour leur ôter la vie et recueillir leur soie...

« C'est au sujet de Félix », a dit l'instituteur, et le cœur des parents a battu comme si leur fils était sorti du droit chemin. Et pourtant ce n'était pas du droit chemin qu'il allait sortir, Félix, mais du chemin aveuglément suivi par les siens depuis toujours ; et ce que Jean et Pauline comprenaient, retenant leur souffle, suspendus aux paroles de l'instituteur : *« Il apprend bien, ...boursier, ...partir d'ici, ...école normale d'instituteurs, ... »*, c'est que quelque chose d'immense arrivait, quelque chose sur quoi ils ne pouvaient poser un nom mais qui était bien. Car ce qui était proposé à Félix, c'était de cesser de subir pour comprendre.

L'instituteur venait d'offrir le monde à un enfant parce qu'il le pensait digne de ce cadeau.

J'éteins ma lanterne, la scène est finie ; je quitte ces temps héroïques pour retrouver le fil de l'histoire ; elle est consignée jour après jour dans les cahiers de mon grand-père, de cet adolescent qui s'en alla de sa montagne, les pieds dans ses gros souliers avec la bénédiction de la IIIe République.

« Il est parti apprendre », disait sa mère.

Voyage irréversible.

D'autant plus que les gradins sur lesquels l'écolier allait devoir s'asseoir étaient ceux de Nîmes.

Comment résister à Nîmes ?

Le grand-père ne résista pas. La ville l'engloutit comme si la nymphe qui sommeille encore dans le gouffre de la fontaine l'avait attiré jusqu'au fond des eaux.

Il apprit. Fut instituteur, frappa à des portes modestes et prononça à son tour la phrase-clef :

« Votre fils doit continuer ses études. » Et, tout en remplissant de savoir et de civisme les petites têtes qui lui étaient confiées, il continuait ses propres études, abordait le latin, le grec, jouait du violon, composait, se faisait spéléologue, archéologue, écrivait un livre sur les arènes, devenait conservateur des Musées d'art et d'histoire qui sont encore pleins de ses croquis, de ses dessins, de ses notes sur toutes les trouvailles faites dans Nîmes et ses environs autour de 1900. J'ai sous les yeux le fac-similé de l'épitaphe de Chrysis, une jeune Grecque qui finit sa courte vie à Nemausa au temps de la splendeur romaine, une jeune Grecque qui implore la compassion du passant car, dit-elle, *« Chez les morts aussi il y a de la reconnaissance. »*

J'aime cette rencontre du bon élève et de Chrysis, cette rencontre impossible entre deux êtres séparés par le temps et la mort, cette rencontre que permet l'accession au savoir, à la culture, aux choses de l'esprit.

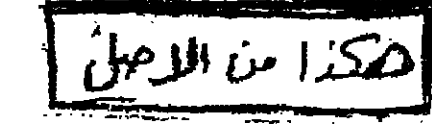
« Oh ! mère, mes sabots, j'entends sonner l'école », chantait cet hiver *la Dictée,* l'admirable film de Jean Cosmos et Jean-Pierre Marchand. Et en voyant ces petits paysans se hâter dans la neige et la tempête pour aller vers le maître, il me semblait voir le fils de la fileuse et du tailleur d'habits courant jusqu'à sa place sur le banc de l'école, où il ouvrirait grand ses yeux et ses oreilles sur la leçon, sur les cartes (O la blessure de l'Alsace-Lorraine !), le banc de l'école, où il entendrait parler de Clovis et du chemin de fer, de Jeanne et du chien Brisquet, de l'abolition des privilèges, de Gutenberg, de la cigale, de la fourmi, des *Misérables*...

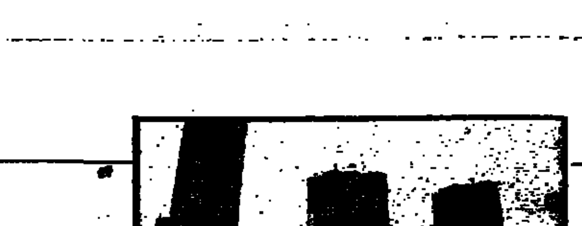
Voyage irréversible...

Je n'ai connu ni Jean ni Pauline. De leurs pauvres biens il ne reste que le pot de la fileuse. Le pot rempli de châtaignes qu'elle emportait entre ses mains douloureuses, et qu'elle posait, chaque matin, comme le faisaient ses compagnes en arrivant à la fabrique, au milieu d'un tas de cendres chaudes, en ces matins de gloire où, quand on lui demandait des nouvelles de son fils, elle répondait : *« Il est parti apprendre. »*

FRÉDÉRIQUE HEBRARD.

★ **Frédérique Hébrard vient de publier un livre de souvenirs, *la Citoyenne* (Flammarion). Fille d'André Chamson, elle est l'épouse de Louis Velle, comédien, avec qui elle avait écrit pour la télévision le feuilleton *la Demoiselle d'Avignon,* avant de signer plusieurs romans très appréciés du grand public.**







LA FIÈVRE DES GRANDS ENSEMBLES

« Les médecins enterrent leurs erreurs, les architectes pas » (Oscar Wilde).

L'ARCHITECTURE moderne est morte à Saint-Louis, Missouri, le 15 juillet 1972, à 15 h 32. Une date, une image. La photo de ces immeubles de Pruitt-Igoe qui n'avaient pas vingt ans d'existence, *s'effondrant* dans un nuage de ciment, est un symbole. Parce qu'ils étaient devenus la cible du vandalisme, on avait choisi de les dynamiter. Pour guérir le mal de vivre dans les grands ensembles de l'après-guerre, un remède radical : la démolition-éradication.

Cette photo était accrochée dans le bureau de Robert Lion, alors délégué général du mouvement HLM, à Paris, qui surprit un jour son monde en déclarant qu'il faudrait, dès que possible, détruire deux millions de logements mal construits ou « mal vécus ». Il y allait fort... Le même homme sera justement à Matignon, directeur du cabinet du premier ministre, en juillet 1981, quand débute l'été chaud des Minguettes.

A peine arrivée au pouvoir, la gauche est confrontée à l'explosion sociale dans les banlieues des tours et des barres : on tire à vue sur des adolescents à La Courneuve, on met le feu aux voitures à Vénissieux. Deux ans plus tard, exorcisme, mesures concrètes. On verra le président de la République, inaugurant un curieux chantier, devant les débris de quelques tours dans ce quartier de Vénissieux, que la France s'est choisi comme bouc émissaire.

Elle n'est pourtant ni la plus vétuste, ni la plus ancienne, ni la plus mal construite. Edifiées de 1964 à 1974 sur les plans d'un architecte, grand prix de Rome, Eugène Beaudouin, mort en janvier 1983, les quarante-cinq tours de Vénissieux sont typiquement le produit des principes — simplifiés et caricaturés — de l'urbanisme moderne (vive le soleil et l'air pur qui manquaient tant dans les taudis d'autrefois) et des impératifs de la construction industrialisée (répétition des formes, monotonie des matériaux, des hauteurs et des dispositifs). Ah ! cette ligne noire qui souligne chaque panneau des façades, *comme un faire-part de deuil*...


THOMAS/COLLECTIF

La démolition d'une tour aux Minguettes en septembre 1983.

Mais personne ne pense que seule l'architecture puisse expliquer le malaise. L'accumulation des handicaps, la promiscuité, exaltent l'intolérance, cet enfermement de sans-espoir qui n'ont pas choisi de vivre là et qui n'auront pas eu le temps d'établir des liens, d'entretenir une mémoire.

On le voit aussi bien à Liverpool, dans la banlieue de Rome, à Marseille, à Toulouse, à Villeurbanne ou aux Minguettes. Une complexité dont rend compte le reportage attentif de Laurent Greilsamer qui a, au fil des jours, rencontré, côtoyé des habitants et des élus, des jeunes et des policiers. Le mal est commun aux pays industrialisés qui *n'ont pas su construire*, dans la hâte et la précipitation de l'après-guerre, des villes immédiatement harmonieuses, qui n'ont pas pu donner à toutes les catégories sociales un cadre de vie satisfaisant, des quartiers correctement équipés, animés, et bien reliés au cœur des villes traditionnelles.

Aujourd'hui, les experts voyagent, se rencontrent, s'informent. Les Américains viennent visiter les Minguettes comme les élus français allaient dans le Bronx à New-York, pour voir, comprendre, trouver des formules. Des commissions travaillent, distribuent des subventions exceptionnelles, fourbissent des projets de rénovation, calculent — serré — le coût des démolitions.

L'histoire est allée très vite. Années 50-60 : construction. Années 60-70 : contestation. Années 80 : rénovation, transformation, démolition. Le CCI, au Centre Pompidou, vient d'éditer une plaquette intitulée « Banlieues fragiles », qui rend compte très clairement de cette histoire ultracondensée.

Dès 1973, des directives ministérielles « interdisaient » en France la construction de grands ensembles : plusieurs milliers de logements, trop de HLM au même endroit, des bâtiments trop longs, ou trop hauts. Terminé ! On allait encourager la maison individuelle pour répondre, même dans le « social », aux vœux des Français. « *Entre les outrances collectivistes et l'individualisme forcené* », Valéry Giscard d'Estaing décrivait une troisième voie, celle de l'urbanisme à la française. Déjà les « meneurs » ardents de la mission Banlieues 89, aujourd'hui rattachée au premier ministre sous le haut patronage de M. Mitterrand, faisaient, pour le compte de Michel d'Ornano, leurs premières armes en organisant une « consultation pour l'habitat ». Avant d'exploser dans la fièvre, les vraies questions étaient déjà posées, latentes.

Au même moment, en Italie, un chantier exceptionnel continuait, celui de la barre la plus colossale, de l'immeuble le plus long du monde : mille mètres de long sur la crête des collines, dans la campagne romaine, aux portes de la Ville éternelle. Un manifeste des architectes italiens, fiers de se lancer enfin, longtemps après la France, dans le « coffrage tunnel », et de tracer le chemin de grue le moins acrobatique qui soit.

Dix ans de chantier. Aujourd'hui, le Corviale est habité sans enthousiasme. « *Les médecins enterrent leurs erreurs,* disait Oscar Wilde, *les architectes pas.* » Seule la dynamite, *un jour*...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

UNE SEMAINE CHEZ CEUX DES MINGUETTES

« Un article ? Faites quelque chose de positif... »

par Laurent Greilsamer

LA première impression (la plus décisive...) : la campagne dans la ville ou la ville à la campagne. Etonnant.

L'œil cherche la façade lépreuse. Rien ! Le regard fouille. Pas grand-chose. Une ZUP ordinaire. Plutôt réussie.

Premiers contacts. Un article ? *Le Monde ?* Soupirs. « *Faites quelque chose de positif. Dites bien que c'est pareil à Vaulx-en-Velin ou à La Courneuve.* »

∴

LA FRANCE a choisi les Minguettes. Pour se faire peur, pour ne pas en croire ses yeux. Cette banlieue-béton, située au sud de Lyon, est devenue une banlieue bouc-émissaire.

Bagnoles brûlées ? Immigration incontrôlée ? Urbanisme ubuesque ? Par ici les Minguettes ! Comme si cette ZUP avait pour fonction de mimer le mal-vivre des cités construites en trois coups de cuillère à pot dans les années 60. Avec son ambiance, sa délinquance, ses Beurs, ses beaufs et ses braves gens.

∴

POURQUOI les Minguettes ? Pourquoi ce mauvais renom tenace ? « *La population n'est pas pauvre sur la ZUP,* explique Jean Grané, chargé de mission de Logirel, organisme d'HLM. *Le problème des Minguettes, ce n'est pas un problème de pauvreté. En revanche, nous avons une population de jeunes Maghrébins de la deuxième génération qui réagit très violemment aux conditions qui lui sont faites. Je ne connais pratiquement pas de pères chômeurs mais beaucoup de fils d'immigrés sans emploi.*

» *Il y a eu les rodéos, 1981, les médias. Ça a été fatal. Ils ont pris cette possibilité pour se faire reconnaître. Dans l'esprit des jeunes, il y a le sentiment qu'ils sont à part, qu'ils ont à faire l'objet d'une considération.*

» *Leur quête d'une reconnaissance a une part négative — la délinquance, la violence — et positive : la marche des Beurs, la création de l'association SOS-Avenir Minguettes. C'est une révolte qui transparaît de différentes façons. Il existe une revendication d'égalité, une lutte anti-raciste. Parfois, la prise de conscience n'arrive pas à se dépêtrer de la délinquance.* »

∴

ÉTÉ 81. Les Français découvrent que l'on brûle des voitures volées dans les banlieues, que des jeunes s'amusent à faire des « rodéos » dans les ZUP. Le mythe des Minguettes est né : « *Les jeunes ont ici une facilité phénoménale à s'opposer aux interventions de la police,* explique Jean-Pierre Galleri, inspecteur et syndicaliste. *Ils forment en une seconde des groupes serrés.*

» *En 1981, il y a eu un phénomène psychologique. Les jeunes ont interprété le socialisme comme une certitude de laxisme. Il y a eu des tests pour voir les réactions : des rodéos, des feux de bagnoles. C'étaient des sortes de feu de joie. Ils narguaient le droit, la puissance publique. L'erreur du pouvoir en place aura été de ne pas démentir, de ne pas dire : la liberté, d'accord, mais ne faites pas les cons.* »

∴

LES MINGUETTES ne supportent plus d'être montrées du doigt, d'être la « cité maudite ». Et Alain Delon qui voulait y tourner les extérieurs de son prochain film ! Le maire s'est mis en colère. Les jeunes parlaient déjà de former des commandos. *Exit* Delon...

∴

M. MAURICE JOANNON est l'un des huit conseillers municipaux RPR de Vénissieux. Le syndrome Le Pen l'enveloppe doucement mais sûrement. « *C'est personnel* », dit-il. Mais derrière ce chauffeur routier de quarante-neuf ans, il y a une bonne partie du RPR de l'Est lyonnais. « *Les gens, ici, sont pour Le Pen. Vous avez toute la police qui est pour Le Pen.* »

Il est bleu-blanc-rouge, M. Joannon. De la tête aux pieds. « *Je veux rester dans ce quartier pour voir jusqu'où ils iront. Je veux rester par patriotisme. Pour bien faire comprendre que les Minguettes ne seront jamais algériennes. A chaque occasion, je sors le drapeau français. A Noël, les morveux criaient sous nos fenêtres : « Les Minguettes algériennes ! »*

Bleu-blanc-rouge et contraint de se priver de vacances. « *Vous tournez le dos, vous vous faites cambrioler. Alors, l'histoire de partir trois semaines, un mois, c'est fini. On va à la montagne une journée et on revient. L'insécurité, les gens la ressentent ici. Le matin, vous descendez dans la rue sans savoir si vous allez retrouver votre voiture. Les familles potables se sauvent en courant, même les Algériens. Les communes de l'Est lyonnais sont devenues des décharges, obligées d'accepter la merde des autres municipalités.* »

La faute à qui ? Aux communistes, assure M. Joannon : « *Nous sommes attachés à Moscou. Ici, c'est vraiment le fief, la maison mère communiste de la région. Des conseillers municipaux sont partis en brigades pour le Nicaragua avec notre fric. Nous avons une antenne médicale, je crois... à Managua !* »

M. Jeannon regrette. Il regrette ce « gâchis ». Il relève : « *La population d'origine étrangère ne s'inscrit pas sur les listes électorales, ils ne veulent pas. On va bientôt arriver à un stade où un quart seulement des électeurs voteront.* » Il relève aussi : « *Aux Minguettes, il n'y a jamais eu de bagarres racistes. Mais c'est les gosses ! Qu'on me parle pas de chômage, ils ont douze, treize, quatorze ans. Je dis aux pères : « Gardez vos merdeux chez vous. » Les gosses traînent jusqu'à 2 heures du matin ! Je leur dis : « Mais qu'est-ce que vous faites ? C'est pas possible ! Vous êtes des melons ! Tenez vos gosses, nom d'une pipe ! C'est un problème d'éducation.*

» *Les Indochinois, ils s'intègrent. Six mois, ça y est. Les Arabes, au bout de quarante ans, c'est pareil.* »

∴

UNE FUITE, une hémorragie. De 1975 à 1982, Vénissieux a perdu 15 000 habitants. En 1960, il y avait 29 000 habitants, 80 000 en 1975, 65 000 aujourd'hui.

Les Minguettes ont constitué une ville dans la ville en groupant la moitié de cette population. Cette ZUP a connu jusqu'à 40 000 habitants. Il n'y en a plus, aujourd'hui, que 25 000.

Environ 60 % des habitants de la ZUP sont d'origine étrangère. Plus de 50 % de la population des Minguettes a moins de vingt-cinq ans.

Et cinquante et une nationalités cohabitent. Mal.

∴

QUI PREND la responsabilité de louer tel appartement dans tel quartier à telle famille ? Question-clé. Jusqu'en 1969-1970, l'attribution des appartements revenait à la mairie. M. Houël a dû céder cette prérogative à ce moment : « *Lorsque la loi a créé les communautés urbaines, mon droit a été transféré. Les populations à fort pourcentage d'immigrés sont arrivées de Lyon et Villeurbanne, chassées par des opérations d'urbanisme. On nous a amené des populations dont ces villes ne voulaient plus parce que pauvres, déshéritées, étrangères.* »

Les organismes d'HLM propriétaires du « parc immobilier » sont alors restés maîtres du jeu. Onze organismes sans politique commune et ne partageant pas les mêmes conceptions.

∴

LA ZUP comprend 7 271 logements locatifs, et 2 400 ne trouvent pas preneur. Ici, on appelle cela la « vacance », le mal endémique des Minguettes. Il y a bien 900 personnes qui arrivent tous les ans, mais 1 200 font la démarche inverse.

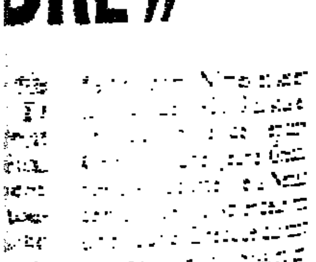
Pendant ce temps, plus de 4 000 personnes mal logées, prioritaires, sont inscrites au fichier de la préfecture du Rhône.

Ces chiffres ne disent pas que l'arrivée massive de ces mal-logés ferait « exploser » les Minguettes.

∴

SI VOUS DITES Minguettes, vous pensez Toumi Djaïdja. Vous faites erreur. Toumi Djaïdja, vingt-deux ans, c'est déjà le passé. « *Oubliez-moi un peu* », demande le jeune Beur, animateur de la

(Lire la suite page IV)


...ttres modernes à Taiwan

ES LETTRES

DRE »



CEUX DES MINGUETTES

« Eté 1981 : l'erreur du pouvoir en place aura été de ne pas dire : la liberté, d'accord, mais ne faites pas les cons. »

(Suite de la page III)

grande marche des immigrés de la deuxième génération, en 1983, aux journalistes. *« Oubliez-moi ! »*

Les jeunes de la ZUP l'ont déjà oublié. Toumi a perdu de son aura. Une nouvelle génération – déjà – le pousse dans le clan des « vieux ».

Toumi, condamné, gracié, ne correspond plus à l'image du délinquant qui a été donnée de lui. *« C'est un sacré personnage,* dit M. Claude Dilas, maire adjoint (PS). *Je le respecte beaucoup. Il a eu le courage de dire, en 1983 : « nous » faisons des conneries, il faut » arrêter. Il y a moyen de » faire autrement. » Malheureusement, la plaie était tellement béante que le message n'est pas passé. »*

M. Maurice Joannon, conseiller municipal RPR, admet que Toumi a changé. *« Ce gars-là cherchait à en sortir. Un mandat d'amener traînait depuis un an et demi contre lui. Et, tout à coup, paf ! on l'arrête, on le juge. C'est inadmissible. Il fallait alors l'arrêter tout de suite... »*

Aujourd'hui, deux mois après sa sortie de prison, Toumi Djaïdja vit aux Minguettes et suit une formation professionnelle pour devenir éducateur.

∴

ALI, vingt ans, se fâche. *« La délinquance, la délinquance... Il y en a, comme partout ! »* Les jeunes Arabes des Minguettes n'apprécient pas l'étiquette de déviants qu'on leur colle dessus automatiquement. *« Pour sept ou huit loubards qui foutent la merde, on fait tout un foin. Qu'est-ce que tu ferais, toi ? Tu les arrêterais. Alors, qu'ils les arrêtent ! Mais la délinquance, ça les intéresse. Ah ! ils savent l'utiliser la délinquance ! »* Ali explique que la mairie exploite le sentiment d'insécurité pour bénéficier de crédits et de prêts de toute nature. Il n'en démord pas.

Mais son vrai souci, c'est Le Pen, le racisme. *« Alors là, on fait les bagages. Mais Le Pen, il tiendra pas. Il se fera descendre, ce type, c'est pas possible ! »*

∴

TOUT ALLAIT BIEN. Et puis tout s'est déglingué. La contradiction est devenue trop forte entre le mode de vie des ouvriers professionnels des Minguettes et les familles d'origine étrangères. *« Les Minguettes ont permis de résoudre les derniers signes de la crise du logement à la fin des années 60* explique M. Jean-François Rajon, directeur de Logirel, organisme HLM. *Mais en même temps, toute une partie de la population de cette ZUP a vu ses revenus progresser. Des gens ont commencé à partir pour vivre dans des pavillons. L'époque des « chalandonnettes » est arrivée. La tranche supérieure des revenus a été aspirée par les logements individuels sans qu'elle soit renouvelée. C'est dommage. C'est elle qui équilibrait la ville. Il y a eu la tentation de louer alors à une population étrangère. »*

∴

RETOUR en arrière. Nous sommes au début des années 60. Les pouvoirs publics projettent de créer une ville. Une ville toute neuve à l'image de l'expansion.

M. Marcel Houël, ancien maçon, maire communiste de Vénissieux depuis 1962, se souvient : *« J'ai rencontré à l'époque le préfet qui m'a expliqué qu'il avait reçu des consignes pour repérer des sites pour construire des ZUP. Il m'a dit : « nous avons » choisi une partie de votre » commune, le plateau des » Minguettes. Ou vous participez à la naissance de la » ZUP et vous adaptez les » choses... ou on la fait sans » vous... » Alors, on a participé.*

» En 1962, il y avait un nombre excessivement important de demandes de logements. Des travailleurs, des rapatriés d'Afrique du Nord... La région connaissait un boom économique... il y avait un besoin de main-d'œuvre. Je me suis mis en rapport avec l'Office des HLM du département. J'apportais le terrain moyennant quoi j'avais le droit au bail. Le service du logement de la ville assurait l'attribution des appartements.

» A l'époque, les autorités ont voulu construire vite, à l'économie. On déplaçait les grues le moins possible pour des raisons financières. Les tours poussaient tout autour, parfois à 8 mètres de distance. On utilisait des éléments lourds préfabriqués. La société d'aménagement a réalisé beaucoup de F 4 et de F 5... Tout de suite, des familles nombreuses se sont agglomérées... La vie a été tranquille jusqu'en 1975-1976. »

M. Houël se souvient. Il se souvient de son rêve de bâtir une ville tranquille, prospère. Un rêve de Brasilia pour ancien délégué du syndicat des maçons de Lyon.

∴

M. CLAUDE DILAS aussi se souvient. A l'époque, il habitait boulevard Lénine. C'était un cadre moyen, aide-chimiste chez ELF-Aquitaine. Aujourd'hui, il est adjoint au maire, élu socialiste et réside toujours aux Minguettes.



ABBAS/MAGNUM

« Dans la tour où j'habitais, il y avait soixante-deux logements et deux cent cinquante mômes qui montaient et descendaient sans arrêt par l'ascenseur. On avait l'impression d'étouffer. Les dégradations ont commencé. Les ascenseurs tombaient tout le temps en panne et le phénomène s'est amplifié. En 1975, le maire a donné un coup de poing sur la table et a demandé que plus aucune famille immigrée ne soit logée aux Minguettes. Les organismes d'HLM ont dit d'accord et puis...

» Les premiers incidents graves, je les ai vus de ma fenêtre en 1979. Des agitations de rue... des jeunes qui commençaient à faire franchement peur aux petites gens, qui prenaient un malin plaisir à effrayer. En 1980, il y a eu les premiers rodéos... en 1981, l'explosion. Un certain nombre de jeunes, qui avaient accumulé des handicaps scolaires, d'emploi, ont cru que, avec la gauche, c'était arrivé, qu'ils pourraient trouver du travail. »

∴

TOUJOURS PLUS ! Les habitants et la mairie voudraient plus de policiers. Les pouvoirs publics indiquent que là n'est pas la solution.

Cent cinquante gradés et gardiens de la paix font partie du corps urbain, vingt inspecteurs et enquêteurs forment une unité de police judiciaire et administrative. Parallèlement, vingt-cinq inspecteurs de la sûreté urbaine travaillent sur ces communes et Saint-Priest ainsi que sur les troisième et huitième arrondissements de Lyon.

∴

CANTONALES 1982. Canton de Vénissieux-Nord : M. Houël (PC) est élu avec 6 662 voix contre 3 143 à M. Ferrari (RPR). Canton de Vénissieux-Sud : M. Fischer (PC) est élu avec 4 982 voix contre 2 231 à M. Joannon (RPR).

1984, les Européennes à Vénissieux : 4 077 voix au PC, 3 171 à l'opposition UDF-RPR, 2 943 au PS, 2 167 au Front national, etc.

∴

DÉTRUIRE, disent-ils. Le premier, M. Jean-François Rajon, directeur de Logirel, l'un des principaux « propriétaire » d'HLM aux Minguettes, a détruit trois tours sur les neuf que comptait le quartier de Monmousseau. *« Ces tours vivaient mal,* explique-t-il. *Le taux de vacance des appartements tournait autour de 40-50 % et il se développait un phénomène d'insécurité. Un certain contrôle social disparaissait. Il y avait une multiplication de faits divers : dégradations, vols, agressions de locataires, viols. Les tours coûtaient plus cher vides avec le chauffage et les charges qu'à moitié remplies... Un cheminement intellectuel s'est fait. En décembre 1980, nous avons pris la décision de fermer trois tours.*

» J'avais suffisamment de logements vacants... Je ne pénalisais personne. Et j'amenais en plus un urbanisme. Plus d'ensoleillement, des espaces verts de qualité, des parkings. Détruire, c'est une démarche ultime... On peut le faire si l'on a un projet ».

Logirel aurait souhaité démolir davantage. M. Pierre Mauroy a seulement donné son accord pour trois tours – qui furent démolies en 1983. Trois. Pas plus.

Détruire ? L'idée a fait son chemin. M. Houël, maire de Vénissieux, se dit qu'après tout... *« Mon opinion,* nous a-t-il déclaré, *est qu'il faut démolir entre douze et quinze tours après avoir réfléchi à ce que l'on mettra à leur place. »*

Détruire ? Pas question, plus question. M. Jean-Loup Drubigny, directeur de cabinet du préfet de région, chargé de suivre le dossier Minguettes, y est opposé. *« C'est clair. Chaque fois qu'on me parle de destruction, je dis non. C'est l'Etat qui paie. Détruire des tours bâties il y a quinze ans, c'est un gâchis fabuleux. »*

∴

APRÈS LA DÉLINQUANCE, le grand banditisme. C'est la nouvelle inquiétude des autorités. Déjà, en 1983, un pistolet-mitrailleur et des grenades avaient été découverts dans une gaine de vide-ordures.

La police a arrêté récemment une bande des Minguettes après un hold-up commis à Brive, en Corrèze.

∴

IL SUFFIRAIT de peu de choses... Par exemple, d'éloigner les familles à problèmes. C'est le raisonnement de beaucoup. Des listes circulent, notamment de familles d'origine nord-africaine dont les enfants ont commis de nombreux délits.

« Il y a quatorze familles dont les gosses sont multirécidivistes, dit un policier. *Il vaudrait mieux les foutre à la porte pour trouble de jouissance plutôt que de voir expulser des gens tranquilles qui ne paient pas leurs loyer. »*

« Avec moins de cent familles relogées ailleurs, on résout 95 % des problèmes », assure M. Claude Dilas, conseiller municipal PS.

« Les autorités devraient avoir le courage d'éloigner soixante-dix familles à problèmes », dit le maire, qui précise qu'il ne s'agit *« pas seulement de familles immigrées ».*

« Nous, ce qu'on demande, c'est l'expulsion de soixante-dix familles, confirme un élu RPR. *Elles sont connues. Qu'on leur foute la frousse. Il faut les disperser. »*

∴

LA ZUP est une ZEP. En clair, zone d'éducation prioritaire. Miracle, le vandalisme dans les écoles a disparu depuis quelque temps. Le taux d'absentéisme est en nette régression. L'école n'est plus un foyer de violence.

∴

LE MAINTIEN de l'ordre ? Quel ordre ? *« Il est devenu impossible de faire des perquisitions ou exceptionnellement,* assure M. Jean-Pierre Galleri, du syndicat national autonome des policiers en civil. *Avant chaque intervention, il faut prendre des précautions, peser le pour et contre. Le grand credo, c'est : « Vous pouvez tout faire sauf » troubler l'ordre public, » n'intervenez pas si ça doit » foutre la pagaille. » On a préféré l'apparence de calme au calme. Les policiers sont démobilisés. Les Minguettes sont une zone de non-droit pour la petite déliquance. »*

Le commissaire divisionnaire Daniel Quentin, responsable de Vénissieux depuis 1978, proteste. *« Ce n'est pas vrai. Dire que les Minguettes sont une zone de non-droit est profondément injuste... En 1984, nous avons procédé à plus de 200 arrestations pour vols, violences, cambriolages. Nous avons enregistré 6 400 plaintes contre 7 349 en 1983. Sur le terrain, on ne se fait plus agresser comme avant. Il n'y a plus cette ambiance d'émeute qui était si caractéristique. Beaucoup de types ont été mis à l'ombre. Même si ce n'est que quelques mois, c'est dissuasif. »*

« Nous faisons du maintien de l'ordre à dose homéopathique que dans les zones sensibles, explique le nouveau préfet de police, M. Georges Peyronne. *Cela signifie que nous ne désertons aucun quartier, mais aussi que nous ne faisons pas de provocation. Ce que je cherche à promouvoir, c'est le gardien de la paix-citoyen, l'îlotier. Je fais du maintien de l'ordre en basket. »*

∴

L'APAISEMENT est toujours précaire. La solidarité antiflics toujours à fleur de peau. Le 23 décembre dernier, coup de fil au commissariat. Une voix chuchotante affirme

« Si je m'appelais Aïcha... »

ELLE règne sur son F.4. Sous les lits, sur les armoires, c'est nickel. Ça ne rigole pas dans cet appartement du quartier « bourgeois » des Minguettes, le secteur Léo Lagrange, où l'on trouve des ILM et pas seulement des HLM.

Elle a une soixantaine d'années et elle rêve à haute voix : *« Ah ça serait beau ici... Vous voyez ça l'hiver, mais au printemps, en été, faut voir comme c'est joli les Minguettes. Des fleurs, monsieur, des fleurs, partout... »* Fin du rêve : *« Mais voilà, on s'accorde pas avec le maire. »* Un ton plus bas : *« Il est communiste. »*

Elle parle lentement, elle s'est installée sur le rebord d'un canapé. *« Ici, on soutient les gangsters..., alors non.... De l'ouvrier communiste à l'ouvrier RPR, tout le monde est mécontent... Dire qu'ils ont gracié Toumi Djaïdja, là, vraiment ç'a été la levée de boucliers. On ne comprend pas Mitterrand, fallait pas qu'il fasse ça... S'il y avait pas eu l'ecclésiastique* [Christian Delormé, prêtre du diocèse de Lyon, qui travaille à la Cimade], *il aurait pas fait ça. L'ecclésiastique, c'est un chef de bande... Pas voleur, hein... C'est un prêtre extrême gauche. Ils se réfugient chez lui et il les absout. C'est pas beau... Il soutient les délinquants et nous, nous souffrons de cette délinquance. »*

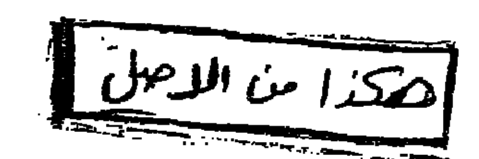
Les mots se suivent, les phrases. Sans question. Cette ménagère ne quête pas les approbations. *« Y a pas que les Maghrébins, y a aussi les Portugais, les Yougoslaves, les gitans... Il y a aussi des délinquants français. Ils sont en âge de faire leur régiment, mais ils font des bras d'honneur à la France... Ici, c'est ville ouverte, c'est les passe-droits. La police... ? c'est la honte... ils ont pas le droit d'intervenir. »*

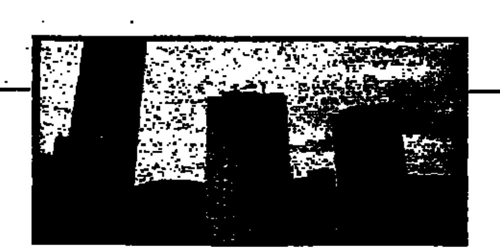
Elle laisse filer les secondes : *« On est assassiné... »* On suspend sa respiration. *« On est assassiné... par les impôts locaux ici. J'ai donné dans les 2 600 francs cette année. Si je m'appelais Aïcha, j'irais à la mairie, j'aurais ce que je veux...*

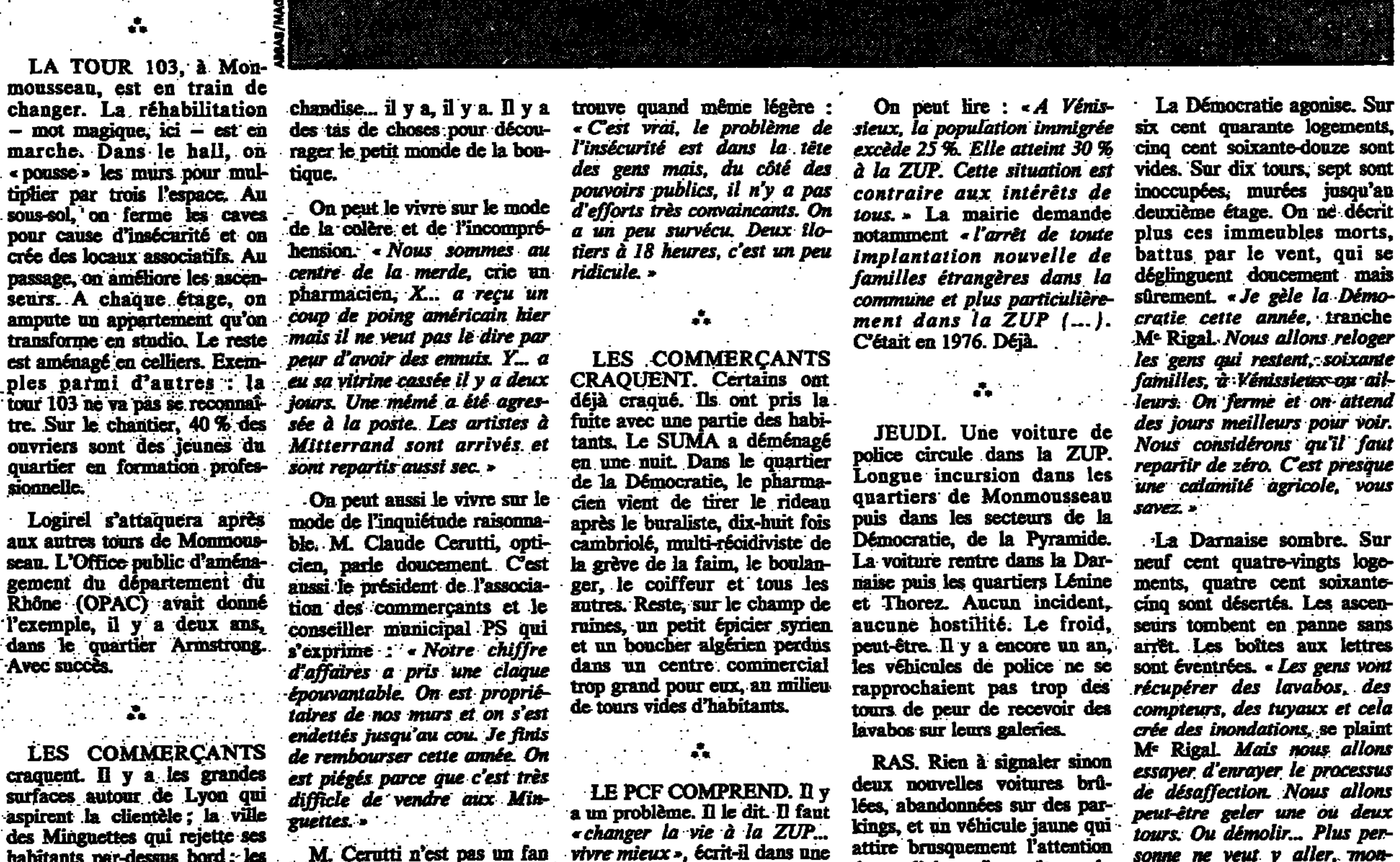
» Pourquoi Le Pen a pris ? Parce qu'il a dit : « La France aux Français » ! En Suisse, en Allemagne, ils les font partir les étrangers... Nous, on les fait rentrer... Je suis pas raciste ! Dans la rue, j'embrasse des Algériennes, des Italiennes... Moi, je veux rester dans ce quartier, mais tout le monde s'en va. » Un sourire éclaire son visage. Un sourire de revanche : *« On va faire front, vous savez ! Avec des immigrés qui valent le coup, qui travaillent, payent leurs loyers, on veut former un bloc... Ça c'est beau... On va le faire. Un jour, on mettra les autres dehors. »*

L. G.









ABBAS/MAGNUM

Abbas, photographe chez Magnum, a fixé les Minguettes, pieds dans les champs, la carcasse d'une voiture – métal rongé par le feu sur fond de béton, – et les rares jeunes qui acceptent le regard de l'objectif. Abbas a pris ses photographies comme des notes. En jouant sur l'espace.

que « son » voleur est là, dans la galerie commerçante Venissy, qu'il faut venir immédiatement. La voix, c'est une dame à qui un jeune Maghrébin a volé 8 000 F quelques jours auparavant.

Un break de la police arrive. Le voleur est désigné. Deux gardiens de la paix l'interpellent en douceur, le font asseoir dans leur véhicule. La dame se met alors en tête de vouloir conduire une insrante jeunes vociférant qui veulent *« libérer leur camarade »*. Une mêlée s'engage. Les policiers sont blessés.

Bref, les bons flics prennent de mauvais coups. La dame se réfugie dans le break et le voleur fiche le camp.

∴

LA TOUR 103, à Monmousseau, est en train de changer. La réhabilitation – mot magique, ici – est en marche. Dans le hall, on « pousse » les murs pour multiplier par trois l'espace. Au sous-sol, on ferme les caves pour cause d'insécurité et on crée des locaux associatifs. Au passage, on améliore les ascenseurs. A chaque étage, on ampute un appartement qu'on transforme en studio. Le reste est aménagé en celliers. Exemples parmi d'autres : la tour 103 ne va pas se reconnaître. Sur le chantier, 40 % des ouvriers sont des jeunes du quartier en formation professionnelle.

Logirel s'attaquera après aux autres tours de Monmousseau. L'Office public d'aménagement du département du Rhône (OPAC) avait donné l'exemple, il y a deux ans, dans le quartier Armstrong. Avec succès.

∴

LES COMMERÇANTS craquent. Il y a les grandes surfaces autour de Lyon qui aspirent la clientèle ; la ville des Minguettes qui rejette ses habitants par-dessus bord ; les jeunes qui fauchent la marchandise... il y a, il y a. Il y a des tas de choses pour décourager le petit monde de la boutique.

On peut le vivre sur le mode de la colère et de l'incompréhension. *« Nous sommes au centre de la merde,* crie un pharmacien, *X... a reçu un coup de poing américain hier mais il ne veut pas le dire par peur d'avoir des ennuis. Y... a eu sa vitrine cassée il y a deux jours. Une mémé a été agressée à la poste. Les artistes à Mitterrand sont arrivés et sont repartis aussi sec. »*

On peut aussi le vivre sur le mode de l'inquiétude raisonnable. M. Claude Cerutti, opticien, parle doucement. C'est aussi le président de l'association des commerçants et le conseiller municipal PS qui s'exprime : *« Notre chiffre d'affaires a pris une claque épouvantable. On est propriétaires de nos murs et on s'est endettés jusqu'au cou. Je finis de rembourser cette année. On est piégés parce que c'est très difficile de vendre aux Minguettes. »*

M. Cerutti n'est pas un fan de la présence policière. Il la trouve quand même légère : *« C'est vrai, le problème de l'insécurité est dans la tête des gens mais, du côté des pouvoirs publics, il n'y a pas d'efforts très convaincants. On a un peu survécu. Deux îlotiers à 18 heures, c'est un peu ridicule. »*

∴

LES COMMERÇANTS CRAQUENT. Certains ont déjà craqué. Ils ont pris la fuite avec une partie des habitants. Le SUMA a déménagé en une nuit. Dans le quartier de la Démocratie, le pharmacien vient de tirer le rideau après le buraliste, dix-huit fois cambriolé, multi-récidiviste de la grève de la faim, le boulanger, le coiffeur et tous les autres. Reste, sur le champ de ruines, un petit épicier syrien et un boucher algérien perdus dans un centre commercial trop grand pour eux, au milieu de tours vides d'habitants.

∴

LE PCF COMPREND. Il y a un problème. Il le dit. Il faut *« changer la vie à la ZUP... vivre mieux »*, écrit-il dans une charte.



ABBAS/MAGNUM

On peut lire : *« A Vénissieux, la population immigrée excède 25 %. Elle atteint 30 % à la ZUP. Cette situation est contraire aux intérêts de tous. »* La mairie demande notamment *« l'arrêt de toute implantation nouvelle de familles étrangères dans la commune et plus particulièrement dans la ZUP (...).* C'était en 1976. Déjà.

∴

JEUDI. Une voiture de police circule dans la ZUP. Longue incursion dans les quartiers de Monmousseau puis dans les secteurs de la Démocratie, de la Pyramide. La voiture rentre dans la Darnaise puis les quartiers Lénine et Thorez. Aucun incident, aucune hostilité. Le froid, peut-être. Il y a encore un an, les véhicules de police ne se rapprochaient pas trop des tours de peur de recevoir des lavabos sur leurs galeries.

RAS. Rien à signaler sinon deux nouvelles voitures brûlées, abandonnées sur des parkings, et un véhicule jaune qui attire brusquement l'attention des policiers. La voiture de police freine, fait marche arrière et passe au ralenti devant le véhicule suspect occupé par quatre jeunes engoncés dans leurs anoraks, mentons plongés dans des keffiehs. Le brigadier relève l'immatriculation ; ses deux collègues dévisagent les jeunes qui ne bronchent pas.

Conclusion du flic de base : *« C'est pas extraordinaire mais ça va mieux. Ça se tasse. »*

∴

Me LOUIS RIGAL est un « poids lourd ». Il est avocat et président – depuis vingt-six ans – de l'Office HLM de la communauté urbaine de Lyon. Aux Minguettes, c'est le plus gros « propriétaire » parmi les onze organismes HLM qui se partagent le patrimoine immobilier locatif. Le quartier de la Démocratie – dix tours – c'est lui ; le quartier de la Darnaise – quinze tours – lui aussi ; une partie du secteur Léo-Lagrange, encore lui. En tout, deux mille trente-six logements. Et, dans l'ensemble, un formidable échec.

La Démocratie agonise. Sur six cent quarante logements, cinq cent soixante-douze sont vides. Sur dix tours, sept sont inoccupées, murées jusqu'au deuxième étage. On ne décrit plus ces immeubles morts, battus par le vent, qui se déglinguent doucement mais sûrement. *« Je gèle la Démocratie cette année,* tranche Me Rigal. *Nous allons reloger les gens qui restent, soixante familles, à Vénissieux ou ailleurs. On ferme et on attend des jours meilleurs pour voir. Nous considérons qu'il faut repartir de zéro. C'est presque une calamité agricole, vous savez. »*

La Darnaise sombre. Sur neuf cent quatre-vingts logements, quatre cent soixante-cinq sont désertés. Les ascenseurs tombent en panne sans arrêt. Les boîtes aux lettres sont éventrées. *« Les gens vont récupérer des lavabos, des compteurs, des tuyaux et cela crée des inondations,* se plaint Me Rigal. *Mais nous allons essayer d'enrayer le processus de désaffection. Nous allons peut-être geler une ou deux tours. Ou démolir... Plus personne ne veut y aller, monsieur ! »*

Me Rigal n'a pas bonne presse. On le soupçonne de suivre la politique du pire, on l'accuse de ne pas entretenir ses immeubles, de loger n'importe qui n'importe où. Me Rigal balaie la contestation : *« Rien ne peut être fait sans le retour de la sécurité. J'ai dix permanents sur le terrain. C'est la rage ou le désespoir, le lundi, quand vous voyez tout ce qui a été démoli le week-end. »*

Me Rigal joue les incompris : *« On m'accuse de tous les maux ! Il faut bien accuser quelqu'un. On m'a accusé d'avoir mis des Cinghalais, des Khmers, des harkis dans mes tours. Mettez-vous à ma place : j'ai des appartements libres, on me les demande... Ou alors, on se suicide. »*

En 1984, l'office de la Courly de Lyon a perdu 20 millions de francs aux Minguettes.

∴

IL Y A des *« petits merdeux »*, c'est sûr. Aux Minguettes, l'expression englobe les jeunes de douze à seize ans qui traînent sur la ZUP, chapardent dans les magasins, occupent quelques heures des appartements vacants, volent des auto-radios, alimentent les receleurs. Les *« petits merdeux »* entretiennent un climat. Par leur seule présence. *« Faut les voir,* souffle un locataire, *ils traitent les flics de pédés, leur font des bras d'honneur et les autres, ils ne bronchent pas. »*

Les *« petits merdeux »* font la loi. Mme Andrée Chazalette, sociologue, l'avait constaté il y a plus de dix ans dans une étude. *« Il existe un rapport de force en défaveur des adultes,* dit-elle aujourd'hui. *Les habitants, confrontés à un très grand nombre d'enfants le vivent comme ça. Le déséquilibre démographique entraîne une insécurité des adultes par rapport aux enfants, à leurs propres enfants. »*

∴

IL Y A les *« petits merdeux »* et les *« Binoctal »*. Les aînés absorbent parfois ces barbituriques avec de l'alcool. Pendant cinq à dix minutes, ils sont *« dans le jazz »*... *« Les mecs, alors, y pètent le pare-brise d'une bagnole comme ça. Pour le plaisir. Ça leur plaît, quoi. »*

∴

PEUT-ON parler d'après ? Après la crise des années 80, après l'histoire de cette ville se vidant de ses habitants... Peut-on se risquer à rêver d'une autre ville ? M. Guy Fischer, conseiller municipal PC reste prudent. *« Nous pensons que si nous stabilisons la situation dans les quatre années qui viennent, nous aurons bien travaillé. Les Minguettes, selon nous, c'est vingt, vingt-deux mille habitants à moyen terme. A partir de là, nous réfléchissons... Il est utopique de vouloir transformer une ville construite en quinze-vingt ans, comme ça. Les Minguettes étaient aussi habitées que Caluire, Bourg-en-Bresse, des villes faites au cours des siècles. On va remodeler – ou plutôt modeler – la ville. Il faudra plusieurs générations. »*

LAURENT GREILSAMER.

LA GRANDE MURAILLE DE ROME

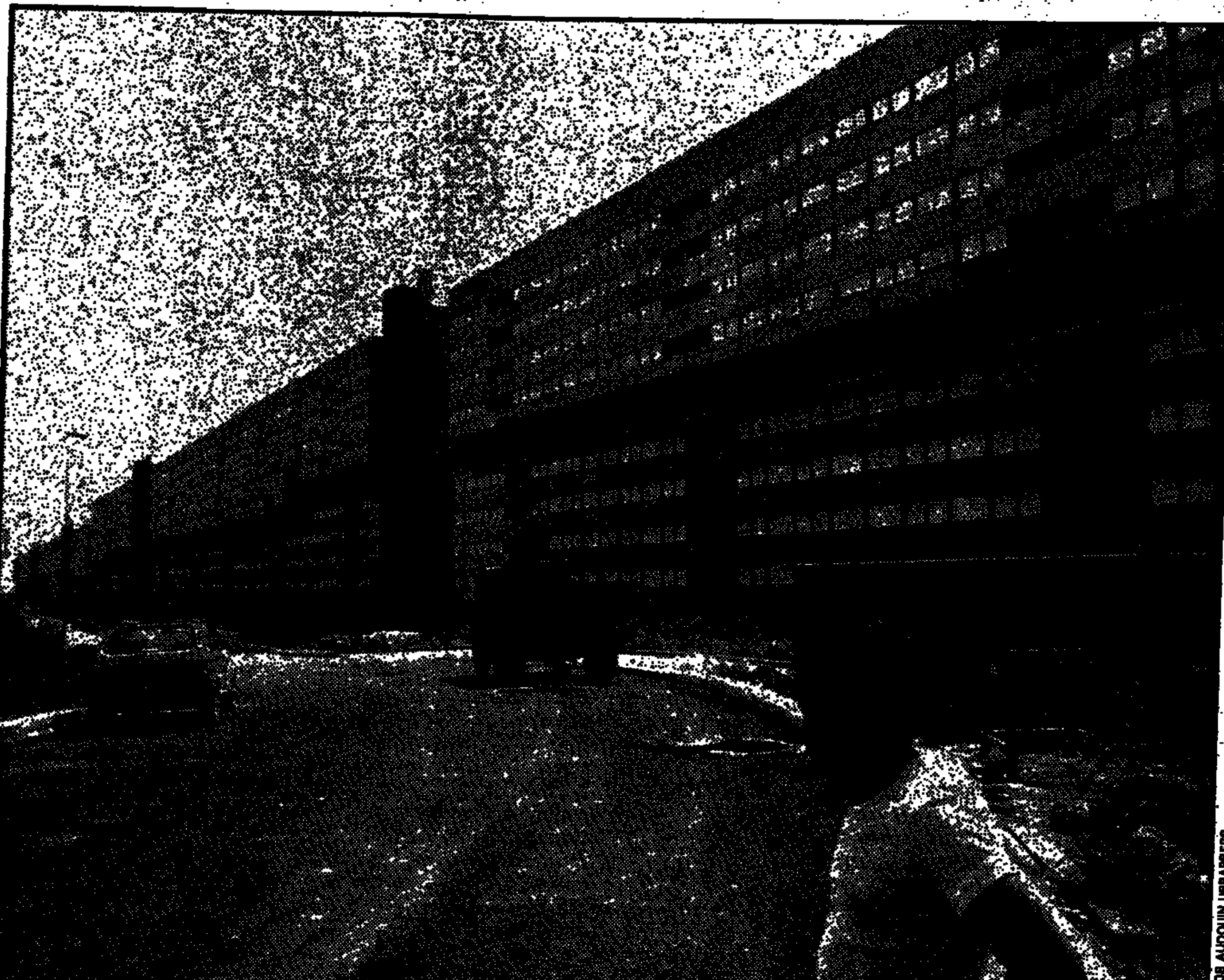
Aux portes de la ville, une cité dans une seule et unique barre. Un kilomètre de long.

par Philippe Pons

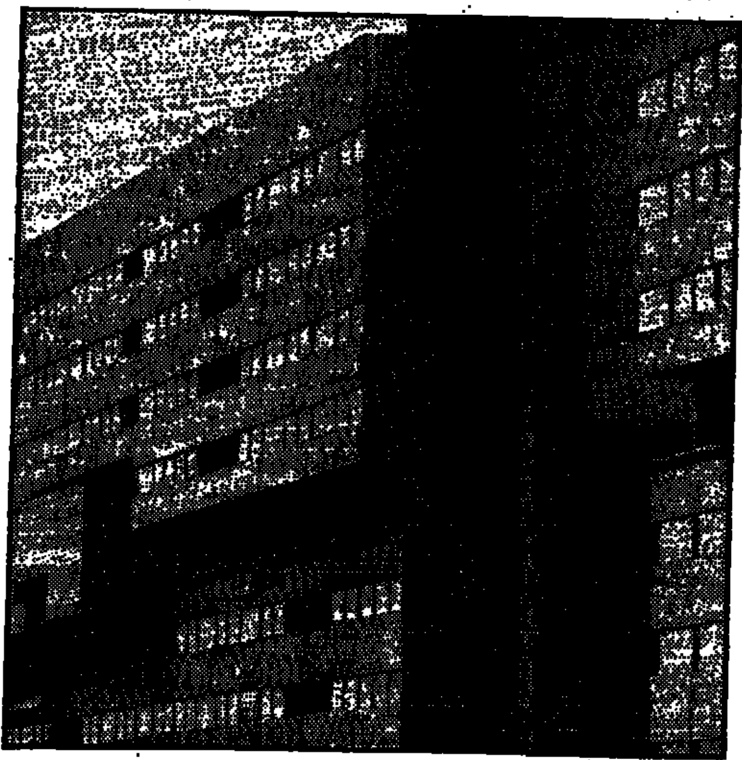
AU sommet d'un dos d'âne, sur la via Portuense, on reçoit soudain en plein visage sa masse, posée sur l'horizon champêtre et le barrant d'un trait de béton. Sur un grand talus, bétonné lui aussi, s'étend sur un kilomètre de longueur une sorte de mur gris rayé de huit ou neuf lignes horizontales plus foncées qui en accentuent encore la linéarité : l'enfilade des fenêtres.

Homogène, lisse, immense, l'immeuble est flanqué de cinq tours semi-cylindriques en plexiglas bleu ciel qui sont supposées égayer l'ensemble. La nuit, elles sont illuminées.

Telle est la première impression du Corviale, dans la banlieue de Rome. Sans doute le plus grand immeuble du monde : 1 243 appartements (dont 700 sont occupés), 7 350 pièces, et bientôt 10 000 habitants. Une opération d'urbanisme considérée comme pilote, commencée en 1972 et achevée dix ans plus tard, à laquelle ont travaillé une vingtaine d'architectes sous la direction de Mario Fiorentino. Le Corviale est surtout l'exemple de ces constructions-manifestes intellectuels inspirées des « cités radieuses » de Le Corbusier, qui expriment le mieux l'inadéquation flagrante entre les visions abstraites de ceux qui les ont conçues et les besoins les plus élémentaires de l'individu qui est contraint d'y vivre.



PHOTOS AUDOUIN URBAPRESS



En fait, la plupart des habitants du Corviale n'avaient pas le choix : familles sans logement, expropriés des *borgate* entourant Rome, les locataires de l'immeuble géant se sont vu affecter leur appartement, trop heureux souvent d'en avoir obtenu un. Et ils ont dû s'adapter aux structures imaginées pour le bonheur d'un homme abstrait, comme en témoignent ces points de rencontre, une table et des bancs de béton, couverts de poussière qui parsèment les couloirs et que, visiblement, personne n'a jamais songé à utiliser.

A l'intérieur de l'immeuble, des panneaux verts, bleus ou jaunes, semblables à ceux des autoroutes, indiquent les directions. Les parkings dans le socle de ciment, pratiquement vides, balayés par le vent, ont quelque chose de terrifiant : l'eau goutte des murs, les pas résonnent.

Au rez-de-chaussée, des enfilades de galeries sans fin s'ouvrent à droite et à gauche, perçant l'immeuble sur toute sa longueur : perspectives de béton dont le point de fuite est, au loin, un mur. Au quatrième niveau, les architectes avaient pensé recréer une « rue » avec des magasins, des boutiques d'artisanat. Des grilles en ferment l'accès : il s'est révélé irréaliste d'y ouvrir des commerces. A chaque étage, des couloirs-coursives, donnant sur une sorte de boyau intérieur courant sur toute la longueur de l'immeuble, sur lesquels ouvrent les portes peintes en bleu des appartements.

Chacun a son numéro. Partout, le vent siffle allègrement dans ces espaces qui se voulaient ouverts, ajoutant le froid à la dureté des murs de ciment nu. « *Mal, on vit mal au Corviale* », nous dit l'un des premiers locataires. Retraité de soixante-huit ans, autrefois émigré en Allemagne, exproprié en 1975, il a été relogé dans un trois-pièces de l'immeuble. « *Je me demande ce qui a pu passer par la tête des architectes de construire un colosse pareil, ouvert à tout vent. C'est fou ! Le vent s'insinue partout et la pluie vient battre contre les portes des appartements. Les isolements sont insuffisants.* » Il paye 55 000 lires (environ 220 francs) de loyer par mois, mais doit débourser plus d'un million de lires (5 000 francs) en chauffage. L'installation devait être la plus révolutionnaire d'Europe. En 1982-1983, elle n'a fonctionné que deux mois. En raison des pertes de chaleur, les locataires doivent, de toute façon, payer désormais des sommes disproportionnées par rapport aux loyers.

D'une manière générale, les habitants du Corviale se plaignent du montant des charges (de 35 000 à 50 000 lires par mois), alors que rien ne fonctionne : à commencer par les ascenseurs. Les appartements ayant dû être habités avant la fin des travaux, beaucoup de services sont effectivement inadéquats, admet le responsable de la sécurité de l'immeuble.

Aucune pharmacie, un dispensaire qui ouvre quatre heures trois jours par semaine, un seul et minuscule supermarché et quelques marchands ambulants, deux lignes d'autobus et deux cabines de téléphone public : tels sont les services du Corviale. Le cinéma, la piscine, le théâtre et les bars qui avaient été prévus sont restés sur le papier. Une fête foraine temporaire et ses manèges étaient, en ce mois de février, les seules distractions offertes sur place. Conçu comme un complexe d'habitation autosuffisant, le Corviale est un château dans le désert.

« *Être jeune ici ? Atroce !* », dit Stefano, la tête bouclée, dix-sept ans, assis sur un muret. Avec ses deux copains, il fait des tours de *motorino* (vélomoteur) devant la porte d'un deuxième bloc d'habitation, en contre-bas du *serpentone* (le gros serpent), comme disent de l'immeuble principal les habitants du Corviale. Le premier centre habité est à un kilomètre. En fin de semaine, Stefano et ses amis vont à Rome. Entre-temps, ils restent au Corviale. Stefano a fini l'école obligatoire. Il veut être menuisier, mais ne trouve pas de travail ; alors il passe son temps dans la rue. Il y a des bandes de jeunes au Corviale. Un peu de violence. Certains se droguent, comme en témoignent les seringues qu'on trouve de temps à autre dans les parkings. Le vandalisme, les petits vols, sont fréquents : « *mais pas plus qu'ailleurs* », commente, fataliste, le responsable de la surveillance.

Beaucoup de locataires hésitent pourtant à rentrer seuls le soir. Quel que soit le caractère désolé de Corviale, le « vécu » quotidien tend peu à peu à reprendre ses droits sur le « conçu abstrait ». Il s'est recréé de petites communautés. Des amitiés sont nées. « *Mais on se connaît peu, on se méfie : la population du Corviale est tellement mélangée* », dit une locataire qui a peint en blanc un mur à côté de sa porte, qui a muni de vitres une des béances de la construction et a installé des plantes vertes pour égayer un couloir : autant d'exemples des tentatives d'appropriation de l'espace par les locataires.

« *Bientôt, on étendra le linge au quatrième étage dans les boutiques inoccupées* », dit en plaisantant une ménagère. Pour certaines, dont les appartements donnent sur la campagne, voir des prés et les vaches qui y paissent est un réconfort. Mais les critiques sont plus nombreuses que les motifs de satisfaction. Le droit à un logement ne signifie pas seulement l'octroi de quatre murs, même si c'est déjà un résultat important.

Le Corviale, habité depuis trois ans, n'a pas encore apporté à la majorité de ses locataires ce qu'ils attendaient.



DÉGLINGUE URBAINE A LIVERPOOL

Soixante-douze mille logements sociaux vides. La crise.

par Roger Cans

PRINCES ROAD : une large avenue à double voie, bordée d'arbres et de vastes pelouses. Des hôtels particuliers qui, de leurs façades victoriennes bien alignées, observent avec détachement les rares voitures qui naviguent entre le parc, ses tennis et son lac (Princes Park) et la cathédrale anglicane, énorme édifice de grès rose néo-gothique, achevé seulement en 1978.

Dans toute autre ville que Liverpool – ou à la rigueur New-York, son équivalent américain, – on jurerait avoir trouvé là le quartier résidentiel par excellence. Erreur ! Princes Road a le malheur de traverser Toxteth, ce quartier devenu tristement célèbre lorsque, à l'été 1981, des centaines d'émeutiers – jeunes Africains et Antillais surtout – ont attaqué la police et mis le feu à des immeubles le long de la Upper Parliament Street.

Voilà des années que Princes Road a perdu ses habitants, incapables d'entretenir leurs immeubles ou de payer leur loyer. C'est aujourd'hui une avenue morte, bordée de maisons où portes et fenêtres sont condamnées à grand renfort de contreplaqué ou de tôle ondulée. Beaucoup offrent des façades béantes. Certaines commencent à perdre leur toiture. Les seuls bâtiments présentant un semblant de vie sont occupés par des bureaux d'aide sociale et des clubs pour minorités ethniques, comme le Sierra Leone Social Club ou le Ibo Social Club. On s'y retrouve le soir pour boire, palabrer, danser ou jouer aux dominos.

Mais la grande déglingue urbaine n'est pas propre à Toxteth – le seul quartier de Liverpool où les minorités ethniques représentent la majorité de la population. Dans tous les districts de la ville et du comté de Merseyside (la communauté urbaine de Liverpool), on découvre ainsi des verrues énormes, affligeantes.

A Speke, c'est un ensemble de plusieurs centaines de logements sociaux construits dans les années 30 et aujourd'hui entièrement abandonnés. A Dingle, ce sont deux immeubles des années 50 désertés pour cause de *compulsory purchase* – les résidents doivent acheter ou déguerpir. Ne restent plus que quelques familles d'Irlandais, trop pauvres pour déménager, et le *caretaker* (concierge), barricadé dans son appartement du troisième étage. *« Je ne m'occupe plus de rien,* dit-il. *S'il y a quoi que ce soit, j'appelle la police, c'est tout. »* Le vandalisme, au demeurant, n'a plus d'aliment : les fenêtres n'ont plus de carreaux mais des blindages de tôle. Dans la cour, il ne reste plus une voiture, pas même une carcasse désossée.

Une tour de neuf étages, à deux pas du centre-ville. Curieusement, cet immeuble moderne (une quinzaine d'années) ne brille la nuit que par la colonne de son escalier, allumée du haut en bas. L'ascenseur, poussif, fonctionne encore, mais il ne dessert plus que des paliers vides, envahis de crottes de chien, de vieux journaux et de chaises cassées. Dans un appartement laissé grand ouvert, on découvre une salle de bains fraîchement abandonnée, la baignoire pleine de détritus et la tablette du lavabo encore pourvue de ses verres à dents – avec les brosses !

Les deux frères

Deux étages plus bas, un rai de lumière filtre sous la porte. Elle s'ouvre. Un solide gaillard en maillot de corps apparaît et, d'un revers de main sur sa moustache blonde, invite l'inconnu à prendre un verre. Traditionnelle hospitalité irlandaise ! Dans l'appartement, encombré mais normalement meublé, un homme en complet-veston est blotti devant la cheminée où rougeoie le poêle à gaz, cependant que la télévision débite son programme dans le vide.

Les deux frères, deux célibataires de trente et un et trente-cinq ans, employés par la même compagnie du gaz, s'apprêtent à passer leur samedi soir au pub d'en face – la seule vie sociale possible dans un immeuble où, sur soixante appartements, sept sont encore habités. *« Tout le monde doit partir,* explique Jerry, le plus jeune. *Restent les chômeurs et les gens trop pauvres pour payer un loyer. Nous allons aussi partir bientôt, dans quelques semaines, quand on nous aura proposé autre chose. »* Pas de colère. Juste un peu de rancœur envers la « corporation » qui serait responsable de la situation. A l'apparition de Margaret Thatcher sur l'écran de télévision – elle fête ses dix ans à la tête du parti tory, – son frère Richard grommelle quelques jurons entre ses dents. Querelle d'Irlandais ! La dame de fer n'a pas bonne presse chez ces laissés-pour-compte de la décadence, abandonnés presque seuls dans leur coque de béton à la dérive. Il ne leur reste plus qu'un emploi pour vivre – un privilège ! – et, pour se défendre, un lourd manche de pioche en permanence derrière la porte.

Des immeubles de ce genre, il en existe aussi à la périphérie de la ville. A Kirkby, dans la banlieue nord-est, se dressent quelques tours de quatorze étages, dispersées parmi les alignements pavillonnaires. *« Ici, c'est très tranquille »*, affirme un petit rouquin qui rentre dans son *sweet home* en pressant le pas. Il y a bien des portes cassées ici ou là, des étrons dans les encoignures de palier – heureusement à ciel ouvert, – mais personne, dans les Maple Towers, ne semble craindre pour sa sécurité.

A quelques miles de là, toujours à Kirkby, les mêmes tours se dressent dans un décor de désolation. Sur quinze garages, sept ont été éventrés, et les huit restants se barricadent derrière des portes *renforcées – et souvent forcées,* – munies d'une batterie de loquets dépareillés. Les locataires du premier étage ont hérissé leurs balcons de barbelés, soudé des grilles sur leurs fenêtres et, souvent, doivent réparer les carreaux cassés avec des planches. Dans les tours de Mercer Heights, seules les boîtes aux lettres ne souffrent pas : une fente dans chaque porte palière, à la mode anglaise. *« La plaie ici, c'est le vol »*, explique Brian, un jeune peintre en lettres (au chômage depuis trois ans) qui vient d'emménager au quatorzième étage. *« J'ai dû remplacer toutes les baies vitrées qui donnent sur le palier par des panneaux de bois, renforcés par des grilles. »* Un voisin, lui, s'en remet à la dissuasion classique du chien méchant, en précisant tout de même, par autocollant sur la porte, qu'il est membre du North of England Doberman Club...

Ces concentrations de béton, toutefois, sont rares à Liverpool. Et très dispersées. Les quelques ensembles encore debout sont pour la plupart abandonnés, au profit de lotissements pavillonnaires construits par la Liverpool Inner City Partnership, sorte d'office municipal du logement social. Le cancer qui ronge le tissu social de l'illustre port anglais, ce n'est pas l'entassement dans le béton, mais la désertion. Même les petites *row houses* de briques rouges, bien alignées, perdent leurs habitants. Liverpool ne nourrit plus ses hommes. Ils la quittent.



PHOTOS DUROY/RAPHO

« Il faut se rendre compte qu'en vingt ans, Liverpool a perdu le tiers de sa population », explique M. Ray O'Brien, le patron du Merseyside County Council, l'organisme mis en place en 1974 par le gouvernement central pour enrayer le processus de dégénérescence. *« Ceux qui avaient du travail et un salaire sont allés s'installer dans les villes nouvelles, à dix ou quinze miles d'ici. Les meilleurs sont partis. Les plus démunis sont restés. »*



La crise, à Liverpool, s'est montrée implacable : une moyenne de 17 000 *redundancies* (licenciements économiques) par an entre 1979 et 1984. Soit, aujourd'hui, quelque 140 000 chômeurs, dont 40 % ont moins de vingt-cinq ans et dont la moitié chôment depuis plus d'un an. *« Avec l'Irlande du Nord, nous battons tous les records,* pursuit M. O'Brien. *Et le pire, c'est que nous n'avons pratiquement rien à leur offrir : pour 100 000 emplois perdus en cinq ans, nous en avons créé 8 000 ! Et, pendant ce temps-là, à Londres, ils ne songent qu'à supprimer le County Council sous prétexte de rationalité budgétaire ! »* Même l'archevêque de Liverpool, Mgr Derek Worlock, s'en est ému en chaire lors de son sermon, dimanche 10 février, mettant en garde le gouvernement contre *« une banqueroute sociale »* au cas où il couperait son aide au comté.

Mais comment éviter cette « banqueroute » lorsqu'une agglomération de 1,5 million d'habitants se vide de sa substance au rythme des fermetures d'usines, des licenciements et des démolitions pour *« régénération »* ? Comment relancer une métropole déchue où l'on compte aujourd'hui 72 000 logements sociaux vides – non compris l'habitat vétuste, – où plus de 200 000 personnes touchent une allocation d'aide sociale *(supplementary benefit)* et ou 240 000 foyers perçoivent une allocation logement *(housing benefit)* ? Pour résorber la lèpre des docks abandonnés et des entrepôts en déshérence, le ministère de l'environnement a mis sur pied en 1981 une *task force* appelée Merseyside Development Corporation : il s'agit pour elle de *« réhabiliter »* trois cents hectares de friches industrielles sur les rives de la Mersey, afin de redonner une *« nouvelle image »* de Liverpool et, espère-t-on, attirer à la fois les entrepreneurs et les touristes.

Les travaux sont déjà bien avancés, mais les effets d'une telle entreprise, programmée jusqu'en 1990, ne se feront sentir que progressivement. *« Nous ne créons pas directement d'emplois,* explique M. Brian-Adcock, l'un des responsables de la MDC. *Nous changeons l'image d'un secteur. Nous déclenchons un nouvel attrait. »* C'est ce qu'un groupe de travailleurs sociaux et de bénévoles catholiques essaye de faire à sa manière avec pour mot d'ordre : *« Reverse the tide on Merseyside. »* On va remonter la marée, on va renverser le courant (descendant). Patience, donc.

En attendant, il faut bien vivre, même dangereusement. *La police du comté s'efforce de canaliser le trop-plein* d'énergie en organisant des tournois de football pendant l'été, pour les adolescents. En 1981, l'année terrible, neuf mille jeunes avaient pourtant participé à la compétition. Mais il y avait de l'énergie à revendre... La police fait aussi de la prévention avec des *juvenile liaison officers* (créés dès 1949), dont le nombre est passé de sept à trente-six.

Le sens de la propriété

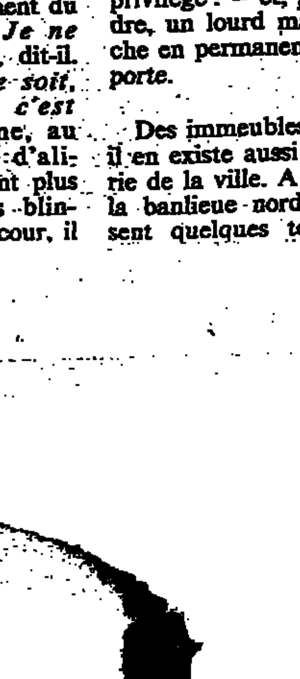
Mais cela n'a pas empêché la criminalité d'augmenter de 9 % entre décembre 1983 et décembre 1984. *« Le problème, c'est le cadre de vie,* souligne l'inspecteur Dauber, chargé de la prévention. *Lorsque des rues entières sont abandonnées, lorsque des immeubles n'appartiennent plus à personne et que les usines sont devenues des friches, on perd le sens de la propriété. Lorsqu'on est en plus chômeur ou fils d'immigrés, on n'a plus d'identité. »*

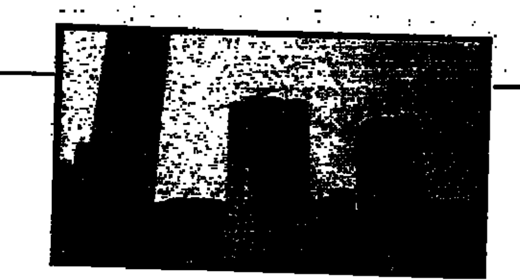
Mais les lieux établis pour rassembler des communautés ethniques et, précisément, faire retrouver à chacun son identité sont victimes de la « déréliction » ambiante – c'est le mot qui revient à chaque détour de conversation à Liverpool. Au Pakistan Centre, une affiche interdit de fumer *« à cause du vandalisme »*. Mais au coin de la rue, comme pour narguer l'autorité, fût-elle ethnique, une Volkswagen quasi neuve a été dépouillée de ses phares et les vitres systématiquement brisées. Un peu plus loin, à la mosquée Al-Rahma, une note *prévient que tout rôdeur sur*pris dans l'établissement sera poursuivi en justice. L'épicier yéménite ne se plaint pas, mais il garde tout sous clé et reste *« vigilant »*.

Au Caribbean Community Centre, on admet qu'il y a progrès depuis 1981. *« La police garde un profil bas. Elle nous laisse tranquilles »*, observe un vieux de la Barbade. Mais il reconnaît que les *kids* font encore des bêtises, *« comme tous les jeunes de leur âge »*. Seul un étudiant nigérian laisse aller son humeur, mais c'est contre le gouvernement de Sa Royale Majesté : *« Au lieu d'aller gaspiller l'argent aux Falklands, ils auraient mieux fait de l'investir ici !... »*

Ainsi va la vie à Toxteth. La situation n'est guère plus brillante dans les dix-sept *« zones prioritaires »* définies par le City Council. Même le centre actif de la ville connaît d'étonnantes défaillances : l'église d'Ecosse, partiellement détruite par un incendie (accidentel), offre depuis des années sa nef béante aux intempéries, comme celle conservée plus loin en mémoire des sévères bombardements de 1941. Le restaurant panoramique installé au sommet d'une tour de chauffage urbain (curieuse alliance !) est arrêté faute d'argent.

Quant au *Saint George's* Hall, gigantesque bâtisse néo-classique qui faisait l'orgueil de la ville à l'ère victorienne, le voilà fermé à son tour. Trop grand. Trop cher. Liverpool attend son Rockefeller.





RÉPARATEURS DE BANLIEUES

Une mission de Matignon entre les mains d'hommes qui y croient.

par Nicolas Beau

ROLAND CASTRO, ou le fou du roi : l'architecte avait multiplié, depuis mai 1981, les lettres à François Mitterrand ; son rêve était de réinventer en banlieue une architecture urbaine. Rendez-vous fut pris enfin le 9 juillet 1983. Ce fut entre l'ancien mao et le président de la République le début d'une belle histoire. Quelques jours plus tard, les deux hommes survolaient ensemble en hélicoptère les banlieues de la région parisienne. « *On a vu,* explique Castro, *La Courneuve et la cité-jardin de Châtenay-Malabry. La seconde est très belle ; aucune muraille : le regard peut s'échapper. Or sa densité est la même qu'à La Courneuve. C'est une question de savoir-faire. A l'Opéra, la densité est six fois supérieure à celle de La Courneuve et on y vit mieux.* »



GILLES RIGOULET

« Il faut donner aux bourgeois du 16e des raisons d'aller à La Courneuve. » Roland Castro et Michel Cantal-Dupart, le mardi matin, rue de Varenne.

La bénédiction présidentielle est enfin octroyée : mission est donnée à Roland Castro et à son ami Michel Cantal-Dupart d'imaginer les banlieues de 1989 : « *Les responsables se sont avancés d'eux-mêmes par la passion qui les habite* », déclarait François Mitterrand, le 18 janvier 1984, à Creil. « *Le président ? un type vraiment sympathique, pas chiant* », estime à sa manière Roland Castro, un Coluche qui aurait connu Lacan.

Depuis, il n'arrête pas : « *C'est vraiment une mission vigoureuse, rigolote. On s'est mis à ramer. Il ne faut plus de villes à deux vitesses. Il faut inventer aux banlieues un avenir qui ne regarde plus vers les centres-villes.* » Sans pour autant tout raser : « *Détruire,* dit-il, *c'est un peu paranoïaque. Une ville, c'est de l'accumulation. Si la première couche est ratée, il en faut une seconde.* » Et de rêver : « *Il faut donner des raisons aux bourgeois du seizième d'aller à La Courneuve, changer jusqu'aux mots, fabriquer des théâtres plutôt que des maisons des jeunes et de la culture et distiller du luxe.* » Ainsi, à l'entrée des Minguettes, une tour devrait être, grâce à la mission Banlieues 1989, entièrement rénovée. Des appartements en duplex et des vastes terrasses seront, demain, la vitrine trompeuse de la ZUP. « *Une ville,* dit-il, *doit être un lieu de confrontation. Pourquoi les cadres supérieurs ne vivraient-ils pas aux Minguettes ? Il y a bien des fast-foods face au Fouquet's sur les Champs-Elysées. Une ville qui ne bouge pas est une ville qui meurt.* »

Une journée avec Roland Castro, c'est l'état de grâce retrouvé. Avec un zeste de panique en plus : « *Il reste,* dit-il, *cinq cents jours pour gagner.* » Ardeur et précipitation. La muraille de Chine fut longue à construire. Une idée par minute et un sandwich au saucisson à l'ail pour tout déjeuner ; deux cent vingt projets concrets – dont une soixantaine déjà financés – dans des villes de gauche comme de droite, et l'idée folle, mais tenace, d'une banlieue fière d'elle-même. « *Versailles,* dit-il, *a abruti tout le monde. On a l'impression qu'on ne fera jamais si bien. Aucun bâtiment en France n'est un événement. C'est l'écriture, et elle seule, qui sert à mémoriser. Il y a toujours eu une rupture entre le mouvement culturel et les architectes. On a construit Sarcelles, et Sartre n'a rien dit. Tout le monde a cru, dans les années 60, que l'air, le soleil, la lumière, ça suffisait. Avec trop de lumière, on a tué la lumière.* »

Les choses, d'après lui, ont changé : « *Mai 1968,* dit-il, *ça a existé en archi. Les architectes avaient perdu toute référence à la réalité. L'école française totalement graphique était devenue une école d'affiches : que des images ! Mai 1968 a cassé tout cela.* »

Vive la révolution

Roland Castro, qui avait activement participé comme responsable de VLR (Vive la révolution) à la fièvre d'alors, ne renie rien de ses engagements d'hier. « *Toute notre réflexion sur la ville a commencé là. Ce fut la matrice : on a compris alors l'importance du lieu, de la ville, sur les objets architecturaux.* » L'autocritique ne porte aujourd'hui que sur les modes d'intervention des populations. « *Nous avons cru alors à la démocratie directe : nous avons crié élection, piège à con, et ce fut une belle connerie. Je crois maintenant au rôle décisif des élus, des maires. La démocratie représentative est moins manipulable que l'autre.* »

Des assemblées générales de 1966-1968 aux Beaux-Arts à la réunion des douze membres de Banlieues 1989 une fois par semaine à Matignon, il y aurait donc une certaine cohérence. On a tendance pourtant, vingt ans après, à se prendre moins au tragique. On parle en riant des choses sérieuses. « *C'est une réunion bordel, une réunion fourre-tout* », avait annoncé Roland Castro. Ce fut, le mardi 12 février, dans une annexe de l'hôtel Matignon qui abrita Aragon, une réunion inventive, vivante.

Les idées affluent, et les membres de la mission sont autant des agitateurs que des bâtisseurs : Radio Novo à la sortie du métro, face au musée de La Villette ; le jumelage, en juillet prochain, du Festival des forts de la périphérie avec « L'Eté romain » ; les résistances des DDE (direction départementales de l'équipement), ces administrations traditionnelles qui vivent mal les iconoclastes de Banlieues 1989 ; la prochaine conférence de presse, les assises du printemps et le dernier projet de colloque ou encore la promenade à venir en banlieue avec quelques énarques de la direction du budget. On évoque l'agression, quelques jours auparavant, de ces architectes missionnaires lors d'une réunion à Nantes : « *Roland Castré,* annonce le tract, *a bâti quelques infâmes bicoques HLM qui ont tous les désavantages des anciennes HLM et sont conçues de sorte à provoquer l'autoflicage de la population.* » Les « chargés de mission » sont agressés par « *quelques indigènes de banlieue* », les rôles de 1968 sont renversés, et ces paradoxes de l'histoire ne gênent plus personne. Des rendez-vous pour la semaine à venir sont annoncés avec le directeur d'UP 6, M. André Labarnerie, des représentants de la mairie d'Atlanta, des responsables d'une boîte de nuit à Fontenay-sous-Bois. Un carnet de rendez-vous éclectique, qui est à la mesure de leur dynamisme.

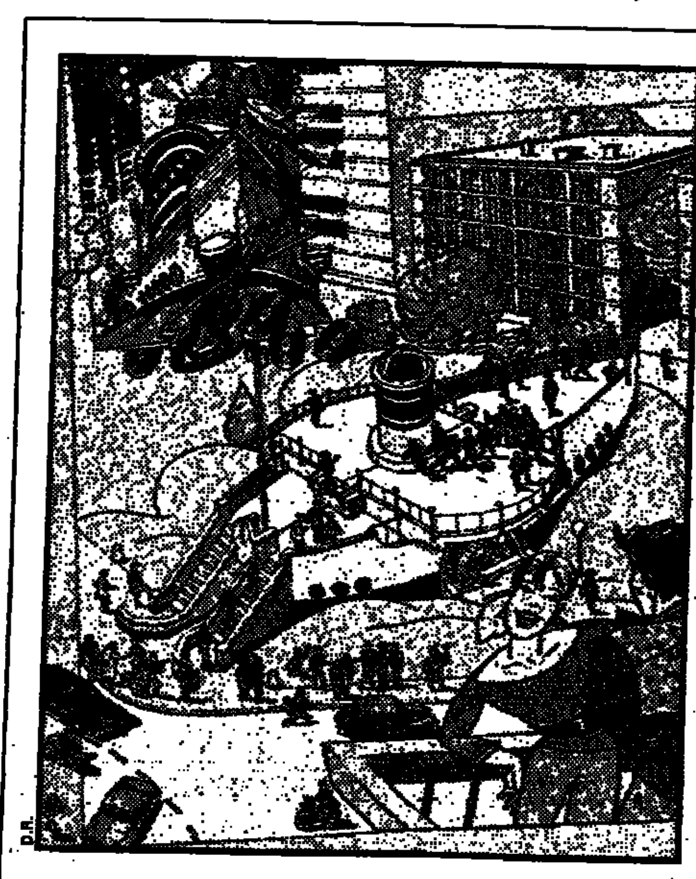
« *Il faut changer l'image de l'architecte qui attend au téléphone la commande,* déclare Roland Castro, *ça traduit une volonté d'irresponsabilité.* » On veut croire, à Banlieues 1989, que les architectes qui furent en d'autres siècles animateurs de carnavals et responsables des pompiers puissent retrouver un rôle civique ; l'été dernier, ils organisaient autour de Paris une course cycliste. « *Il faut,* dit-on, *créer une solidarité entre Suresnes, Montrouge et Nogent-sur-Marne. Il faut créer une ambiance.* »

La réunion à peine terminée, Roland Castro se précipite à UP 6, l'unité où il est enseignant. En route, il s'anime : « *Banlieues 1989 devrait décorporatiser le mental, changer les tronches. On a été malgré tout reconnu : l'année dernière, c'était un million de dettes pour moi et un chemin semé d'embûches. Cette année, c'est 150 millions de crédits pour 1985 et la carte tricolore.* » Aux Beaux-Arts, il rencontre Jean-Pierre Le Dantec, ancien directeur de *la Cause du peuple,* organe de la Gauche prolétariene. Il l'embrasse. « *Lui,* confie-t-il, *c'est un mao d'une autre marque, mais très gentil, très libéral.* » Il monte les escaliers quatre à quatre, malgré les quatre paquets de gauloises quotidiennes. Il participe, en effet, à un jury de diplôme de fin d'année ; le sujet en est « la Grande Borne » à Grigny. Il y est question d'« *enfermement* », de « *lecture sur le langage* », de « *déportation due à la politique foncière de l'Etat* » et de « *l'impossibilité d'entrer dans la modernité* » : « *On est des agriculteurs de l'incomplétude* », déclare l'étudiant. Les plans-masses au mur sont, au-delà du jargon, de bonne qualité. « *Les étudiants d'aujourd'hui sont bien meilleurs que de notre temps* », confie Castro, qui repart tambour battant vers Chartres.

« Un truc pour le sport et le rock »

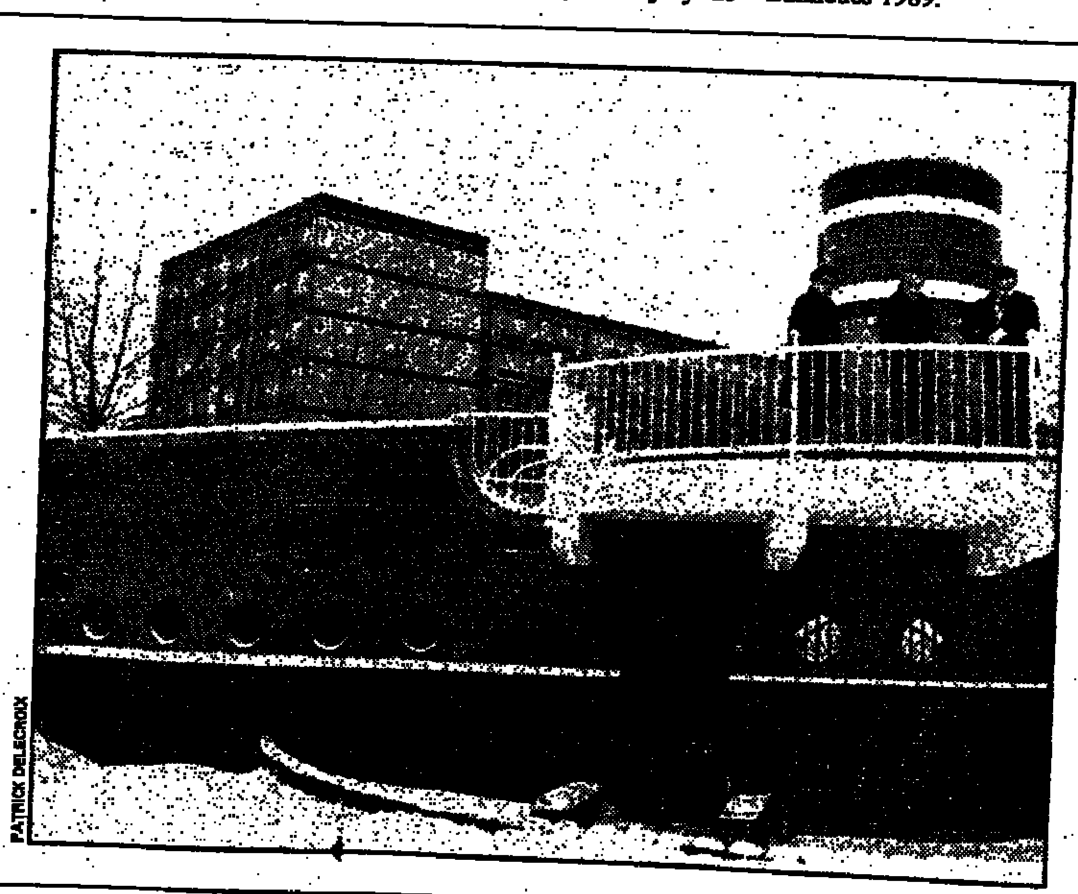
L'attendent en effet, au cœur de la Beauce, sur le parking d'une grande surface, les cinq camions lancés en janvier à travers la France pour populariser les idées de Banlieues 1989. Roland Castro entraîne Georges Lemoine, député et maire de Chartres, et le préfet d'Eure-et-Loir vers les panneaux : « *Ici,* leur explique-t-il, *c'est le projet de Saint-Fons : une mine désaffectée, un truc pour le sport, le rock, ça ne dérangera personne. Génial.* » Les officiels opinent. « *Là, c'est Epinal, il faut créer une liaison entre le centre et la ZUP. La passerelle désenclave immédiatement le quartier des 3 000. C'est très marrant.* » Les officiels sourient. Et Castro d'enchaîner sur le kiosque à rock de Mons-en-Barœul, L'Ile-Saint-Denis, « *qui renoue avec son fleuve* », ou encore la voie piétonne à Chartres qui, le long d'une ligne de chemin de fer en partie désaffectée, devrait « *mettre en valeur des paysages méconnus* ». « *Il n'y a pas que la cathédrale ici,* dit-il, *mais aussi des chemins de traverse.* »

Champagne pour tout le monde et retour sur Paris. On reparlera de « *Tonton* », « *des pieds d'immeubles ratés , de trop d'HLM* », des ghettos-subis et des villages choisis, des quatre enfants et de la prochaine cure d'amaigrissement à Quiberon du chargé de mission. Boulimique, épuisant, narcissique, idéaliste et inventif, Castro fait et veut croire à Banlieues 1989.



D.R.

A gauche, en style BD, un kiosque à musique présenté à Paris, en février 1984, dans l'exposition de Banlieues 89, parmi une soixantaine de projets pour toutes les régions de France. A droite, le bateau-salle de rock, construit en six mois, à Mons-en-Baroeul (Nord) qui sera prochainement mis en service pour les jeunes de cette ZUP, près de Lille. Sur la terrasse, les architectes Salembier et Barda, en compagnie de Michel Cantal-Dupart, lors de la tournée d'une exposition itinérante de la mission.



PATRICK DELECROIX

مكرر من الاصل

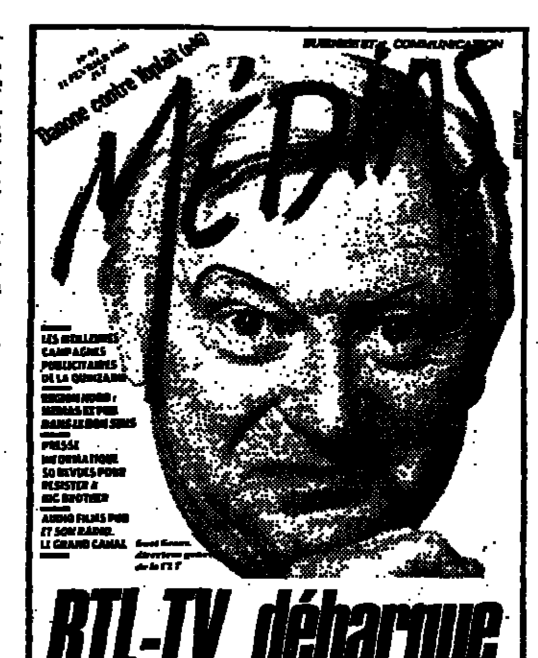
LE BUSINESS DES MÉDIAS

Un hebdo et quatre guides percent dans la presse professionnelle.

IL y avait les grands anciens : *Presse Actualité, l'Echo de la presse et de la publicité, Stratégies.* Chacun se rénove, s'active, poussé par la concurrence des journaux d'information générale et par une activité médiatique galopante. Et puis, depuis août 1980, il y a le petit dernier, *Médias*, qui monte et se développe.

D'abord mensuel, puis bimensuel, *Médias* passera hebdomadaire le 22 avril, à l'occasion du centième numéro. Mais le tournant rédactionnel est déjà pris, grâce au changement du sous-titre. Ce n'est plus *« la presse, la pub, l'audiovisuel »*, mais *« business et communication »*. Cela veut dire, pour le directeur de la publication, M. Eudes Delafon, un axe double mais bien déterminé : parler des entreprises de communication ; s'adresser à ceux qui veulent *« réussir leur business grâce à la communication »*.

La présentation de *Médias* est soignée, moderne, vive et colorée. Au point que le *look* compte plus que le contenu, qui peut parfois manquer de rigueur. Un impératif des magazines en général – *« la facilité de lecture, l'attrait de la couleur, la sensualité »* – qu'Eudes Delafon applique à la presse professionnelle. C'est en partie le secret de la réussite de son entreprise, qui grossit d'année en année. Chiffre d'affaires en 1983 : 13 millions de francs ; 1984 : 25 millions de francs (et un résultat d'exploitation d'un million) ; c'est le deuxième exercice positif depuis la création, qui avait coûté seulement trois millions de francs, dont deux restent encore à amortir. Chiffre d'affaires prévisionnel de 1985 : 35 millions de francs. La croissance exponentielle...



L'entreprise grossit aussi en effectifs : quarante-cinq permanents aujourd'hui, dont vingt-cinq journalistes et maquettistes et sept chefs de publicité.

Pourtant, la revue n'a pas encore conquis le grand public : avec 10 000 exemplaires en 1984, elle touche essentiellement des lecteurs *« impliqués professionnellement dans la communication »* ; 80 % de ses recettes viennent de la publicité, 20 % de la diffusion. L'ambition de M. Eudes Delafon est de parvenir, avec le passage hebdomadaire, à élargir cette diffusion, en tablant sur l'intérêt que suscite aujourd'hui ce secteur.

Dernière innovation : le guide *World 85* *vient d'être tiré à* 20 000 exemplaires. En 260 pages, les adresses et renseignements utiles (diffusion, prix de la publicité...) de mille quatre cents journaux et autres médias dans quarante-sept pays (surtout Europe et Amérique du Nord). Ce guide, entièrement rédigé en anglais (tarifs en dollars), a représenté six mois de travail pour cinq personnes. Il est vendu dans le monde entier et contient de la publicité internationale. Un effort pour aider *« ceux qui veulent exporter »* à organiser leurs campagnes de promotion.

A *World 85* s'ajoutent chaque année trois autres guides : celui des agences publicitaires (février), de la création publicitaire (mars) et des médias en France (avril). Des outils déjà considérés dans le monde de la communication comme des instruments utiles.

Y. A.

● ***« L'année 84 des médias ».*** Sous ce titre, *Presse Actualité* (groupe Bayard Presse) présente un numéro hors série (99 pages, 40 F), avec comme têtes de chapitre : les événements de l'année 1984, la presse (les principaux OJD), les groupes de communication (avec un classement des dix premiers et des schémas), la publicité, les radios, la télévision. Un document de référence et de travail.
★ **Presse Actualité, 3, rue Bayard, 75008 Paris. Tél. 562-51-51.**

● ***« La presse aujourd'hui. »*** Le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes *vient de publier sa livrai*son annuelle de documents sur l'information en France et dans le monde. Des tableaux, des chiffres, des adresses, une bibliographie. 70 pages. 50 F.
★ **CFPJ, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. 508-86-71.**

● ***« Tout sur la télé. »*** L'hebdomadaire *le Pèlerin Magazine* (groupe Bayard presse) a publié un numéro hors série consacré à la télévision : les vedettes, les métiers de la télé, les chiffres, Canal Plus, la télé du futur, etc. Un guide bien imagé, conçu pour les téléspectateurs.
★ **Le Pèlerin Magazine, 3, rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08. Tél. 562-51-51.**

Publi-Regards

L'ÉTAT EN CAMPAGNES

LA réduction drastique des dépenses publiques et le changement de gouvernement de juillet dernier sont les raisons d'une baisse spectaculaire des investissements publicitaires de l'Etat en 1984. Le service d'information et de documentation du premier ministre (SID) vient de rendre public le bilan de l'année passée : trente-quatre campagnes de publicité et de relations publiques ont été engagées par vingt-quatre ministères et administrations – les dépenses des entreprises nationales et nationalisées n'entrent pas dans les comptes du SID – pour un investissement total de 104,7 millions de francs.

En 1983, vingt-deux ministères avaient mené trente et une actions pour un budget de 142,5 millions de francs. Les investissements de l'Etat ont donc reculé de 23 % sur un marché français qui a pourtant progressé de 13 % en 1984. Ils n'ont pas même retrouvé leur niveau de 1980, avant le changement de majorité politique.

Le budget des relations publiques a régressé de 55 %, passant de 17,2 millions de francs à 7,9 millions de francs. Cela s'explique par la tenue, en 1983, des assises nationales des personnes âgées, qui avaient mobilisé près de 9 millions de francs.

Le coût moyen des opérations publicitaires est passé de 4,6 millions de francs en 1983 à 3,1 millions de francs en 1984, et les achats d'espace dans les grands médias ont régressé de 30 %, passant de 67,7 millions de francs à 46,7 millions de francs.

Au hit-parade des dépenses de l'Etat : la lutte contre la consommation d'alcool. 12,1 millions de francs ont été investis, pour le compte du ministère de la santé, par le comité français d'éducation pour la santé dans la campagne « Un verre, ça va... » et 4,7 millions de francs par le ministère des transports contre l'alcool au volant.

Les PTT et l'action qu'ils ont engagée pour souligner l'importance de leur rôle dans l'économie nationale viennent en deuxième position pour la somme de 9,2 millions de francs. Gros investissement, en troisième lieu, de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, qui a dépensé près de 9 millions de francs pour la maîtrise de la consommation automobile, le diagnostic thermique et le respect des 19° C dans les appartements.

*8,4 millions ont été in*vestis par les ministères de la consommation, de l'industrie pour promouvoir la qualité des produits industriels. Le ministère de la formation professionnelle a dépensé 8 millions de francs pour la formation des adultes et le ministère de l'industrie 7,4 millions de francs pour l'*image de l'industrie française.*

Comme en 1983, le gouvernement a prioritairement recouru à la télévision pour faire passer ses messages : ses dépenses ont progressé sur ce média de 500 000 francs et sont passées à 28,5 millions de francs. Les dépenses en presse ont régressé de 3 millions de francs pour revenir à 13 millions de francs, les dépenses en radio de 7 millions de francs pour revenir à 4 millions de francs, comme *celles de l'affichage, qui sont* passées de 8 millions de francs à 1 million de francs. La totalité de ces investissements gouvernementaux dans les grands médias, à l'exception de la télévision, n'ont pas retrouvé leur niveau de 1980.

Le choix privilégié de la télévision s'explique en partie, au-delà de l'impact de ce support, par les abattements dont bénéficient, assez curieusement, les pouvoirs publics : 65 % sur les trois chaînes du service public. L'Etat a aussi des accords avec la presse quotidienne régionale et bénéficie d'un abattement de 30 % sur les tarifs de la presse quotidienne et de 35 % sur la presse hebdomadaire. Ses ristournes sur l'affichage vont *de 20 % à 50 %, selon les* secteurs et sont de 40 % au cinéma. Seule la presse quotidienne nationale ne consent pas d'abattement à l'Etat. Ceci explique peut-être cela.

La tendance en 1985 devrait s'améliorer sensiblement. L'Etat a déjà commandé une campagne très coûteuse de 20 millions de francs à l'agence Opus, afin d'expliquer au public le changement de numérotation téléphonique qui interviendra à l'automne prochain. Les PTT, commanditaires de cette campagne, engageront aussi de 7 à 8 millions de francs pour conforter leur image de marque.

Trois autres grandes campagnes seront lancées cette année. L'une d'entre elles sera la suite de l'action *contre l'alcool engagée* l'an passé, une autre expliquera le dispositif du ministère du travail pour l'emploi et la formation des jeunes. Une autre, enfin, popularisera sur plusieurs mois un vaste forum national sur la qualité des produits industriels.

OLIVIER SCHMITT.

DES MINITEL POUR LES UNIVERSITÉS LORRAINES

Le petit écran pour une meilleure communication.

CENT SOIXANTE Minitel vont servir de base à une expérience de communication universitaire télématique dans l'académie de Nancy-Metz. Les appareils sont déjà en place.

Cette expérience pilote, baptisée Unistel-Lorraine, a reçu en 1984 une subvention de 2,4 millions de francs du ministère de l'éducation nationale, parce qu'elle devrait préfigurer l'avenir en matière de communications internes au sein d'établissements supérieurs d'une même académie. Connectés à un ordinateur de type Minig 6, permettant l'accès simultané à cinquante appels, les Minitel installés dans les universités lorraines auront pour but la circulation des informations entre les différents services, les différentes unités d'enseignement et de recherche (UER) et les étudiants.

« Depuis plus de huit ans, nous avions bien un bulletin imprimé avec près de seize parutions par an, explique M. Pierre Boyer, enseignant, responsable de l'opération Unistel. *Mais malgré tout, la durée de vie de l'information universitaire que nous imprimions était trop souvent inférieure à la durée de mise en œuvre de sa diffusion. »*

Le champ d'expérience d'Unistel-Lorraine concerne les universités de Nancy-I, Nancy-II, Metz et de l'Institut national polytechnique de Lorraine.

Pour mieux comprendre ces difficultés de communication, il faut par exemple savoir que la simple université de Nancy-I regroupe pour sa part mille huit cents salariés et près de douze mille étudiants répartis en onze implantations géographiques, dont deux (Epinal et Longwy) sont distantes d'environ une centaine de kilomètres de Nancy. Au *total, trente-cinq mille étu*diants et personnels sont concernés.

En pianotant sur le clavier, les utilisateurs lorrains pourront découvrir un sommaire de quinze rubriques allant de la formation continue pour le personnel aux activités sportives universitaires. Un descriptif de tous les cursus universitaires offerts par les universités, de même que la description des laboratoires de recherches, a été mis en mémoire. *« Nous disposons désormais de vingt mille pages-écrans »*, résume le responsable d'Unistel-Lorraine.

L'actuel petit jeu de la répartition des Minitel tient d'une stratégie délicate : il s'agit de satisfaire une majorité de services et l'ensemble des établissements universitaires de l'académie. La communication coûtera au propriétaire de la ligne téléphonique le prix d'une taxe de base, quelle que soit la distance, les non-Nancéiens accédant à Unistel par le réseau Transpac.

Enfin, ces Minitel permettront une messagerie télématique ; cette dernière sera réservée à certaines administrations, ainsi qu'à quelques responsables de laboratoires, qui disposeront ainsi d'une boîte aux lettres télématique, avec possibilité de stockage *des messages en cas d'absence.*

JEAN-LOUIS BEMER.



Médias du Monde

Europe : trois satellites EUTELSAT

Dans le souci d'améliorer la qualité de son service, mais aussi pout répondre à la demande de ses membres, l'Organisation européenne de télécommunications par satellite (EUTELSAT) vient de confirmer le lancement d'un troisième satellite de télécommunications spatiales.

L'engin, qui, au moment de sa mise en service, portera le nom d'Eutelsat-1-F 3, pourrait être mis sur orbite dès le mois d'août 1985 par un lanceur européen de type Ariane-4. Grâce à ce satellite, Eutelsat devrait, quinze mois seulement après le lancement de son premier satellite, doubler sa capacité de retransmissions d'émissions de télévision avec la mise à disposition de sa clientèle de vingt-deux répéteurs.

Ainsi, l'organisation européenne devrait disposer d'un système de télécommunications de trois satellites opérationnels dont deux – EUTELSAT-1-F1 et EUTELSAT-1-F3 (1) – seront exclusivement affectés à la retransmission de programmes de télévision, tandis que le troisième – EUTELSAT-1-F2 – assurera des liaisons téléphone, télex, affaires et des transmissions Eurovision.

Dans ces conditions, treize pays devraient utiliser les répéteurs des satellites EUTELSAT : l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Toute la «capacité» d'EUTELSAT étant d'ores et déjà attribuée, l'organisation européenne, pour laquelle deux autres satellites du même type que ceux déjà en orbite sont en construction, a décidé de préparer l'avenir.

Elle devrait en effet lancer, dans le courant du mois de février, un appel d'offres international pour la fabrication de trois satellites de seconde génération. Ils devraient présenter des améliorations tant en ce qui concerne leur capacité, pratiquement doublée (seize répéteurs), que leur meilleure couverture de zone ou que leur souplesse d'utilisation grâce, notamment, à l'utilisation d'autres gammes de fréquence.

Ce marché d'au moins 100 millions de dollars, auquel pourrait par la suite s'ajouter la commande de deux unités de vol *supplémentaires, devrait être* passé au début de l'année prochaine.

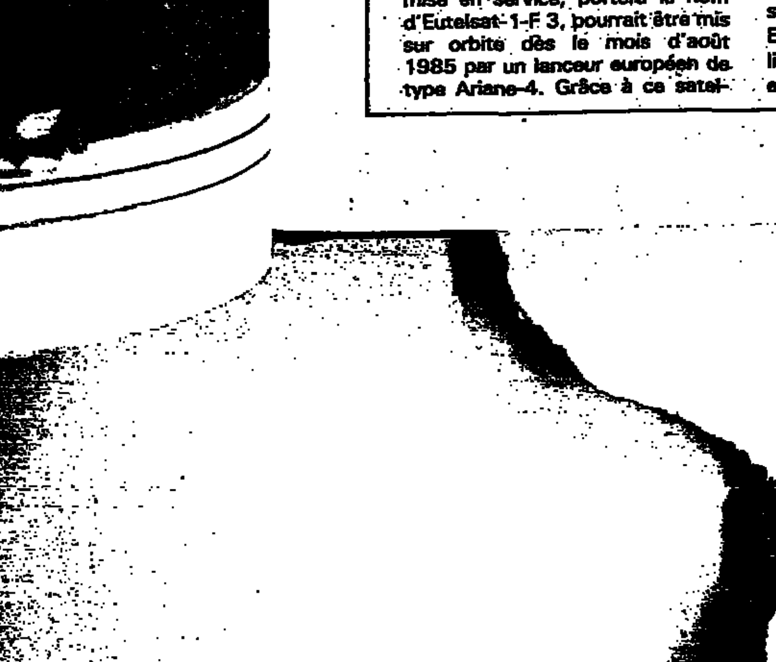
(1) Encore appelés ECS-1 et ECS-3.

Etats-Unis : la publicité ne boude pas la presse

Selon les statistiques du Publisher Information Bureau, la presse écrite américaine n'a jamais accueilli autant de publicité, malgré l'impressionnant développement de l'audiovisuel dans ce pays. En effet, les recettes de publicité des revues et publications se sont élevées, l'an dernier, au chiffre record de 4,6 milliards de dollars, soit 16,5 % de plus qu'en 1983. Le nombre de pages de publicité a progressé de 8,5 %. En 1984, les recettes de publicité de la télévision américaine se sont montées à 9 milliards de dollars.

Pays-Bas : télévision payante

Les deux projets de chaînes payantes qui doivent être lancées cette année aux pays-Bas ont fusionné. Il s'agit d'ATN – qui regroupe une association d'éditeurs hollandais (VNU) et le consortium cinématographique américain UIP – et de Filmnet, filiale du groupe d'édition suédois Esselte. Cette chaîne payante, consacrée au cinéma, *devrait être introduite le* 15 mars sur le réseau câblé de La Haye puis sur ceux d'Amsterdam, de Rotterdam et d'Utrecht. Au total, huit cent mille foyers environ pourront recevoir ce nouveau service en 1985.



UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture — Le Monde

J'APPRENDS LE CINÉMA

Passage du témoin de Michel Pérez à Jean-Marc Faure.

Quel avenir s'ouvre, en 1985, à un jeune cinéaste à peine sorti d'une école professionnelle ? Comment conçoit-il son futur métier ? Quelle vision a-t-il de sa « carrière » ? Quelles sont ses références, ses ambitions, ses interrogations ? Jean-Marc Faure n'a encore travaillé que sur des courts-métrages, mais il entend bien saisir sa chance, à l'heure où le bouleversement du paysage audiovisuel suscite un formidable besoin d'images, à l'heure aussi où, en France et aux Etats-Unis, quelques réalisateurs de moins de trente ans, commencent à se faire connaître. – T.F.

M. Pérez. – Je considère le cinéma comme un outil, comme un ensemble de techniques... et non comme un art. C'est pourquoi j'ai invité Jean-Marc Faure, dont je sais qu'il ne partage pas mon avis. Je voudrais d'abord vous demander pourquoi vous avez choisi de faire du cinéma.

J.-M. Faure. – Est-ce une question à poser d'emblée ? Il est un fait : j'ai décidé de faire du cinéma, je me suis adressé pour cela à une école, l'INSAS à Bruxelles, puisque le cinéma est pour moi un métier qui s'apprend. Paradoxe pour ceux qui le sacralisent, qui le considèrent comme un art dont la pratique relèverait de l'inspiration ou de l'intuition ! J'ai eu envie d'apprendre le cinéma le jour où, par curiosité, je suis allé voir ce qui se passait derrière un écran. De ce côté-là, le cinéma apparaît comme une somme rigoureuse et maîtrisée de paramètres distincts. Il naît en tant qu'art d'un assemblage de techniques... Les quatre années que j'ai passées à l'INSAS à explorer ce côté du cinéma m'ont permis de mieux maîtriser la fascination qu'il exerçait sur moi.

T. Ferenczi. – Qu'apprend-on exactement dans une école de cinéma ?

J.-M. Faure. – A l'INSAS, il existe plusieurs types de formations. Trois sections techniques où l'on prépare aux métiers de directeur de la photographie, d'ingénieur du son et de monteur ; enfin une section, malheureusement dissociée des autres, où l'on apprend le métier de réalisateur. C'est celle que j'ai suivie.

T. Ferenczi. – Est-ce parce qu'il est réductible à un assemblage de techniques que vous refusez, Michel Pérez, de considérer le cinéma comme un art ?

M. Pérez. – Mon jugement est sans doute excessif. Il y a des films qui m'ont ému, pendant la projection desquels j'oubliais de quoi ils étaient faits. Mais, la plupart du temps, je ne peux m'empêcher d'imaginer l'envers du décor, de repérer les « ficelles » ; c'est pourquoi je n'ai jamais rencontré de sublime au cinéma, il n'est pour moi qu'une technique de communication parmi d'autres.

J.-M. Faure. – Sans doute avez-vous vu beaucoup de mauvais films pour tenir ce discours depuis si longtemps. Mais j'aimerais éviter le débat stérile sur l'opposition du cinéma de grand public et du cinéma d'art et d'essai. A mon avis, le cinéma ne doit pas susciter l'émotion chez le spectateur par les « effets » traditionnels dont use et abuse le cinéma commercial, mais au contraire par sa qualité intrinsèque qui relève d'un ordre exclusivement technique. La combinaison d'une lumière avec un cadre, la propriété d'un montage, l'opportunité d'un mouvement d'appareil peut approcher du sublime. Ce cinéma-là néanmoins n'intéresse pas tout le monde : à chaque public son type de cinéma !

M. Pérez. – Lorsque vous parlez entre collègues « avertis », on a la fâcheuse impression que le cinéma ne s'adresse qu'à vous et que le spectateur « ordinaire » ne compte pas. Beaucoup de films, parsemés d'innombrables références et de prodiges techniques à vos yeux, m'ont ennuyé.

T. Ferenczi. – Voici reparaître l'alternative cinéma commercial-cinéma de qualité...

J.-M. Faure. – Les choses ne sont pas si simples : le cinéma commercial peut-être un cinéma de qualité. Il répond à sa fonction de « faire recette ». N'oublions pas que le cinéma est ainsi fait qu'il doit marcher ou mourir... Pourtant, il ne saurait se réduire à son côté spectaculaire, et il est dommage qu'un cinéma d'une autre qualité, plus authentique que celle de la rentabilité, n'ait plus droit de cité aujourd'hui.

M. Pérez. – Pour les spécialistes comme vous, cinéma de qualité égale cinéma technique. Beaucoup de gens recherchent au contraire comme moi l'émotion, le divertissement.

J.-M. Faure. – Pourquoi pas ? Mais c'est une approche réductrice du cinéma. Le défilement d'images et de sons dans un film est susceptible d'émouvoir tout autrement qu'en faisant rire ou pleurer. La naissance d'une forme artistique par la seule combinaison harmonieuse d'éléments techniques me fascine ; alors je me moque du « contenu » d'un film, la forme est déjà quelque chose d'extraordinaire.

M. Pérez. – En quelque sorte, la qualité d'un film est exclusive du nombre de spectateurs qui l'apprécient...

J.-M. Faure. – Non, il faudrait simplement que plus de spectateurs aillent voir le genre de films que vous n'appréciez pas.

T. Ferenczi. – Quelles perspectives de travail s'offrent à un jeune cinéaste comme vous ?

J.-M. Faure. – Suivre les cours d'une école de cinéma apprend beaucoup ; en revanche, les savoirs acquis, essentiels pour son cheminement personnel, n'ouvrent aucune perspective en termes de carrière.

Je pourrais partir à la recherche d'un stage de réalisation, rémunéré afin qu'il soit agréé par le CNC – Centre national de la cinématographie, – puisque c'est cet organisme qui est seul habilité à délivrer la carte professionnelle d'assistant-réalisateur après un long parcours du combattant incluant trois stages et quatre postes de second assistant-réalisateur tenus sur des longs métrages dont la durée de tournage doit excéder un mois. Depuis ma sortie de l'école, j'ai travaillé avec des amis sur le tournage de courts métrages en général autofinancés par leur réalisateur. Dans ces conditions difficiles, avec des budgets modestes allant de 25 000 F à 50 000 F au plus, nous nous efforçons de réaliser un travail de qualité susceptible d'être apprécié. En outre, j'écris un scénario, qui sera l'adaptation d'un roman et que j'espère tourner dans les trois années à venir.

T. Ferenczi. – Il existe une panoplie d'aides financières...

J.-M. Faure. – Ce système est actuellement en complète rénovation. Ainsi l'avance sur recettes sera désormais versée avant la mise en production d'un film. Il s'agit d'une réforme essentielle puisqu'un film coûte très cher avant même d'être mis en production, ne serait-ce que pour les repérages ou le casting.

M. Pérez. – Si l'on vous donnait 5 millions de francs pour réaliser un film, comment les utiliseriez-vous ?

J.-M. Faure. – Cela ne modifierait pas mes projets : je ferais le film que j'ai envie de faire, avec le scénario dont j'ai parlé. Les jeunes réalisateurs ont pris l'habitude raisonnable – peut-être ne font-ils qu'obéir à la nécessité – de concevoir leurs scénarios d'abord en fonction de l'argent dont ils pensent pouvoir disposer.

T. Ferenczi. – Vous n'avez pas l'intention de vous adresser aux télévisions ?

J.-M. Faure. – Elles entrent de plus en plus dans la production cinématographique, je pense néanmoins que le cinéma doit rester l'affaire de maisons de production spécialisées. Mais le travail à la télévision garantit un revenu correct et stable à beaucoup de techniciens de ma génération, qui le réinvestissent dans la production de courts ou de longs métrages.

T. Ferenczi. – Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'on va manquer d'images face au développement des nouveaux moyens de communication tels que câble, satellite...

J.-M. Faure. – J'espère bien saisir cette chance ; d'autant que les productions actuelles se réduisent souvent à l'application de recettes qui « marchent », c'est-à-dire qui attirent le public. Encore que les productions à grand spectacle commencent à s'essouffler et que des films de jeunes réalisateurs obtiennent de grands succès. A preuve les succès de *Marche à l'ombre* de Michel Blanc ou de *Boy meets Girl* de Leos Carax. En ce qui concerne ce dernier, rendons hommage à la maison de production qui a accepté de produire ce film : on n'aurait pu l'imaginer il y a quelques années. Le jeune cinéma américain connaît également une vitalité extraordinaire : il n'est que de voir *Stranger than paradise* de Jim Jarmusch, un très beau film, simple et attachant. Aux Etats-Unis, on investit beaucoup sur les jeunes réalisateurs : la facilité avec laquelle l'argent circule là-bas y contribue beaucoup.

T. Ferenczi. – Pour en revenir aux écoles de cinéma, comment y concevriez-vous l'enseignement ?

J.-M. Faure. – Le projet d'école élaboré par Claude Lelouch me semble très intéressant. Interviendraient de très grands réalisateurs – on parle d'Orson Welles, de Federico Fellini... Leurs cours seraient filmés et diffusés ensuite à la télévision. Belle tentative de démocratisation de cet enseignement et d'éducation du public ! Mais un directeur d'école de cinéma devrait d'abord veiller à ce que tous les intervenants, quelle que soit leur notoriété, soient animés d'une volonté réelle de transmettre leurs savoirs et leur expérience. Le réalisateur doit se déb rrasser, lorsqu'il enseigne, de l'état d'esprit qui règne lorsqu'on apprend sur le tas, empreint de secret, et qu'exacerbe la concurrence. La supériorité de l'école par rapport à l'apprentissage sur le tas réside là. A cet égard, permettez-moi de rendre hommage à l'enseignant exceptionnel que fut à l'INSAS le directeur de la photographie Ghislain Cloquet (1). Passionné à l'idée de transmettre tous ses savoirs, toujours présent, même aux limites de l'épuisement...


ISABELLE WATERNAUX

Jean-Marc Faure, vingt-huit ans, assistant-réalisateur, est diplômé de l'Institut national supérieur des arts et spectacles (INSAS) de Bruxelles.

T. Ferenczi. – Au-delà des grands noms du cinéma que vous avez pu rencontrer dans votre école, avez-vous des maîtres auxquels vous vous référez dans votre travail ?

J.-M. Faure. – Il serait néfaste pour un jeune réalisateur qui cherche à apprendre de vouloir imiter ou de vénérer trop exclusivement quelques maîtres. Néanmoins, j'avoue être fasciné par le travail de Robert Bresson. Permettez-moi de citer cette phrase de lui : *« Plus les moyens cinématographiques dont je dispose augmentent, plus mes propres moyens diminuent. »* J'aimerais travailler ainsi à la production d'une esthétique épurée de tous les effets cinématographiques rebattus.

T. Ferenczi. – Que représente un cinéaste comme Jean-Luc Godard aux yeux de votre génération ?

J.-M. Faure. – Godard apporte de nombreuses réponses à nos interrogations de jeunes réalisateurs. Dans la mesure où il invente et innove sans cesse, en prenant beaucoup de risques ; dans la mesure également où il sait émouvoir par la seule utilisation de moyens cinématographiques, et non en essayant de satisfaire je ne sais quels penchants émotionnels du spectateur.

T. Ferenczi. – A un moment où l'on parle beaucoup de mécénat d'entreprise, Apple pourrait-il se lancer dans le financement de films d'art ?

M. Pérez. – Pourquoi pas ? Mais le mécénat dépend en partie du contexte fiscal national : les lois le facilitent grandement aux Etats-Unis. Enfin, loin d'être gratuit, il est toujours lié à l'image qu'une entreprise veut donner d'elle-même. Il existe chez Apple la Fondation pour le cinéma qui a primé *Laisse béton* et quelques autres.

J.-M. Faure. – Mais sans doute serait-il préférable d'attribuer les aides avant la mise en production d'un film au lieu d'attendre sa diffusion.

T. Ferenczi. – En ayant choisi de vous tenir à l'écart des télévisions, ne risquez-vous pas, J.-M. Faure, d'être exclu des révolutions actuelles dans l'audiovisuel ?

J.-M. Faure. – Je ne le crois pas. De toute façon, au risque de paraître rétrograde, je soutiens que le cinéma n'a rien de comparable avec l'image vidéo ni avec le format télévisuel. Il suppose pour moi une projection de qualité, sur grand écran, dans une salle obscure... Il reste pour moi un art artisanal qui utilise du celluloïd, du bromure d'argent interagissant avec la lumière... Mais je ne m'exclus pas des télévisions : d'un point de vue esthétique, je récuse l'amalgame cinématographe-télévision.

M. Pérez. – Permettez-moi une dernière remarque : en tant qu'outils de communication, le cinéma, comme la vidéo, la télévision... ne m'apparaissent que relativement peu démocratiques. L'individu, dans la salle obscure, n'a le choix qu'entre applaudir ou sortir : un message lui est imposé sans qu'il puisse réagir. Au contraire d'un livre que l'on peut fermer, rouvrir, parcourir librement... En quoi ces moyens de communication me paraissent dangereux.

T. Ferenczi. – Avez-vous l'impression, J.-M. Faure, d'exercer un pouvoir terroriste sur les spectateurs en les retenant dans une salle ?

J.-M. Faure. – Pas du tout. J'ai simplement choisi le cinéma pour exprimer certains désirs, j'aimerais seulement, par des moyens exclusivement cinématographiques, restituer pour le spectateur la fascination que j'ai moi-même éprouvée pour le cinéma.

T. Ferenczi. – Vous ne cherchez ni à exprimer des sentiments ni à raconter des histoires, mais plutôt à combiner des images et des sons...

J.-M. Faure. – En effet, j'ai tendance à créer les situations d'un scénario à partir de phénomènes (situation + phénomènes) visuels ou sonores afin que de l'harmonie de l'ensemble naisse une émotion.

M. Pérez. – Pourriez-vous illustrer cette manière de procéder ?

J.-M. Faure. – J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer avec Michel Pérez un exemple anodin, celui de ces cafetières italiennes qui, une fois le café passé, laissent encore s'échapper, dans un bruit caractéristique, un filet de vapeur. A partir de cet effet visuel et sonore, j'ai imaginé une séquence avec deux personnages dont l'un servirait le café à l'autre, assis au milieu d'une pièce. Au moment où le premier arrive, le second se lève et quitte la pièce. Le plan suivant fixerait, disons, la servante, tenant sa cafetière encore fumante et sifflante, immobile au milieu de la scène. Ces deux effets purement visuels et sonores pourraient très facilement s'inscrire dans une dramaturgie propre à la séquence.

T. Ferenczi. – Ces effets témoignent-ils seulement d'une recherche esthétique ou ont-ils une signification propre ?

J.-M. Faure. – L'effet esthétique vient renforcer leur signification dans la séquence.

T. Ferenczi. – Fait-on du cinéma pour parler du réel ou pour le fuir ? Robert Bresson, auquel vous vous êtes référé, n'est pas, me semble-t-il, un cinéaste réaliste...

J.-M. Faure. – Je crois au contraire que Robert Bresson est un cinéaste du réel. Il met en scène des situations *excessivement* réalistes ; chacune de ses images dévoile ensuite une superposition de la réalité elle-même et de l'interprétation qu'il en donne. C'est un travail sublime. J'aimerais travailler en ce sens, non en filmant le réel mais en l'utilisant.

T. Ferenczi. – Evoquons enfin les critiques de cinéma, que certains réalisateurs considèrent comme des « créateurs manqués » abusant de leurs pouvoirs. Attendez-vous du critique plutôt une aide, ou seulement son verdict ?

J.-M. Faure. – Je ne crois pas qu'ils soient des « créateurs manqués ». Leur métier, tout à fait particulier, exige des compétences propres. Ils devraient, selon moi, en professionnels avertis, émettre des avis rigoureux et précis sur les films ou les réalisateurs dont ils parlent, de manière à être constructifs, que leur jugement soit favorable ou non. Je lis leurs textes s'ils ont pouvoir de faire naître des questions sur les films que je vois, sur mon propre travail. Mais je me réfère plutôt dans mon travail aux propos des professionnels eux-mêmes. C'est pourquoi j'aime lire des entretiens avec des réalisateurs, mais également avec des directeurs de la photographie, des ingénieurs du son et autres techiniciens.

T. Ferenczi. – Les critiques appartiennent-ils au milieu du cinéma ou sont-ils des intrus ?

J.-M. Faure. – Pourquoi n'y appartiendraient-ils pas, dès lors que leur contribution est positive et susceptible de nous faire avancer ?

(1) Ghislain Cloquet, entre autres récompenses, a obtenu à Hollywood l'oscar de la meilleure photographie pour *Tess*, de Roman Polanski.

France-Culture

France-Culture, samedi 16 février, à 19 h 15 : Jean-Marc Faure-Henri Colpi (rediffusion le mercredi 20 février à 14 h 30).

HALLOWEEN

à E. B., *in memoriam*

par Carlos Victoria

ALORS c'est ça ta maison ? Eh bien, elle est vraiment belle. Jamais je ne l'aurais imaginée aussi grande. J'avais oublié qu'elle avait deux étages ; tu me l'avais dit pourtant un jour. Cette jeune fille américaine qui l'a louée avec toi a prouvé par son choix qu'elle avait du goût. Car c'est elle qui l'a dénichée, n'est-ce pas ? Elle a bien fait de quitter le froid du Nord pour venir s'installer à Miami. Bien sûr, elle a été un peu folle de choisir comme *roommate* un petit Cubain comme toi, et pour plus de précision un *Marielito* comme toi. Pourtant ils étaient rares ceux à qui tu confiais que tu étais venu par Mariel. Tu pouvais te le permettre avec ton bon anglais. Te souviens-tu comme je te critiquais pour cela ? Toi, tu te moquais toujours de ma prétendue honnêteté. « *Ceux qui veulent jouer les gens honnêtes sont les plus hypocrites au fond* », me disais-tu. Tu ajoutais en levant la main en un geste bien de toi : « *Gare à eux !* » Alors je me mettais à rire, mais crois-moi cette plaisanterie ne cessait de me tourmenter. Serait-il vrai que le désir de sincérité dissimule une intention un peu trouble ? Tu as peut-être raison. Mais remarque bien, je dis *peut-être*. Ne va pas te figurer que je me donne pour battu.

C'est une maison immense, en effet. Et très bien aménagée, il faut le reconnaître. C'est la décoration qui révèle ta patte. *Voici sans doute* la reproduction de Matisse dont tu m'as tant parlé. Tu disais vrai, elle est excellente, cette reproduction. Seulement Matisse est parfois un peu frivole ; mais je sais que ces mots-là te dérangent. Je sais que tu es un ardent défenseur de la frivolité. Je suis moi-même obligé d'admettre, tout à fait malgré moi, qu'elle n'épargne rien ni personne. Dans une certaine mesure nous apportons tous de l'eau à son moulin. Mais tu le sais bien, je suis contre certains excès. A commencer par cette fête de *Halloween*... Non, sois tranquille, je ne vais pas jouer le rôle de trouble-fête. Autrefois je gâchais tout parce que je buvais trop, alors maintenant je ne veux pas en faire autant par une débauche de sobriété. Selon ton conseil, je dois aspirer à une sorte de moyen terme. Des limbes émotionnels. Mais comme il est difficile d'y parvenir, ici entre nous. Avec toi je peux parler en toute franchise.

Dommage que tu ne te sois pas trouvé sur le seuil pour m'accueillir. C'est un moine encapuchonné qui m'a fait entrer, et à sa voix j'ai identifié Sebastian, celui qui faisait des documentaires clandestins à Cuba. Sebastian... comment ? Bon, peu importe son nom de famille. Je n'ai jamais pu très bien me faire une opinion sur lui, et tu m'as dit une fois que malgré ses prétentions d'intellectuel, c'était un grand con. Toi alors, toujours aussi implacable avec tout le monde, sans t'exclure toi-même. C'est cela peut-être qui précipite la fin ? Mais ce qui m'a vraiment pris au dépourvu, c'est qu'ici il n'y a personne qui ne soit déguisé. Il s'agit donc d'un authentique bal masqué. Ramoncito ne m'a rien annoncé de pareil au téléphone, autrement je n'aurais pas osé venir. Les sorcières et les gnomes me fixent d'un air étrange, qui oscille entre l'étonnement et le mépris.

J'ai demandé immédiatement après Ramon, le seul responsable du ridicule de mon rôle. Toi tu aurais dit : « *Ne ratez pas ça, Carlos Victoria déguisé en Carlos Victoria ! Quel manque d'originalité !* » Tu m'aurais aussitôt apporté une assiette de viande froide et un verre d'alcool, comme l'hôte remarquable que tu as toujours été. Mais je sais parfaitement que tu n'es pas là, et pour comble ton amie américaine, vêtue en Blanche-Neige ou en Belle au bois dormant — je t'avoue que les contes pour enfants ne sont plus mon fort — ne m'a même pas reconnu. Naturellement, je n'ai pas été assez fou pour évoquer ton nom. C'est d'une manière très drôle que j'ai fait allusion à la *fois où tu me l'as présentée*, comme si ce n'avait pas été ton œuvre, mais celle du hasard, ou d'une sympathie mutuelle qu'en réalité aucun des deux n'a éprouvée. Non pas que cette jeune fille me déplaise, loin de là ; au contraire, je la trouve très séduisante et aimable, et elle m'a dit avec un sourire très éloquent : « *Oh yes, now I remember you were his friend !* » Ce *his* prononcé précipitamment a établi ton existence.

Certes, parler d'existence est une chose très discutable, surtout si l'on tient compte des circonstances actuelles. Mais il n'est pas inutile de rappeler que quatre mois seulement se sont écoulés. Quatre petits mois ! En arrivant en voiture, je suis passé par l'endroit, car Ramoncito m'y avait conduit quelques jours après l'événement. A part ça, le pont a déjà un nouveau parapet, et personne ne pourrait soupçonner qu'un jour il s'est passé là quelque chose d'extraordinaire. Mais si l'on s'en tient à un langage objectif, ce ne fut *extraordinaire* que pour toi. Tu m'aurais toi-même obligé à rectifier ce terme, avec ton infatigable manie de corriger les fautes d'autrui. « *Apprends à parler*, m'aurais-tu dit, *qu'une chose soit importante pour toi ne signifie pas qu'elle le soit aussi pour les autres.* ». Pour cette fois, j'aurais acquiescé en silence. Non pas pour éviter une discussion, comme d'habitude, mais parce que j'aurais été vraiment d'accord avec toi.

L'une des choses que je regrette, c'est que tu n'aies pas vu le déguisement de Ramoncito. C'est une réplique stupéfiante de Don Quichotte, et sa haute silhouette dégingandée renforce énormément la ressemblance. Mais le plus comique c'est que Rafael Alvarez — celui de Camagüey bien sûr, pas *l'autre* — s'est débrouillé à son tour pour jouer le rôle de Sancho Pança, car son physique s'y prête aussi. Ils ont l'air tirés d'une des nombreuses illustrations que nous connaissons. Ils vont de tous côtés sans se quitter d'une semelle, et ils s'amusent beaucoup, ça se voit. Ils sont un peu ivres, tous les deux, peut-être plus qu'il ne convient, *mais ils gardent plus* ou moins les formes. Ici d'ailleurs, personne n'est capable d'adresser le moindre reproche à personne. Seul un observateur comme moi peut accorder de l'importance à de telles vétilles. Tu ne l'ignores pas, j'ai toujours apprécié la bonne conduite, même si tu as eu souvent du mal à le croire.

Il se trouve aussi, à ta grande indignation, que je n'ai pas avalé une goutte d'alcool, ce qui me rend réceptif à une certaine pédanterie. Si tu avais été là, j'aurais dû, à mon corps défendant, ingurgiter deux verres. Sinon, qui t'aurait supporté. « *Je l'ai toujours dit*, tu m'aurais dit, *dans le fond tu n'es qu'un foutu moraliste.* » Et au passage tu m'aurais rafraîchi la mémoire. « *Te souviens-tu de ce que je t'ai dit sur Rousseau au parc Agramonte ?* m'aurais-tu dit. *Plein d'éloge de la vertu et plein de contrat social, mais ses enfants étaient fourrés à l'orphelinat. Voilà les moralistes. Des gens pareils je n'éprouve aucun respect pour eux.* » Je n'aurais pas su que répondre, pas plus que l'autre fois il y a onze ans, quand la *Profession de foi* était mon livre de chevet, car j'avais cru trouver chez Jean-Jacques la réponse adéquate à beaucoup de mes questions. Tu oublies naturellement qu'enfant j'ai reçu une formation protestante, et que durant mon adolescence on a essayé de me convertir au communisme, et des choses pareilles, mon cher et irritable ami, vous marquent profondément, sache-le.

Mais non, tu n'aurais peut-être pas proféré de telles impertinences. Tu serais très occupé à exhiber ton déguisement, que j'essaye en vain de m'imaginer dans le brouhaha de la fête. Maintenant une bonne fée à la poitrine ridiculement velue a renversé un verre de whisky sur ma chemise, et s'est excusée d'abord dans un anglais malhabile, puis en espagnol avec l'accent argentin. Plus tard un arlequin masqué m'a embrassé sur la joue, et après un instant de réflexion il m'a semblé que c'était le garçon qui t'avait insulté à la sortie de ce club nauséabond, à cause d'une curieuse histoire de jalousie, ou bien c'était une affaire d'argent ? En fin de compte, *la jalousie, l'argent*, toutes ces eaux troubles, ne peuvent plus t'affecter, même de loin. Entre autres choses, tu t'es délivré d'abord de l'enfer de Cuba, et à présent du paysage peu stimulant de l'exil.

Comme de juste, Ana Rosa l'actrice, celle que tu n'as jamais pu supporter, est venue en odalisque, et elle m'a susurré tout bas, dans un fort relent de bière, en désignant Julian, qui est sans doute l'étoile de la soirée, « *Tu as remarqué ? Il passe sa vie à maudire ce pays, mais à Cuba il n'a jamais pu se déguiser en femme sans craindre que la police ne vienne frapper à sa porte.* » J'ai préféré ne pas lui répondre pour ne pas prolonger une conversation qui ne m'intéresse pas. Car soudain je me suis aperçu que je n'étais venu à cette fête que pour parler avec toi. Tu sais quoi ? A ce moment-là j'ai pris peur. Il y a un homme assis au bout du canapé, au visage tout maquillé, qui est resté là sans bouger toute la nuit, à regarder les danseurs masqués d'un air absent, et j'ai été surpris par la ressemblance de ses yeux avec les tiens. Pas seulement les yeux, mais aussi les cheveux, et cette façon que tu as de croiser les jambes et de tenir ta cigarette dans la main gauche, à la manière d'un crayon. Tu aurais peut-être aimé nous jouer un tour pareil. Mais non, je ne te crois pas capable d'aller si loin.

Sur le tourne-disques Donna Summers chante « *Dim all the lights* », et la jeune fille américaine, nerveuse et aussi futée, a éteint quelques lumières pour mettre le décor au diapason de la chanson, et une dense pénombre a baigné le salon ; seule la calebasse suspendue au plafond émet une faible lueur à travers ses yeux *vides et sa bouche entrouverte.* Et moi, stupide comme je suis, avec mon verre tremblant dans ma main, je me suis approché de l'inconnu pour lui demander de m'indiquer les toilettes. Tu dois comprendre que je devais en avoir le cœur net. Mais il m'a répondu dans un anglais impeccable, d'une voix qui ne rappelle en rien la tienne, que sa connaissance de l'espagnol est très limitée, et que par conséquent il ne peut *comprendre ce que je lui dis.* Puis ses doigts écrasent sa cigarette dans le cendrier, à la façon qui t'était habituelle.

Mais l'atmosphère de ce lieu est devenue irrespirable et je regrette seulement que tu ne me montres pas comment accéder à l'étage supérieur où du dehors j'ai pu observer une jolie terrasse. A cette heure-ci, ce dont on a besoin, c'est d'un peu d'air frais. C'est la partie de la maison où tu m'aurais conduit maintenant sans y réfléchir à deux fois. Abandonnant le rôle d'hôte qui t'allait si bien, tu m'aurais invité à m'asseoir dans l'un des fauteuils d'osier, et prenant ta *cigarette dans la main gauche*, à la manière d'un crayon, ton maquillage dégoulinant sous l'effet de la transpiration, tu m'aurais dit en me regardant dans les yeux : « *Prends garde, Carlos Victoria, la vie et la littérature, ce n'est pas la même chose. Les gens comme toi, qui ne font pas la distinction entre l'une et l'autre, n'arrivent jamais à rien.* » Je me serais contenté de sourire, avec l'envie peut-être de te demander ce que tu penses maintenant de la ressemblance entre la mort et la littérature. Mais finalement j'aurais décidé de me taire, car réflexion faite, quel sens ça aurait de te poser la question ? Toi et moi on s'est toujours compris à demi-mot, et d'ailleurs, nous savons tous les deux maintenant que parfois il vaut mieux garder le silence.

Traduit de l'espagnol par LILIANE HASSON.

Carlos Victoria (né à Camagüey, Cuba, en 1950) est poète, conteur et journaliste. Il a fait des études d'anglais à l'université de La Havane d'où il est expulsé pour « diversionnisme idéologique ». Il devient alors ouvrier agricole dans sa province natale. Arrêté en 1978 pour « possession de littérature contre-révolutionnaire », il s'exile aux Etats-Unis en 1980 par le port de Mariel. Il vit en Floride où il gagne sa vie comme manutentionnaire, tout en poursuivant son œuvre littéraire. Ce texte est extrait du recueil *Las Sombras en la playa*, inédit comme le reste de son œuvre.



Poésie

Lucien Francœur

L'orgueil des barbares

Les serpents de luxure
sont noués au corps de l'érotomane
alors qu'aux seins des jeunes filles
les chars tournoient comme des ptérodactyles
dans le temple du chrome solaire :
lunettes noires et soleil qui sombre
anguilles sous roche
pare-chocs dans les insolations de perversité,
des ravages d'échine qui font mal partout.

On a violé le cénotaphe de l'étranger,
saccagé des miniatures des dieux odieux,
touché aux reliques de l'obsédé
et souillé la honte des proscrits.

Le jour des orgasmes impromptus
est ajourné, renvoyé aux calendes grecques,
greffé à l'oublie telle une œuvre de peau
quand le verbe se fait chair sur cuir.

Hurlant de panique dans le visage de l'éternité
je forlance le maniaque indiscret comme une vitrine,
une devanture d'auberge en liesse, ou mieux :
un dash de Edsel dans la nuit éteinte.
Double au seuil du temple plastré d'anges éclatés
je suis prêt à parer la bête qui titube et s'évanouit
dans les bras du phalène au rire de barbarie.

Puis je me retire vers la timidité des machines,
je suis l'homme-projet.

∴

Lucien Francœur est né en 1948 à Montréal. Chanteur rock, il a publié plusieurs disques dont Jour et Nuit (RCA). Ses chansons viennent de paraître en coédition franco-québécoise : Rock-désir (VLB Castor astral). Il a notamment publié Drive in (Seghers/l'Hexagone), A propos de l'été du serpent (Castor astral) et les Rockers sanctifiés (l'Hexagone). Ici l'on part de l'impulsion, du rock des villes. D'étranges ombres strient et bouleversent les écrans cathodiques.

CHRISTIAN DESCAMPS.



DESSINS ANIMÉS EN TRICOLORE

En 1985, trois grosses productions nationales et une nouvelle industrie si la télévision joue le jeu.

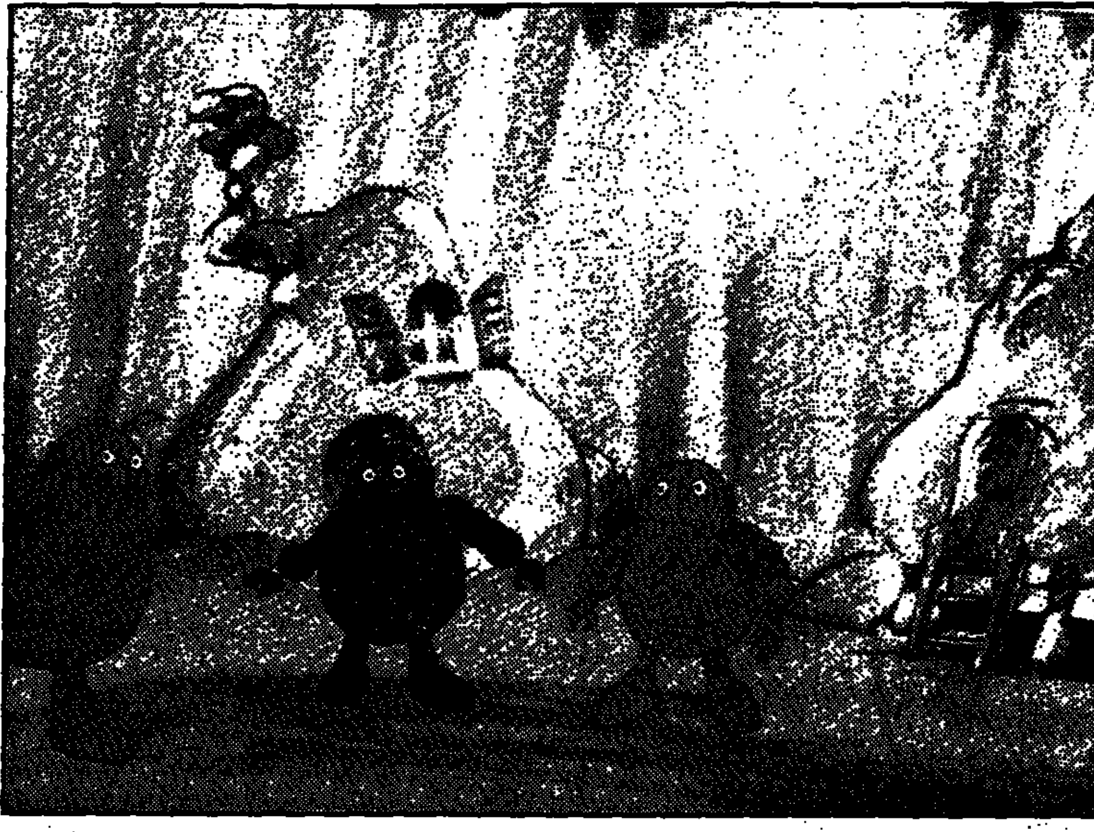
par Jean-François Lacan

EN plein hiver, Gwen, la petite nomade de Jean-François Laguionie, s'est risquée sur les écrans de cinéma (*le Monde* du 16 février).

A l'automne, ce sera Rébecca qui guidera les téléspectateurs pour un voyage d'un an dans *les Mondes engloutis*, sur Antenne 2.

En décembre, sur Canal Plus, c'est Myrtille, l'héroïne de *Robot Story*, qui cherchera son chien sur une planète peuplée d'ordinateurs en délire.

Trois petites filles de gouache et de crayon, trois univers et trois styles différents. Mais un point commun pourtant : pour la première fois depuis longtemps, ces trois dessins animés auront été fabriqués en France, intégralement. Prenez le temps de regarder, amenez vos enfants, victimes de « Goldorak » et autres « Capitaine Flam », se décrasser les yeux. La différence saute aux yeux dès les premières images du film de Laguionie ; elle reste très sensible dans les deux séries de télévision. Plus de héros stéréotypés, de petites blondes fadasses aux yeux inévitablement bleus ou de monstres bêtement effrayants. Plus de mouvements saccadés ou de zooms brutaux sur des plans fixes. On travaille à dix ou quinze images par seconde au lieu de cinq. On prend le temps de soigner les décors et les scénarios.


D.R.

Robot Story

L'année 1985, grâce à ces trois productions et à quelques autres, pourra nous débarrasser d'un certain nombre d'*a priori*. Non, l'animation française n'est pas condamnée à l'artisanat, seulement capable de produire un *Roi et l'Oiseau* tous les dix ans et impuissante devant le quotidien de la télévision. Non, les Etats-Unis et le Japon n'ont plus le monopole du *cartoon*, et les dessinateurs français comme Moebius et Druillet ne seront plus obligés de s'exiler pour travailler sur pellicule. Non, la production de série n'est pas automatiquement synonyme de médiocrité.

Il y a plus d'un an, le ministère de la culture, dans le cadre de son action en faveur d'une industrie de programmes audiovisuels, s'attaquait en priorité au dessin animé (*le Monde* du 16 décembre 1983). Peut-être parce que l'opinion publique est plus sensible aux risques d'acculturation lorsqu'il s'agit d'enfants. Sans doute parce que le déséquilibre économique y était évident : avec 7 % seulement de production nationale sur quatre cents heures de dessins animés diffusées par an, les chaînes nationales étaient une vraie passoire pour les programmes étrangers.

A la tête de l'agence Octet, Daniel Populus a piloté pendant un an toute une série d'actions. L'argent public a servi à aider des projets, à former des animateurs, à accorder dans le cadre d'un fonds de soutien des avances importantes aux productions d'animation, à développer de nouvelles techniques, palette électronique ou synthèse d'images.

Le premier bilan est positif. Les premières séries télévisées ont vu le jour, et la fabrication française commence à intéresser des producteurs étrangers. A 45 000 F ou 50 000 F la minute, l'animation nationale est certes plus chère que les usines japonaises (moins de 40 000 F la minute), mais plus intéressante que la fabrication américaine, qui souffre de la hausse du dollar.

Ces tarifs compétitifs sont toutefois desservis par une relative lenteur qui décourage certains partenaires étrangers. Quatre ans pour faire *Gwen*, c'est encore un travail artisanal. De dix-huit mois à deux ans pour fabriquer vingt-six épisodes de vingt-six minutes, c'est le début d'une production plus industrielle. Cette production reste toutefois traditionnelle. L'espoir de voir l'informatique remplacer les intervallistes, réduire le coût et la durée de l'animation, était encore prématuré. Images Ordinateur (10), la société de pointe d'Angoulême, financée par le plan « Recherche image » et inaugurée par le président de la République, est encore au stade des études sur l'informatisation et se contente pour le moment d'un travail très classique de gouachage pour *les Mondes engloutis*.

La voie du trucage

En revanche, les palettes électroniques, d'un maniement simple et rapide, ont séduit les graphistes. Associés au montage vidéo et à ses possibilités de trucage, elles ouvrent une autre voie pour l'animation. Là encore, il faudra quelque temps pour maîtriser ce type d'écriture et se lancer dans des séries ambitieuses.

Mais l'avenir de l'animation française est avant tout subordonné au développement de son marché national. Sans commandes ou coproductions des chaînes, tout le plan de relance risque de s'effondrer. Or, de ce point de vue, le bilan est très inégal. Malgré les efforts de Jacques Mousseau, responsable de l'unité jeunesse de TF 1, la direction de la première chaîne fait la sourde oreille. FR 3 préfère signer un contrat avec Disney Channel, ou investir dans des productions « françaises » mais fabriquées à l'étranger. Canal Plus, avec l'aide du fonds de soutien à l'industrie des programmes, a pu s'engager sur *Robot Story*.

Seule, Antenne 2 a parfaitement joué son rôle au sein du plan de relance en atteignant dès cette année le quota de 30 % de fabrication nationale que s'était fixé le ministère de la culture. Jacqueline Joubert, responsable de l'unité « jeunesse », s'est engagée dans un programme ambitieux de coproductions : *les Mondes engloutis, Ys la magnifique, l'Enfant bleu* (un projet de Philippe Druillet), mais aussi des petites séries réalisées sur palette électronique par Jacques Rouxel (le créateur des « Shadocks »), la société Computer vidéo film ou la Société française de production. A la tête de la chaîne, Pierre Desgraupes, et, aujourd'hui Jean-Claude Héberlé, ont appuyé cette politique en faisant entrer Antenne 2 dans le capital de France-Animation.

Le dynamisme d'Antenne 2 ne suffira pas à faire vivre tout le monde. L'industrie américaine du dessin animé s'est bâtie grâce à la participation active et systématique des grands réseaux de télévision privée. Il est singulier qu'en France, un plan prioritaire de l'Etat rencontre aussi peu d'enthousiasme de la part des chaînes publiques. Certes, celles-ci se débattent entre les contraintes budgétaires et les obligations de leur cahier des charges. Elles préfèrent concentrer leur investissement sur des programmes de grande écoute. Reste que les jeunes, s'ils ne représentent pas une audience majoritaire, ne devraient pas, pour un service public, faire figure de quantité négligeable.

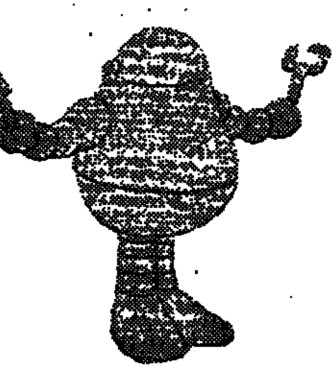
LE SAVOIR-VENDRE DE NICOLE PICHON

Chez Belokapi, une commerçante avisée.

DANS la profession, Nicole Pichon a une réputation en béton : celle d'être une commerçante avisée en matière de produits dérivés des dessins animés. Sans doute parce que la dynamique fondatrice de Belokapi a été fort bien inspirée de prendre la gestion des droits des « Schtroumpfs » en 1978, deux ans avant que les Américains ne s'emparent de la bande dessinée belge pour en faire une série télévisée et une gigantesque entreprise commerciale.

Commerçante avisée ? Le qualificatif fait sourire Nicole Pichon : *« J'applique seulement des techniques de vente classiques dans un domaine où la France n'a jamais su se débrouiller. On ne peut pas toucher au dessin animé sans s'intéresser aux droits dérivés. D'abord parce que, bien négociés, ils peuvent apporter jusqu'à 20 % du financement d'une série télévisée. Mais surtout, parce que sans les jeux et les livres qui prolongent son impact, un dessin animé n'aurait pas le même succès auprès des enfants. »*

L'essentiel, pour Nicole Pichon, n'est pas de vendre du Schtroumpf, mais de réinvestir l'argent gagné pour faire du



dessin animé. La présidente de Belokapi le souligne : sa société produit de l'animation pour la télévision depuis seize ans, fabrique intégralement français sans avoir attendu les encouragements des pouvoirs publics, et réalise cette année 25 % de son chiffre d'affaires à l'exportation en vendant à l'Allemagne, à la Grande-Bretagne, à l'Italie, au Canada et même aux Etats-Unis.

L'aventure a commencé du temps de l'ORTF avec Pépin la bulle, suivi par la série Chapi Chapo, récemment rediffusée. Mais les choses sérieuses commencent lorsqu'en 1977 Belokapi coproduit, pour TF 1, « L'île aux enfants ». Pendant quatre ans, onze équipes vont réaliser les différentes animations qui complètent les aventures de la célèbre marionnette Casimir.

Divorce en 1981 : TF 1 abandonne « L'île aux enfants » pour « Le village dans les nuages », mais Belokapi demeure prestataire de services et fabrique pour la chaîne deux cent quarante minutes d'animation en moins d'un an.

La petite fille chez les robots

Nicole Pichon veut retrouver son autonomie de producteur. Pour intéresser une chaîne, trouver des partenaires en France et à l'étranger, il faut investir dans des scénarios, réaliser des épisodes pilote. Belokapi, qui n'a pas de fonds propres, pense avoir trouvé la solution en entrant dans le groupe Parafrance. Mais celui-ci, paralysé par des problèmes internes, ne peut jouer le rôle financier espéré. Au bout du compte, c'est la Compagnie financière du Scribe qui apportera à Belokapi les capitaux nécessaires au renouvellement de sa création.

L'an dernier, Belokapi se lance : 1,2 million de francs pour trois idées, trois projets présentés sous forme de pilotes. Les aventures cocasses et attendrissantes d'une petite fille perdue sur une planète de robots (« Robot Story ») séduisent Canal Plus. Avec l'aide du fonds de soutien à l'industrie des programmes et l'intérêt d'une chaîne, Nicole Pichon en fera une série de vingt-six épisodes de vingt-six minutes. « Ys », adaptation



d'une légende celtique, gagne le concours du scénario organisé par l'agence Octet et Antenne 2. Si Belokapi réussit à y intéresser un partenaire canadien, ce pilote deviendra à la fois un long métrage de cinéma et une série de télévision. Seul, le « Croc-notes show » n'a pas encore trouvé preneur. Peut-être parce qu'il s'agit de faire en cinquante-deux épisodes de cinq minutes l'histoire de la musique et des instruments. Pourtant, l'intelligence des gags et la qualité de la réalisation en font le plus brillant des trois pilotes. Mais l'intelligence est-elle un bon argument de vente à la télévision ?

« Le public se lasse des séries japonaises ou américaines trop homogènes, réplique Nicole Pichon, *et même les diffuseurs américains commencent à s'intéresser à des scénarios originaux, à une animation de qualité, qui tranchent avec les productions habituelles. »*

Belokapi a donc investi en conséquence. En un an, le nombre de salariés et d'animateurs sur contrats temporaires a doublé. L'atelier de Vincennes est devenu trop petit : « Robot Story » est réalisé dans de nouveaux locaux à Montreuil, tandis qu'une troisième équipe termine « Les Viratoums », qu'Antenne 2 commence à diffuser ces jours-ci. Belokapi est devenu la plus grosse entreprise de fabrication de dessins animés en France. Mais le marché suivra-t-il ?

« Dans tous les pays, on demande des dessins animés pour remplir les émissions pour la jeunesse, affirme Nicole Pichon. *La demande va*



croître avec l'apparition de chaînes spécialisées sur les réseaux câblés. Mais il faut que nos chaînes nationales jouent le jeu. Sans marché intérieur, la production française de dessins animés ne pourra jamais rivaliser avec les Américains ou les Japonais. Dans les deux ans qui viennent, nous avons besoin de commandes mais aussi d'animateurs et de scénaristes professionnels. C'est par la formation et l'action sur les chaînes de télévision que les pouvoirs publics peuvent le mieux nous aider. »

J.-F. L.

مكبرا من الاصل



Jean-François Lacan

4 ANS, 52 MINUTES, 22 ÉPISODES

« Les mondes engloutis » de France-Animation.

LE *storyboard,* ce résumé plan par plan de l'histoire, court tout au long des couloirs du petit immeuble de Montreuil. A tout moment, chaque dessinateur de France-Animation peut y resituer le plan sur lequel il travaille, retrouver le sens d'un geste, la fonction d'une situation dans la continuité de l'action. Point de repère indispensable pour mener à bien une série d'animation, car on a vite fait de se perdre au milieu de 300 000 dessins ! D'autant que la fabrication d'un dessin animé n'a rien à envier à la division du travail qui règne sur une chaîne automobile.

Au fond du couloir, on dessine les décors. A côté, on établit les *lay out,* ces descriptifs précis des déplacements des personnages, des mouvements de caméra, calculés dans le temps et l'espace. C'est à partir de là que travaille l'animateur, dessinant pour chaque mouvement les « positions clés » qui vont lui donner son rythme, son caractère. Derrière lui, les intervallistes réalisent toutes les positions intermédiaires.

A ce stade, on n'a encore que des esquisses rapides sur des calques, mais le dessin animé existe déjà. Un système vidéo image par image va donner vie au personnage et permettre de contrôler immédiatement la qualité de l'animation. La conception est terminée : l'exécution peut commencer. Les dessins quittent Montreuil pour Images-Ordinateur, à Angoulême, où ils seront repris avec soin sur des feuilles de celluloïd et coloriés. Après cette « trace-gouache », les dessins seront filmés au banc-titre dans différents studios. Ces films reviendront enfin dans les locaux de France-Animation à Montreuil pour être montés avec la bande son enregistrée quelques mois auparavant.

« France-Animation est une sorte d'usine, reconnaît Gilbert Wolmark, président de la toute jeune société, *parce que la production d'une série d'animation est une affaire industrielle. Dans le dessin animé, pas d'acteurs malades ou d'intempéries retardant le tournage : le seul risque – mais de taille – est de voir s'enrayer cette chaîne de fabrication complexe. Pour tenir le budget et les délais, il faut imposer une rigoureuse organisation du travail tout le temps que dure l'aventure. »* Et l'aventure dure près de quatre ans quand il s'agit de réaliser les cinquante-deux épisodes de vingt-six minutes des *Mondes engloutis.*



Au vu des premières images, les producteurs américains commencent à s'intéresser à la fabrication française.

Pour embarquer quarante personnes dans cette aventure, pour créer à Montreuil cette petite usine, il a fallu à Gilbert Wolmark et à sa femme Nina beaucoup de patience et de foi. D'abord convaincre que la France pouvait produire des séries comme les Etats-Unis ou le Japon, qu'il s'agissait d'un défi culturel et économique pour une animation française certes inspirée, mais trop artisanale et mal adaptée au marché. Ensuite persuader différent partenaires d'investir 30 millions de francs dans *les Mondes engloutis,* de payer le prix du temps et de la qualité pour mettre sur le marché un produit différent de *Candy* et autres *Albator.*

« Rien n'aurait été possible, explique Gilbert Wolmark, *sans le volontarisme du ministère de la culture, l'argent mis par l'agence interministérielle Octet pour payer le surcoût de la fabrication française. Rien ne se serait fait si Jacqueline Joubert, responsable de l'unité Jeunesse d'Antenne 2, n'avait pas fait le pari avec nous. »* Pari courageux, car le risque financier est important pour un département jeunesse dont les budgets sont plus que modestes.



La production des *Mondes engloutis* commence fin 1983, entourée d'un scepticisme général : les milieux professionnels ironisent déjà sur les « millions engloutis ». Pourtant, le « pilote » de la série est prêt pour le marché international des programmes en avril 1984. La fabrication commence à la Société française de production (SFP). Pendant ce temps Gilbert Wolmark réunit autour de RMC audiovisuel les 3 millions de francs nécessaires pour créer France-Animation : on retrouve parmi les actionnaires Antenne 2, la SFP, la Sofirad mais aussi l'éditeur belge Casterman et, surtout, un gros producteur canadien, Crowlies, dont la solide expérience en matière de dessin animé va se révéler bien utile dans l'organisation des ateliers de Montreuil.

Car il faut tout faire : mettre au point les méthodes de travail, convaincre quelques artisans de l'animation française de venir se plier au rythme de la production industrielle et, surtout, former de jeunes animateurs, denrée rare sur le marché. La fabrication des *Mondes engloutis* passe de la SFP à France-Animation pendant le dernier trimestre 1984. Les bâtiments de Montreuil sont inaugurés par M. Jack Lang en janvier et, avec vingt épisodes achevés, Antenne 2 pourra commencer la diffusion en septembre prochain.

Pourquoi se donner tant de mal alors que la plupart des producteurs sous-traitent leur fabrication au Japon, dont les tarifs restent sans concurrence ? *« Pour obtenir autre chose que les stéréotypes japonais,* explique Nina Wolmark, auteur des *Mondes engloutis. Fabriquer en France, c'est imposer dans les moindres détails une conception plus proche de notre univers culturel. Cela va du choix d'un graphisme à la définition d'un personnage, en passant par la qualité des décors. Même si elle s'effectue sur un rythme industriel, la fabrication d'une série d'animation reste un travail de création à tous les niveaux. Fabriquer en France, c'est aussi travailler en commun avec un fabricant de jouets, un éditeur sur les produits dérivés, les associer dès la conception à la dynamique de la production, comme cela s'est fait pour* les Mondes *avec Casterman et la Compagnie française du jouet. »*

Nina Wolmark, qui travaille son scénario en liaison permanente avec l'équipe d'animation de Montreuil, est visiblement heureuse. Il y a quelques années, elle avait écrit pour FR 3 le célèbre *Ulysse 31,* une tentative originale pour marier conception française et fabrication japonaise. Le résultat avait fait le bonheur des jeunes téléspectateurs tout en laissant Nina Wolmark insatisfaite. Aujourd'hui, les monstres farfelus, les pirates délirants et les héros des *Mondes engloutis* sont vraiment fidèles à ses rêves. Quant à Gilbert Wolmark, qui veille sur l'avenir de l'entreprise, il peut être rassuré : au vu des premières images réalisées à Montreuil, les producteurs américains commencent à s'intéresser à la fabrication française.

J.-F. L.

DISNEYLAND EUROPE A MARNE-LA-VALLÉE ?

La ville nouvelle pourrait accueillir un parc d'attractions de dimension internationale.

par Christian-Luc Parison

MICKEY viendra-t-il faire un tour du côté de Guermantes ? On en parle. Et pas seulement dans les salons du château dont Proust a rendu le nom célèbre. Marne-la-Vallée, *la ville nouvelle de l'Est* parisien, est, une fois de plus, au centre d'un projet de dimension internationale.

Elle aurait dû accueillir l'Exposition universelle, elle participera aux Jeux olympiques de 1992, si la candidature de Paris est retenue, et elle vient de recevoir la visite des hommes de Disney à la recherche d'un site favorable à l'installation de Disneyland Europe.

La réussite de son parc d'attractions de Tokyo a incité le géant américain des loisirs à regarder vers l'Europe : le Vieux Continent paraît en effet singulièrement dépourvu de grands centres de distraction, qui fleurissent aux Etats-Unis. Et, dans ce domaine, le nom du créateur de la petite souris constitue la meilleure carte de visite.

Parmi les pays qui se sont mis sur les rangs, seules l'Espagne et l'Italie représentent une concurrence sérieuse pour la France. L'Espagne surtout, qui propose Barcelone, déjà candidate, elle aussi, à l'organisation des JO. Conscient de l'intérêt économique du projet, le gouvernement espagnol n'a pas hésité à dérouler le tapis rouge sous les pieds des représentants de la firme américaine. Ceux-ci seraient ressortis du bureau de M. Felipe Gonzalez, le premier ministre, avec des propositions alléchantes : exonération fiscale, modicité du prix des terrains.

Le gouvernement français ne pouvait pas rester à la traîne, et Laurent Fabius, qui traite lui-même le dossier, aurait assuré les Américains de son accord s'ils décidaient de choisir Marne-la-Vallée. C'est ce qu'a laissé entendre M. Gaston Defferre, qui visitait récemment la ville nouvelle.

A Marne-la-Vallée, les élus restent prudents dans leurs commentaires. Chacun se surprend *à rêver d'accueillir le* parc dans sa ville, sans oser trop y croire. Pour M. Lucien Mayadoux, le président socialiste du Syndicat d'agglomération nouvelle, une chose est certaine : l'installation ne se fera pas sur le secteur de Val-Maubuée. *L'urbanisation y est déjà très* dense. Alors, il faudra aller un peu plus à l'est, vers la campagne et les petits villages : Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Bailly-Romainvilliers.

S'il précise qu'il ne s'opposera pas à un *« projet d'intérêt national décidé par le premier ministre »,* M. Lucien Mayadoux ne semble pas enchanté par l'éventuelle venue de Disneyland. Il s'était opposé, il y a quelques années, à l'installation d'un parc d'attractions à la ferme de la Haute-Maison, à Champs-sur-Marne, et se dit aujourd'hui *« favorable sous certaines réserves ».*

Au-dessus des élus

L'affaire passe très largement au-dessus de la tête des responsables locaux et régionaux. Les élus de Melun-Sénart, l'autre ville nouvelle seine-et-marnaise, devront d'ailleurs se faire une raison. *Eux étaient tout prêts à recevoir* une opération de cette envergure et à profiter de ses retombées... La petite dernière des agglomérations nouvelles y aurait, peut-être, trouvé le moyen de prendre vraiment son essor. Mais les hommes de Disney ont *préféré Marne-la-Vallée. Le dossier* établi pour eux par le cabinet Bourdais, qui représente les intérêts de la société Disney en France, a mis en évidence les avantages de cette ville nouvelle. Proche de Paris, elle bénéficie d'un réseau de liaisons optimal (autoroute et RER notamment) et dispose des réserves foncières suffisantes.

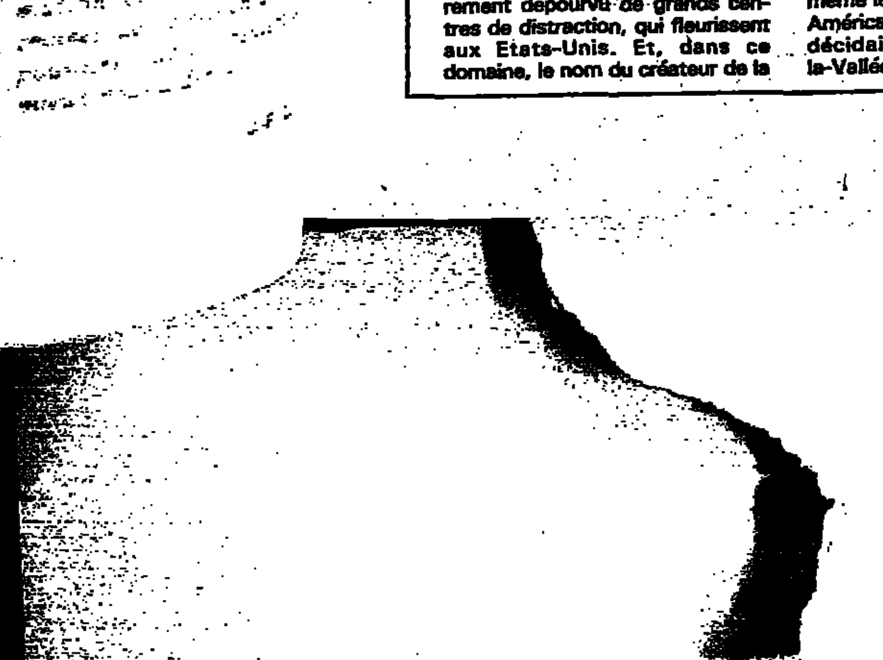
Si la région parisienne ne peut pas *lutter avec l'Espagne ou l'Italie* dans le domaine de l'ensoleillement, elle a l'avantage de la position géographique. Paris reste, en effet, le lieu privilégié de transit des populations européennes et la première « porte aérienne » de l'Europe méridionale.

Au *stade actuel, le* projet de la société Disney demeure encore assez flou. En revanche, les chiffres avancés (un milliard de dollars d'investissement et plus de 8 000 emplois créés dans un premier temps) ont de quoi faire rêver. Disneyland Europe, comme le parc de Floride Epcot, devrait être tourné vers le futur. On y retrouvera, bien sûr, l'univers familier de Walt Disney et ses personnages de dessins animés, mais aussi des attractions de l'avenir : images de synthèse, jeux informatisés, etc.

Les responsables semblent ouverts à toutes les suggestions et prêts à accepter les idées intéressantes. Un complexe industriel, vitrine des technologies de pointe, serait même envisagé.

La première phase, prévue sur une durée de quatre ou cinq ans, devrait faire intervenir des partenaires locaux. Il faudra construire des hôtels, des aires de sport (tennis, golf, piscines) et des terrains de camping sur les 2 000 hectares du petit monde européen de Walt Disney.

Coïncidence, un projet assez semblable vient d'être annoncé en Lorraine. Les anciennes aciéries *Sacilor, à Hagondange, seraient* transformées en Schtroumpfville. Les Schtroumpfs contre Mickey au pays d'Astérix : les desseins des promoteurs ne manquent pas d'animation.



KING-GEORGE OU LA CABINE DES MARX BROTHERS

Huit bases et demie sur une île de l'Antarctique.

par Yvonne Rebeyrol



GOHIER/EXPLORER.

LA première expédition chinoise en Antarctique vient de construire une base d'été, baptisée Grande Muraille, sur King-George, une des îles des Shetland du Sud, dont le chapelet s'égrène le long de la côte ouest de la péninsule antarctique.

Dans le même temps, la première expédition uruguayenne en Antarctique vient, elle aussi, de construire une base estivale, Artigas, et aussi sur l'île King-George.

Pendant l'été austral 1983-1984, le Brésil a installé sa première base d'été antarctique, Comandante-Ferraz, sur l'île King-George et l'occupe actuellement jusqu'au 21 mars. Et l'année d'avant, les Argentins y ont transformé leur refuge Jubany en station permanente.

Cette attirance pour King-George n'est pas nouvelle. Les Chiliens y occupent deux stations jumelles, Teniente Rodolfo Marsh depuis plus de vingt-cinq ans et Presidente Eduardo Frei depuis 1969. Toujours sur la même île et touchant la station E. Frei, les Soviétiques ont construit leur base Bellingshausen en 1968, à laquelle les Allemands de l'Est sont venus s'intégrer depuis plusieurs années, et les Polonais la leur, Arctowski, en 1977. Notons, pour mémoire, que les Britanniques ont été présents sur King-George de 1947 à 1961 et que les Italiens y ont fait un court séjour en 1975-1976.

Actuellement, sur l'île King-George, il y a donc huit bases déjà édifiées (plus une demi-base si l'on compte les Allemands de l'Est). La population estivale totale doit dépasser deux cents personnes dont huit enfants; le plus jeune de ces enfants est né sur l'île le 21 novembre dernier. Les Chiliens, en effet, ont amené six familles qui doivent rester deux ans à la base E. Frei et qui seront remplacées par une vingtaine d'autres.

Il ne faut pas oublier que le Chili revendique, depuis 1940, tout un secteur du continent blanc et que l'Argentine (d'abord en 1937 puis en 1946) et la Grande-Bretagne (depuis 1908) revendiquent, elles aussi, des secteurs du continent austral. Ces trois revendications se recouvrent en grande partie et les trois territoires revendiqués comprennent la péninsule Antarctique.

Rappelons aussi que le traité de Washington sur l'Antarctique, signé en 1959 et entré en vigueur en 1961, «gèle» sans les dénier ou les reconnaître, les revendications territoriales de l'Argentine, de l'Australie, du Chili, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Norvège et de la Nouvelle-Zélande. Le traité a institué la liberté totale de la recherche scientifique, ce qui permet à toute nation d'installer une base là où elle le veut... tout au moins où elle le peut.

L'installation d'une base est le signe le plus concret de l'intérêt qu'un pays porte à l'Antarctique et est, en général, le prélude à l'accession de ce pays au titre de membre consultatif (c'est-à-dire à part entière) du traité. Les douze membres consultatifs «fondateurs» (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Chili, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande et URSS) ont ainsi déjà été rejoints par la Pologne, l'Allemagne de l'Ouest, l'Inde et le Brésil.

Mais l'Antarctique est d'un accès difficile. L'hiver, la banquise (de la glace de mer) peut s'étendre vers le large sur des centaines de kilomètres. L'été, la banquise ne disparaît pas partout, l'étendue et la persistance de la glace de mer étant, évidemment, surtout fonction de la latitude. Or l'île King-George est traversée par le 62e parallèle sud, c'est-à-dire qu'elle est à 500 kilomètres au nord du cercle polaire antarctique (66° 33' de latitude sud). Le climat y est donc bien moins rude que sur les côtes du continent – qui, à l'exception de celles de la péninsule Antarctique, sont, pratiquement partout, au sud du cercle polaire – et la banquise n'y est guère formée que de juin à octobre.

On comprend ainsi que les Chinois aient décliné les propositions des Néo-Zélandais qui leur proposaient, dans leur secteur, des sites dont la latitude variait de 70° à 79° sud.

Le cas des Soviétiques est différent. L'URSS est le seul pays à avoir sept bases antarctiques permanentes, dont six sont réparties assez régulièrement tout autour du continent (la septième est loin dans l'intérieur, sur la calotte glaciaire), c'est-à-dire qu'elles font face aux trois océans qui se rejoignent pour former l'océan Austral. Bellingshausen est ainsi sur le passage de Drake, ce large corridor maritime qui sépare l'Amérique du Sud de la péninsule Antarctique et qui fait communiquer l'océan Pacifique et l'océan Atlantique. Certes, le traité sur l'Antarctique démilitarise toute la zone située au sud du 60° parallèle sud. Mais la répartition régulière des bases côtières soviétiques fait tout de même penser à quelque arrière-pensée stratégique...

Quant aux Polonais, leur présence sur King-George s'explique sans doute par le fait que la logistique d'Arctowski est assurée, en grande partie, par les Soviétiques.

Pour les Argentins et les Chiliens, King-George présente indubitablement l'avantage d'être seulement à 1 000 ou 1 200 kilomètres d'Ushuaia ou de Punta-Arenas. Les Chiliens ont construit sur l'île King-George une piste de terre longue de 1 300 mètres – bientôt allongée à 1 800 mètres – ce qui permet aux avions Hercules C 130 de faire le trajet, depuis la pointe de l'Amérique du Sud, en quelque deux heures et demie. La piste chilienne est d'ailleurs fréquentée, à l'occasion, par des appareils d'autres nationalités.

De même, la «boutique» chilienne – en fait, un minuscule bazar – et le bureau de poste chilien sont ouverts aux résidents des autres bases. Seule la petite école, et pour cause, n'est fréquentée que par les Chiliens d'âge scolaire. Quant aux matches de football, ils sont volontiers internationaux...

La vie dans les stations est tout de même austère. Certes, les températures hivernales descendent rarement à – 20° C. Mais les vents sont très violents et très fréquents. La seule végétation est constituée par des lichens. Les promenades sont forcément limitées : une grande partie de cette île d'environ 1 350 kilomètres carrés est recouverte par des glaciers. Toutefois, le paysage désolé est égayé par trois espèces de petits manchots, et des phoques viennent s'avachir sur les rivages.

Et la recherche scientifique dans tout cela ? L'Antarctique est, en effet, la seule région du monde à être officiellement consacrée à la science et à la coopération scientifique. La seule justification de l'entretien de ces bases lointaines et coûteuses est la recherche. Toutes les recherches portent forcément sur les mêmes sujets : météorologie, géophysique, océanographie, biologie, géologie, glaciologie. La recherche imposait-elle vraiment de transformer l'île King-George en une version antarctique de la célèbre cabine des Marx Brothersdans *Une nuit à l'Opéra ?*

Extension approximative des glaciers
0 10 20 30 km
COMANDANTE FERRAZ (Brésil)
ARTIGAS (Uruguay)
62e Parallèle Sud
ILE KING GEORGE
BELLINGSHAUSEN (URSS)
(Chili) Piste
TENIENTE RODOLFO MARSH
PRESIDENTE EDUARDO FREI (Chili)
ILE NELSON
ARCTOWSKY (Pologne)
JUBANY (Argentine)
GRANDE MURAILLE (Chine)
ILE ROBERT
ARGENTINE
ILES FALKLAND
Ushuaia
CHILI
Punta Arenas
TERRE DE FEU
Cap Horn
0 200 400 km
Passage de Drake
SHETLAND DU SUD
I. King George
ORCADES DU SUD
PÉNINSULE ANTARCTIQUE

هكذا من الاصل